

Université d'été des métiers
du français langue étrangère

BELC 2009

42e session

Programme et contenus

Nantes, 6-31 juillet 2009

Ciep

Université d'été des métiers
du français langue étrangère

BELC 2009

42e session

Programme
et
contenus

Nantes, 6-31 juillet 2009

Ciep

Cette université d'été a été réalisée en partenariat avec :

- *le ministère des Affaires étrangères et européennes : Direction générale de la mondialisation, du développement et des partenariats (DGM) et les services de coopération et d'action culturelle des ambassades de France*
- *l'académie de Nantes*
- *l'Agence pour l'enseignement français à l'étranger (AEFE)*
- *l'Agence française de développement (AFD)*
- *le Centre Départemental de documentation (CDDP) de Loire-Atlantique*
- *le Centre national des oeuvres universitaires et scolaires (CNOUS)*
- *le Centre régional de documentation pédagogique (CRDP) de Loire-Atlantique*
- *le Centre régional des oeuvres universitaires et scolaires (CROUS) de Nantes*
- *le Conseil général de Loire-Atlantique*
- *le Conseil régional des Pays de la Loire*
- *la Chambre de commerce et d'industrie de Nantes St-Nazaire (CCI)*
- *l'école de management Audencia*
- *les éditions CLE international*
- *les éditions Didier*
- *les éditions Difusion - Maison des langues*
- *les éditions Hachette FLE*
- *la Fédération internationale des professeurs de français (FIPF)*
- *la Fondation Alliance française*
- *l'Institut de Recherche et de Formation en Français Langue Etrangère (IRFFLE)*
- *la revue Le français dans le monde*
- *la Mairie de Nantes*
- *la Mission laïque française (MLF)*
- *l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF)*
- *l'Organisme de gestion des programmes de mobilité internationale de l'Etat français (EGIDE)*
- *Radio France internationale (RFI)*
- *les Services culture éditions ressources pour l'Éducation nationale (SCEREN)*
- *TV5 Monde*
- *l'Université de Nantes*

Conception : Département langue française, CIEP
Réalisation : Service du développement et de la communication, CIEP
Imprimé par DELCAMBRE IMPRIMERIE

SOMMAIRE

Le stage, mode d'emploi

Une formation « à la carte »

L'Université d'été des métiers du français langue étrangère - BELC est de conception modulaire. Cette formule permet à chacun de construire son programme de formation selon ses besoins professionnels et ses attentes. Il présente un parcours complet et cohérent de formation.

Composition du programme

Les modules et ateliers qui composent le programme représentent, pour la plupart, 15 heures de formation chacun (10 séances de 1 heure et demie par jour).

Toutefois, parmi eux, 11 formations se présentent sous la forme de 2 modules obligatoirement couplés et constituant ensemble un volume de **30** heures :

Formule A :

A 1.03 et A 2.03 : Concevoir un module de formation pour l'acquisition des premiers acquis
A 1.08 et A 2.08 : Élaborer et mettre en œuvre des dispositifs de formation linguistique et pédagogique

Formule A et B :

AB 3.01 : Participer à une pièce de théâtre
AB 3.02 : Découvrir le fonctionnement des régions en France : l'exemple de la région des Pays de la Loire

Formule B :

B 4.10 et B 5.10 : Construire la compétence professionnelle des enseignants de FLE

Ce volume de 30 heures s'applique aussi aux modules qui, selon certains critères, conduisent à une habilitation :

Formule A :

A 4.02 et A 5.02 : Intervenir dans le dispositif d'évaluation des DELF-DALF : habilitation des examinateurs-correcteurs
A 1.04 et A 2.04 : Intervenir dans le dispositif de formation à distance PRO FLE : habilitation de tuteurs

Formule B :

B 1.04 et B 2.04 : Intervenir dans le dispositif de formation à distance PRO FLE : habilitation de tuteurs
B 1.08 et B 2.08 : Apprendre et enseigner avec TV5MONDE (si l'habilitation n'est pas souhaitée par le stagiaire il lui est possible de ne s'inscrire qu'à un seul module).
B 4.02 et B 5.02 : Intervenir dans le dispositif d'évaluation DELF-DALF : habilitation des examinateurs-correcteurs
B 4.03 et B 5.03 : Intervenir dans le dispositif d'évaluation DELF-DALF : habilitation formateurs d'examinateurs correcteurs

Enfin, une formation se présente sous la forme de **3 modules solidaires**, constituant ensemble un volume de 45 heures :

Formule B :

B 1.11, B 2.11 et B 4.11 : Accompagner les politiques sectorielles et conduire les projets en éducation : contexte, stratégies, et outils

Le programme se compose de deux parties :

- **la première quinzaine** (du 6 au 17 juillet) : les activités de formation (appelées modules ou ateliers) de cette partie sont toutes codées par la lettre **A** (ex. : **A** 1.03, **A** 3.03, **A** 4.07…) ;
- **la seconde quinzaine** (du 20 au 31 juillet) : les modules ou ateliers de cette partie sont codés par la lettre **B** (ex. : **B** 1.02, **B** 2.04…).

Code du module	Tranche horaire
Modules codés **1**, ex. : A **1**.01, A **1**.04	Modules sans astérisque : 8 h 30 – 10 h 00 Modules avec astérisque : 9 h 00 – 10 h 30
Modules codés **2**, ex. : A **2**.01, A **2**.04*	Modules sans astérisque : 10 h 30 – 12 h 00 Modules avec astérisque : 11 h 00 – 12 h 30
Modules codés **3**, ex. : A **3**.01, A **3**.03	13 h 30 – 15 h 00 et/ou 20 h 30 - 22 h 00 selon les jours
Modules codés **4**, ex. : A **4**.01	16 h 45 – 18 h 45
Modules codés **5**, ex. : A **5**.01	20 h 00 – 22 h 00

Les horaires

Les horaires de chaque journée sont découpés en séquences de deux heures.
Le **premier chiffre à droite de la lettre** (A ou B) vous informe sur les **horaires** du module ou de l'atelier :

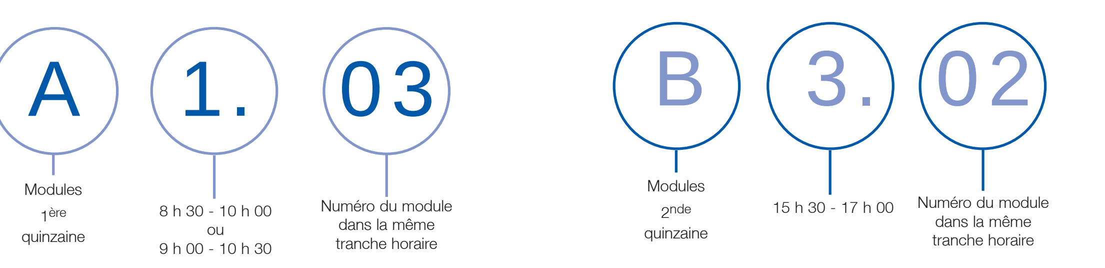
- la première partie de la matinée [8 h 30 - 10 h 00 ou 9 h 00 - 10 h 30 pour les modules avec astérisque] est codée **1**.
  Exemples : A **1**.01 ou B **1**.04.

- la seconde partie de la matinée [10 h 30 - 12 h 00 ou 11 h 00 - 12 h 30] est codée **2**.
  Exemples : A **2**.03 ou B **2**.07.

- la première partie de l'après-midi [13 h 30 - 15 h 00] est codée **3**.
  Exemples : A **3**.03 ou AB **3**.01. Attention, certains jours, la séance de formation aura lieu le soir de 20 h 30 à 22 h 00 au lieu de l'après-midi.

- la seconde partie de l'après-midi [15 h 30 - 17 h 00] est codée **4**.
  Exemples : A **4**.01 ou B **4**.05.

- la troisième partie de l'après-midi [17 h 30 - 19 h 00] est codée **5**.
  Exemples : A **5**.01 ou B **5**.04.



Votre parcours de formation

Pour construire son parcours de formation, chaque participant est invité à choisir ses modules dans un programme qui offre une grande variété de contenus et d'activités (102 modules et ateliers).

Les dimanches 5 et 19 juillet sont, en partie, consacrés à l'orientation définitive. Si vous n'êtes pas encore inscrit, ou si vous souhaitez modifier votre inscription, vous remplirez, pour chaque module ou atelier, une fiche d'inscription que vous remettrez le jour même au secrétariat. Dans la limite des places disponibles et sous réserve de l'acceptation de la responsable du programme et des contenus, il est possible de changer de module après la première séance de formation (se reporter aux conditions générales de participation).

Certificat de stage

Le **certificat** délivré en fin de stage détaille chaque parcours individuel de formation en indiquant les spécialisations acquises et le nombre d'heures suivies. Ce certificat de stage est validé par un contrôle de votre présence qui impose une participation suivie aux activités de formation. Une feuille d'émargement circule à chaque séance. Vous devrez la signer quotidiennement si vous souhaitez cette certification.
Le certificat de stage reflète les acquis de votre formation. Il est conçu pour prendre place dans un portefeuille de compétences et est reconnu par le ministère des Affaires étrangères et européennes comme par le ministère de l'Éducation nationale.

Se construire un parcours personnalisé

L'Université des métiers du français langue étrangère - BELC vous permet de vous construire un parcours personnalisé de formation professionnelle. La construction de ce parcours revêt une importance déterminante pour la réussite de votre stage. Afin de vous aider dans le choix de vos modules, nous vous proposons, ci-dessous, un classement des modules regroupés par ensembles thématiques.

Classement des modules par métier et domaines d'activités

Pour vous donner une autre clé de compréhension de l'ensemble du programme, nous vous proposons un classement de toutes les offres correspondant à un même métier et à une même dominante thématique.
Il va de soi que ces regroupements n'ont qu'une vocation de conseil et d'orientation. Selon le principe de la liberté de choix, vous n'êtes pas obligé(e) de choisir tous vos modules dans un même groupe thématique.
L'équipe d'organisation du stage se tient à votre disposition pour vous conseiller.

Métiers de l'enseignement

Communication

AB 301	Participer à une pièce de théâtre
A 201	Proposer des activités d'écriture créative en classe de langue
A 305	Participer à une animation théâtrale
A 507	Prendre la parole en public
B 303	Participer à un atelier d'improvisation et d'écriture théâtrale

Didactique du FLE

A 106	Analyser des méthodes d'enseignement/apprentissage du FLE précoce
A 107	Utiliser le conte et l'image comme support d'apprentissage du FLE chez les enfants de 9 à 12 ans.
A 206	Construire et animer des séquences pédagogiques en FLE pour les enfants
A 406	Renforcer les compétences langagières à travers l'éducation artistique
B 207	Animer des séquences pédagogiques pour un public d'enfants et pré-adolescents
B 407	Élaborer des activités ludiques pour les publics enfants et pré-adolescents

Évaluation

A 212	Adopter une démarche formative dans ses pratiques d'évaluation en classe : pédagogie de la réussite, pédagogie de l'erreur
A 402/A 502	Intervenir dans le dispositif d'évaluation DELF-DALF : habilitation des examinateurs-correcteurs
B 112	Évaluer les premiers acquis en français langue étrangère
B 210	Construire un test d'évaluation diagnostique contextualisé en FLE/FLS/FOS
B 402/B 502	Intervenir dans le dispositif d'évaluation DELF-DALF : habilitation des examinateurs-correcteurs

Langue/culture/société

AB 302	Découvrir le fonctionnement et les politiques des collectivités territoriales françaises : l'exemple des Pays de la Loire
A 303	Participer à un spectacle de chansons françaises
A 304	Découvrir un panorama des représentations de l'étranger dans le nouveau cinéma français
A 409	Exploiter la chanson française actuelle en classe de langue
B 114	Déterminer les caractéristiques de la France d'aujourd'hui : permanences et tensions
B 304	Assister à un ciné-club

Littérature

A 403	Utiliser le texte de littérature contemporaine comme support pédagogique pour l'enseignement du FLE et du français langue d'enseignement
A 503	Enseigner le FLE par la littérature théâtrale

Médias

A 410	Éduquer aux médias : les médias comme supports pédagogiques en classe de français
A 510	Éduquer aux médias : analyse et production de reportages télévisés
B 108	Apprendre et enseigner avec TV5MONDE : le document télévisuel comme support de classe
B 208	Apprendre et enseigner avec TV5 : le cinéma comme support de classe

Méthodologie

A 101	Organiser une unité didactique : principes généraux et pratiques d'enseignement
A 401	Identifier les principes pédagogiques et les niveaux de compétence décrits dans le Cadre européen commun de référence pour les langues pour les langues
B 107	Décrire les théories de l'apprentissage et les courants méthodologiques en FLE/FLS/FOS

B 405	Construire une unité didactique développant la compétence interculturelle
B 413	Concevoir une unité didactique dans une perspective de type actionnel
B 505	Faire évoluer ses pratiques grammaticales
B 506	Didactiser des documents authentiques

Phonétique

A 509	Animer des séquences de phonétique et adopter des techniques de communication : conceptions et pratiques nouvelles
B 202	Enseigner la prononciation française autrement

Techniques d'animation et d'expression

A 209	Mettre en oeuvre une pédagogie interactive : de l'oral à l'écrit
A 405	Adopter des stratégies d'enseignement et faire adopter des stratégies d'apprentissage (pédagogie différenciée)
A 411	Animer des activités favorisant l'acquisition d'automatismes langagiers
A 506	Animer un atelier théâtre en classe
B 102	Stimuler l'expression et la relation en classe de FLE
B 113	Gérer les conflits
B 212	Favoriser la motivation d'un public d'adolescents
B 404	Adopter des techniques d'animation de classe : pédagogie de l'oral
B 412	Développer la dynamique de groupe pour favoriser la motivation des apprenants

Didactique du français langue de communication professionnelle

A 412	Construire un projet de formation en FOS
B 205	Créer des outils didactiques et des supports pédagogiques pour l'enseignement du français du tourisme et de l'hôtellerie
B 406	Didactiser les supports de l'entreprise

Didactique du français langue d'enseignement

Littérature ; langue/culture/société

A 403	Utiliser le texte de littérature contemporaine comme support pédagogique pour l'enseignement du FLE et du français langue d'enseignement
A 501	Exploiter la bande dessinée en classe de langue
A 503	Enseigner le FLE par la littérature théâtrale

Stratégie d'enseignement/apprentissage

B 113	Gérer les conflits
B 213	Remédier au décrochage scolaire
B 401	Etre enseignant en classe bilingue : du disciplinaire à l'interdisciplinaire

Précoce

A 106	Analyser des méthodes d'enseignement/apprentissage du FLE précoce
A 206	Construire et animer des séquences pédagogiques en FLE pour les enfants
A 406	Renforcer les compétences langagières à travers l'éducation artistique
B 207	Animer des séquences pédagogiques pour un public d'enfants et préadolescents
B 407	Élaborer des activités ludiques pour les publics enfants et pré-adolescents

Primaire

A 107	Utiliser le conte et l'image comme support d'apprentissage du FLE chez les enfants de 9 à 12 ans
A 404	Apprendre à comprendre : outils et méthodes pour l'enseignement/apprentissage de la compréhension écrite
A 504	Conduire un projet de lecture/écriture en FLS
B 106	Faciliter l'accès au sens de textes de disciplines non linguistiques
B 206	Favoriser l'apprentissage de la lecture/écriture en Français Langue Seconde

Secondaire

A 102	Enseigner le français des DNL : approche de la didactique du français de scolarisation
A 202	Animer une simulation globale, "le village", en classe de FLE/FLS pour les 11-15 ans
A 505	Enseigner en classe bilingue : principes pédagogiques et méthodologiques, conception de matériel
B 101	Identifier des repères et établir des passerelles didactiques : FLM/FLE/FLS
B 201	Adopter un cadre méthodologique pour l'enseignement/apprentissage du français langue seconde/de scolarisation
B 214	Concevoir des scénarios pédagogiques pour l'enseignement/apprentissage du français langue étrangère/seconde ou des disciplines non linguistiques
B 501	Être enseignant en classe bilingue : la pédagogie de l'erreur dans l'articulation

Universitaire

B 414	Proposer des activités permettant l'acquisition de techniques de communication

Ingénierie des TICE

A 110	Utiliser le e-portfolio pour auto-évaluer, gérer et valoriser les compétences en langue et les compétences professionnelles
A 111	Mettre en place un environnement d'enseignement/apprentissage collaboratif sur Internet
A 210	Utiliser les blogs comme support pédagogique
A 508	Concevoir et animer un centre d'auto-apprentissage pour les langues étrangères : l'exemple du FLE
B 109	Conduire un projet multimédia
B 209	Réaliser un projet multimédia
B 408	Développer l'expression et la compréhension orales avec la radio francophone
B 409	Mettre en place un projet d'écriture collaborative sur Internet
B 508	Créer des activités pédagogiques à partir de ressources multimédia
B 509	Animer une cellule d'auto-apprentissage guidé : rôles et outils du conseiller

Ingénierie pédagogique

A 103/A 203	Concevoir un module de formation pour l'acquisition des premiers acquis
A 105	Concevoir des programmes de formation en FOS
A 207	Utiliser le jeu comme support de formation dans un dispositif de formation pour adultes
A 407	Concevoir, créer et adapter des outils de formations à partir de jeux
B 105	Répondre à une demande de formation en FOS : de l'analyse des besoins à l'action de formation
B 210	Construire un test d'évaluation diagnostique contextualisé en FLE/FLS/FOS
B 507	Concevoir et adapter des activités créatives et ludiques pour un public d'adolescents

Métiers de la formation d'enseignants

Communication

AB 301	Participer à une pièce de théâtre
A 305	Participer à une animation théâtrale
A 507	Prendre la parole en public
B 303	Participer à un atelier d'improvisation et d'écriture théâtrale

Didactique du FLE

AB 302	Découvrir le fonctionnement et les politiques des collectivités territoriales françaises : l'exemple des Pays de la Loire
A 303	Participer à un spectacle de chansons françaises
A 304	Découvrir un panorama des représentations de l'étranger dans le nouveau cinéma français
A 506	Animer un atelier théâtre en classe
B 108	Apprendre et enseigner avec TV5MONDE : le document télévisuel comme support de classe
B 114	Déterminer les caractéristiques de la France d'aujourd'hui : permanences et tensions
B 208	Apprendre et enseigner avec TV5 : le cinéma comme support de classe
B 304	Assister à un ciné-club
B 403/B 503	Intervenir dans le dispositif d'évaluation DELF-DALF : habilitation formateurs d'examinateurs-correcteurs

Ingénierie des TICE

A 110	Utiliser le e-portfolio pour auto-évaluer, gérer et valoriser les compétences en langue et les compétences professionnelles
A 210	Utiliser les blogs comme support pédagogique
B 109	Conduire un projet multimédia
B 209	Réaliser un projet multimédia

Ingénierie pédagogique

A 104/A 204	Intervenir dans le dispositif de formation à distance PRO FLE : habilitation de tuteurs
A 109	Être formateur de professeurs et/ou de conseillers pédagogiques, en France et ailleurs, aujourd'hui
A 207	Utiliser le jeu comme support de formation dans un dispositif de formation pour adultes
A 407	Concevoir, créer et adapter des outils de formations à partir de jeux
B 104/B 204	Intervenir dans le dispositif de formation à distance PRO FLE : habilitation de tuteurs
B 105	Répondre à une demande de formation en FOS : de l'analyse des besoins à l'action de formation
B 410/B 510	Construire la compétence professionnelle des enseignants de FLE
B 412	Développer la dynamique de groupe pour favoriser la motivation des apprenants

Métiers de l'encadrement

Communication

AB 301	Participer à une pièce de théâtre
A 305	Participer à une animation théâtrale
A 507	Prendre la parole en public
B 303	Participer à un atelier d'improvisation et d'écriture théâtrale

Didactique du FLE

AB 302	Découvrir le fonctionnement et les politiques des collectivités territoriales françaises : l'exemple des Pays de la Loire
A 303	Participer à un spectacle de chansons françaises
A 304	Découvrir un panorama des représentations de l'étranger dans le nouveau cinéma français
A 506	Animer un atelier théâtre en classe
B 304	Assister à un ciné-club

Ingénierie de la formation

A 108/A 208	Élaborer et mettre en œuvre des dispositifs de formation linguistique et pédagogique
A 205	S'initier à la méthodologie de conduite de projets

Ingénierie des TICE

A 110	Utiliser le e-portfolio pour auto-évaluer, gérer et valoriser les compétences en langue et les compétences professionnelles
A 211	Mettre en place un environnement de travail collaboratif qui permette la communication, l'organisation et la mutualisation autour de projets professionnels
A 408	Intégrer les TICE à l'enseignement/apprentissage des langues étrangères
A 508	Concevoir et animer un centre d'auto-apprentissage pour les langues étrangères : l'exemple du FLE
B 109	Conduire un projet multimédia
B 209	Réaliser un projet multimédia

Ingénierie pédagogique

A 103/A 203	Concevoir un module de formation pour l'acquisition des premiers acquis
A 105	Concevoir des programmes de formation en FOS
A 109	Être formateur de professeurs et/ou de conseillers pédagogiques, en France et ailleurs, aujourd'hui
B 210	Construire un test d'évaluation diagnostique contextualisé en FLE/FLS/FOS

PILOTAGE/ENCADREMENT

B 103	Mener une mission de coordonnateur ou de conseiller pédagogiques à l'A.E.F.E
B 110	Développer une démarche qualité dans un centre de langues en France ou à l'étranger
B 203	Manager et piloter une équipe pédagogique dans un contexte institutionnel

MÉTIERS DE LA COOPÉRATION

COMMUNICATION

AB 301	Participer à une pièce de théâtre
A 305	Participer à une animation théâtrale
A 507	Prendre la parole en public
B 303	Participer à un atelier d'improvisation et d'écriture théâtrale

DIDACTIQUE DU FLE

AB 302	Découvrir le fonctionnement et les politiques des collectivités territoriales françaises : l'exemple des Pays de la Loire
A 303	Participer à un spectacle de chansons françaises
A 304	Découvrir un panorama des représentations de l'étranger dans le nouveau cinéma français
A 506	Animer un atelier théâtre en classe
B 304	Assister à un ciné-club

INGÉNIERIE ÉDUCATIVE ET DE LA FORMATION

A 108/A 208	Elaborer et mettre en œuvre des dispositifs de formation linguistique et pédagogique
A 205	S'initier à la méthodologie de conduite de projets
B 111/B 211/B 411	- Accompagner les politiques sectorielles et conduire les projets en éducation : contexte, stratégies, et outils

INGÉNIERIE DES TICE

A 110	Utiliser le e-portfolio pour auto-évaluer, gérer et valoriser les compétences en langue et les compétences professionnelles
B 109	Conduire un projet multimédia
B 209	Réaliser un projet multimédia

MÉTIERS DE L'ÉDITION

COMMUNICATION

AB 301	Participer à une pièce de théâtre
A 305	Participer à une animation théâtrale
A 507	Prendre la parole en public
B 303	Participer à un atelier d'improvisation et d'écriture théâtrale

DIDACTIQUE DU FLE

A 206	Construire et animer des séquences pédagogiques en FLE pour les enfants
AB 302	Découvrir le fonctionnement et les politiques des collectivités territoriales françaises : l'exemple des Pays de la Loire
A 303	Participer à un spectacle de chansons françaises
A 304	Découvrir un panorama des représentations de l'étranger dans le nouveau cinéma français
A 506	Animer un atelier théâtre en classe
B 304	Assister à un ciné-club
B 413	Concevoir une unité didactique dans une perspective de type actionnel
B 506	Didactiser des documents authentiques

Didactique du français langue de communication professionnelle

B 205	Créer des outils didactiques et des supports pédagogiques pour l'enseignement du français du tourisme et de l'hôtellerie
B 406	Didactiser les supports de l'entreprise

Didactique du français langue d'enseignement

Précoce

A 206	Construire et animer des séquences pédagogiques en FLE pour les enfants
B 407	Élaborer des activités ludiques pour les publics enfants et pré-adolescents

Ingénierie des TICE

A 110	Utiliser le e-portfolio pour auto-évaluer, gérer et valoriser les compétences en langue et les compétences professionnelles
B 109	Conduire un projet multimédia
B 209	Réaliser un projet multimédia

Ateliers Technologies de l'Information et de la Communication

Créneaux horaires des ateliers :
Selon les jours : 13 h 30-15 h et/ou 20 h 30-22 h
Durée : 1 h 30.
Lieu : salles informatiques.

Le nombre de participants est limité à 20.

Les ateliers TIC du BELC ont un double objectif :
- permettre aux stagiaires qui le souhaitent d'acquérir de nouvelles compétences techniques ou de compléter leurs connaissances en informatique ;
- permettre aux stagiaires débutants en informatique de s'initier et de valider leurs acquis en passant les épreuves du PIM (Passeport Internet et Multimédia). **Seuls les ateliers 1, 3, 5, 7 et 9 concernent la préparation au PIM.**

Ces ateliers sont des ateliers **de découverte et d'initiation**, les personnes souhaitant approfondir leurs connaissances en TICE et pédagogie se reporteront aux modules TICE de la formation du BELC.

Formule A du 6 au 17 juillet :

Semaine 1
Atelier 0 - mardi 7, de 13 h 30 à 15 h : présentation de la Clef du CIEP
Atelier 1 - mardi 7, de 20 h 30 à 22 h : Utiliser un micro-ordinateur
Atelier 2 - mardi 7, de 20 h 30 à 22 h : Retoucher des images numériques
Atelier 3 - mercredi 8, de 20 h 30 à 22 h : Naviguer sur Internet, s'informer, se documenter
Atelier 4 - mercredi 8, de 20 h 30 à 22 h : Traiter des sons numériques
Atelier 5 - samedi 11, de 20 h 30 à 22 h : Communiquer au moyen d'une messagerie électronique
Atelier 6 - samedi 11, de 20 h 30 à 22 h : Créer des exercices interactifs pour le Web

Semaine 2
Atelier 7 - lundi 13, de 13 h 30 à 15 h : Utiliser un logiciel de traitement de texte (séance 1)
Atelier 8 - lundi 13, de 13 h 30 à 15 h : Découvrir le WEB 2 (fil RSS, agrégateur de contenus, etc.)
Atelier 9 - lundi 13, de 20 h30 à 22 h : Utiliser un logiciel de traitement de texte (séance 2)
Atelier 10 - lundi 13, de 20 h 30 à 22 h : Créer un blog
Atelier 11 - jeudi 16, de 13 h 30 à 15 h : Créer un diaporama

Epreuve PIM : jeudi 16, de 13 h 30 à 15 h

Formule B du 20 au 30 juillet :

Semaine 3
Atelier 0 - mardi 21, de 13 h 30 à 15 h : présentation de la Clef du CIEP
Atelier 1 - mardi 21, de 20 h 30 à 22 h : Utiliser un micro-ordinateur
Atelier 2 - mardi 21, de 20 h 30 à 22 h : Retoucher des images numériques
Atelier 3 - mercredi 22, de 20 h 30 à 22 h : Naviguer sur Internet, s'informer, se documenter
Atelier 4 - mercredi 22, de 20 h 30 à 22 h : Traiter des sons numériques
Atelier 5 - jeudi 23, de 20 h 30 à 22 h : Communiquer au moyen d'une messagerie électronique
Atelier 6 - jeudi 23, de 20 h 30 à 22 h : Créer des exercices interactifs pour le Web
Atelier 7 - vendredi 24, de 13 h 30 à 15 h : Utiliser un logiciel de traitement de texte (séance 1)
Atelier 8 - vendredi 24, de 13 h 30 à 15 h : Découvrir le WEB 2 (fil RSS, agrégateur de contenus, etc.)

Semaine 4
Atelier RFI - lundi 27, de 20 h 30 à 22 h : utiliser RFI en cours de français
Atelier 9 - lundi 27, de 20 h 30 à 22 h : Utiliser un logiciel de traitement de texte (séance 2)
Atelier RFI - mardi 28, de 13 h 30 à 15 h : utiliser RFI en cours de français
Atelier 11 - mardi 28, de 13 h 30 à 15 h : Créer un diaporama
Atelier 12 - mercredi 29, de 13 h 30 à 15 h : créer un blog

Epreuve PIM : mercredi 29, de 13 h 30 à 15 h

La clef du CIEP pour les enseignants du français

La CLEF du CIEP sera distribuée gratuitement aux stagiaires du stage BELC. D'une taille de 2 gigaoctets, elle contient un certain nombre de logiciels préinstallés et configurés (navigateur Internet, gestionnaire de messageries, suite bureautique, outils d'édition multimédia, etc.), ainsi qu'une sélection de ressources en ligne intégrée aux favoris du navigateur Internet présent sur la clef.

Ces logiciels, dont un certain nombre seront présentés lors des ateliers, fonctionnent indépendamment de l'ordinateur PC auquel la clef est connectée (la clef n'est pas compatible avec les Mac).

Une présentation synthétique de la CLEF sera faite lors de la conférence d'ouverture du stage ; les personnes souhaitant en découvrir le fonctionnement dans le détail pourront participer aux ateliers consacrés à la question.

Le passeport Internet et multimédia (PIM)

Qu'est ce que le PIM ?
Le PIM atteste l'acquisition de compétences élémentaires en informatique.
Il permet à toute personne ayant suivi une initiation à l'utilisation d'un ordinateur connecté à Internet de valider ses savoirs et savoir-faire.
Le PIM n'est ni un diplôme, ni un certificat professionnel.

A qui le PIM est-il destiné?
Le PIM est destiné aux débutants en informatique.

Comment se préparer au PIM ?
Un stagiaire se prépare au PIM en assistant obligatoirement aux cinq ateliers informatiques suivants :

Formule A du 6 au 17 juillet :

Ati1.1 (mardi 7) : Utiliser un micro-ordinateur
Ati1.3 (mercredi 8) : Naviguer sur Internet, s'informer, se documenter
Ati1.5 (samedi 11) : Communiquer au moyen d'une messagerie électronique
Ati1.7 (lundi 13) : Utiliser un logiciel de traitement de texte (séance 1)
Ati1.9 (lundi 13) : Utiliser un logiciel de traitement de texte (séance 2)

Formule B du 20 au 30 juillet :

Ati2.1 (mardi 21) : Utiliser un micro-ordinateur
Ati2.3 (mercredi 22) : Naviguer sur Internet, s'informer, se documenter
Ati2.5 (jeudi 23) : Communiquer au moyen d'une messagerie électronique
Ati2.7 (vendredi 24) : Utiliser un logiciel de traitement de texte (séance 1)
Ati2.9 (lundi 27) : Utiliser un logiciel de traitement de texte (séance 2)

Comment obtenir l'attestation PIM ?
Un test est organisé à l'issue de la formation à la fin de chaque quinzaine : **jeudi 16 et mardi 28**. Ce test dure environ une heure. Un taux de réussite minimum de 80% est requis pour obtenir l'attestation.

Modules
de la première partie

(6-17 juillet)

A1 A2 A3 A4 A5

Modules de 8 h 30 à 10 h 00 ou, pour ceux avec astérisque, de 9 h 00 à 10 h 30

A 1

Code	Intitulé
A 1.01	Organiser une unité didactique : principes généraux et pratiques d'enseignement
A 1.02	Enseigner le français des DNL : approche de la didactique du français de scolarisation
A 1.03*	Concevoir un module de formation pour l'acquisition des premiers acquis (1)
A 1.04*	Intervenir dans le dispositif d'évaluation PRO FLE : habilitation de tuteurs (1)
A 1.05	Concevoir des programmes de formation en FOS
A 1.06	Analyser des méthodes d'enseignement/apprentissage du FLE précoce
A 1.07	Utiliser le conte et l'image comme support d'apprentissage du FLE chez les enfants de 9 à 12 ans
A 1.08*	Elaborer et mettre en œuvre des dispositifs de formation linguistique et pédagogique (1)
A 1.09	Etre formateur de professeurs et/ou de conseillers pédagogiques, en France et ailleurs, aujourd'hui
A 1.10	Utiliser le e-portfolio pour auto-évaluer, gérer et valoriser les compétences en langue et les compétences professionnelles
A 1.11	Mettre en place un environnement d'enseignement/apprentissage collaboratif sur Internet
A 1.12	FLM/FLE/FLS : repères et passerelles didactiques dans l'enseignement du français

A 1.01 Organiser une unité didactique : principes généraux et pratiques d'enseignement

FOYER, Agnès

Chargée de programmes au Département langue française du CIEP

Métiers de l'enseignement.

A
1

Domaine d'activité

Didactique du FLE. Méthodologie.

Public

Ce module s'adresse aux professeurs de français qui enseignent à des adolescents et/ou à des adultes scolarisés, et qui souhaitent développer leur savoir-faire en méthodologie du FLE.

Pré-requis

Ce module est ouvert à ceux qui n'ont pas ou qui ont peu d'expérience de l'enseignement/apprentissage du FLE.

Présentation du module

Les stagiaires seront d'abord amenés à identifier les principes pédagogiques décrits dans le Cadre européen commun de référence pour les langues (perspective de type actionnel). Ces principes serviront de fil conducteur à la formation qui mettra l'accent sur l'acquisition des compétences langagières nécessaires à la réalisation d'actions sociales.
A la lumière de ces données, les stagiaires analyseront une unité de manuel. Ils vérifieront la pertinence des outils pédagogiques proposés. Ils organiseront les activités proposées pour les inscrire dans un cadre méthodologique cohérent : l'unité didactique.

Objectif général

A l'issue de ce module, les stagiaires seront en mesure d'adopter une démarche de type actionnel et d'organiser une unité didactique cohérente à partir des documents pédagogiques fournis par un manuel.

Modalités de travail

La formation est conçue selon une approche de type formation/action, participative et interactive, où alternent les séances d'apports théoriques et les ateliers pratiques guidés.

Compétences visées

Cette formation vise l'acquisition de connaissances, l'adoption d'un cadre méthodologique et la maîtrise des compétences nécessaires pour adopter une démarche de type actionnel et organiser de manière cohérente les activités proposées par un manuel.

Remarques et conseils

Le nombre de participants est limité à 25.

Séance 1 : Harmoniser l'enseignement apprentissage sur le CECRL : définir le rôle et la fonction de l'outil de référence ; identifier l'approche retenue et décrite dans le CECRL.
Séance 2 : Analyser des unités de manuels : associer les différents types d'exercices à leurs fonctions ; repérer la structure de l'unité didactique ; définir le rôle et la fonction des différentes étapes de l'unité didactique.
Séance 3 : Vérifier la pertinence du document proposé dans le manuel : faire une analyse pré-pédagogique.
Séance 4 : Faciliter l'accès au sens : anticipation et compréhension globale. Identifier les éléments favorisant l'accès au sens. Vérifier la pertinence des activités proposées.
Séance 5 : Faciliter l'accès au sens : compréhension détaillée. Identifier les informations à insérer dans une activité de compréhension. Vérifier la pertinence des activités proposées.
Séance 6 : Faire découvrir le fonctionnement de la langue : repérage. Identifier les éléments langagiers à faire repérer. Vérifier la pertinence des activités proposées.
Séance 7 : Faire découvrir le fonctionnement de la langue : conceptualisation. Adopter une démarche pour faire formuler la règle par les apprenants. Valider la règle proposée par les apprenants.
Séance 8 : Favoriser l'expression : systématisation. Identifier les caractéristiques d'un exercice de systématisation. Valider les exercices proposés.
Séance 9 : Favoriser l'expression : production. Identifier les caractéristiques d'une activité de production. Valider les activités proposées.
Séance 10 : Préparer le déroulement d'un cours à partir d'une unité de manuel. Synthèse générale. Renseigner une fiche pédagogique.

A 1.02 Enseigner le français des DNL : approche de la didactique du français de scolarisation

CERVONI, Brigitte

Professeure de FLS, formatrice à l'IUFM de Paris

A
1

Métiers de l'enseignement.

Domaine d'activité

Didactique du FLE. Méthodologie.

Public

Ce module s'adresse à des professeurs de français, des professeurs de DNL qui enseignent à des enfants et/ou à des adolescents ainsi qu'à des formateurs d'enseignants.

Pré-requis

Ce module est ouvert prioritairement à ceux qui ont une expérience de l'enseignement du français langue étrangère ou langue seconde, ou d'une autre langue vivante, ou bien encore d'une DNL en français.

Présentation du module

Nous aborderons la problématique de l'enseignement en français des disciplines scientifiques et des sciences humaines aux élèves scolarisés dans les dispositifs bilingues et aux élèves nouvellement arrivés, scolarisés dans les dispositifs d'accueil. Après une réflexion autour du fonctionnement du français des disciplines, nous élaborerons des outils interdisciplinaires pour répondre aux besoins des différents publics.

Objectif général

A l'issue de ce module, les participants auront découvert par la pratique que le français est non seulement une langue objet d'étude, mais encore un outil qui sert à transmettre des savoirs et des savoir-faire. Ils seront en mesure de mettre en oeuvre une pédagogie interdisciplinaire.

Modalités de travail

La formation est conçue selon une approche où alternent les exposés, les moments de réflexion, d'études de cas, le travail collectif et le travail en groupe pour la création d'outils pédagogiques.

Compétences visées

Cette formation vise l'acquisition d'une connaissance du fonctionnement du français des disciplines et la maîtrise de techniques de perception des difficultés rencontrées par les élèves afin de produire des fiches d'activités disciplinaires et des outils pédagogiques interdisciplinaires pour l'enseignement bilingue.

Remarques et conseils

Se munir de ses documents de travail : instructions officielles, manuels scolaires, recommandations pédagogiques, etc.
Les échanges d'expériences seront pris en compte avec intérêt au cours de ce module.
Participation active vivement recommandée.
Le nombre de participants est limité à 25.

Séance 1 : Présentation générale du module et mise au point sur les pratiques pédagogiques des stagiaires. Eclairages théoriques : Définir des concepts de français langue seconde et de français langue de scolarisation ; Analyser des publics et leurs besoins.
Séance 2 : Le manuel scolaire comme discours de scolarisation. Analyser des extraits de divers manuels scolaires : biologie, mathématiques, technologie, physique, chimie, histoire, géographie, etc. Identifier les premiers éléments de répérage de la notion du « français des disciplines ».
Séance 3 : Spécificité des textes disciplinaires. Analyser des textes disciplinaires et mettre en lumière des difficultés de compréhension et d'expression que rencontrent les élèves. Définir les premières pistes pédagogiques autour du lexique et de la polysémie des mots.
Séance 4 : Approche du discours mathématique. Quelles difficultés pour l'élève ? Analyser des textes mathématiques. Mettre en place des activités interdisciplinaires français/DNL. Présentation d'outils.
Séance 5 : Approche des formes du discours scientifique. La démarche d'expérimentation scientifique. Définir des pistes pédagogiques pour le français des disciplines scientifiques. Mettre en place des activités possibles entre sciences et français. Présentation d'outils.
Séance 6 : Approche des formes du discours des sciences humaines. Analyser un corpus de textes issus de manuels d'histoire et de géographie fonctionnement du discours et présentation des savoirs. Mettre en place des activités interdisciplinaires français/DNL.
Séance 7 : Formulation des énoncés et des consignes. Analyser des consignes de différentes disciplines. Rédiger des consignes. Proposition d'outils.
Séance 8 : Travail en atelier : convevoir des fiches pédagogiques en groupes interdisciplinaires français/DNL.
Séance 9 : Travail en atelier : concevoir des fiches pédagogiques ; mettre en commun les travaux de groupe.
Séance 10 : Evaluer autrement les productions des élèves. Comment mettre en place des évaluations différenciées ?

A 1.03* Concevoir un module de formation pour l'acquisition des premiers acquis (1)

DE FERRARI, Mariela

Consultante indépendante

A
1

Métiers de l'enseignement, métiers de l'encadrement.

Domaine d'activité

Ingénierie pédagogique.

Public

Ce parcours s'adresse à des professeurs de français qui enseignent à des adultes scolarisés ou non, et à des responsables pédagogiques.

Pré-requis

Ce parcours est ouvert à ceux qui sont concernés par la conception et la mise en oeuvre de modules spécifiques pour adultes candidats à la migration, avant leur installation en France.

Présentation du module

Dans ce parcours, les participants seront progressivement invités à concevoir des séances pédagogiques cohérentes à partir de principes et d'objectifs définis collectivement.
Trois volets structurent les contenus proposés :
1. Les processus migratoires et les dynamiques à proposer avant l'installation en France.
La préparation à l'immersion, à la rencontre de la langue et de la société française, à la réussite de l'installation en vue d'une intégration.
2. La connaissance du référentiel A1.1 (oral et écrit) et des épreuves du DILF.
3. L'apprentissage adulte de l'écrit : modèles d'apprentissage, démarche interactive et approche actionnelle.

Objectif général

A l'issue de ce parcours, constitué de deux modules (A 103 et A 203), les stagiaires se seront approprié les principes d'une didactique spécifique à la formation pouvant être proposée aux candidats à la migration. Ils seront en mesure de concevoir un module de 40 h à partir des enjeux et des priorités identifiés préalablement.

Modalités de travail

La formation est conçue selon une approche où alternent les séquences de travail collectif et de groupes. Ancrée dans les attentes des participants par rapport à leur contexte, elle propose une démarche active de co-construction progressive de séances pédagogiques.

Compétences visées

Cette formation vise l'acquisition de connaissances et la maîtrise des compétences nécessaires pour choisir des situations significatives et des outils permettant de concevoir un module de 40 h correspondant aux premiers acquis préparatoires à une installation réussie en France.

Remarques et conseils

Réfléchir aux besoins spécifiques en FLE, des candidats à la migration, avant leur installation en France.
Le nombre de participants est limité à 25.

Séance 1 : Analyser le contexte de la formation. La migration : processus, médiations, accompagnement à l'émigration et à la réussite de l'installation langagière (entrée dans la langue-culture).
Séance 2 : Interroger l'interculturel. L'interculturel en contexte migratoire : vers des bilinguismes tardifs assumés et réussis. Regards, mise en discours, impact sur les communications. Préparer à l'immersion.
Séance 3 : Présenter le DILF et le référentiel A1.1 : une méthodologie pour l'acquisition des premières compétences mesurables.
Séance 4 : Mener une réflexion sur l'apprentissage adulte de l'écrit en langue étrangère ou seconde : les publics concernés, leurs compétences, leurs représentations, leur rapport aux savoirs.
Séance 5 : Construire un module de 40 h. Démarche pédagogique, logiques de progression. Quels objectifs pour quel but ? Place de la langue maternelle.
Séance 6 : Se préparer à élaborer les unités didactiques : objectifs, phases d'apprentissage. Supports didactiques et authentiques.
Séance 7 : Elaborer les séances pédagogiques des unités 1 et 2 (20 h) et leur mise en animation.
Séance 8 : Elaborer les séances pédagogiques des unités 3 et 4 (20 h) et leur mise en animation.
Séance 9 : Créer des séances pédagogiques contextualisées. Relecture distanciée au regard des enjeux et des priorités établis en début de module.
Séance 10 : Mettre en animation des séances conçues tout au long du module.
Retour sur les contours d'une didactique spécifique.

A 1.04* Intervenir dans le dispositif d'évaluation PRO FLE : habilitation de tuteurs (1)

BUSSON CAMARA, Christine

Directrice de l'Alliance Française de Jersey

DOUTRESSOULLE, Frédérique

Responsable de la formation au Département de français langue étrangère et seconde du Cned - Institut de Poitiers

A
1

Métiers de la formation d'enseignants.

Domaine d'activité

Ingénierie pédagogique.

Public

Ce parcours s'adresse prioritairement à des formateurs d'enseignants ou de formateurs identifiés par les postes.

Pré-requis

Ce parcours est ouvert à des enseignants/formateurs expérimentés ayant acquis, par la formation initiale ou continue ou par l'expérience, les compétences attendues à l'issue d'un master 2 en didactique du FLE ou des langues étrangères (ou équivalent). Les candidats doivent avoir le niveau C1 de compétences en français, une compétence de base en informatique (niveau du brevet informatique et internet B2i français), ainsi qu'une bonne pratique du CECRL. Une expérience préalable en formation de formateurs sera particulièrement appréciée.

Présentation du module

La formation s'articule autour de deux problématiques : la didactique et l'ingénierie pédagogique en FLE (CIEP), d'une part, et l'ingénierie de la formation ouverte et à distance (Cned), de l'autre. Les stagiaires seront habilités s'ils répondent à tous les critères dont ils prendront connaissance pendant la formation.

Objectif général

A l'issue de ce parcours, constitué de deux modules (A 104 et A 204), les stagiaires auront acquis des compétences en ingénierie pédagogique et en ingénierie de la formation ouverte et à distance. Ils seront en mesure d'intervenir dans le dispositif de formation à distance PRO FLE pour orienter, conseiller et évaluer les stagiaires.

Modalités de travail

La formation est conçue selon une approche de formation/action, participative et interactive, où alternent les séances d'analyse pratique, de réflexion théorique et les ateliers d'application.

Compétences visées

Le volet de la formation assuré par le CIEP visera à renforcer la fiabilité du dispositif en harmonisant le discours et les exigences pédagogiques des stagiaires-tuteurs afin qu'ils soient en mesure de conseiller les stagiaires dans l'organisation de leurs parcours ; justifier les principes méthodologiques retenus dans la formation ; donner des explications sur les contenus didactiques de la formation ; évaluer les productions et les pratiques pédagogiques des stagiaires. Le volet de la formation assuré par le Cned visera à accompagner les stagiaires-tuteurs dans l'appropriation des spécificités d'un enseignement à distance ; le transfert du dispositif existant, ainsi que son adaptation à des modalités locales de tutorat, substitutives ou complémentaires des services proposés en ligne (tels que regroupements en présence, entretiens téléphoniques...). Ce module aidera notamment à définir des fonctions et des modalités de mise en œuvre de chaque service substitué ou complémentaire, ainsi qu'à élaborer des programmations, cahiers des charges ou outils de suivi afférents et appropriés aux spécificités locales.

Remarques et conseils

A l'issue de la formation, une attestation d'habilitation de tuteur « PRO FLE » sera délivrée par le CIEP. La délivrance de cette attestation est soumise à la participation à l'ensemble de la formation et au résultat obtenu lors d'une étude de cas finale.
Le nombre de participants est limité à 18.

Séance 1 : Identifier les objectifs généraux du dispositif de formation à distance PRO FLE : formuler ses représentations sur PRO FLE, identifier les besoins du public visé et les fonctions d'un tuteur.
Séance 2 : Orienter les stagiaires : identifier l'architecture de la formation à distance PRO FLE : répérer les contenus des 3 modules PRO FLE, associer les compétences visées et les objectifs fixés, identifier la structure d'une séquence.
Séance 3 : Aider les stagiaires à comprendre le cours et les consignes : proposer des éléments de réponses aux questions des stagiaires.
Séance 4 : Aider les stagiaires à comprendre le cours et les consignes : adopter une attitude adaptée à la situation, repérer les écueils à éviter.
Séance 5 : Lancer une animation en ligne : identifier les fonctions de l'animation, faire une typologie d'activités pour une animation en ligne.
Séance 6 : Lancer une animation en ligne : rédiger le texte pour lancer l'animation.
Séance 7 : Faire une synthèse d'animation : déterminer les objectifs de la synthèse d'animation et la rédiger.
Séance 8 : Evaluer le dossier à correction personnalisée : identifier la structure du dossier à correction personnalisée, hiérarchiser des critères et repérer des indices de perfomance.
Séance 9 : Evaluer le dossier à correction personnalisée : établir un verdict.
Séance 10 : Evaluer le dossier à correction personnalisée : rédiger un verdict. Faire une synthèse des contenus de la formation.

A 1.05 Concevoir des programmes de formation en FOS

DAVANTURE, Adriana
Consultante indépendante

Métiers de l'enseignement, métiers de l'encadrement.

Domaine d'activité

Ingénierie pédagogique en FOS.

Public

Ce module s'adresse à des professeurs de français qui enseignent à des professionnels, ainsi qu'à des responsables pédagogiques et des directeurs des cours.

Pré-requis

Ce module est ouvert à ceux qui doivent répondre à des demandes de formation en FOS et/ou offrir ce type de cours à des étudiants ou à des adultes en formation permanente.

Présentation du module

Les stagiaires seront amenés à adopter une méthodologie et à construire des outils pour concevoir des programmes de formation en français sur objectifs spécifiques. Ils vont ainsi acquérir des compétences transférables qui leur permettront de concevoir des programmes de formation pour différents publics.

Objectif général

A l'issue de ce module, les stagiaires maîtriseront les différentes étapes d'élaboration de programmes de formation en FOS.

Modalités de travail

La formation est conçue selon une approche où alternent les séances d'apports théoriques, d'études de cas, d'expérimentation, de réflexion en grand groupe, d'analyse individuelle et de travaux en petits groupes. Cette alternance permettra aux stagiaires de mutualiser leurs expériences et leurs travaux et de mettre en application les techniques et les démarches proposées.

Compétences visées

Cette formation vise l'acquisition de connaissances et la maîtrise des compétences nécessaires pour déterminer le profil des publics cible, structurer un parcours de formation adaptable à chaque situation et concevoir des programmes adapté aux besoins de communication des apprenants et au contexte d'enseignement/apprentissage afin de les rendre plus performants dans leurs pratiques professionnelles.

Remarques et conseils

Il s'agit de structurer un parcours de formation commun adaptable aux réalités particulières de chaque contexte.
Le nombre de participants est limité à 25.

Séance 1 : Adopter des principes méthodologiques adaptés au contexte de la formation : établir un parallèle historique entre l'évolution didactique et l'évolution socio-économique ; analyser les différentes orientations pédagogiques (par la grammaire, par le lexique, par la culture, par la communication, par l'action) proposées en réponse à une situation donnée.

Séance 2 : Identifier la demande de formation en FOS : définir l'enseignement du FOS dans une logique d'offre et de demande ; définir le champ : Français sur objectifs spécifiques – Français de spécialité – Français professionnel ; définir les concepts clés : besoins, motivation, relation pédagogique dans un cours de FOS, contrat d'apprentissage.

Séance 3 : Déterminer les besoins d'apprentissage : distinguer les différents types de demande de formation ; faire une analyse du public et de ses besoins.

Séance 4 : Elaborer un programme d'apprentissage : répertorier les différentes composantes de la compétence langagière à développer ; définir les objectifs et le degré de compétence communicative à atteindre afin de définir une progression discursive ; définir les contenus, les stratégies et les compétences à référencer.

Séances 5 et 6 : Organiser les contenus de la formation : faire un découpage en unités didactiques selon la progression définie ; définir les contenus des unités didactiques.

Séance 7 : Mutualiser les travaux de groupes.
Vérifier la pertinence des contenus de la formation.

Séance 8 : Répertorier les possibilités méthodologiques et pédagogiques : pédagogie sur objectifs - simulation globale - projet - scénario/action.

Séance 9 : Sélectionner le matériel pédagogique : analyser les différentes propositions éditoriales en FOS ; analyser les ressources disponibles en ligne.

Séance 10 : Evaluer en FOS. Définir les concepts : autoévaluation, évaluation formative et évaluation sommative face aux besoins réels en FOS. Sélectionner des outils d'évaluation : le Portfolio, les certifications en français des professions.

A 1.06 Analyser des méthodes d'enseignement/apprentissage du FLE précoce

BELLOCQ, Ghislaine, Nicole

Formatrice à Thélème international

A
1

Métiers de l'enseignement.

Domaine d'activité

Didactique du FLE et du français langue d'enseignement. Précoce.

Public

Ce module s'adresse à des professeurs de français qui enseignent ou souhaitent enseigner à des enfants, ainsi qu'à des responsables pédagogiques, des formateurs de formateurs ou des concepteurs de manuel.

Pré-requis

Ce module est ouvert à ceux qui n'ont pas ou ont peu d'expérience dans l'enseignement du FLE aux enfants.

Présentation du module

Ce module vise l'acquisition de savoir-faire et d'une démarche méthodologique pour connaître, choisir et sélectionner du matériel didactique pour l'enseignement du FLE aux enfants (de 3 à 12 ans).

Objectif général

A l'issue de ce module, les stagiaires seront en mesure d'analyser des méthodes d'enseignement/apprentissage du FLE précoce, d'en justifier le choix ou les adaptations, en fonction de différents contextes d'apprentissage.

Modalités de travail

La formation est conçue selon une approche permettant d'associer les apports théoriques et les travaux de groupe autour de l'analyse d'une méthode.
Un carnet d'évaluation sera remis à chacun des stagiaires.
L'analyse sera effectuée à partir du matériel apporté par les stagiaires et la formatrice.

Compétences visées

Cette formation vise l'acquisition de connaissances et la maîtrise des compétences nécessaires pour déterminer des critères de sélection d'un manuel et pour en adapter les contenus.

Remarques et conseils

Ce module peut constituer un complément au module A 206 : « Construire et animer des séquences pédagogiques en FLE pour les enfants ». L'inscription aux deux modules est donc conseillée.
Le nombre de participants est limité à 25.

Séance 1 : Adopter un outil d'évaluation pour les méthodes de FLE pour enfants. Prise de connaissance des méthodes.
Identifier et caractériser les pratiques en cours et les problèmes rencontrés.
Séance 2 : Déterminer les composants d'une méthode de FLE pour enfants.
Analyser les différents éléments d'une méthode, pour l'enseignant, pour l'apprenant.
Séance 3 : Apprécier le premier critère retenu : le type d'approche préconisée.
Évaluer la nature du processus d'apprentissage.
Séance 4 : Apprécier le second critère retenu : les compétences langagières.
Évaluer les activités proposées au regard des compétences définies par le CECRL.
Séance 5 : Apprécier le troisième critère : un environnement sécurisant.
Évaluer les conditions d'un apprentissage sécurisant pour l'apprenant.
Séance 6 : Apprécier le quatrième critère : le développement de l'autonomie.
Évaluer les outils d'un apprentissage développant l'autonomie de l'apprenant.
Séance 7 : Apprécier le cinquième critère : le respect des styles et des rythmes d'apprentissage.
Evaluer la diversité des modalités proposées en fonction des multiples profils d'apprenants.
Séance 8 : Apprécier le sixième critère : plurilinguisme et interculturalité.
Évaluer la prise en compte du respect des différences linguistiques et culturelles.
Séance 9 : Mutualiser.
Présentation des travaux de groupe (1).
Présenter, partager et analyser les productions de groupe.
Séance 10 : Mutualiser
Présentation des travaux de groupe (2). Bilan.
Présenter, partager et analyser les productions de groupe.

A 1.07 Utiliser le conte et l'image comme support d'apprentissage du FLE chez les enfants de 9 à 12 ans

SIGAL, Michèle

Ecrivain, comédienne

A 1

Métiers de l'enseignement.

Domaine d'activité

Didactique du FLE et du français langue d'enseignement. Précoce.

Public

Ce module s'adresse à des professeurs qui souhaitent découvrir, lire et transmettre des contes.

Pré-requis

Aucun.

Présentation du module

Ce module vise à favoriser l'apprentissage de la langue à travers l'invention d'une histoire appuyée soit sur la structure du conte, soit sur l'image (peinture, dessin, photo) comme support et déclencheur du récit. Autrement dit, apprendre par le jeu. Toutefois, pour se prêter au jeu, les enfants devront avoir des notions de français suffisantes, et donc ne pas être débutants dans cette langue.
Aborder la question du conteur : comment retenir l'attention de son auditoire, provoquer le plaisir de l'écoute et déclencher la parole ?

Objectif général

A l'issue de ce module, les stagiaires auront découvert la très grande diversité de l'univers des contes, ils auront acquis des méthodes et des outils pour exploiter le conte dans une perspective pédagogique. Ils seront en mesure d'animer un atelier conte.

Modalités de travail

La formation est conçue selon une approche de formation/action, participative et interactive, où alternent la mise en situation et l'analyse des pratiques.
Les participants seront amenés à se mettre en situation de conteur et d'auditoire.

Compétences visées

Cette formation vise à faire acquérir des outils et une méthodologie permettant de conduire un atelier conte, et, par la suite, de les adapter à un groupe spécifique ; à permettre aux stagiaires de se constituer un répertoire de contes et d'apprendre à dire un conte.

Remarques et conseils

Il peut être utile, en complémentarité, de suivre le module A 201 : « Proposer des activités d'écriture créative en classe de langue ».
Les participants peuvent apporter des contes qu'ils aiment particulirement ou sur lesquels ils aimeraient travailler.
Le nombre de participants est limité à 15.

Séance 1 : Découvrir l'univers des contes à travers la lecture de contes traditionnels et contemporains empruntés à diverses traditions.
Séance 2 : Etudier la spécificité du conte : essai de définition. Le conte comme espace de liberté, d'exploration, d'improvisation.
Séance 3 : Etudier la morphologie du conte. Etudier quelques variantes de contes, en inventer d'autres possibles. Jouer avec la trame, les personnages, les situations, par des techniques de détournement, d'inversion.
Séance 4 : Identifier les outils du conteur : voix, corps, regard, gestuelle.
Identifier la relation entre le conteur et son auditoire : connivence, complicité, séduction, implication.
Séance 5 : Expérimenter de petits exercices oraux et écrits à l'usage de la classe, permettant de déclencher l'imaginaire et de commencer une histoire. Parler d'aujourd'hui, questionner le monde à travers le conte.
Séances 6 et 7 : Exploiter l'image comme déclencheur de parole ou d'écriture : observation, mémoire, imagination.
Jeux de correspondance et associations d'idées.
Séance 8 : Inventer ensemble un conte afin d'aborder concrètement chaque étape du processus. Dégager une méthodologie. Pratique orale collective.
Séance 9 : Passer de l'oral à l'écrit : questionner et organiser la matière pour une mise en forme du conte.
Pratique individuelle : chaque stagiaire mettra en forme une partie du conte.
Séance 10 : Exposer un projet.
Bilan sur le conte comme moteur d'apprentissage de la langue.

A 1.08* Elaborer et mettre en œuvre des dispositifs de formation linguistique et pédagogique (1)

LIBERT, CHANTAL

Consultante indépendante

A
1

Métiers de l'encadrement.

Domaine d'activité

Ingénierie de la formation.

Public

Ce parcours s'adresse à des ingénieurs pédagogiques, des responsables pédagogiques, des directeurs des cours et des directeurs de centre de langues.

Pré-requis

Ce parcours d'initiation est ouvert aux formateurs et aux formateurs de formateurs de FLE ayant un projet professionnel nécessitant une meilleure connaissance des dispositifs de formation et l'acquisition de compétences en ingénierie de la formation.

Présentation du module

Après avoir pris connaissance des principales problématiques en matière de formation professionnelle ainsi que des fondamentaux de l'ingénierie de la formation, les participants devront, à partir d'une simulation de demande de formation, élaborer une réponse de formation et étudier la mise en œuvre de celle-ci.
Ils auront à analyser le fonctionnement d'un dispositif de formation afin de cerner les compétences individuelles et collectives mises en jeu dans un processus de conception de produits de formation.
Leur seront présentés des projets existants ou en cours de réalisation qui font appel aux savoir-faire inhérents à l'ingénierie de la formation.

Objectif général

A l'issue de ce parcours, constitué de deux modules (A 108 et A 208), les stagiaires seront en mesure d'élaborer et de mettre en œuvre des dispositifs de formation linguistique et pédagogique.

Modalités de travail

La formation est conçue selon une approche permettant l'alternance d'apports théoriques et d'études de cas. Les participants travailleront en groupes. Ils seront alternativement, en fonction des mises en situation, animateurs et observateurs.

Compétences visées

Cette formation vise l'appropriation de principes et la maîtrise d'outils méthodologiques qui conditionnent la conception et la mise en œuvre de dispositifs formatifs destinés à des publics adultes en situation de formation continue.

Remarques et conseils

Le nombre de participants est limité à 20.

Séance 1 : Situer les acteurs de la formation professionnelle. Evaluer son évolution de carrière dans les métiers du FLE. Identifier les problématiques essentielles de la formation professionnelle. Comprendre les modes d'interaction entre les différents acteurs de la formation. Identifier les différents métiers du FLE (missions, fonctions et compétences).
Séance 2 : Analyser une demande de formation.
Identifier les besoins de formation à partir d'un cahier des charges et d'un entretien.
Séance 3 : Maîtriser les fondamentaux de l'ingénierie de la formation.
Appliquer les fondamentaux de l'ingénierie de la formation à la phase d'analyse de la demande.
Séance 4 : Objectif de la séance : structurer globalement la réponse de formation.
Adopter le processus d'élaboration d'une réponse de formation.
Séance 5 : Structurer globalement la réponse de formation.
Concevoir un dispositif de formation.
Séance 6 : Détailler la réponse de formation.
Intégrer des aspects stratégiques.
Séance 7 : Détailler la réponse de formation.
Concevoir un dispositif détaillé.
Séance 8 : Mutualiser les solutions formatives . Capitaliser et réinvestir les apports.
Confronter les différentes propositions d'action de formation réalisées par les stagiaires. Enrichir le dispositif proposé.
Séance 9 : Elaborer l'architecture d'une offre de formation.
Identifier les principales étapes de cette opération.
Séance 10 : Evaluer un dispositif de formation. Adopter une démarche et des outils d'assurance qualité.
Synthèse des travaux.

A 1.09 Etre formateur de professeurs et/ou de conseillers pédagogiques, en France et ailleurs, aujourd'hui

LEDRU-MENOT, Odile

Responsable pédagogique, Filière communication et formation interculturelles, INALCO

Métiers de la formation d’enseignants, métiers de l’encadrement.

A
1

Domaine d’activité

Ingénierie pédagogique.

Public

Ce module s'adresse à des formateurs d'enseignants ou de formateurs, des ingénieurs de formation, des attachés de coopération pour le français, des directeurs des cours, des directeurs de centre, des chefs de projet, et des assistants techniques.

Pré-requis

Aucun.

Présentation du module

Ce module est conseillé aux personnes qui doivent intervenir elles-mêmes comme formateur, responsable pédagogique ou piloter des projets et/ou identifier des formateurs/conseillers pédagogiques, experts, en France et dans d’autres pays
A la croisée du développement professionnel et du développement personnel, ce module contribue à la réflexion sur une pratique professionnelle dynamique et à multiples facettes. Il propose des outils qui permettent à chacun d’élargir ses domaines d’activités de compétences. Il intègre, en interdisciplinarité, des apports issus de recherches récentes : psychosociologie sociale, communications verbales et non verbales, phonétique actuelle, formation interculturelle, sciences de l’éducation, (neuro)didactique et pédagogie du français.

Objectif général

A l'issue de ce module, les stagiaires auront mené une réflexion sur les facteurs humains et les compétences qui interviennent dans la pratique professionnelle du formateur de professeurs et/ou de conseiller pédagogique, dans le cadre d’une formation initiale et continue de qualité. Ils seront en mesure de mener une mission de formateur de formateur et/ou de conseiller pédagogique.

Modalités de travail

La formation est conçue selon une approche fondée sur les échanges et les témoignages où alternent les séances d’activités pratiques et d’apports théoriques, les étude de cas et les mises en situation. Elle s’appuiera sur des documents audio et vidéo.

Compétences visées

Ce module vise l’acquisition de connaissances et de techniques pour analyser sa prise de parole en public, pour analyser et prendre en compte attentes, situations de classes / d’intervention, et besoins, pour gérer les échanges et les évolutions, dans les groupes et/ou en face à face, pour prendre du recul par rapport à des matériels et démarches prêts à l’emploi, pour favoriser la création de dynamiques de changement facilitant l’amélioration des pratiques professionnelles, dans la spécificité du contexte de travail.

Remarques et conseils

Les contenus indiqués pourront être modifiés en fonction du groupe.
Le nombre de participants est limité à 25.

Séance 1 : Se situer dans le groupe. Echanger et partager des expériences. Former/conseiller, en présentiel et en ligne, en s’adaptant à la diversité des contextes, nationaux et internationaux.
Séance 2 : Se positionner dans sa pratique professionnelle. « Etre » formateur/CP ? Assurer une mission ? Faire des cours ? Fonctions, projets, responsabilités, objectifs, priorités, temps disponible, « bonnes pratiques ».
Séance 3 : Piloter, organiser, animer des interventions. Définir des critères de choix de style. Relativité des normes et modèles de référence. Contraintes et possibilités, selon la situation.
Séance 4 : Préparer. Actualiser les savoirs. Identifier les représentations et les croyances limitantes, prises isolément ou en interdépendance. Exemples en matière de communication, d’oral, de lecture, de phonétique, de gestion des groupes, d’interculturel et d’apprentissages.
Séance 5 : Préparer. Actualiser les savoirs. Exploiter les ressources de divers ordres.
Séance 6 : Exploiter les ressources de divers ordres. Démarrer. Adopter des démarches pour favoriser les interactions, verbales et non verbales, pour un dialogue positif et une mise en confiance.
Séance 7 : Conduire. Mettre en œuvre des pratiques de réflexivité. Utilité et limites des grilles d’auto-observation et de co-observation. Voix, intonation, gestes culturels et professionnels.
Séance 8 : Accompagner et évaluer. Diagnostic et conseil, dans une perspective formative/formatrice à partir de critères pertinents. Suivre et évaluer l’impact des interventions.
Séance 9 : S’engager. Recettes métier, profession, professionnalisme. Vision technique et vision humaniste.
Séance 10 : S’engager. Degré d’autonomie et de liberté utile pour une formation de qualité et d’efficacité accrues. Ethique et déontologie.

A 1.10 Utiliser le e-portfolio pour auto-évaluer, gérer et valoriser les compétences en langue et les compétences professionnelles

CANON, Cécile

Formatrice à l'Alliance française de Paris

Tout métier.

Domaine d'activité

Ingénierie des TICE.

Public

Ce module s'adresse à des professeurs de français et de DNL qui enseignent à des adolescents et/ou à des adultes scolarisés, ainsi qu'à des ingénieurs de formation, responsables pédagogiques, responsables des cours.

Pré-requis

Ce module est ouvert à ceux qui ont une pratique régulière des outils informatiques et de la navigation sur Internet.

Présentation du module

Les participants se familiariseront avec les principes de l'évaluation formative, découvriront les caractéristiques techniques du portfolio électronique (format, structure et contenus) puis appréhenderont, par le biais d'exemples d'usages, les enjeux pédagogiques de cet outil mis au service de l'enseignement/apprentissage des langues. Sera également abordé le e-portfolio professionnel : outil réflexif de gestion et de valorisation des compétences et expériences dans le cadre de la formation tout au long de la vie. A l'issue de cette formation, chaque participant sera en mesure de se constituer son e-portfolio professionnel afin de mettre en valeur les compétences développées au cours du/des stage(s) suivi(s).

Objectif général

A l'issue de ce module, les stagiaires seront en mesure d'élaborer et d'utiliser un portfolio électronique dans leurs enseignements ou pour leurs besoins professionnels.

Modalités de travail

La formation est conçue selon une approche où alternent les séances de réflexion menée individuellement et par groupe, les apports théoriques, les études de cas et les applications pratiques.
Il s'agit d'une formation à la fois théorique et pratique. Parmi l'ensemble des séances, cinq sont entièrement dédiées à la manipulation d'outils informatiques (séance 3, 4, 5, 6, 10). Les autres séances sont consacrées à l'acquisition de concepts théoriques et au développement de la démarche méthodologique spécifique à la mise en place, à l'élaboration et au pilotage d'un projet de e-portfolio dans une institution éducative ou dans une classe de langue.

Compétences visées

Ce module vise l'acquisition de connaissances et de compétences pour :
- actualiser ses connaissances sur l'évaluation en langue ;
- définir les types de processus favorisant le développement de l'apprendre à apprendre ;
- développer une démarche pédagogique au service de l'évaluation formative ;
- déterminer les enjeux du portfolio professionnel dans le cadre de la formation tout au long de la vie ;
- adopter une démarche ingénierique pour mettre en place et piloter un projet de portfolio au sein d'une institution éducative / dans une classe de langue ;
- s'approprier des outils informatiques hors-ligne et en ligne pour créer un portfolio numérique.

Remarques et conseils

Ce module de formation peut constituer un complément pratique à un autre module abordant le thème de l'évaluation, A 212 : « Adopter une démarche formative dans ses pratiques d'évaluation en classe : pédagogie de la réussite, pédagogie de l'erreur » ou B 210 : « Construire un test d'évaluation diagnostique contextualisé en FLE/FLS/FOS ».
Le nombre de participants est limité à 16.

Séance 1 : Analyser l'outil portfolio :
- identifier les intentions pédagogiques sous-jacentes à l'outil ;
- distinguer les différents types d'évaluation ;
- définir les concepts théoriques de l'évaluation formative.

Analyser quelques outils existant (PEL, PEPELF, POLCA) :
- identifier leur structure ;
- analyser leurs contenus.

Définir des éléments de références partagés pour l'élaboration et l'utilisation d'un portfolio professionnel (du côté de l'enseignant) / un portfolio pour l'apprentissage des langues (du côté de l'apprenant).

Séance 2 : Elaborer le canevas de son portfolio personnel et/ou professionnel :
- définir ce que recouvre la notion de compétence ;
- déterminer les enjeux du portfolio professionnel dans le cadre de la formation tout au long de la vie ;
- définir son projet individuel et professionnel ;
- énoncer des descripteurs de compétences à partir de ses besoins et expériences ;
- bâtir la structure de son portfolio et sélectionner / lister les données à collecter ;
- concevoir une grille d'auto-évaluation de ses savoirs, savoir-faire, savoir-être professionnels.

Séance 3 : S'outiller pour aborder la version numérique du portfolio :
- appréhender les atouts et les limites de la dimension numérique du portfolio ;
- analyser différents types de portfolios électroniques : apprenants et enseignants ;
- distinguer leurs spécificités par rapport à d'autres outils numériques tels que les blogs, les wikis.

S'approprier des outils hors-ligne pour se constituer et organiser une banque de ressources personnelles :
- exploiter des ressources authentiques ;
- retravailler des fichiers texte / son / image / vidéo ;
- concevoir des activités d'apprentissage autocorrectives.

Séance 4 : Pratiquer les différents logiciels abordés en séance 3.
Mettre en pratique les savoir-faire technico-pédagogiques développés en séance 3 :
- retravailler des fichiers texte / son / image / vidéo ;
- concevoir des activités autocorrectives et les mettre en ligne.

Séance 5 : S'outiller pour concevoir un portfolio numérique.
Sélectionner l'outil adéquat en fonction du type de portfolio et de ses modalités d'utilisation.
S'approprier divers outils en ligne pour :
- publier sur internet (hébergeurs - éditeurs WYSIWYG) ;
- échanger / communiquer (forums, chat) ;
- créer des espaces de travail collaboratif ;
- (se) responsabiliser vis-à-vis de l'utilisation des outils informatiques dans le champ éducatif.

Séance 6 : Choisir un outil et se l'approprier pour créer son propre e-portfolio personnel et/ou professionnel.
Mettre en pratique les savoir-faire technico-pédagogiques développés en séance 5 pour :
- choisir le format de son portfolio électronique ;
- organiser sa structure interne.

Séance 7 : Mettre en place un projet de e-portfolio dans son institution / dans sa classe :
- établir un cahier des charges ;
- choisir et lister les équipements informatiques requis ;
- déterminer la structure, les contenus et les modalités d'utilisation du portfolio.

Séance 8 : Piloter un projet de e-portfolio dans son institution / dans sa classe :
- adopter une démarche pédagogique au service de l'évaluation formative ;
- mettre en place des situations d'apprentissage visant le développement des compétences en langue ;
- élaborer des tâches évaluatives pour juger la performance des apprenants.

Séance 9 : Co-évaluer les apprentissages à l'aide du e-portfolio :
- actualiser ses connaissances sur les principes de l'évaluation critériée, partagée et personnalisée ;
- développer une approche didactique aidant l'apprenant à s'auto-évaluer, utiliser et organiser son portfolio ;
- sélectionner des outils d'évaluation fiables et appropriés aux buts et aux objectifs d'apprentissage ;
- définir les types de processus favorisant le développement de l'apprendre à apprendre ;
- planifier son enseignement en tenant compte du processus et des résultats de l'évaluation des apprenants.

Séance 10 : Faire vivre son portfolio personnel et/ou professionnel : collecter et valoriser les compétences développées au cours du stage.
Développer une attitude réflexive vis-à-vis du parcours effectué pendant les stages BELC :
- déterminer les compétences développées ;
- élaborer des descripteurs pour rendre compte de ses (nouvelles) compétences ;
- collecter et organiser des données, des traces attestant l'acquisition de savoirs, savoir-faire et savoir-être ;
- valoriser son expérience à l'issue de la formation.

A 1.11 Mettre en place un environnement d'enseignement/ apprentissage collaboratif sur Internet

LAIGLE, Thomas

Chargé de programmes au Département langue française du CIEP

A 1

Métiers de l'enseignement.

Domaine d'activité

Ingénierie des TICE.

Public

Ce module s'adresse à des professeurs de français et de DNL qui enseignent à des adolescents ou à des adultes scolarisés et qui souhaitent exploiter davantage les possibilités des outils informatiques au sein de leur pratique pédagogique, ainsi qu'à des formateurs d'enseignants ou de formateurs.

Pré-requis

Ce module est ouvert à ceux qui utilisent déjà régulièrement et avec aisance des outils informatiques et Internet.

Présentation du module

Grâce aux évolutions de ce qu'on appelle l'Internet 2.0, de nombreux outils permettent de trouver, créer et diffuser tout type de ressources, et d'interagir au sein d'un réseau d'apprenants. Ce module montrera comment ces outils peuvent à la fois prolonger, via Internet, les cours de français auprès des apprenants et faciliter le développement de projets au sein d'un groupe.

Objectif général

A l'issue de ce module, les stagiaires seront en mesure de se constituer et de partager une banque de ressources pédagogiques et de proposer des activités en ligne pour leurs apprenants.

Modalités de travail

La formation est conçue selon une approche où alternent les apports théoriques ou techniques et les ateliers pratiques guidés. Chaque participant disposera d'un ordinateur multimédia.

Compétences visées

Cette formation vise l'acquisition de connaissances et la maîtrise des compétences nécessaires pour utiliser des outils TICE, les adapter aux besoins pédagogiques, et pour accompagner des apprenants dans leur démarche de création de leur propre environnement d'apprentissage.

Remarques et conseils

Certains des outils présentés n'ayant pas encore d'interface en français, quelques notions d'anglais peuvent être utiles.
Le nombre de participants est limité à 16.

Séance 1 : Découvrir Internet 2.0 : qu'appelle-t-on l'Internet 2.0 ? Principaux concepts. Intérêt pour l'enseignant ou le responsable de projet.
Séance 2 : Naviguer sur Internet : Utiliser et configurer son navigateur Internet. Outil : *Firefox.*
Séance 3 : Utiliser des ressources sur Internet (1). Comment rechercher, sauvegarder, classer, et partager des ressources en ligne ? Outils : moteurs de recherche, banques d'activités pédagogiques, portails de ressources, gestionnaires de signets en ligne…
Séance 4 : Utiliser des ressources sur Internet (2). Comment sauvegarder, classer, et partager des ressources en ligne ? Outils : gestionnaires de signets en ligne…
Séance 5 : Consulter l'actualité francophone et/ou pédagogique en ligne.
Comment s'abonner à des journaux en ligne, blogs, et sites pédagogiques ?
Outils : sites d'actualité francophones, agrégateurs de nouvelles RSS.
Séance 6 : Sauvegarder et partager ses documents en ligne.
Comment stocker et diffuser des documents sur Internet.
Outils : stockage et diffusion de documents en ligne.
Séances 7 et 8 : Ecrire et publier sur le net.
Comment publier des articles sur Internet ?
Outils : plateformes de blog.
Séance 9 : Découvrir les réseaux sociaux.
Comment créer son profil sur un réseau social thématique pour diffuser et partager des contenus culturels francophones contemporains ?
Outils : réseaux sociaux vidéo et musicaux.
Séance 10 : Faire une synthèse des contenus de la formation.
Vers l'éducation 2.0 ?
Approfondissement des outils retenus par les stagiaires et perspectives d'utilisation pour leurs projets.

Modules de 10 h 30 à 12 h 00 ou, pour ceux avec astérisque, de 11 h 00 à 12 h 30

A 2

CODE	INTITULÉ
A 2.01	Proposer des activités d'écriture créative en classe de langue
A 2.02	Animer une simulation globale, "le village", en classe de FLE/FLS pour les 11-15 ans
A 2.03*	Concevoir un module de formation pour l'acquisition des premiers acquis (2)
A 2.04*	Intervenir dans le dispositif d'évaluation PRO FLE : habilitation de tuteurs (2)
A 2.05	S'initier à la méthodologie de conduite de projets
A 2.06	Construire et animer des séquences pédagogiques en FLE pour les enfants
A 2.07	Utiliser le jeu comme support de formation dans un dispositif de formation pour adultes
A 2.08*	Elaborer et mettre en œuvre des dispositifs de formation linguistique et pédagogique (2)
A 2.09	Mettre en oeuvre une pédagogie interactive : de l'oral à l'écrit
A 2.10	Utiliser les blogs comme support pédagogique
A 2.111	Mettre en place un environnement de travail collaboratif qui permette la communication, l'organisation et la mutualisation autour de projets professionnels
A 2.12	Adopter une démarche formative dans ses pratiques d'évaluation en classe : pédagogie de la réussite, pédagogie de l'erreur

A 2.01 Proposer des activités d'écriture créative en classe de langue

SIGAL, Michèle

Ecrivain, comédienne

Métiers de l'enseignement.

Domaine d'activité

Communication.

Public

Ce module s'adresse aux professeurs de français qui enseignent à des adolescents ou à des adultes scolarisés et souhaitent expérimenter eux-mêmes l'écriture de création.

Pré-requis

Aucun.

Présentation du module

Dans un premier temps, nous aborderons le processus d'écriture par des jeux et des exercices d'écriture variés permettant à chaque fois d'explorer un aspect constitutif de l'écriture (l'ambiance, le personnage, les espaces, le temps, le rythme, les stratégies d'écriture).
Dans un second temps, il sera demandé aux stagiaires d'écrire une courte nouvelle (une à cinq pages). Le genre de la nouvelle est particulièrement adapté à l'enjeu d'un atelier en raison de sa principale qualité, la concentration : dire l'essentiel avec une économie de moyens. Il faut trouver le mot juste qui rend compte d'un sentiment, d'une action, d'un paysage. Elle offre en même temps une grande variété d'espèces et une gamme étendue de styles.

Objectif général

A l'issue de ce module, les stagiaires auront dépassé les blocages d'écriture, élargi leur palette d'expression, pris conscience de tous les éléments en jeu dans le déroulement du processus d'écriture.

Modalités de travail

La formation est conçue selon une approche où alternent les séances de découverte-analyse et les séances de production :
- repérer, à travers la lecture de nouvelles, des stratégies d'écriture - entrer dans l'atelier de l'écrivain comme on entre dans l'atelier du peintre ;
- expérimenter ces stratégies d'abord par de petits exercices d'écriture puis plus librement dans l'écriture d'un texte plus personnel.

Chaque séance commencera par la lecture et l'analyse d'une nouvelle courte.

Compétences visées

Cette formation vise à favoriser la prise de conscience du processus d'écriture dans sa constance et dans ses variantes à travers la lecture et la production personnelle d'un texte ; à permettre au stagiaire de retrouver plaisir et fluidité dans l'acte d'écrire, de trouver sa voix et son style.

Remarques et conseils

Ce module demande une participation active puisque chaque participant sera amené à écrire plusieurs textes. Il s'agit d'un travail individuel, suivi d'un retour collectif en fin de séance, visant non pas à juger les textes écrits mais à analyser les productions. L'écoute mutuelle permet d'enrichir la pratique de chacun. **Le nombre de participants est limité à 15.**

Séance 1 : Utiliser la lecture comme introduction à l'écriture. Le pouvoir des mots, prendre conscience de la matière des mots : couleur, intensité, résonance, musicalité. Petits exercices d'écriture en application.
Séance 2 : Mener une réflexion sur les déclencheurs de créativité. D'où vient l'inspiration? Les éléments déclencheurs d'imagination. petits exercices d'écriture en application. Lecture de textes d'écrivains ayant parlé de leur travail d'écriture : G. Flaubert, R.M. Rilke, I. Babel, M. Duras, P. Nizon...
Séance 3 : Passer du mot à l'image, référence à d'autres arts : musique, peinture, cinéma. Exercices d'écriture : créer des images, des visions, une ambiance, faire vivre un lieu.
Séance 4 : Etudier les personnages : le point de vue, l'adresse. Narration, dialogue, monologue intérieur. Inventer une biographie.
Séance 5 : Analyser le temps et l'espace : le temps comme relation d'une expérience, la durée, la vitesse. Durée : concentrée, dilatée, brouillée. Vitesse : accélérations ralentissements. L'espace et le lieu. L'espace référentiel (réalité évoquée), l'espace fonctionnel (trajet), l'espace signifiant (son sens).
Séance 6 : Analyser la structure et la cohérence interne d'un texte. Analyse et pratique autour de quelques figures de rhétorique. L'inversion ou structre en miroir, le contraste, l'art de la gradation, la structure circulaire...
Séance 7 : Distinguer le thème et le sujet, deux notions différentes. Relecture et mise en relation des petits textes écrits par chaque participant au cours des séances précédentes pour en dégager une matière disponible et un sujet pour commencer l'écriture d'une nouvelle.
Séances 8 et 9 : Ecrire individuellement une nouvelle.
Séance 10 : Lire et commenter collectivement les nouvelles écrites au cours des deux séances précédentes. Bilan et récapitulation.

A 2.02 Animer une simulation globale, "le village", en classe de FLE/FLS pour les 11-15 ans

CERVONI, Brigitte

Professeure de FLS, formatrice à l'IUFM de Paris

A
2

Métiers de l'enseignement.

Domaine d'activité

Didactique du français langue d'enseignement. Secondaire.

Public

Ce module s'adresse à des professeurs de français, à des professeurs de DNL qui enseignent à des adolescents, ainsi qu'à des formateurs d'enseignants.

Pré-requis

Aucun.

Présentation du module

Les stagiaires seront amenés à mettre en œuvre une simulation globale, « le village », pour favoriser :
- l'acquisition de la langue française écrite et orale ;
- le travail en interdisciplinarité pour donner du sens aux apprentissages ;
- le travail en pédagogie différenciée ;
- le développement de l'autonomie dans le travail ;
- l'approche de la culture et de la vie françaises ;
- une démarche interculturelle ;
- la création d'un esprit de groupe dans la classe ;
- l'apprentissage des règles fondamentales de la citoyenneté.

Objectif général

A l'issue de ce module, les stagiaires auront participé à une simulation globale et maîtriseront des techniques d'animation. Ils seront en mesure de proposer des séquences pédagogiques cohérentes et de personnaliser leur pratique d'enseignement.

Modalités de travail

Chaque séance sera divisée en trois temps :
(1) Les participants seront mis en situation et vivront une expérience de simulation globale au quotidien.
(2) Analyse de documents et de ressources permettant de préparer le travail.
(3) Retour sur les activités.

Compétences visées

Mettre en place une grande variété d'activités pour répondre à la diversité des modes d'apprentissage.
Favoriser l'expression et faciliter l'apprentissage des langues grâce à une approche ludique.
Gérer les passerelles oral/écrit, écrit/oral.

Remarques et conseils

Les participants ayant déjà mis en œuvre une simulation globale sont invités à apporter des documents pour témoigner et faire partager leur expérience. Une participation active est vivement recommandée au cours de ce module. Module créatif et interactif.
Le nombre de participants est limité à 25.

Séance 1 : Rappeler les fondements théoriques et didactiques de la simulation globale. Début de la mise en œuvre du village. Créer des identités fictives. Sélectionner des professions nécessaires pour faire vivre le village.
Séance 2 : Créer des identités fictives : attribuer ou tirer au sort des métiers et des tranches d'âge ; constituer des identités fictives : nom, prénom, description des personnages, etc.
Séance 3 : Créer des identités fictives : fabriquer des cartes d'identité ; utiliser un logiciel de retouche d'image pour fabriquer son portrait ; rédiger et présenter des portraits de personnages.
Séance 4 : Mémoriser les identités fictives. Mettre en place le lieu et le milieu : inventer l'espace (la géographie, le climat, etc.) ; faire le dessin et le plan du village ; choisir un nom pour le village.
Séance 5 : Mettre en place le lieu et le milieu : déterminer la faune et la flore du village ; définir le paysage urbain (la poste, les services, les bâtiments, etc.) ; créer le journal du village.
Séance 6 : Vivre dans le village au jour le jour : créer l'histoire du village ; créer les légendes ; réaliser la brochure touristique ; créer l'hymne du village ; créer des enquêtes policières, faits divers, histoires d'amour, etc…
Séance 7 : Préparer les élections municipales : préparer la campagne électorale : affiches, tracts, présentation et discours des candidats, etc. ; établir la liste électorale ; fabriquer des cartes électorales, des bulletins de vote, etc.
Séance 8 : Participer aux élections municipales : mettre en place le bureau de vote ; participer aux élections ; proclamer les résultats ; rédiger et prononcer le discours du maire.
Séance 9 : Participer au conseil municipal.
Séance 10 : Epilogue : préparer une fête au village ; la fin du village.

A 2.03* Concevoir un module de formation pour l'acquisition des premiers acquis (2)

DE FERRARI, Mariela

Consultante indépendante

Métiers de l'enseignement, métiers de l'encadrement.

Domaine d'activité

Ingénierie pédagogique.

Public

Ce module s'adresse à des professeurs de français qui enseignent à des adultes scolarisés ou non ainsi qu'à des responsables pédagogiques.

Pré-requis

Ce parcours est ouvert à ceux qui sont concernés par la conception et la mise en oeuvre de modules spécifiques pour adultes candidats à la migration, avant leur installation en France.

Présentation du module

Dans ce parcours, les participants seront invités progressivement à concevoir des séances pédagogiques cohérentes à partir de principes et d'objectifs définis collectivement.
Trois volets structurent les contenus proposés :
1. Les processus migratoires et les dynamiques à proposer avant l'installation en France. La préparation à l'immersion, à la rencontre de la langue et de la société française, à la réussite de l'installation en vue d'une intégration.
2. La connaissance du référentiel A1.1 (oral et écrit) et des épreuves du DILF
3. L'apprentissage adulte de l'écrit : modèles d'apprentissage, démarche interactive et approche actionnelle.

Objectif général

A l'issue de ce parcours, constitué de deux modules (A 103 et A 203), les stagiaires se seront approprié les principes d'une didactique spécifique à la formation pouvant être proposée aux candidats à la migration. Ils seront en mesure de concevoir un module de 40 h à partir des enjeux et des priorités identifiés préalablement.

Modalités de travail

La formation est conçue selon une approche où alternent les séquences de travail collectif et de groupes. Ancrée dans les attentes des participants par rapport à leur contexte, elle propose une démarche active de co-construction progressive de séances pédagogiques.

Compétences visées

Cette formation vise l'acquisition de connaissances et la maîtrise des compétences nécessaires pour choisir des situations significatives et des outils pertinents pour concevoir un module de 40h correspondant aux premiers acquis préparant à une installation réussie en France.

Remarques et conseils

Réfléchir aux besoins spécifiques en FLE, des candidats à la migration, avant leur installation en France.
Le nombre de participants est limité à 25.

Séance 1 : Déterminer un cadre pour la formation. Une didactique spécifique : enjeux, priorités et objectifs transversaux.
Séance 2 : Mettre en œuvre une pédagogie interculturelle. L'interculturel en contexte migratoire : préparer à la rencontre de l'autre et à l'élargissement de ses représentations à travers des supports authentiques pertinents.
Séance 3 : Utiliser les outils de références. Le DILF et le référentiel A1.1 : préparer aux formations linguistiques proposées en France. De la langue et des références premières à la langue-références du pays d'accueil, la France.
Séance 4 : Favoriser l'apprentissage adulte de l'écrit en langue étrangère ou seconde : modèles d'apprentissage, démarche interactive et perspective actionnelle. Quelles priorités pour quels objectifs ?
Séance 5 : Construire un module de 40 h. Définir les contours des unités didactiques et leur progression
Séance 6 : Construire les unités didactiques : objectifs, phases d'apprentissage. Supports didactiques et authentiques. Faire des choix cohérents par rapport aux propositions.
Séance 7 : Concevoir des séances pédagogiques : quels supports pour quels objectifs. Favoriser l'autonomie dans les apprentissages.
Séance 8 : Concevoir des séances pédagogiques contextualisées et les mettre en animation.
Séance 9 : Concevoir des séances pédagogiques contextualisées. Relecture distanciée au regard des enjeux et des priorités établis en début de module.
Séance 10 : Faire une synthèse des contenus de la formation : retour sur les contours d'une didactique spécifique.

A 2

A 2.04* Intervenir dans le dispositif d'évaluation PRO FLE : habilitation de tuteurs (2)

BUSSON CAMARA, CHRISTINE

Directrice de l'Alliance Française de Jersey

DOUTRESSOULLE, FRÉDÉRIQUE

Responsable de la formation au Département de français langue étrangère et seconde du Cned - Institut de Poitiers

A 2

Métiers de la formation d'enseignants.

Domaine d'activité

Ingénierie pédagogique.

Public

Ce parcours s'adresse prioritairement à des formateurs d'enseignants ou de formateurs identifiés par les postes.

Pré-requis

Ce parcours est ouvert à des enseignants/formateurs expérimentés ayant acquis, par la formation initiale ou continue ou par l'expérience, les compétences attendues à l'issue d'un master 2 en didactique du FLE ou des langues étrangères (ou équivalent). Les candidats doivent avoir le niveau C1 de compétences en français, une compétence de base en informatique (niveau du brevet informatique et internet B2i français), ainsi qu'une bonne pratique du CECRL. Une expérience préalable en formation de formateurs sera particulièrement appréciée.

Présentation du module

La formation s'articule autour de deux problématiques : la didactique et l'ingénierie pédagogique en FLE (CIEP), d'une part, et l'ingénierie de la formation ouverte et à distance (Cned), de l'autre.

Objectif général

A l'issue de ce parcours, constitué de deux modules (A 104 et A 204), les stagiaires auront acquis des compétences en ingénierie pédagogique et en ingénierie de la formation ouverte et à distance. Ils seront en mesure d'intervenir dans le dispositif de formation à distance PRO FLE pour orienter, conseiller et évaluer les stagiaires.

Modalités de travail

La formation est conçue selon une approche de formation/action, participative et interactive, où alternent les séances d'analyse pratique, de réflexion théorique et les ateliers d'application.

Compétences visées

Le volet de la formation assuré par le CIEP visera à renforcer la fiabilité du dispositif en harmonisant le discours et les exigences pédagogiques des stagiaires-tuteurs afin qu'ils soient en mesure de conseiller les stagiaires dans l'organisation de leurs parcours ; justifier les principes méthodologiques retenus dans la formation ; donner des explications sur les contenus didactiques de la formation ; évaluer les productions et les pratiques pédagogiques des stagiaires.
Le volet de la formation assuré par le Cned visera à accompagner les stagiaires-tuteurs dans l'appropriation des spécificités d'un enseignement à distance ; le transfert du dispositif existant, ainsi que son adaptation à des modalités locales de tutorat, substitutives ou complémentaires des services proposés en ligne (tels que regroupements en présence, entretiens téléphoniques...).
Ce module aidera notamment à la définition des fonctions et des modalités de mise en œuvre de chaque service substitué ou complémentaire, ainsi qu'à l'élaboration des programmations, cahiers des charges ou outils de suivi afférents et appropriés aux spécificités locales.

Remarques et conseils

A l'issue de la formation, une attestation d'habilitation de tuteur « PRO FLE » sera délivrée par le CIEP. La délivrance de cette attestation est soumise à la participation à l'ensemble de la formation et au résultat obtenu lors d'une étude de cas finale.
Le nombre de participants est limité à 18.

Séances 1 et 2 : Maîtriser la complexité d'un dispositif de formation à distance : activités d'analyse.
Séances 3 et 4 : Maîtriser la complexité d'un dispositif de formation à distance : application dans le dispositif PRO FLE.
Séances 5 et 6 : Accompagner dans un dispositif de formation à distance : activités d'analyse.
Séances 7 et 8 : Accompagner dans un dispositif de formation à distance : application dans le dispositif PRO FLE.
Séance 9 : Appliquer le dispositif PRO FLE aux nécessités de la réalité locale.
Séance 10 : Appliquer le dispositif PRO FLE aux nécessités de la réalité locale.
Faire la synthèse des contenus du module.

A 2.05 S'initier à la méthodologie de conduite de projets

POTTIER, Patricia
Chef d'établissement

Métiers de la coopération.

Domaine d'activité

Ingénierie de la formation.

Public

Ce module s'adresse à ceux qui souhaitent s'initier à la conduite de projet.

Pré-requis

Ce module est ouvert à ceux qui ont envisagé des projets éducatifs.

Présentation du module

Construire, en équipe, un projet et définir des actions prioritaires après avoir identifié des objectifs de travail permet de définir le champ d'action de tous les partenaires. A travers plusieurs exemples de construction de projets (projet d'établissement, projet culturel), ce module proposera de définir les objectifs, les enjeux et les étapes. L'analyse des critères et des indicateurs d'évaluation sera développée. Nous aborderons également concrètement les aspects de planification et de conduite de réunions. Les stagiaires élaboreront un projet dans le domaine d'activité qu'ils définiront et mettront en oeuvre l'ingénierie nécessaire.

Objectif général

A l'issue de ce module, les stagiaires auront découvert les principes de l'ingénierie. Ils seront en mesure d'objectiver, de construire, de planifier, d'évaluer un projet et des actions associées, de créer une dynamique au sein d'une équipe en conduisant un projet multipartenarial.

Modalités de travail

La formation est conçue selon une approche où alternent les séances de réflexion, d'analyse et de mise en application pratique.

Compétences visées

Cette formation vise l'acquisition d'une méthodologie de conduite de projet fondée sur l'analyse des besoins et sur la nécessité de créer une dynamique de changement, quel que soit le champ d'application du projet.

Remarques et conseils

Le nombre de participants est limité à 25.

Séance 1 : Formuler ses représentations autour de la notion de projet. Conduire une analyse de besoins sous-jacente à la mise en œuvre du projet dans des environnements institutionnels et culturels différents. Fixer des objectifs de changement.
Séance 2 : Définir une conduite de changement, énoncer les buts et les finalités visés. Analyser le contexte et les environnements dans lesquels s'inscrit le projet. Anticiper l'émergence des difficultés dans sa mise en œuvre et fixer une méthodologie de résolution de problèmes (techniques).
Séance 3 : Déterminer les enjeux du projet et ce qui est attendu en termes d'impacts du projet sur l'environnement et les acteurs du projet. Exemple du projet d'établissement : mise en œuvre d'une forme de cohérence institutionnelle.
Séance 4 : Analyser différentes formes partenariales et identifier les objectifs du partenariat. Identifier les compétences collectives à développer inhérentes à la démarche de projet. Exemples d'un projet culturel multi-partenarial et d'un projet de formation.
Séance 5 : Déterminer les critères et les indicateurs à poser pour construire un projet en identifiant les domaines. Exemples et exercices d'application. Formuler les critères, les indicateurs pour construire la régulation et l'évaluation du projet en amont de sa réalisation.
Séance 6 : Définir et planifier des objectifs prioritaires et des actions associées. Exemples d'objectifs prioritaires et d'actions. (Travail de groupes autour d'objectifs et d'actions).
Séance 7 : Identifier des styles de management dans la conduite de projet. Etudier des plans d'organisation et des tableaux de bord. Fixer les formes de communication nécessaire au projet. (Des outils de conduite de réunions seront étudiés et permettront la mise en place de pratiques coopératives dans une équipe.)
Séance 8 : Mettre en œuvre un dispositif d'évaluation du projet (reprise des critères et indicateurs). Assurer le suivi du projet et sa régulation continue. Construire un projet au sein de la formation en réinvestissant les notions abordées.
Séance 9 : Construire un projet (suite). Présenter et critiquer les projets.
Séance 10 : Faire la synthèse des contenus de la formation.

A 2.06 Construire et animer des séquences pédagogiques en FLE pour les enfants

BELLOCQ, GHISLAINE, NICOLE

Formatrice à Thélème international

A 2

Métiers de l'enseignement, métiers de l'édition.

Domaine d'activité

Didactique du FLE et du français langue d'enseignement. Précoce.

Public

Ce module s'adresse à des professeurs de français, des responsables pédagogiques, des formateurs d'enseignants ainsi qu'à des concepteurs de manuel désireux de mettre en place une approche interactive de l'enseignement du français aux enfants (de 3 à 12 ans).

Pré-requis

Aucun.

Présentation du module

Ce module vise l'acquisition de savoir faire et d'une démarche méthodologique pour connaître, choisir et sélectionner du matériel didactique pour l'enseignement du FLE aux enfants (de 3 à 12 ans).

Objectif général

A l'issue de ce module, les stagiaires seront en mesure de concevoir des séquences didactiques motivantes, en relation avec les méthodes utilisées ou à partir de documents authentiques pour des enfants de 3 à 12 ans.

Modalités de travail

La formation est conçue selon une approche où alternent les séances d'applications pratique et d'apports méthodologiques. Le développement de séquences didactiques donnera lieu à des travaux de groupe, à partir d'outils très divers (chansons, jeux de doigts, albums, œuvres d'art, vidéos).

Compétences visées

Cette formation vise l'acquisition de connaissances et de compétences permettant de créer des situations d'apprentissage motivantes pour les enfants (3-12 ans) : organiser, animer et évaluer des séquences didactiques dans une perspective de type actionnel.

Remarques et conseils

Ce module constitue un complément au module A 106 : « Analyser des méthodes d'enseignement/apprentissage du FLE précoce ». L'inscription aux deux modules est donc fortement recommandée.
Le nombre de participants est limité à 25.

Séance 1 : Présentation du module. Évaluation diagnostique des pratiques en cours.
Identifier et caractériser les pratiques en cours et les problèmes rencontrés.
Séance 2 : Définir les grandes orientations de l'enseignement du FLE aux enfants : rôle de l'enseignant, place des ressources, relations didactiques et pédagogiques.
Séance 3 : Décrire une situation d'apprentissage : définition et caractéristiques.
Construire une représentation fonctionnelle d'une situation d'apprentissage.
Séance 4 : Identifier des situations d'apprentissage : les grandes familles.
Connaître et organiser les différentes situations d'apprentissage pour diversifier les pratiques.
Séance 5 : Structurer une situation d'apprentissage.
Se construire des outils pour organiser dans l'espace et le temps une situation d'apprentissage motivante et cohérente.
Séance 6 : Analyser une situation d'apprentissage.
Mettre à l'oeuvre des critères objectifs d'analyse d'une situation d'apprentissage.
Séances 7 et 8 : Concevoir des situations d'apprentissage.
Travailler en groupe pour concevoir une situation d'apprentissage à partir d'un support de son choix.
Séance 9 : Mutualiser : présentation des travaux de groupe.
Présenter, partager et analyser les productions de groupe.
Séance 10 : Evaluer une situation d'apprentissage.
S'approprier différentes formes d'évaluation, pour l'enseignant et pour les apprenants.

A 2.07 Utiliser le jeu comme support de formation dans un dispositif de formation pour adultes

AUDEBRAND, Jacques

Consultant indépendant

Métiers de l'enseignement, métiers de la formation des enseignants.

Domaine d'activité

Ingénierie pédagogique.

Public

Ce module s'adresse à des professeurs de français qui enseignent à des adultes, ainsi qu'à des formateurs d'enseignants ou de formateurs.

Pré-requis

Ce module est ouvert à ceux qui ont déjà une expérience de formation.

Présentation du module

Ce module permet d'aborder un outil de formation à la fois dédramatisant et impliquant, de découvrir différents types de jeux, de les sélectionner en fonction des objectifs de formation et des effets attendus sur le groupe, de clarifier les dynamiques induites, de repérer les avantages et les limites du jeu, puis de préciser le rôle et la posture du formateur.

Objectif général

A l'issue de ce module, les stagiaires seront en mesure de définir, d'organiser et d'animer des activités ludiques en fonction des participants et des objectifs de formation ou pédagogiques.

Modalités de travail

La formation est conçue selon une approche interactive et ludique où alternent les séances d'expérimentation, d'échanges d'expérience, d'apports théoriques et de mises en application pratique.

Compétences visées

Cette formation vise l'acquisition de connaissances et la maîtrise des compétences nécessaires pour sélectionner et animer des jeux dans une situation de formation d'adultes en fonction du public, des objectifs pédagogiques et de la dynamique de groupe.

Remarques et conseils

Dans la perspective du contexte multiculturel et d'une mutualisation des pratiques et des outils de formation, nous vous suggérons d'apporter des jeux de votre pays, que vous les utilisiez en formation ou non.
Le nombre de participants est limité à 25.

Séance 1 : Identifier les différents aspects liés à la polysémie du mot « jeu » et repérer les éléments ludiques recherchés en formation d'adultes.
Séance 2 : Repérer les critères d'identification et catégorisation des dynamiques de jeu et les articulations possibles en formation.
Séance 3 : Identifier les différents types de jeux utilisés en formation selon leurs fonctions.
Séance 4 : Savoir entrer et sortir du jeu. Identifier les différentes phases d'animation par le jeu : des préalables à la recontextualisation.
Séance 5 : Sélectionner des jeux en fonction de l'objectif pédagogique et du public : quels jeux à quels moments ? De l'accueil à l'évaluation.
Séance 6 : Définir la place et le rôle du formateur : identifier les postures et pratiques d'animation.
Séance 7 : Elaborer un scénario pédagogique pour adapter un jeu dans une situation de formation.
Séance 8 : Animer un jeu de rôle : repérer les spécificités du jeu de rôle.
Séance 9 : Elaborer et tester une grille de validation de jeux de formation.
Séance 10 : Repérer les limites du jeu en formation et déterminer les précautions d'emploi.

A 2.08* Elaborer et mettre en œuvre des dispositifs de formation linguistique et pédagogique (2)

LIBERT, Chantal

Consultante indépendante

A 2

Métiers de l'encadrement.

Domaine d'activité

Ingénierie de la formation.

Public

Ce parcours s'adresse à des ingénieurs pédagogiques, des responsables pédagogiques, des directeurs des cours et des directeurs de centre de langues.

Pré-requis

Ce parcours d'initiation est ouvert aux formateurs et aux formateurs de formateurs de FLE ayant un projet professionnel nécessitant une meilleure connaissance des dispositifs de formation et l'acquisition de compétences en ingénierie de la formation.

Présentation du module

Après avoir pris connaissance des principales problématiques en matière de formation professionnelle ainsi que des fondamentaux de l'ingénierie de la formation, les participants devront, à partir d'une simulation de demande de formation, élaborer une réponse de formation et étudier la mise en œuvre de celle-ci.
Ils auront à analyser le fonctionnement d'un dispositif de formation afin de cerner les compétences individuelles et collectives mises en jeu dans un processus de conception de produits de formation.
Leur seront présentés des projets existants ou en cours de réalisation qui font appel aux savoir-faire inhérents à l'ingénierie de la formation.

Objectif général

A l'issue de ce parcours, constitué de deux modules (A 108 et A 208), les stagiaires seront en mesure d'élaborer et de mettre en œuvre des dispositifs de formation linguistique et pédagogique.

Modalités de travail

La formation est conçue selon une approche permettant l'alternance d'apports théoriques et d'études de cas. Les participants travailleront en groupes. Ils seront alternativement, en fonction des mises en situation, animateurs et observateurs.

Compétences visées

Cette formation vise l'appropriation de principes et la maîtrise d'outils méthodologiques qui conditionnent la conception et la mise en œuvre de dispositifs formatifs destinés à des publics adultes en situation de formation continue.

Remarques et conseils

Le nombre de participants est limité à 20.

Séance 1 : Situer les acteurs de la formation professionnelle. Evaluer son évolution de carrière dans les métiers du FLE. Identifier les problématiques essentielles de la formation professionnelle. Comprendre les modes d'interaction entre les différents acteurs de la formation. Identifier les différents métiers du FLE (missions, fonctions et compétences).
Séance 2 : Analyser une demande de formation.
Identifier les besoins de formation à partir d'un cahier des charges et d'un entretien.
Séance 3 : Maîtriser les fondamentaux de l'ingénierie de la formation.
Appliquer les fondamentaux de l'ingénierie de la formation à la phase d'analyse de la demande.
Séance 4 : Objectif de la séance : structurer globalement la réponse de formation.
Adopter le processus d'élaboration d'une réponse de formation.
Séance 5 : Structurer globalement la réponse de formation.
Concevoir un dispositif de formation.
Séance 6 : Détailler la réponse de formation.
Intégrer des aspects stratégiques.
Séance 7 : Détailler la réponse de formation.
Concevoir un dispositif détaillé.
Séance 8 : Mutualiser les solutions formatives. Capitaliser et réinvestir les apports.
Confronter les différentes propositions d'action de formation réalisées par les stagiaires. Enrichir le dispositif proposé.
Séance 9 : Elaborer l'architecture d'une offre de formation.
Identifier les principales étapes de cette opération.
Séance 10 : Evaluer un dispositif de formation.
Adopter une démarche et des outils d'assurance qualité.
Synthèse des travaux.

A 2.09 Mettre en oeuvre une pédagogie interactive : de l'oral à l'écrit

LEDRU-MENOT, ODILE

Responsable pédagogique, Filière communication et formation interculturelles, INALCO

Métiers de l'enseignement.

Domaine d'activité

Didactique du français. Techniques d'expression.

Public

Ce module s'adresse à des professeurs de français, quel que soit le public auquel ils enseignent, à des professeurs de DNL, ainsi qu'à des formateurs d'enseignants ou de formateurs.

Pré-requis

Aucun.

Présentation du module

Le module met en œuvre des pratiques innovantes qui facilitent les apprentissages et accroissent la participation et la motivation. Il présente des orientations méthodologiques communes pour tous les publics, mais aussi spécifiques, selon l'âge et le contexte géographique, technologique et culturel.

Objectif général

A l'issue de ce module, les stagiaires auront abordé l'oralité et les relations oral-écrit à la lumière de recherches récentes sur les communications et seront en mesure d'animer un groupe classe de manière motivante.

Modalités de travail

La formation est conçue selon une approche fondée sur les échanges et les témoignages où alternent les séances d'activités pratiques et d'apports théoriques, les études de cas et les mises en situation. Elle s'appuiera sur des documents audio et vidéo.

Compétences visées

Cette formation vise l'acquisition de connaissances, l'adoption d'outils et la maîtrise de techniques pour comprendre la complexité des interactions verbales et non verbales, produites en situations réelles, pour repérer les modèles sous-jacents qui orientent le traitement de l'oral et de l'écrit, dans les didactisations préétablies (manuels, méthodes, fiches Internet), pour différencier et évaluer les démarches « interactives » et pour construire une pratique formative.

Remarques et conseils

Les contenus indiqués pourront être modifiés en fonction du groupe.
Le nombre de participants est limité à 25.

Séance 1 : Echanger des expériences. Se situer dans la diversité des conceptions et des pratiques pédagogiques en matière de communication et d'interactions, courantes et professionnelles. Perspective interdisciplinaire.

Séance 2 : Animer un groupe classe de manière motivante, par et pour une pédagogie interactive positive : implication affective, activité corporelle, interactions positives en petits et grands groupes et conscientisation. Dimensions psychologiques, psychosociologiques et interculturelles.

Séance 3 : Identifier des passerelles : oral, oralité et relations oral-écrit. Comprendre les vécus des apprenants, entre LC1 et LC2. (Ré)évaluer les priorités et les modes de questionnement.

Séance 4 : Identifier des passerelles : oral, oralité et relations oral-écrit. Connaissances utiles pour la classe, à la lumière de recherches récentes sur les communications et les apprentissages. Avantages des documents authentiques.

Séance 5 : Identifier les incidences d'une nouvelle approche du rythme linguistique, de l'intonation et des gestes culturels, en situations de communication et de pédagogie interculturelles.

Séance 6 : Allier l'oral et l'écrit, par différents moyens - dans une démarche d'apprentissage réfléchie. Choisir et utiliser un codage pertinent, au service des apprentissages de l'oral et de l'écrit

Séance 7 : Moderniser la formation en phonétique et l'intégrer pour construire l'ensemble des compétences de compréhension et de production, orales et écrites, et favoriser l'autonomie des apprenants.

Séance 8 : Lire et faire lire, silencieusement et oralement - au carrefour de l'oral et de l'écrit. Formuler un diagnostic et des conseils pertinents.

Séance 9 : Sélectionner et exploiter des supports diversifiés (audio, vidéo/DVD, papier, internet) :
- dialogues, comptines, chansons, BD, photos, affiches, contes, cinéma, avec et sans sous-titres, extraits de radio et de télévision, textes littéraires, documents professionnels ;
- productions d'apprenants.

Séance 10 : Synthèse. Analyser les supports considérés comme « innovants », les didactisations préétablies et l'évaluation des compétences acquises.

A 2.10 Utiliser les blogs comme support pédagogique

CANON, Cécile
Formatrice à l'Alliance française de Paris

A
2

Métiers de l'enseignement, métiers de la formation d'enseignants.

Domaine d'activité

Ingénierie des TICE.

Public

Ce module s'adresse à des professeurs de français et de DNL qui enseignent à des adolescents et/ou à des adultes scolarisés ainsi qu'à des formateurs d'enseignants ou de formateurs

Pré-requis

Ce module est ouvert à ceux qui ont une pratique régulière des outils informatiques et de la navigation sur Internet et souhaitent diversifier leurs pratiques pédagogiques par l'intégration de supports innovants et d'actualité.

Présentation du module

Ce module de formation se donne pour objectif d'outiller les participants du point de vue tant théorique que technique pour comprendre le fonctionnement des blogs, analyser leurs apports à l'enseignement/apprentissage du FLE et étudier les différentes configurations dans lesquelles ils peuvent être exploités pédagogiquement. A l'issue de la formation, chaque participant sera en mesure de créer, d'administrer et d'organiser le contenu d'un blog, qu'il soit pédagogique, professionnel ou personnel.

Objectif général

A l'issue de ce module, les stagiaires seront en mesure d'intégrer et d'utiliser des blogs dans leurs pratiques pédagogiques.

Modalités de travail

La formation est conçue selon une approche où alternent les séances de réflexion menée individuellement et par groupe, les apports théoriques, les études de cas et les applications pratiques. Il s'agit d'un stage à la fois théorique et pratique. L'acquisition des concepts théoriques et le développement d'une démarche méthodologique spécifique pour la mise en place, l'élaboration et le pilotage d'un projet de blog dans une institution éducative ou dans une classe de langue s'effectuent à partir de navigations dans la blogosphère, de la création d'un blog individuel et de la manipulation de logiciels libres.

Compétences visées

Cette formation vise l'acquisition de connaissances et de compétences pour : actualiser ses pratiques de classe ; développer une méthodologie et une démarche pédagogique basée sur la réalisation de tâches authentiques via l'utilisation d'un/des blog(s) ; adopter une démarche ingénierique pour mettre en place et piloter un projet de blog au sein d'une institution éducative / dans une classe de langue ; s'approprier des outils informatiques hors-ligne et en ligne pour créer, enrichir un blog et animer une communauté de blogueurs.

Remarques et conseils

Il est recommandé d'avoir une pratique régulière des outils informatiques et de la navigation sur Internet.
Le nombre de participants est limité à 16.

Séance 1 : Analyser un blog :
- repérer les spécificités de l'outil ;
- naviguer dans la blogosphère ;
- se familiariser avec le lexique des blogueurs ;
- dégager les potentialités pédagogiques du blog pour l'apprentissage des langues ;
- définir le rôle et les tâches de l'enseignant-blogueur.

Séance 2 : Créer et administrer un blog :
- choisir un hébergeur de blogs ;
- créer et paramétrer son blog (choisir une interface, créer des rubriques) ;
- utiliser les outils de gestion du blog pour poster des billets, publier des messages, commenter, syndiquer ; administrer son blog.

Séance 3 : Prendre en main différents outils informatiques indispensables à l'enseignant-blogueur :
- s'outiller pour se constituer et organiser une banque de ressources personnelles ;
- retravailler des fichiers texte / son / image / vidéo ; concevoir des activités autocorrectives.

Séance 4 : Faire-vivre son blog :
- mettre en pratique les savoir-faire technico-pédagogiques développés précédemment pour enrichir son blog de contenus multimédia ;
- développer et animer sa communauté de blogueurs.

Séance 5 : Découvrir la diversité des blogs existant sur la Toile :
- différencier les formats de blogs ;
- analyser leurs principes et leurs fonctionnalités ;
- rechercher un blog sur la Toile.

Séance 6 : Analyser les usages possibles de l'outil blog :
- établir une typologie des usages dans et hors champ pédagogique ;
- déterminer des critères d'intérêts pédagogiques pour sélectionner et/ou créer un blog ;
- dégager la complémentarité du blog vis-à-vis d'autres outils, numériques ou non.

Séance 7 : Exploiter pédagogiquement les blogs grand public :
- s'inscrire dans une approche domaines thèmes en référence au CECRL (Conseil de l'Europe) ;
- tirer partie des différents médias disponibles pour élaborer des tâches de communication authentiques ;
- construire une séquence pédagogique autour et avec le blog.

Séance 8 : Relier blog et développement des compétences en langue :
- adopter une démarche pédagogique visant le développement des compétences en langue ;
- définir des objectifs d'apprentissage et préciser les comportements langagiers attendus en réception et production écrites et orales ;
- élaborer des projets d'écriture et d'interaction en ligne (tâches langagières écrites et orales) via le blog.

Séance 9 : Envisager le blog comme un outil de co-évaluation :
- construire le blog comme un espace d'accompagnement à la formation (délimiter son organisation, ses contenus et les modalités d'intervention de l'enseignant) ;
- planifier son enseignement « en ligne » pour répondre à l'individualisation des apprentissages ;
- élaborer des tâches d'apprentissage et d'(auto)évaluation développant l'autonomisation des apprenants.

Séance 10 : Mettre en place un projet de blog dans son institution / dans sa classe :
- établir un cahier des charges ;
- choisir et lister les équipements informatiques requis ;
- envisager les diverses configurations d'utilisation du blog (auteur unique / multiple ; blog privé / public) ;
- (se) responsabiliser vis-à-vis de l'utilisation des outils informatiques dans le champ éducatif.

A 2.11 Mettre en place un environnement de travail collaboratif qui permette la communication, l'organisation et la mutualisation autour de projets professionnels

LAIGLE, Thomas

Chargé de programmes au Département langue française du CIEP

A 2

Métiers de l'encadrement.

Domaine d'activité

Ingénierie des TICE.

Public

Ce module s'adresse à des ingénieurs pédagogiques, responsables pédagogiques, ingénieurs de formation, attachés de coopération pour le français, directeurs des cours, directeurs de centre, chefs de projet, assistants techniques, qui souhaitent exploiter davantage les possibilités des outils informatiques au sein de leur pratique professionnelle.

Pré-requis

Ce module est ouvert à ceux qui utilisent déjà régulièrement et avec aisance des outils informatiques et Internet.

Présentation du module

Grâce aux évolutions de ce qu'on appelle l'Internet 2.0, de nombreux outils permettent de trouver, de créer et de diffuser tout type de ressources, et d'interagir au sein d'un réseau de collègues. Ce module montrera comment ces outils peuvent à la fois faciliter le développement des projets d'une équipe et favoriser l'autoformation continue de ceux qui les utilisent.

Objectif général

A l'issue de ce module, les stagiaires auront acquis des compétences pour travailler en ligne avec une équipe. Ils seront ainsi en mesure d'organiser le travail, la communication et la mutualisation des ressources dans cette équipe.

Modalités de travail

La formation est conçue selon une approche où alternent les apports théoriques ou techniques et les ateliers pratiques guidés. Chaque participant disposera d'un ordinateur multimédia.

Compétences visées

Cette formation vise l'acquisition de connaissances et la maîtrise des compétences nécessaires pour mettre en œuvre des outils TIC adaptés en fonction des projets envisagés et pour accompagner une équipe dans l'appropriation de ces outils et le travail en réseau.

Remarques et conseils

Certains des outils présentés n'ayant pas encore d'interface en français, quelques notions d'anglais peuvent être utiles.
Le nombre de participants est limité à 16.

Séance 1 : Définir quelques concepts : groupe, communauté, réseau et Internet 2.0.
Qu'appelle-t-on l'Internet 2.0 ? Comment s'y organisent les relations sociales et le travail collectif ?

Séance 2 : Naviguer sur Internet.
Utiliser et configurer son navigateur Internet.
Outil : *Firefox*.

Séance 3 : Organiser un projet : publier un calendrier.
Comment créer et partager un agenda sur Internet ?
Outils : calendrier en ligne, gestionnaire de tâches.

Séance 4 : Organiser un projet : distribuer les tâches.
Comment créer et partager des listes de tâches sur Internet ?
Outils : calendrier en ligne, gestionnaire de tâches.

Séance 5 : Organiser un projet : rédiger à plusieurs – collecter des informations.
Comment rédiger simultanément un document à plusieurs et créer des questionnaires en ligne ?
Outils : éditeur de texte, tableur en ligne.

Séance 6 : Organiser un projet : sauvegarder et partager des documents en ligne.
Comment stocker et diffuser des documents sur Internet et/ou au sein d'un projet.
Outils : stockage et diffusion de documents en ligne.

Séance 7 : Faire vivre un réseau : stratégies d'animation et appropriation des TICE.
Comment mettre en place des pratiques collectives et éviter certains écueils ?

Séance 8 : Faire vivre un réseau : communications synchrones et asynchrones.
Tour d'horizon des outils de communication en ligne et de leurs usages.

Séances 9 et 10 : Créer une communauté, faire vivre un réseau.
Comment créer et administrer un réseau social ?
Outils : réseaux sociaux.

A 2.12 Adopter une démarche formative dans ses pratiques d'évaluation en classe : pédagogie de la réussite, pédagogie de l'erreur

MONIER, Mélanie

Chargée de programmes au Département évaluation et certifications du CIEP

Métiers de l'enseignement.

Domaine d'activité

Didactique du français. Evaluation.

Public

Ce module s'adresse aux professeurs de français et de DNL ainsi qu'aux formateurs d'enseignants ou de formateurs.

A 2

Pré-requis

Ce module est ouvert à des enseignants ayant une bonne connaissance du Cadre européen commun de référence pour les langues.

Présentation du module

Les stagiaires seront amenés à découvrir les bases théoriques de l'évaluation. Ils pourront ainsi mener une réflexion sur l'importance et les enjeux d'une pratique évaluative en classe. Le partage de différentes expériences (*portfolio*, pratiques d'évaluation formative, pratiques des stagiaires) permettra d'établir une méthodologie. Les stagiaires proposeront alors un processus d'évaluation formative en fonction de leurs contraintes de terrain.

Objectif général

A l'issue de ce module, les stagiaires seront en mesure d'utiliser des outils et de mettre en oeuvre des pratiques permettant d'adopter une démarche formative adaptée à leur contexte d'enseignement/apprentissage.

Modalités de travail

La formation est conçue selon une approche où alternent les séquences d'apports théoriques, d'analyse et de découverte et de mise en application pratique.

Compétences visées

Cette formation vise l'acquisition de connaissances et la maîtrise des compétences nécessaires pour faire évoluer ses pratiques évaluatives et adopter une démarche formative.

Remarques et conseils

Le nombre de participants est limité à 25.

Séance 1 : Partager expériences, connaissances et compétences dans les domaines de l'enseignement/apprentissage.
Définir les notions générales relatives à ce thème.
Quel type d'enseignant êtes-vous ?
Séance 2 : Mettre en application les bases théoriques de l'évaluation afin de fixer l'objectif idéal à atteindre.
Séance 3 : Procéder à un échange sur nos comportements face à l'erreur.
Analyser certaines démarches d'apprentissage des apprenants.
Rédiger des consignes précises.
Séance 4 : Utiliser les descripteurs du CECRL pour définir les objectifs d'enseignement linguistique et pragmatique.
Séance 5 : Evaluer les apprentissages de manière sommative et formative.
Définir l'évaluation formatrice.
Séance 6 : Rechercher les moyens existants pour intégrer l'autoévaluation de l'apprenant.
Séance 7 : Lister les erreurs possibles des productions des apprenants.
Apprendre à se servir de ces erreurs afin d'améliorer l'enseignement/apprentissage.
Séance 8 : Etudier des copies d'apprenants.
Relever les différents types d'erreurs.
Remédier aux difficultés rencontrées.
Séance 9 : Résoudre en groupe des situations proposées (mise en situation).
Séance 10 : Présenter les travaux.
Bilan du module.

Modules de 13 h 30 à 15 h 00 et/ou de 20 h 30 à 22 h 00, selon les jours

CODE	INTITULÉ
AB 3.01	Participer à une pièce de théâtre
AB 3.02	Découvrir le fonctionnement et les politiques des collectivités territoriales françaises : l'exemple des Pays de la Loire
A 3.03	Participer à un spectacle de chansons françaises
A 3.04	Découvrir un panorama des représentations de l'étranger dans le nouveau cinéma français

A 3

AB 3.01 Participer à une pièce de théâtre

FERNANDEZ David
Comédien, animateur d'ateliers de théâtre
JEHAN Pascal
Comédien, animateur d'ateliers de théâtre

Tout métier.

Domaine d'activité

Communication.

Public

Cet atelier s'adresse à tout public disposé à s'impliquer personnellement.

Pré-requis

Aucun.

Présentation de l'atelier

Les objectifs spécifiques de l'atelier théâtre sont :
- de réaliser un spectacle à partir d'un montage de textes de théâtre, choisis par les intervenants et les stagiaires, autour d'une thématique donnée ;
- de développer à travers ce travail le goût de la langue française et du jeu théâtral ;
- d'initier à la pratique théâtrale (ou d'améliorer cette pratique pour ceux qui en ont déjà l'expérience) ;

Le travail en atelier s'articulera autour de trois parties :
1/ Technique théâtrale :
- relaxation corporelle et exercices de respiration, de mémoire…
- travail de la voix, exercices de diction…
- jeux corporels : concentration, tension…

2/ Improvisations : introduction au travail sur les textes choisis.
3/ Travail des textes : mise en espace, interprétation.

Objectif général

A l'issue de cet atelier de 30 heures réparties sur les deux quinzaines, les stagiaires auront acquis ou approfondi, par la pratique, les compétences nécessaires à l'interprétation et au montage d'un spectacle de théâtre.

Calendrier

Afin que les stagiaires inscrits à cet atelier puissent participer aux activités qui sont proposées certains jours en soirée, les horaires ont été aménagés :
l'atelier aura lieu de 13 h 30 à 15 h 00 les 7, 9, 11, 13, 16, 20, 22, 24, 28, 29 juillet,
l'atelier aura lieu de 20 h 30 à 22 h 00 les 7, 8, 11, 13, 16, 21, 22, 23, 27, 30 juillet (spectacle).

Modalités de travail

Cet atelier est conçu selon une approche qui privilégie le « jeu », la recherche du plaisir de la scène, le goût du don au public. Le travail s'appuiera sur la diversité culturelle du groupe.

Compétences visées

Cet atelier vise l'acquisition de connaissances et la maîtrise des techniques théâtrales nécessaires pour monter un spectalce.

Remarques et conseils

Prévoir une tenue de travail permettant les exercices physiques (tenue souple et confortable).
Le nombre de participants est limité à 15.

Séance 1 : Participer à des activités (exercices, jeux) de présentation et de mise en confiance.
Séance 2 : Participer à des activités (exercices, jeux) axées sur le travail corporel.
Séance 3 : Participer à des activités (exercices, jeux) axées sur le travail de la voix.
Séance 4 : Participer à des activités (exercices, jeux) de dynamisation, de rythme et de mise en espace.
Séance 5 : Participer à des activités (exercices, jeux) d'entraînement corporel et vocal.
Séance 6 : Participer à des activités (exercices, jeux) de travail de chœur et d'improvisation.
Séances 7 à 14 : Mémoriser, préparer et répéter les scènes.
Séances 15 à 17 : Faire la mise en espace des scènes.
Séances 18 et 19 : Faire une répétition générale.
Séance 20 : Présenter le spectacle au public.

A
3

AB 3.02 Découvrir le fonctionnement et les politiques des collectivités territoriales françaises : l'exemple des Pays de la Loire

JAUNET, Lucette

Ingénieur d'université en Environnement et aménagement régional, professeur associé à temps partiel à l'Institut de Géographie et d'Aménagement Régional de l'Université de Nantes (IGARUN)

GUÉRIVE, Michel

Directeur des politiques de l'enseignement et de l'emploi à la Chambre de commerce et d'industrie de Nantes St-Nazaire

Collectivités territoriales des Pays de la Loire

Tout métier.

Domaine d'activité

Culture et société française.

A
3

Public

Ce module s'adresse à tout public désireux de découvrir le fonctionnement et les politiques des collectivités territoriales des Pays de la Loire.

Pré-requis

Aucun.

Présentation du module

Après une introduction générale et des éclairages sur le système des collectivités territoriales françaises par une spécialiste, différents représentants des collectivités territoriales interviendront pour présenter leurs rôles et leurs missions : ville de Nantes, conseil régional, conseil général, chambre de commerce et d'industrie et université de Nantes.

Objectif général

A l'issue de ce module d'une durée de 15 heures réparties sur le mois, les stagiaires auront découvert le fonctionnement des collectivités territoriales françaises à travers l'exemple des Pays de la Loire.

Calendrier

Afin que les stagiaires inscrits à cet atelier puissent participer aux activités qui sont proposées certains jours en soirée, les horaires ont été aménagés : le module aura lieu de 13 h 30 à 15 h 00 les 7, 9, 11, 13, 16, 20, 22, 24, 28, 29 juillet.

Modalités de travail

La formation est conçue selon une approche conjuguant exposé général et récits d'expérience.

Compétences visées

Cette formation vise l'acquisition de connaissances nécessaires pour comprendre les particularités des collectivités locales françaises, les enjeux des politiques locales, les marges de manœuvre ainsi que le rayon d'action des collectivités, et pour réactualiser les contenus des cours de culture générale française ou de civilisation.

Remarques et conseils

Le nombre de participants est limité à 30.

Séance 1 : animée par Lucette JAUNET (IGARUN). Le mille-feuilles français : quelques repères historiques ; grandes caractéristiques du paysage institutionnel français ; l'Etat et les collectivités : qui fait quoi ?
Séance 2 : animée par Lucette JAUNET (IGARUN). Une France en mouvement : la montée en puissance des intercommunalités ; la notion de projet de développement territorial durable.
Séance 3 : animée par Lucette JAUNET (IGARUN). Une France en mouvement : la montée en puissance des intercommunalités ; la notion de projet de développement territorial durable.
Séance 4 : animée par Lucette JAUNET (IGARUN). Une complexité qui suppose des réformes : la réforme de l'État ; les propositions du comité Balladur.
Séance 5 : Intervention animée par un représentant du Conseil général de Loire-Atlantique.
Séance 6 : Intervention animée par un représentant de la Mairie de Nantes.
Séance 7 : Intervention animée par Michel GUÉRIVE (CCI de Nantes St-Nazaire).
Séance 8 : Intervention animée par un représentant du Conseil régional des Pays de la Loire.
Séance 9 : Découverte des archives départementales de Loire-Atlantique.
Séance 10 : Découverte de l'Institut de recherche thérapeutique.

A 3.03 Participer à un spectacle de chansons françaises

GOURVENNEC, Ludovic
Professeur en lycée

Tout métier.

Domaine d'activité

Communication.

Public

Cet atelier s'adresse à tout public ayant envie de prendre plaisir à chanter, à créer en groupe et à présenter les chansons devant un public.

Pré-requis

Ce module est ouvert à ceux qui savent chanter. Ceux qui savent jouer d'un instrument sont invités à l'apporter.

Présentation de l'atelier

Cet atelier n'est pas un cours de chant. Dans une ambiance constructive et détendue, les participants découvriront, apprendront, adapteront, adopteront, arrangeront et investiront des chansons françaises d'hier et d'aujourd'hui, proposées par l'intervenant (ou parfois suggérées par les stagiaires).
Il est important de souligner que la qualité des productions dépend fortement des apports instrumentaux. Tous les stagiaires sachant jouer d'un instrument (percussion, basse, guitare, harmonica, flûte, instrument traditionnel) sont donc vivement invités à l'apporter pour enrichir le projet. Certaines chansons sont interprétées avec tous les stagiaires, d'autres en groupes plus réduits.

Objectif général

A l'issue de cet atelier, les stagiaires se seront approprié des chansons françaises. Ils seront en mesure d'en présenter des versions personnalisées, au cours d'un spectacle final.

Calendrier

Afin que les stagiaires inscrits à cet atelier puissent participer aux activités qui sont proposées certains jours en soirée, les horaires ont été aménagés : les 7, 9, 11, 13, 16 juillet, l'atelier aura lieu de 13 h 30 à 15 h 00, et de 20 h 30 à 22 h les 7, 8, 11, 13, 16 juillet.

Modalités de travail

La formation est conçue selon une approche formation/action. Le temps de préparation du spectacle étant assez court, un cadre de travail précis est nécessaire, en particulier dans la pré-sélection des chansons. Mais, dans ce cadre, il sera laissé beaucoup de liberté créatrice aux participants, chacun pouvant suggérer telle ou telle chanson, et chacun investissant les morceaux choisis en fonction de ses compétences et de sa propre culture.

Compétences visées

Cette formation permet de découvrir, puis de faire découvrir aux autres des chansons françaises en les mettant en valeur et surtout, en prenant du plaisir.

Remarques et conseils

Le nombre de participants est limité à 25.

Séance 1 : Prendre contact : balayage rapide des morceaux sélectionnés.
Séance 2 : Découvrir et préparer les morceaux 1 et 2 (collectif).
Découvrir et préparer les morceaux 3 et 4 (petits groupes).
Séance 3 : Approfondir les morceaux 1 et 2 (collectif).
Approfondir les morceaux 3 et 4 (petits groupes).
Séance 4 : Découvrir et préparer le morceau 5 (collectif).
Découvrir et préparer les morceaux 6 et 7 (petits groupes).
Séance 5 : Approfondir le morceau 5 (collectif).
Approfondir les morceaux 6 et 7 (petits groupes).
Séance 6 : Faire une répétition intermédiaire.
Séance 7 : Découvrir et préparer du morceau 8 (collectif).
Découvrir et préparer des morceaux 9 et 10 (petits groupes).
Séance 8 : Approfondir le morceau 8 (collectif).
Approfondir les morceaux 9 et 10 (petits groupes).
Séance 9 : Faire une répétition générale.
Séance 10 : Spectacle final.

A 3.04 Découvrir un panorama des représentations de l'étranger dans le nouveau cinéma français

TOHME, Youmna

Chargée de programmes au Département langue française du CIEP

Tout métier.

Domaine d'activité

Communication.

Public

Cet atelier s'adresse à tout public désireux d'enrichir sa culture cinématographique.

Pré-requis

Aucun.

A 3

Présentation de l'atelier

A travers la projection de films de fiction et de documentaires, de longs et de courts métrages, nous dresserons un panorama du regard sur l'immigration porté par les cinéastes français de ces dernières années.

Objectif général

A l'issue de cet atelier, les stagiaires auront enrichi leur culture cinématographique à travers la projection de huit œuvres intégrales représentatives des représentations des immigrés par le cinéma français actuel. Ils seront en mesure d'analyser le portrait national dressé par ce cinéma en ce qui concerne les immigrés, ainsi que la place des étrangers dans l'imaginaire français.

Calendrier

Afin que les stagiaires inscrits à cet atelier puissent participer aux activités qui sont proposées certains jours en soirée, les horaires ont été aménagés : les 7, 9, 11, 13, 16 juillet, l'atelier aura lieu de 13 h 30 à 15 h 00, et de 20 h 30 à 22 h les 7, 8, 11, 13, 16 juillet.

Modalités de travail

La formation est conçue pour permettre aux stagiaires de visionner dans leur intégralité huit films français traitant de l'immigration en France. Des films de fiction et des documentaires, des longs et des courts métrages offriront un panorama des représentations de l'étranger dans le cinéma français de ces dix dernières années. Un document informatif présentant une des questions liées à l'immigration et traitées dans le film projeté sera distribué chaque soir. Une grille de lecture de film par stagiaire sera complétée.

Compétences visées

Cette formation vise l'acquisition de connaissances cinématographiques françaises

Remarques et conseils

Une présence assidue est exigée pour ce module.
Exceptionnellement, la séance 8 (le lundi 17 juillet) commencera à 20 heures et se terminera à 22 h 10.
Le nombre de participants est limité à 50.

Séance 1 : Découvrir en images l'histoire de l'immigration en France. Analyser une grille de lecture de films. Du milieu du XIX[e] siècle à l'entre-deux-guerre, l'étranger, une curiosité à découvrir en cage ou comment se sont construits nos imaginaires les plus refoulés. *Zoos humains*, de P. Blanchard et E. Deroo.
Séance 2 : L'arrivée de la main d'œuvre étrangère en France. *Mémoire d'immigrés* 1[ère] partie : les pères, de Yamina Benguigui.
Séance 3 : Le regroupement familial. *Mémoire d'immigrés* 2[e] partie : les mères, de Yamina Benguigui.
Séance 4 : La place donnée à l'immigré dans le cinéma français contribue-t-elle à détruire ou à renforcer les préjugés ? *Pas d'histoires !* (douze témoignages de jeunes auteurs sur le racisme au quotidien, en France, nourris du regard de cinéastes professionnels).
Séance 5 : La double culture est-elle présentée comme un frein à l'intégration ? Les revendications des femmes maghrébines dans le cinéma français. *Samia*, de Philippe Faucon.
Séance 6 : Les revendications des femmes africaines dans le cinéma français. *Fatou la Malienne*, de Daniel Vigne.
Séance 7 : L'immigré indissociable de la banlieue. *Wesh wesh qu'est ce qui se passe ?*, de Rabah Ameur-Zaimeche.
Séance 8 : Un nouveau regard sur l'immigration clandestine. *La faute à Voltaire*, de Abdellatif Kechiche.
Séances 9 et 10 : La solidarité comme moyen de contourner les freins à l'intégration. *La graine et le mulet*, de Abdellatif Kechiche.

A 3.05 Participer à une animation théâtrale

FERNANDEZ, Raphael
Comédien, animateur d'ateliers de théâtre
Avec la participation de :
FERNANDEZ, David
Comédien, animateur d'ateliers de théâtre
JEHAN, Pascal
Comédien, animateur d'ateliers de théâtre

Tout métier.

Domaine d'activité

Communication.

Public

Cet atelier s'adresse à tout public disposé à s'impliquer personnellement.

Pré-requis

Aucun.

Présentation de l'atelier

Les objectifs spécifiques de l'atelier théâtre sont :
- de s'initier à la pratique théâtrale (ou d'améliorer cette pratique pour ceux qui en ont déjà l'expérience) à travers différentes techniques théatrales ;
- de développer à travers ce travail le goût de la langue française et du jeu théâtral.

Le travail en atelier présentera deux composantes :
- technique théâtrale : relaxation corporelle et exercices de respiration, de mémoire ; travail de la voix, exercices de diction ; jeux corporels : concentration, tension.
- approche de differentes pratiques théâtrales (clown, masques, textes classiques).

Objectif général

A l'issue de cet atelier de 15 heures, les stagiaires auront acquis, ou approfondi, par la pratique, les compétences nécessaires à l'interprétation.

Calendrier

Afin que les stagiaires inscrits à cet atelier puissent participer aux activités qui sont proposées certains jours en soirée, les horaires ont été aménagés :

l'atelier aura lieu de 13 h 30 à 15 h 00 les 7, 9, 11, 13, 16 juillet et de 20 h 30 à 22 h 00 les 7, 8, 11, 13, 16 juillet (spectacle).

Modalités de travail

Cet atelier est conçu selon une approche qui privilégie le "jeu", la recherche du plaisir de la scène, le goût du don au public. Le travail s'appuiera sur la diversité culturelle du groupe.

Compétences visées

Cet atelier vise l'acquisition de connaissances et la maîtrise de techniques théâtrales.

Remarques et conseils

Prévoir une tenue de travail permettant les exercices physiques (tenue souple et confortable).
Le nombre de participants est limité à 15.

Séance 1 : Participer à des activités (exercices, jeux) de présentation et de mise en confiance.
Séance 2 : Participer à des activités (exercices, jeux) axées sur le travail corporel et vocal.
Séance 3 : Participer à des activités (exercices, jeux) de dynamisation, de rythme et de mise en espace de travail de chœur et d'improvisations.
Séances 4 et 5 : Participer à des activités (exercices, jeux) approche du travail du clown.
Séances 6 et 7 : Participer à des activités (exercices, jeux) approche travail du masque.
Séances 8 et 9 : Participer à des activités (exercices, jeux) approche du travail du texte.
Séance 10 : Faire une présentation (publique ou non) des différents travaux.

A
3

Modules de 15 h 30 à 17 h 00

Code	Intitulé
A 4.01	Identifier les principes pédagogiques et les niveaux de compétence décrits dans le Cadre européen commun de référence pour les langues
A 4.02	Intervenir dans le dispositif d'évaluation DELF-DALF : habilitation des examinateurs-correcteurs (1)
A 4.03	Utiliser le texte de littérature contemporaine comme support pédagogique pour l'enseignement du FLE et du français langue d'enseignement
A 4.04	Apprendre à comprendre : outils et méthodes pour l'enseignement/apprentissage de la compréhension écrite
A 4.05	Adopter des stratégies d'enseignement et faire adopter des stratégies d'apprentissage (pédagogie différenciée)
A 4.06	Renforcer les compétences langagières à travers l'éducation artistique
A 4.07	Concevoir, créer et adapter des outils de formations à partir de jeux
A 4.08	Intégrer les TICE à l'enseignement/apprentissage des langues étrangères
A 4.09	Exploiter la chanson française actuelle en classe de langue
A 4.10	Eduquer aux médias : les médias comme supports pédagogiques en classe de français
A 4.11	Animer des activités favorisant l'acquisition d'automatismes langagiers
A 4.12	Construire un projet de formation en FOS

A 4.01 Identifier les principes pédagogiques et les niveaux de compétence décrits dans le Cadre européen commun de référence pour les langues

FOYER, Agnès

Chargée de programmes au Département langue française du CIEP

Métiers de l'enseignement.

Domaine d'activité

Didactique des langues étrangères. Méthodologie.

Public

Ce module est ouvert à des professeurs de français désireux de s'approprier le Cadre européen commun de référence pour les langues.

Pré-requis

Aucun.

Présentation du module

Les stagiaires découvriront l'outil de référence pour l'enseignement du FLE : le Cadre européen commun de référence pour les langues. Ils seront amenés à identifier les principes pédagogiques présentés et à s'approprier les niveaux de compétence décrits.

Objectif général

A l'issue de ce module, les stagiaires seront en mesure d'identifier le rôle, la fonction et les principes de base du CECRL ainsi que les niveaux qui y sont décrits, afin d'harmoniser leurs pratiques pédagogiques avec cet outil de référence pour l'enseignement-apprentissage des langues.

Modalités de travail

La formation est conçue selon une approche où alternent les exposés théoriques et les travaux de réflexion, d'analyse et de production en sous-groupes.

Compétences visées

Cette formation vise l'acquisition de connaissances, l'adoption de principes méthodologiques et pédagogiques, la maîtrise de démarches pour transformer ses pratiques de classe à la lumière de l'outil de référence.

Remarques et conseils

Il s'agit d'un module d'initiation au CECRL destiné aux personnes n'ayant pas ou ayant peu d'expérience dans l'utilisation de cet outil.

Le nombre de participants est limité à 20.

Séance 1 : Identifier les principes fondamentaux qui ont guidé la rédaction du CECRL et déterminer le rôle et la fonction de cet outil.
Séance 2 : Identifier les principes pédagogiques de l'approche retenue par le CECRL.
Adopter la terminologie du CECRL.
Séance 3 : Identifier les principes pédagogiques de l'approche retenue par le CECRL.
Définir une tâche et déterminer les compétences nécessaires à sa réalisation.
Séance 4 : Analyser des manuels pour déterminer leur cohérence avec les principes identifiés précédemment.
Séance 5 : Mutualiser les informations recueillies lors de l'analyse des manuels.
Séances 6 et 7 : Distinguer les 6 niveaux de compétence langagière définis par le CECRL en se référant à l'échelle globale et à la grille d'auto-évaluation.
Séances 8 et 9 : Attribuer des niveaux de compétences à différents supports, tâches et activités en se référant aux descripteurs établis par le CECRL.
Séance 10 : Proposer des pistes d'exploitation de supports dans une perspective de type actionnel.

A 4.02 Intervenir dans le dispositif d'évaluation DELF-DALF : habilitation des examinateurs-correcteurs (1)

MONIER, Mélanie

Chargée de programmes au Département évaluation et certifications du CIEP

Métiers de l'enseignement.

Domaine d'activité

Didactique du français. Evaluation.

Public

Ce parcours s'adresse à des professeurs de français qui enseignent à des adolescents ou à des adultes scolarisés et qui sont amenés à assurer des fonctions de correcteurs-examinateurs dans le dispositif d'évaluation du DELF-DALF.

Pré-requis

Ce parcours est ouvert à des enseignants/formateurs ayant une connaissance du Cadre européen commun de référence pour les langues et une expérience d'enseignement en français langue étrangère/seconde.

Présentation du module

Ce parcours permettra aux stagiaires de devenir officiellement correcteurs et examinateurs DELF-DALF.
Présentation des fondements théoriques de la certification et harmonisation avec le CECRL. Sensibilisation aux nouvelles certifications du DELF : DELF Prim et DELF version professionnelle.
Niveaux A1 - B2 : présentation des épreuves, évaluation de productions orales et écrites de candidats.
Niveaux C1/C2 : analyse des référentiels et étude des épreuves du DALF ; évaluation de productions écrite et orale.
Etude de cas et évaluation individuelle.

A
4

Objectif général

A l'issue de ce parcours, constitué de deux modules (A 302 et A 402), les stagiaires auront renforcé leurs connaissances des niveaux du Cadre européen commun de référence pour les langues et acquis des pratiques évaluatives en conformité avec le CECRL. Ils seront en mesure d'intervenir dans le dispositif DELF-DALF pour évaluer les candidats, dans le cadre réglementaire. Ce parcours débouche sur la délivrance d'une attestation d'habilitation valable trois ans.

Modalités de travail

La formation est conçue selon une approche participative et interactive où alternent les séances de réflexion théorique et les ateliers pratiques.

Compétences visées

Cette formation vise au renforcement des connaissances des niveaux du Cadre européen commun de référence pour les langues et à la maîtrise des compétences nécessaires pour corriger et examiner les épreuves du DELF et du DALF.

Remarques et conseils

Les stagiaires peuvent apporter le Cadre européen commun de référence pour les langues, s'ils le possèdent.
A l'issue de la formation, en fonction de la participation et des résultats obtenus lors des études de cas et de l'évaluation individuelle finale, une attestation d'habilitation de examinateur-correcteur sera délivrée.
Le nombre de participants est limité à 25.

Séance 1 : Présenter le DELF-DALF et les nouveaux produits (DELF Prim, DELF Pro). Réactualiser ses connaissances relatives au CECRL et aux échelles de niveaux. Définir les notions de niveaux, consignes et tâches.
Séance 2 : Présenter les épreuves DELF-DALF. Identifier les contenus et les modalités des épreuves. Évaluer le DELF A1 Scolaire/Junior et Tous Publics. Analyser les descripteurs du niveau. Évaluer des productions écrites. Comparer et harmoniser les notations.
Séance 3 : Évaluer le DELF A1 et A2 Scolaire/Junior et Tous Publics. Analyser les descripteurs. Évaluer des productions orales. Comparer et harmoniser les notations.
Séance 4 : Évaluer le DELF A2 Scolaire/Junior et Tous Publics. Évaluer des productions écrites. Comparer et harmoniser les notations.
Séance 5 : Évaluer le DELF B1 Scolaire/Junior et Tous Publics. Analyser les descripteurs. Évaluer des productions écrites et orales. Comparer et harmoniser les notations.
Séance 6 : Évaluer le DELF B2 Scolaire/Junior et Tous Publics. Analyser les descripteurs. Analyser la compréhension écrite et évaluer des productions écrites. Comparer et harmoniser les notations.
Séance 7 : Évaluer le DELF B2 Scolaire/Junior et Tous Publics et le DALF C1. Analyser les descripteurs du DALF. Évaluer des productions orales. Comparer et harmoniser les notations.
Séance 8 : Évaluer le DALF C1. Évaluer des productions écrites. Comparer et harmoniser les notations.
Séance 9 : Évaluer le DALF C2. Évaluer des productions écrites et orales. Comparer et harmoniser les notations
Séance 10 : Évaluer individuellement des productions de candidats. Noter une copie de chaque niveau.
Co-évaluer la formation.

A 4.03 Utiliser le texte de littérature contemporaine comme support pédagogique pour l'enseignement du FLE et du français langue d'enseignement

MÉGEVAND, Martin

Maître de conférences à l'Université Paris VIII

Métiers de l'enseignement.

Domaine d'activité

Didactique du FLE et du français langue d'enseignement. Littérature.

Public

Ce module s'adresse aux professeurs de français qui enseignent à des adolescents ou à des adultes scolarisés ainsi qu'à des formateurs d'enseignants ou de formateurs, et à des responsables pédagogiques.

Pré-requis

Ce module est ouvert à ceux qui ont une expérience de l'enseignement du FLE ou du FLS.

Présentation du module

Il s'agit de sensibiliser les formateurs à de multiples formes d'exploitation du texte littéraire, en présentant différentes approches interprétatives et en proposant une palette variée d'exercices d'écriture créative.

Objectif général

A l'issue de ce module, les stagiaires seront en mesure de dresser un panorama choisi de la littérature contemporaine et d'intégrer l'exploitation du texte littéraire à l'enseignement du FLE et du français langue d'enseignement.

Modalités de travail

La formation est conçue selon une approche où alternent les séances d'apport théorique et informatif et les travaux pratiques ; des moments de discussion et d'analyse, en grand groupe et en sous-groupes, selon les activités et les types de tâches à accomplir.

Compétences visées

Cette formation vise l'acquisition de connaissances et de compétences permettant de mieux se repérer dans la littérature contemporaine ; d'inciter les élèves et/ou les étudiants à la lire. Le stagiaire saura exploiter et intégrer ces textes littéraires en contexte d'apprentissage du FLE et du FLS et par là-même aura enrichi ses pratiques pédagogiques grâce à de nouveaux supports et une nouvelle approche.

Remarques et conseils

Il est recommandé de lire avant le début de ce module le livre de Pierre Bayard *Comment parler des livres qu'on n'a pas lus ?* Paris : Minuit 2006, déjà traduit en 29 langues. **Le nombre de participants est limité à 25.**

Séance 1 : Intégrer la littérature à l'enseignement du FLE : pourquoi et comment ? questions théoriques ; intérêt et limites. Enjeu : placer l'enseignement dans les deux horizons complémentaires de la culture et de la communciation.

Séance 2 : Exploiter des textes littéraires. Qu'est-ce que la modernité ? Les héritages contrastés des Lumières. Textes de *l'Encyclopédie* : le texte littéraire non fictionnel.
Transmettre des contenus culturels et préserver une approche communicative : exemples pratiques.

Séance 3 : Exploiter des textes poétiques. Poésie. La modernité poétique – de Baudelaire à Apollinaire – du modèle musical au modèle pictural. Propositions d'exercices fondés sur la production de poèmes (cadres géométriques, matrices syntaxiques).

Séance 4 : Exploiter des extraits de romans. Roman (1). Le courant de conscience : d'Aragon à Beckett, questions narratologiques. Comment débloquer l'écriture des apprenants par le récit de soi.

Séance 5 : Exploiter des textes de pièces de théâtre. Théâtre. L'antithéâtre, de Jarry à Tzara et Artaud : la crise de la représentation. Possibilités d'exploitations de textes du théâtre contemporain dans une visée de communication.

Séance 6 : Exploiter des extraits de romans. Roman (2). Nouveau Roman et Hussards : une polémique exemplaire. Exemples d'exploitations de textes de facture classique et de textes contemporains. Les exemples de Giono et de Pinget.

Séance 7 : Exploiter des extraits de romans et de pièces de théâtre. Roman et théâtre. Héros et antihéros : Malraux, Camus, Césaire, Yacine. La crise du personnage romanesque et théâtral. Comment exploiter ces textes dans une visée de communication? Propositions d'exercices de production du sens.

Séance 8 : Exploiter des extraits littéraires. Ouverture vers les littérature de la francophonie antillaise et africaine. La question du rapport au code (Kourouma). Avantages d'intégrer ce corpus dans un cadre d'enseignement du FLE.

Séance 9 : Utiliser des techniques de créativité. Les exercices de l'Oulipo et leur exploitation en classe de langue : les exercices de lipogramme - Perec et les oulipiens ; les exercices d'amplification d'une phrase ; les exercices d'homosyntaxisme ; les exercices interactifs : l'exemple de Queneau avec *Un conte à votre façon*.

Séance 10 : Mutualiser. Conclusion. Sommes-nous sûrs de lire les mêmes livres ? Mise en commun et reprise des possibilités d'exploitation du texte littéraire dans un contexte d'apprentissage de l'expression écrite et de l'expression orale.

A 4.04 Apprendre à comprendre : outils et méthodes pour l'enseignement/apprentissage de la compréhension écrite

CHAUVET, DENIS

Professeur des écoles, maître formateur attaché à l'IUFM de Paris

Métiers de l'enseignement.

Domaine d'activité

Didactique du français langue d'enseignement. Primaire.

Public

Ce module s'adresse à des professeurs de français qui enseignent ou souhaitent enseigner à des enfants.

Pré-requis

Aucun.

Présentation du module

Si lire c'est comprendre, alors l'enseignant doit prendre en charge l'enseignement/apprentissage de la compréhension écrite, c'est-à-dire développer chez l'apprenti-lecteur des savoirs et savoir-faire développant l'autonomie de l'apprenant face à l'écrit. En nous appuyant sur des séries statistiques (évaluations nationales), nous identifierons des difficultés qui seront le point de départ de notre réflexion. Ce modèle théorique guidera la présentation d'outils méthodologiques transposables à tous les supports (manuels et documents authentiques).

A 4

Objectif général

A l'issue de ce module, les stagiaires seront en mesure d'identifier les résistances qu'offrent les textes à l'apprenant-lecteur pour construire des démarches développant la capacité à lire.

Modalités de travail

La formation est conçue selon une approche où alternent les échanges de pratiques, les phases de recherche en groupes ou individuelle et la présentation de repères théoriques.

Compétences visées

Cette formation vise l'acquisition de connaissances et de compétences permettant à chacun de renouveler et/ou de renforcer sa pratique de l'enseignement de la lecture.

Remarques et conseils

Vos manuels seront précieux pour envisager la question du transfert méthodologique.
Le nombre de participants est limité à 25.

Séance 1 : Apprendre à identifier les mots d'un texte : définir et programmer l'enseignement des habiletés nécessaires pour conduire l'apprenant à savoir identifier les mots d'un texte. La question des "méthodes" sera débattue.
Séance 2 : Concevoir un outil d'évaluation formative et sommative de la capacité à identifier les mots. Identifier les difficultés et mettre en œuvre des outils de différenciation.
Séance 3 : Repérer les difficultés de compréhension chez le lecteur. Des pistes méthodologiques seront clairement proposées suite aux constats réalisés, à partir de données du ministère français de l'Education nationale.
Séance 4 : Concevoir des séquences d'apprentissage de la compréhension écrite pour le texte narratif : grammaire de texte et apprentissage de la compréhension, le rôle de l'anaphore.
Séance 5 : Concevoir des séquences d'apprentissage de la compréhension écrite pour le texte narratif : le lexique (stratégie dite de "dérivation", problème du verbe) et le rôle de l'inférence (déduction ou induction).
Séance 6 : Proposer une définition de la compréhension écrite. Etre conscient du rôle de l'inférence. Découvrir un modèle théorique d'apprentissage de la lecture.
Séances 7 et 8 : Concevoir des séquences d'apprentissage spécifique de la compréhension écrite pour le texte informatif : les connecteurs, le lexique, l'argumentation.
Séance 9 : Identifier les transferts méthodologiques en mathématiques et en histoire. La lecture du problème de mathématiques et le témoignage en histoire.
Séance 10 : Evaluer la capacité à comprendre l'écrit à différents stades de l'apprentissage.

A 4.05 Adopter des stratégies d'enseignement et faire adopter des stratégies d'apprentissage (pédagogie différenciée)

POTTIER, Patricia

Chef d'établissement

Métiers de l'enseignement.

Domaine d'activité

Didactique du français. Techniques d'animation.

Public

Ce module s'adresse à des professeurs de français, quel que soit le public auquel ils enseignent, et/ou à des coordonnateurs pédagogiques qui souhaitent, face à l'hétérogénéité des groupes d'élèves, construire des approches pédagogiques tenant compte des besoins réels des publics.

Pré-requis

Ce module s'adresse à ceux qui ont une expérience pédagogique.

Présentation du module

Les élèves n'apprennent pas tous de la même manière, ils ont parfois des difficultés d'apprentissage et les professeurs sont démunis face à l'hétérogénéité des groupes. Positionner différemment le statut de l'élève, développer des activités de pédagogie différenciée en favorisant la construction du sens par l'élève sont des priorités. La construction du sens par l'élève doit lui permettre de mettre en lien les apprentissages. Nous étudierons, à travers des situations de différenciation, la mise en place de démarches pédagogiques répondant aux besoins évalués et identifiés des élèves. Nous définirons alors les enjeux et les objectifs d'une pédagogie différenciée.
On proposera un détour par la pédagogie coopérative et les tutorats entre élèves afin de mieux cerner le rôle des professeurs et des élèves au sein d'une classe et d'un établissement. Les notions d'apprentissage entre pairs (tutorat-monitorat) seront développées.

Objectif général

A l'issue de ce module, les stagiaires seront en mesure d'analyser et de prendre en compte les besoins des élèves, de comprendre les stratégies d'apprentissage, de faire évoluer leurs stratégies d'enseignement par la mise en oeuvre de la pédagogie différenciée et de donner du sens aux apprentissages en proposant des parcours diversifiés et motivants permettant aux élèves de relier les savoirs, en élaborant des stratégies co-construites.

Modalités de travail

La formation est conçue selon une approche où alternent études de cas et séances de travaux de groupes.

Compétences visées

Cette formation vise l'analyse des stratégies que mettent en œuvre les élèves-apprenants et permettra de construire de nouvelles formes de pratiques professionnelles, fondées sur la médiation du professeur, en réponse aux besoins des publics. La notion de parcours d'apprentissages différenciés répondant à la gestion de l'hétérogénéité sera illustrée. En s'appuyant sur la démarche coopérative, le tutorat, le monitorat, le statut de l'élève/apprenant et du professeur seront reconsidérés dans une dynamique basée sur le sens et la mise en réseau des savoirs.
De nouvelles pratiques professionnelles d'enseignement seront développées, notamment à travers la prise en compte de la pédagogie différenciée.

Remarques et conseils

Il est important d'avoir la volonté de changer de regard sur la difficulté de l'élève-apprenant et sur les formes d'enseignement qui peuvent être proposées.
Le nombre de participants est limité à 25.

Séance 1 : Analyser les besoins des élèves-apprenants : de quelles analyses de besoins parle-t-on ? Mesurer les écarts entre les normes, les références et les besoins des publics. Analyser les courants pédagogiques tenant compte des représentations et des stratégies des publics. Etudier les réalités rencontrées sur les terrains (environnements différents) en sériant les types de difficultés.

Séance 2 : Mener une réflexion sur la mise en lien des savoirs par les apprenants et les pratiques professionnelles des stagiaires dans leurs classes.
Analyser les pratiques mises en œuvre : adopter une posture réflexive.

Séance 3 : Analyser les objectifs de la pédagogie de l'erreur à partir de cas concrets et de travaux.
Identifier comment les élèves apprennent? Ou savoir analyser les stratégies des publics en développant la métacognition au sein des cours.
Elaborer des outils didactiques pour aider les apprenants dans leurs apprentissages.

Séance 4 : Analyser des stratégies d'enseignement pour répondre à la gestion de l'hétérogénéité des publics.
Définir les objectifs, les modalités et les outils de la pédagogie différenciée.
Dynamiser les enseignements et les apprentissages en établissant des parcours différenciés.
Adopter les principes de la pédagogie coopérative (présentation des stratégies d'enseignement/apprentissage autour de la coopération, du tutorat, du monitorat).

Séance 5 : Analyser diverses activités pédagogiques construites dans l'objectif de mettre en lien les savoirs.
Construire des situations d'apprentissage.

Séance 6 : Analyser les modalités de mise en œuvre des contrats d'apprentissage et les impacts sur les modes d'évaluation.
Définir la remédiation et sa place au sein des séquences pédagogiques.

Séance 7 : Favoriser la coopération au sein d'une classe et d'un établissement : évolution du rôle du professeur et de l'élève (principes de médiation par le professeur).
Renforcer la motivation des apprenants et le travail entre pairs au sein d'une classe et au sein d'un établissement.
Définir les objectifs d'un projet-élève à partir de compétences identifiées.

Séance 8 : Elaborer des séquences pédagogiques en tenant compte des stratégies des apprenants, en différenciant l'approche pédagogique et en intégrant la coopération.
Auto-évaluer les stratégies d'enseignement.

Séance 9 : Présenter les séquences pédagogiques.
Faire une analyse critique et améliorer les productions dans une posture réflexive sur les stratégies d'enseignement.
Définir de nouvelles compétences professionnelles.

Séance 10 : Faire la synthèse des contenus de la formation.

A 4.06 Renforcer les compétences langagières à travers l'éducation artistique

BELLOCQ, Ghislaine, Nicole

Formatrice à Thélème international

Métiers de l'enseignement.

Domaine d'activité

Didactique du FLE et du français langue d'enseignement. Précoce.

Public

Ce module s'adresse à des professeurs de français, des responsables pédagogiques, des formateurs, qui souhaitent mettre en œuvre une démarche interactive entre FLE et éducation artistique, respectueuse des spécificités de chaque discipline.

Pré-requis

Aucune connaissance spécifique en arts plastiques n'est nécessaire.

Présentation du module

Les stagiaires seront amenés, par l'expérimentation, à découvrir les apports des techniques artistiques. Ils élaboreront des projets interdisciplinaires permettant l'intégration de l'art en classe de Fle précoce.

Objectif général

A l'issue de ce module, les stagiaires seront en mesure de concevoir et d'animer des séquences permettant aux apprenants de renforcer leurs compétences langagières tout en développant une attitude créative, ouverte sur le monde de l'art.

Modalités de travail

La formation très pratique est conçue selon une approche où alternent les séances de travaux individuels, collectifs et de groupe. Les productions seront analysées d'un point de vue pédagogique et de nombreux apports culturels seront fournis (patrimoine, art moderne et art contemporain).

Compétences visées

Cette formation vise l'acquisition de connaissances et de compétences permettant de conceptualiser les rapports entre Art et FLE, de concevoir des séquences motivantes fondées sur les échanges entre les deux disciplines.

Remarques et conseils

L'apport de documents des pays d'origine sera le bienvenu (artisanat, reproductions d'oeuvres d'art, images, photographies...).
Le nombre de participants est limité à 25.

Séance 1 : Apprendre à regarder l'environnement proche, le monde qui nous entoure :
être capable d'identifier et d'utiliser des ressources visuelles en classe de FLE.
Séance 2 : Organiser l'espace et le temps : l'atelier, supports et outils pour apprendre :
être capable de concevoir, équiper, programmer l'utilisation d'un coin « Arts visuels en classe de FLE ».
Séances 3 et 4 : Expérimenter l'apport des techniques artistiques :
être capable de connaître, pratiquer et apprécier des tecniques artistiques.
Séance 5 : Intégrer l'art en classe de FLE : concevoir des petits projets interdisciplinaires :
être capable d'articuler de manière cohérente des objectifs langagiers et des objectifs d'éducation artistique dans un projet pour la classe de FLE.
Séance 6 : Introduire l'oeuvre d'art en classe de FLE : une ouverture culturelle :
être capable de choisir, d'utiliser une (des) oeuvre(s) d'art en fonction de divers contextes d'apprentissage.
Séance 7 : Peindre-écrire-dire-dessiner :
être capable de mettre en relation des productions orales et écrites avec des oeuvres d'art et vice-versa.
Séance 8 : Pratiquer l'exposition : des outils pour montrer, des outils pour évaluer :
être capable d'organiser une petite exposition ouverte au milieu environnant.
Séance 9 : Visiter un musée, une galerie, un centre d'art : quelles activités pour les apprenants ?
Séance 10 : S'informer, se documenter : des ressources artistiques pour la classe de FLE :
être capable d'utiliser, sélectionner, adapter les multiples ressources aux besoins de la classe.

A 4.07 Concevoir, créer et adapter des outils de formations à partir de jeux

AUDEBRAND, Jacques

Consultant indépendant

Métiers de l'enseignement, métiers de la formation d'enseignants.

Domaine d'activité

Ingénierie pédagogique.

Public

Professeurs de français, formateurs d'enseignants ou de formateurs.

Pré-requis

Ce module est ouvert à tout formateur débutant ou expérimenté ayant déjà ou non une expérience du jeu en formation.

Présentation du module

« Le meilleur outil est celui qu'on crée soi-même ». La dynamique ludique favorise communication, découverte, implication et motivation. Au cours de ce module, nous découvrirons une démarche de conception et de d'élaboration de jeux de formation. Chacun sera amené à concevoir ou à adapter un jeu de formation pour son propre usage.

Objectif général

A l'issue de ce module, les stagiaires auront acquis une démarche d'élaboration et de conception d'outils de formation à caractère ludique adaptés à des objectifs pédagogiques préalablement définis.

A
4

Modalités de travail

La formation est conçue selon une approche où alternent les séances d'expérimentation et de travail de groupe pour l'élaboration de projets personnels.

Compétences visées

Cette formation vise l'acquistion de connaissances et la maîtrise de compétences pour sélectionner, adapter des dynamiques ludiques en fonction des objectifs pédagogioques et du public.

Remarques et conseils

Ce module constitue un complément au module A 207 : « Utiliser le jeu comme support de formation dans un dispositif de formation pour adultes ». Cependant il vise à la production et à la mutualisation d'outils de formation ludiques pour tous publics – jeunes, adolescents ou adultes.

Le nombre de participants est limité à 25.

Séance 1 : Repérer la place du jeu dans un dispositif de formation et identifier es différents types de jeux utilisés en formation.
Séance 2 : Analyser la structure d'un jeu : scénario, règle, les consignes et leurs modes de transmission.
Séance 3 : Elaborer un processus de création de jeux de formation : de la planification à la validation.
Séance 4 : Elaborer des jeux étape 1 : définir les préalables (intentions et contexte).
Séance 5 : Elaborer des jeux étape 2 : définir les objectifs et les effets attendus.
Séance 6 : Elaborer des jeux étape 3 : sélectionner une dynamique ludique.
Séance 7 : Elaborer de jeux étape 4 : élaborer la structure et la scénarisation.
Séance 8 : Elaborer de jeux étape 5 : tester et valider l'outil de formation.
Séance 9 : Réajuster et finaliser les projets.
Séance 10 : Mutualiser les projets réalisés.

A 4.08 Intégrer les TICE à l'enseignement/apprentissage des langues étrangères

BATAS, ANNABELLE

Conseillère pédagogique à l'Alliance française de Paris

Métiers de l'encadrement.

Domaine d'activité

Ingénierie des TICE.

Public

Ce module s'adresse à des ingénieurs pédagogiques, responsables pédagogiques, directeurs des cours, directeurs de centre, chefs de projet, assistants techniques, qui s'intéressent à l'ingénierie des TICE et souhaitent acquérir des outils théoriques.

Pré-requis

Ce module est ouvert à ceux qui ont des connaissances de base en informatique.

Présentation du module

Ce module vise à donner aux stagiaires une méthode de travail et des outils pour créer, gérer ou participer à des cursus mis en place dans des centres de langues intègrant fortement les TICE à l'enseignement apprentissage des langues étrangères.

Objectif général

A l'issue de ce module, les stagiaires seront en mesure d'exercer leur activité dans un centre de langues qui souhaite proposer ou propose déjà des cursus intégrant fortement les TICE.

Modalités de travail

La formation est conçue selon une approche où alternent les moments de travail en sous-groupes et les synthèses en grand groupe. Cette alternance permettra aux participants de contextualiser la formation en fonction du contexte des participants.
Le programme comprend également des temps de découverte de nombreux outils pratiques.

Compétences visées

Cette formation vise l'acquisition de connaissances et la maîtrise des compétences nécessaires pour analyser une offre de cours existante, pour déterminer si elle répond aux besoins de ses publics actuels ou potentiels, mettre en œuvre ou recadrer la politique pédagogique d'un établissement par rapport à l'intégration des TICE dans les cursus d'apprentissage ; maîtriser des outils de base permettant d'évaluer différents types de besoins, proposer et organiser des cursus intégrant fortement les TICE, faire évoluer le rôle d'enseignant en présentiel vers celui de professeur conseiller.

Remarques et conseils

Il serait intéressant que les stagiaires apportent des informations à partager sur la réalité des établissements dans lesquels ils exercent par rapport aux objectifs du module, afin que celui-ci soit directement utile pour les réalités vécues par les participants.
Le nombre de participants est limité à 16.

Séances 1 et 2 : Proposer une offre TICE dans son institution.
Séance 3 : Conduire un projet.
Séance 4 : Caractériser différents dispositifs intégrant les TICE.
Séance 5 : Analyser les avantages et les inconvénients des dispositifs analysés lors de la séance 4 en fonction des différents contextes.
Séances 6 et 7 : Sélectionner des ressources.
Séance 8 : Didactiser des ressources grand public.
Séance 9 : Définir les nouveaux rôles de l'enseignant dans un dispositif TICE.
Séance 10 : Fournir une réponse adaptée à sa problématique.

A 4.09 Exploiter la chanson française actuelle en classe de langue

GOURVENNEC, Ludovic

Professeur en lycée

Métiers de l'enseignement.

Domaine d'activité

Didactique du français. Langue/culture/société.

Public

Ce module s'adresse aux professeurs de français qui, enseignant à des adolescents et/ou à des adultes scolarisés, ont un intérêt pour la chanson française et souhaitent notamment créer des ponts entre les chansons étudiées et les œuvres de leur propre culture.

Pré-requis

Aucun.

Présentation du module

Si la chanson française constitue un formidable support méthodologique pour la classe de langue et si elle est souvent utilisée par les enseignants, on peut se demander si les conditions d'une exploitation complète sont actuellement réunies. Le module envisagera donc cette problématique à la lumière d'une définition initiale du genre, d'une rapide lecture critique des apports historiques, et d'une approche plus méthodique et plus globale pour exploiter la chanson dans sa complexité. Le module fera alterner théorisation et pratique, exemples et expérimentation, et traitera les supports annexes, très riches au plan méthodologique (clip vidéo, live, pochette d'album, sites Internet, etc.).

A 4

Objectif général

A l'issue de ce module, les stagiaires auront actualisé leurs connaissances à propos de la production actuelle (en particulier, mais non exclusivement, de la « nouvelle chanson française »). Ils seront en mesure d'exploiter à des fins pédagogiques la chanson et les supports annexes.

Modalités de travail

La formation est conçue selon une approche où alternent les réflexions théoriques et les exercices pratiques afin de créer, pour les participants, les conditions d'une autonomie dans la mise en œuvre des pratiques de classe.

Compétences visées

Cette formation vise l'acquisition d'une meilleure connaissance du champ actuel de la chanson ; savoir identifier toutes les caractéristiques d'un morceau ; maîtriser une démarche d'exploitation didactique globalisante.

Remarques et conseils

Savoir (bien) chanter n'est absolument pas indispensable pour suivre ce module.
Le nombre de participants est limité à 25.

Séance 1 : Définir la chanson comme un genre spécifique (et en particulier comme un genre de discours).
Séance 2 : Exploiter une chanson en classe : historique des approches constatées. Découverte de la « nouvelle chanson française ». Utiliser Internet pour contextualiser.
Séance 3 : Exploiter une chanson en classe : processus théorique et exemples.
Séances 4 et 5 : Exploiter une chanson en classe : applications pratiques par les stagiaires.
Séance 6 : Définir et utiliser les éléments annexes (1) : les pochettes d'album, les concerts filmés, les écrits divers, les sites Internet.
Séance 7 : Définir et utiliser les éléments annexes (2) : les clips vidéo.
Séance 8 : Sélectionner et combiner ces supports annexes : processus théorique et exemples divers.
Séances 9 et 10 : Sélectionner et combiner ces supports : applications pratiques par les stagiaires.

A 4.10 Eduquer aux médias : les médias comme supports pédagogiques en classe de français

VALETTE, Marc

Formateur au CLEMI

Métiers de l'enseignement.

Domaine d'activité

Didactique du français. Médias.

Public

Ce module s'adresse à des professeurs de français qui enseignent à des adolescents et/ou à des adultes scolarisés ainsi qu'à des professeurs de DNL, des formateurs d'enseignants ou de formateurs et des responsables pédagogiques.

Pré-requis

Aucun.

Présentation du module

Les stagiaires seront amenés à consulter et à analyser un *panel* de journaux : presse écrite, nationale et régionale, presse pour jeunes. Ils aborderont le traitement de l'information à travers une étude comparative d'une même information sur plusieurs médias : journal, radio, télévision.
Ils découvriront également les enjeux d'un journal scolaire et exploreront des pistes pédagogiques pour mener à bien la réalisation d'un tel projet.

Objectif général

A l'issue de ce module, les stagiaires seront en mesure d'exploiter la presse, la télévision, Internet pour mettre en œuvre une éducation aux médias avec des élèves de FLE/FLS.

Modalités de travail

La formation est conçue selon une démarche où alternent les séquences d'apports théoriques et les mises en situation pratiques qui permettront aux stagiaires d'être actifs et de pouvoir disposer, à l'issue du module, d'outils immédiatement réutilisables en classe.
Diverses interventions de professionnels des médias sur des thèmes spécifiques comme la déontologie permettront d'enrichir des connaissances sur le fonctionnement des médias.

Compétences visées

A partir du désir de travailler sur le reportage TV, cette formation vise l'acquisition de connaissances, ainsi que la maîtrise des compétences et des techniques nécessaires pour réinvestir ou adapter les acquis, grâce à des pratiques pédagogiques variées en fonction du public.

Remarques et conseils

Les stagiaires sont invités à amener avec eux la presse de leur pays et des productions réalisées par les élèves, journaux scolaires, productions radiophoniques, télévisuelles…
Le nombre de participants est limité à 25.

Séance 1 : Analyser le traitement et la mise en scène de l'information dans les médias.
Séance 2 : Déterminer le rôle et la spécificité de la Une dans un journal.
Séance 3 : Analyser le traitement de l'information : les règles d'écriture, les genres, l'angle d'un sujet.
Séance 4 : Analyser l'information à la télévision : la construction d'un reportage.
Séance 5 : Comparer le traitement de l'information dans 3 médias : télévision, radio et presse écrite.
Séance 6 : Identifier les enjeux du journal scolaire papier ou sur Internet.
Séance 7 : Faire une visite de *Ouest France* : un quotidien régional, le métier de journaliste, la déontologie.
Séance 8 : Légende et photographie de presse.
Participer à la conférence de rédaction : le journal du BELC.
Séance 9 : Consulter la presse en ligne, les ressources sur Internet.
Contribuer au journal du BELC, suite de l'écriture des articles.
Séance 10 : Participer au bouclage et au tirage du journal du BELC.

A 4.11 Animer des activités favorisant l'acquisition d'automatismes langagiers

FERNANDEZ, Raphael

Comédien, animateur d'ateliers de théâtre

LEMEUNIER, Valérie

Coordinatrice des actions de formation au Département langue française du CIEP.

Métiers de l'enseignement.

A
4

Domaine d'activité

Didactique du français. Techniques d'animation.

Public

Ce module s'adresse à des professeurs de français, quel que soit le public auquel ils enseignent, qui cherchent une alternative aux exercices grammaticaux traditionnels et sont soucieux de la motivation des apprenants, ainsi qu'à des formateurs d'enseignants et à des responsables pédagogiques.

Pré-requis

Ce module est ouvert à des enseignants/formateurs ayant une expérience de l'enseignement du français langue étrangère ou d'une autre langue étrangère, une pratique du Cadre européen commun de référence pour les langues, et maîtrisant les compétences nécessaires à l'organisation d'une unité didactique.

Présentation du module

Dans un premier temps, les stagiaires seront amenés à expérimenter des activités innovantes de systématisation à l'oral qui sont une véritable alternative aux exercices grammaticaux proposés habituellement. Ces activités conjuguent en effet techniques de dynamique de groupe, techniques théâtrales et techniques d'animation, afin de favoriser l'acquisition d'outils langagiers.
Dans un second temps, les stagiaires seront amenés à analyser ces activités afin d'en déterminer les caractéristisques pour les adapter ensuite à différents contextes d'enseignement/apprentissage.

Objectif général

A l'issue de ce module, les stagiaires auront expérimenté et analysé des activités de classe innovantes et motivantes. Ils seront en mesure de proposer des activités de systématisation à l'oral afin de faciliter l'acquisition d'automatismes langagiers.

Modalités de travail

La formation est conçue selon une approche où alternent les séances d'expérimentation de réflexion et d'analyse.

Compétences visées

Cette formation vise l'adoption de techniques d'animation et la maîtrise de compétences nécessaires pour développer la dynamique de groupe, renforcer la motivation, favoriser l'acquisition de nouveaux outils langagiers (verbaux et non verbaux) et susciter le plaisir d'apprendre.

Remarques et conseils

Prévoir une tenue de travail pour les exercices physiques (tenue souple).
Le nombre de participants est limité à 20.

Séance 1 : Formuler ses représentations sur les contenus de la formation. Déterminer la place et la fonction des activités favorisant l'acquisition d'automatismes langagiers.
Séance 2 : Expérimenter des activités impliquant la gestuelle. Déterminer le niveau et les compétences langagières visés. Adapter une activité à un autre contexte d'enseignement/apprentissage.
Séance 3 : Expérimenter des activités impliquant l'activité corporelle. Déterminer le niveau et les compétences langagières visés. Adapter une activité à un autre contexte d'enseignement/apprentissage.
Séance 4 : Expérimenter des activités impliquant l'observation. Déterminer le niveau et les compétences langagières visés. Adapter une activité à un autre contexte d'enseignement/apprentissage.
Séance 5 : Expérimenter des activités impliquant le contact physique. Déterminer le niveau et les compétences langagières visés. Adapter une activité à un autre contexte d'enseignement/apprentissage.
Séance 6 : Expérimenter des activités impliquant l'écoute. Déterminer le niveau et les compétences langagières visés. Adapter une activité à un autre contexte d'enseignement/apprentissage.
Séance 7 : Expérimenter des activités impliquant la maîtrise de l'intonation. Déterminer le niveau et les compétences langagières visés. Adapter une activité à un autre contexte d'enseignement/apprentissage.
Séance 8 : Classifier les activités expérimentées selon une typologie établie. Identifier les principes pédagogiques mis en application. Déterminer la démarche à suivre pour animer une activité.
Séance 9 : Simuler l'animation d'une activité.
Séance 10 : Simuler l'animation d'une activité. Faire une synthèse des contenus de la formation.

A 4.12 Construire un projet de formation en FOS

DAVANTURE, Adriana
Consultante indépendante

Métiers de l'enseignement.

Domaine d'activité

Didactique du français langue de communication professionnelle.

Public

Ce module s'adresse aux professeurs de français qui enseignent à des professionnels.

Pré-requis

Ce module est ouvert à ceux qui enseignent le FOS à des groupes de professionnels.

Présentation du module

Les stagiaires seront amenés à identifier le public cible, à déterminer les besoins de ce public pour définir les paramètres à prendre en compte dans la construction d'un projet de formation en FOS.

Objectif général

A l'issue de ce module, les stagiaires seront en mesure de construire des séquences pédagogiques autour d'un projet adapté à leurs publics.

Modalités de travail

La formation est conçue selon une approche où alternent les séquences de travail collectif, de groupe et individuel.

Compétences visées

Cette formation vise l'acquisition de connaissances et la maîtrise des compétences nécessaires pour construire des projets ciblés en fonction du public et de ses besoins, pour définir les paramètres à prendre en compte dans la construction des projets, pour les inscrire dans un scénario action et pour mettre en application la pédagogie de projet et les préceptes de la perspective actionnelle.

Remarques et conseils

Le défi de ce module étant très ambitieux, le projet à construire sera défini dès le départ : création d'une entreprise.
Le nombre de participants est limité à 20.

Séance 1 : Faire une analyse comparative entre pédagogie sur projets, simulation globale et approche actionnelle.
Séance 2 : Définir la dimension didactique du projet en FOS : une création d'entreprise.
Séance 3 : Établir un diagnostic pour un public spécifique : des entrepreneurs.
Séance 4 : Décrire le projet et le contexte de production : le scénario action.
Séance 5 : Etablir un plan de travail et un échéancier.
Séance 6 : Organiser le déroulement du projet : phases de construction.
Séance 7 : Organiser le déroulement du projet : découpages en unités de formation.
Séances 8 et 9 : Elaborer des unités didactiques s'inscrivant dans le projet.
Séance 10 : Présenter les unités didactiques élaborées.

A
4

Modules de 17 h 30 à 19 h 00

CODE	INTITULÉ
A 5.01	Exploiter la bande dessinée en classe de langue
A 5.02	Intervenir dans le dispositif d'évaluation DELF-DALF : habilitation des examinateurs-correcteurs (2)
A 5.03	Enseigner le FLE par la littérature théâtrale
A 5.04	Conduire un projet de lecture/écriture en FLS
A 5.05	Enseigner en classe bilingue : principes pédagogiques et méthodologiques, conception de matériel
A 5.06	Animer un atelier théâtre en classe
A 5.07	Prendre la parole en public
A 5.08	Concevoir et animer un centre d'auto-apprentissage pour les langues étrangères : l'exemple du FLE
A 5.09	Animer des séquences de phonétique et adopter des techniques de communication : conceptions et pratiques nouvelles
A 5.10	Eduquer aux médias : analyse et production de reportages télévisés

A 5.01 Exploiter la bande dessinée en classe de langue

TOHME, Youmna
Chargée de programmes au Département langue française du CIEP

Métiers de l'enseignement.

Domaine d'activité

Didactique du français langue d'enseignement. Langue/culture/société.

Public

Ce module s'adresse aux professeurs de français qui enseignent à des adolescents ainsi qu'aux formateurs d'enseignants.

Pré-requis

Aucun.

Présentation du module

Ce module propose d'explorer les nombreux univers de la bande dessinée francophone qui permettront à l'enseignant de français de travailler avec ses apprenants la langue mais aussi la société française en classe de FLE à partir d'un support attrayant et très représentatif de la culture littéraire française actuelle.

Objectif général

A l'issue de ce module, les stagiaires auront acquis des connaissances sur la bande dessinée francophone dans sa diversité (historique, policière, fantastique, psychologique, d'aventure, de science-fiction et d'adaptation littéraire). Ils seront en mesure de didactiser ces documents authentiques afin d'élaborer des activités pour le cours de langue et d'inclure ces activités dans des projets interdisciplinaires.

Modalités de travail

La formation est conçue selon une approche où alternent les séquences de présentation théorique, d'activité individuelle et de travaux de groupes autour de l'élaboration d'activités pour la classe de français langue étrangère à partir du support bande dessinée.

Compétences visées

Cette formation vise l'acquisition de connaissances permettant de dresser un panorama de la bande dessinée francophone et de comprendre la place de choix que détient le neuvième art en France, faisant de la bande dessinée un élément culturel français incontournable.
L'analyse d'activités pour la classe donnera accès à la production de séquences autour des compréhensions et des productions écrites et orales.

Remarques et conseils

Il serait intéressant que les stagiaires apportent avec eux des albums de bande dessinée de leur pays.
Le nombre de participants est limité à 25.

Séance 1 : Mettre en commun ses représentations sur la bande dessinée et les faire évoluer : présentation d'un panorama de la bande dessinée francophone.

Séance 2 : Mettre en valeur les spécificités de la bande dessinée et les multiplicités du genre.
Proposer des pistes d'activités.

Séance 3 : Exploiter la bande dessinée comme support pour travailler la langue.
Proposer des activités axées sur les registres de langue présents dans la bande dessinée et plus particulièrement sur la langue orale écrite et ses difficultés orthographiques.

Séance 4 : Analyser et produire des activités permettant de travailler la production écrite à partir d'une oeuvre intégrale ou une planche de bande dessinée.

Séance 5 : Faire une analyse comparative de la bande dessinée et de la littérature francophone : la question de l'adaptation au coeur d'activités de classe.

Séance 6 : Créer des jeux de rôle à partir de planches de bande dessinée ou le passage de l'écrit à l'oral. Mettre en place des activités autour de la production et de l'expression orales.

Séance 7 : Présenter et comparer des extraits de bandes dessinées apportées par les stagiaires, de bandes dessinées francophones et de bandes dessinées françaises : la bande dessinée comme mode d'expression de la culture et comme support pour l'interculturel.

Séance 8 : Analyser une séquence autour de la représentation de Paris et de sa banlieue dans la bande dessinée actuelle.
A partir de la vision sociologique des auteurs, élaborer des activités pour la classe.

Séance 9 : Intégrer la bande dessinée dans un projet interdisciplinaire, aux côtés de documents d'histoire et d'arts plastiques.

Séance 10 : Analyser le lien texte / image / silence et élaborer une séquence de création d'une planche de bande dessinée à partir d'un texte en français.

A 5.02 Intervenir dans le dispositif d'évaluation DELF-DALF : habilitation des examinateurs-correcteurs (2)

MONIER, Mélanie

Chargée de programmes au Département évaluation et certifications du CIEP

Métiers de l'enseignement.

Domaine d'activité

Didactique du français. Evaluation.

Public

Ce parcours s'adresse à des professeurs de français qui enseignent à des adolescents ou à des adultes scolarisés amenés à assurer des fonctions de correcteurs-examinateurs dans le dispositif d'évaluation du DELF-DALF.

Pré-requis

Ce parcours est ouvert à des enseignants/formateurs ayant une connaissance du Cadre européen commun de référence pour les langues et une expérience d'enseignement en français langue étrangère/seconde.

Présentation du module

Ce parcours permettra aux stagiaires de devenir officiellement correcteurs et examinateurs du DELF-DALF.
Présentation des fondements théoriques de la certification et harmonisation avec le CECRL. Sensibilisation aux nouvelles certifications du DELF : DELF Prim et DELF version professionnelle.
Niveaux A1 - B2 : présentation des épreuves, évaluation de productions orales et écrites de candidats.
Niveaux C1/C2 : analyse des référentiels et étude des épreuves du DALF, évaluation de productions écrites et orales.
Etude de cas et évaluation individuelle.

Objectif général

A l'issue de ce parcours, constitué de deux modules (A 302 et A 402),les stagiaires auront renforcé leurs connaissances des niveaux du Cadre européen commun de référence pour les langues et acquis des pratiques évaluatives en conformité avec le CECRL. Ils seront en mesure d'intervenir dans le dispositif DELF-DALF pour évaluer les candidats, dans le cadre réglementaire. Ce parcours débouche sur la délivrance d'une attestation d'habilitation valable trois ans.

A
5

Modalités de travail

La formation est conçue selon une approche participative et interactive où alternent les séances de réflexion théorique et les ateliers pratiques.

Compétences visées

Cette formation vise au renforcement des connaissances des niveaux du Cadre européen commun de référence pour les langues et à la maîtrise des compétences nécessaires pour corriger et examiner les épreuves du DELF et du DALF.

Remarques et conseils

Les stagiaires peuvent apporter le Cadre européen commun de référence pour les langues, s'ils le possèdent.
A l'issue de la formation, en fonction de la participation et des résultats obtenus lors des études de cas et de l'évaluation individuelle finale, une attestation d'habilitation de correcteur examinateur sera délivrée.
Le nombre de participants est limité à 25.

Séance 1 : Présenter le DELF-DALF et les nouveaux produits (DELF Prim, DELF Pro). Réactualiser ses connaissances relatives au CECRL et aux échelles de niveaux. Définir les notions de niveaux, consignes et tâches.
Séance 2 : Présenter les épreuves DELF-DALF. Identifier les contenus et les modalités des épreuves.
Évaluer le DELF A1 Scolaire/Junior et Tous Publics.
Analyser les descripteurs du niveau. Évaluer des productions écrites. Comparer et harmoniser les notations.
Séance 3 : Évaluer le DELF A1 et A2 Scolaire/Junior et Tous Publics.
Analyser les descripteurs. Évaluer des productions orales. Comparer et harmoniser les notations.
Séance 4 : Évaluer le DELF A2 Scolaire/Junior et Tous Publics.
Évaluer des productions écrites. Comparer et harmoniser les notations.
Séance 5 : Évaluer le DELF B1 Scolaire/Junior et Tous Publics.
Analyser les descripteurs. Évaluer des productions écrites et orales. Comparer et harmoniser les notations.
Séance 6 : Évaluer le DELF B2 Scolaire/Junior et Tous Publics. Analyser les descripteurs. Analyser la compréhension écrite et évaluer des productions écrites. Comparer et harmoniser les notations.
Séance 7 : Évaluer le DELF B2 Scolaire/Junior et Tous Publics et le DALF C1.
Analyser les descripteurs du DALF. Évaluer des productions orales. Comparer et harmoniser les notations.
Séance 8 : Évaluer le DALF C1.
Évaluer des productions écrites. Comparer et harmoniser les notations.
Séance 9 : Évaluer le DALF C2. Évaluer des productions écrites et orales. Comparer et harmoniser les notations.
Séance 10 : Évaluer individuellement des productions de candidats. Noter une copie de chaque niveau.
Co-évaluer la formation.

A 5.03 Enseigner le FLE par la littérature théâtrale

MÉGEVAND, Martin

Maître de conférences à l'Université Paris VIII

Métiers de l'enseignement.

Domaine d'activité

Didactique du FLE et du français langue d'enseignement. Littérature.

Public

Ce module s'adresse à des professeurs de français qui enseignent à des adolescents ou à des adultes scolarisés et désirent diversifier leurs pratiques de classe ainsi qu'à des formateurs d'enseignants ou de formateurs et à des responsables pédagogiques.

Pré-requis

Ce module est ouvert à ceux qui ont une expérience de l'enseignement en FLE et FLS.

Présentation du module

L'objet de la formation est de proposer des pistes d'exploitation pédagogique de textes de théâtre, choisis dans le répertoire francophone. Il s'agira d'un travail sur les différentes mises en situation que proposent les textes de théâtre. On étudiera et on relèvera notamment : les codes de la conversation et leurs transgressions ; le rôle joué par le contexte dans l'énonciation (d'où parle-t-on ?) ; les horizons culturels que les textes permettent d'aborder (courants esthétiques, enjeux d'époque, etc.).

Objectif général

A l'issue de ce module, les stagiaires seront en mesure de dynamiser et de rendre plus efficace l'apprentissage du FLE en intégrant au cours des documents textuels ou audiovisuels exclusivement choisis dans le patrimoine culturel français et francophone. Ils seront également en mesure d'associer langue et culture dans l'apprentissage.

Modalités de travail

La formation est conçue selon une approche où alternent les exposés méthodologiques et les mises en application à partir de textes du répertoire dramatique, de Molière et Marivaux à Tardieu, Dubillard, Vinaver et Sony Labou Tansi.
La participation des étudiants sera requise, notamment pour la partie concernant les autoscopies.

Compétences visées

Cette formation vise l'acquisition de connaissances et de compétences permettant de transmettre des savoirs linguistiques et culturels français et francophones à un public non francophone selon une approche ludique, de diversifier ses pratiques de classe, d'intégrer la littérature théâtrale en classe de FLE, pour développer l'acquisition de compétences pragmatiques sur la base de supports culturels.

Remarques et conseils

Ce module peut être complété par les modules A 506 : « Animer un atelier théâtre en classe », AB 301 : « Participer à une pièce de théâtre », B 303 : « Participer à un atelier d'improvisation et d'écriture théâtrale ».
Le nombre de participants est limité à 25.

Séance 1 : Définir les enjeux théoriques et méthodologiques : l'enseignement du FLE à la croisée de la culture et de la communication : un exercice d'équilibre. L'approche pragmatique comme moyen d'établir le lien entre documents culturels et visées de communication. Pourquoi et comment construire un cours de FLE sur la base d'un corpus théâtral ? Outils et méthodes, avantages et intérêt d'une telle approche. Distribution des textes à exploiter durant le module et consignes de travail.

Séance 2 : Déterminer les passerelles et les écarts entre langage dramatique et langue courante. Identifier les types d'exercices possibles en classe de FLE à partir des textes de théâtre : les grandes caractéristiques du langage dramatique ; codes et niveaux de conversation – langue littéraire, langue courante (transposition). Etude et exploitation d'un texte facile (ouverture d'*Antigone* d'Anouilh) et d'un texte difficile (*Le jeu de l'amour et du hasard* de Marivaux).

Séance 3 : Analyser le dialogue dramatique et la conversation courante. Les tours de parole – les règles de la conversation : mise en situation. Présentation des maximes de Grice. Etude et exploitations de la scène de Monsieur Dimanche dans *Don Juan.*

Séance 4 : Faire des compromis entre culture et communication : comment traduire un texte classique dans un langage contemporain? L'exemple de la scène d'ouverture du *Mariage de Figaro* de Beaumarchais.

Séance 5 : Exploiter un texte de fiction très proche de la conversation courante. François Truffaut (scène d'accostage dans *Le dernier métro*). Pistes d'exploitation possibles.

Séance 6 : Constituer son abécédaire pragmatique : comment et pourquoi ? Etude de deux textes de Tardieu et Dubillard : Finissez vos phrases, in *Théâtre de chambre* (Jean Tardieu) ; Nostalgie, in *Diablogues* (Roland Dubillard). Conclusion de la première partie et distribution de pistes en forme de "vocabulaire de pragmatique".

Séance 7 : Commenter des extraits filmés de scènes de théâtre (1) : exploitation du document audiovisuel de théâtre. La scène tragique : la question de l'entrée de l'acteur tragique (extrait de *Phèdre* mise en scène par Patrice Chéreau : scènes d'entrée de Phèdre et de Thésée); *Roméo et Juliette* de HP Cloos : la rencontre et la scène du balcon).

Séance 8 : Commenter des extraits filmés de scènes de théâtre (2) : exploitation de scènes comiques : définitions de rythme et tempo (extraits de *Lapin chasseur* de Jérôme Deschamps et les Deschiens).

Séance 9 : Expérimenter l'autoscopie ou le théâtre en classe. Présentation de l'exercice d'autoscopie, recommandations sur la manière d'aborder l'exercice. Propositions de trois stagiaires : proxémie et gestuelle.

Séance 10 : Expérimenter l'autoscopie ou le théâtre en classe (fin). Point d'application : comment guider l'étudiant dans l'acquisition d'une plus grande aisance à l'oral. Conclusion générale du module, reprise point par point des acquis méthodologiques.

A
5

A 5.04 Conduire un projet de lecture/écriture en FLS

CHAUVET, Denis
Professeur des écoles, maître formateur attaché à l'IUFM de Paris

Métiers de l'enseignement.

Domaine d'activité

Didactique du FLE. Méthodologie.

Public

Ce module s'adresse à des professeurs de français qui enseignent ou souhaitent enseigner à des enfants.

Pré-requis

Aucun.

Présentation du module

Au cours de ce module, nous présenterons un dispositif qui articule la lecture et l'écriture, à différents niveaux de l'apprentissage.
La lecture, parce qu'elle offre de multiples constructions de sens, devient une situation propice à la production écrite.
Pour comprendre la démarche de lecture/écriture, des articulations méthodologiques, des travaux d'élèves, des repères théoriques seront présentés et débattus quant à leurs enjeux.

Objectif général

A l'issue de ce module, les stagiaires auront découvert les différents dispositifs de lecture/écriture et auront pris conscience des avantages que propose cette démarche. Ils seront en mesure de construire des projets intégrant lecture et écriture.

Modalités de travail

La formation a été conçue selon une approche où alternent les modalités de travail : échanges de pratiques, phases de recherche en groupes ou individuelle et présentation de repères théoriques.

A
5

Compétences visées

Cette formation vise l'acquisition de connaissances et de compétences permettant de concevoir un projet de lecture/écriture, de définir des objectifs d'apprentissage et d'intégrer un dispositif d'évaluation.

Remarques et conseils

Le nombre de participants est limité à 25.

Séance 1 : Comprendre la démarche de projet et ses implications d'un double point de vue, les postures de l'apprenant et celles de l'enseignant.
Séance 2 : La lecture au service de l'écriture : construire des compétences langagières (lexicales, grammaticales, syntaxiques, …) en contexte dans une dynamique de lecture/écriture.
Séance 3 : Concevoir des activités langagières au service de la compréhension et de la production d'écrit : la question de la socio-construction des savoirs (versus transmission).
Séance 4 : Lire et écrire à partir de la littérature de jeunesse : l'album, comprendre une histoire à partir de la notion de personnages.
Séances 5 et 6 : Lire et écrire à partir de la nouvelle : la fable et la nouvelle, de la compréhension à l'interprétation.
Séance 7 : I. Planifier les différentes étapes de production d'un texte : produire du sens.
Séance 8 : II. Planifier les différentes étapes de production de textes : concevoir et élaborer des grilles de réécriture pour faire agir sur les erreurs.
Séance 9 : Evaluer la production d'écrits. Définir des critères explicites.
Séance 10 : Expérimenter un dispositif de lecture/écriture, le défi lecture.

A 5.05 Enseigner en classe bilingue : principes pédagogiques et méthodologiques, conception de matériel

POTTIER, Patricia

Formatrice, chef d'établissement

Métiers de l'enseignement.

Domaine d'activité

Didactique du français langue d'enseignement. Secondaire.

Public

Ce module s'adresse à des professeurs de français, à des professeurs de DNL (disciplines non linguistiques) qui enseignent à des enfants et/ou des adolescents, ainsi qu'à des formateurs d'enseignants ou de formateurs ou à des responsables pédagogiques.

Pré-requis

Ce module est ouvert aux professeurs et/ou coordonnateurs pédagogiques travaillant dans des structures où des disciplines sont enseignées en français.

Présentation du module

Les professeurs ne tiennent pas toujours compte des opportunités qu'offrent les DNL dans leurs relations à l'enseignement du français. La recherche des points de convergences au sein des disciplines vise une meilleure cohérence pédagogique des professeurs et une meilleure lisibilité des apprentissages du français pour l'élève. Le travail autour des compétences transversales et des compétences spécifiques sera mis en oeuvre dans le module et des séquences seront construites dans le champ des DNL et du français (sciences, mathématiques, histoire/géographie et enseignement du français).

Objectif général

A l'issue de ce module, les stagiaires seront en mesure de tenir compte des spécificités des classes bilingues en développant une approche pédagogique interdisciplinaire, d'identifier les compétences transversales en jeu et d'élaborer du matériel pédagogique qui tienne compte conjointement des disciplines non linguistiques et du français.

Modalités de travail

La formation est conçue selon une approche où alternent études de cas et séances de travaux de groupes.

Compétences visées

Cette formation vise l'acquisition de connaissances et la maîtrise des compétences nécessaires pour mettre en œuvre une pédagogie interdisciplinaire.

Remarques et conseils

Le nombre de participants est limité à 25.

Séance 1 : Analyser les enjeux et les objectifs du bilinguisme. Définir l'interdisciplinarité et ses effets sur le travail collaboratif des professeurs et sur les situations d'apprentissages. Analyser les environnements institutionnels et professionnels pour développer la pédagogie de l'interdisciplinarité.

Séance 2 : Définir l'approche par compétences et son rôle dans la synergie interdisciplinaire.
Identifier des compétences transversales aux disciplines.

Séance 3 : Lister, pour chacune des DNL impliquées, des activités visant des compétences transversales. Distinguer des tâches linguistiques en cours de DNL et des tâches non exclusivement linguistiques en cours de FLE/FLS.
Préciser les objectifs de la pédagogie interdisciplinaire.

Séance 4 : Analyser les articulations possibles Sciences/FLE-FLS. Identifier les principes de la démarche scientifique et les réinvestir dans les situations d'apprentissage en FLE-FLS.

Séance 5 : Analyser les articulations possibles histoire-géographie/FLE-FLS. Construire des outils d'évaluation en collaboration interdisciplinaire : préciser les démarches et les formes d'évaluation.

Séance 6 : Analyser les limites de la pédagogie interdisciplinaire si elle n'est pas reliée à un changement fondamental des stratégies d'enseignement. Définir des stratégies d'enseignement permettant la mise en lien des savoirs par les apprenants.

Séance 7 : Définir les formes d'une collaboration entre les professeurs.
Programmer des objectifs de collaboration pédagogique et envisager les types de réunions de travail.
Construire des outils interdisciplinaires autour de projets collaboratifs.
Identifier la place et les formes de l'évaluation.

Séance 8 : Définir les objectifs de la remédiation méthodologique.
Construire des outils méthodologiques communs mais également spécifiques aux disciplines.

Séance 9 : Construire des outils interdisciplinaires autour de projets collaboratifs (suite).
Intégrer des formes d'évaluation co-construites.
Présenter et critiquer les outils élaborés.

Séance 10 : Faire une synthèse des contenus de la formation.

A 5.06 Animer un atelier théâtre en classe

FERNANDEZ, David
Comédien, animateur d'ateliers de théâtre
JEHAN, Pascal
Comédien, animateur d'ateliers de théâtre

Tout métier.

Domaine d'activité

Didactique du français. Techniques d'animation.

Public

Ce module s'adresse à tout public disposé à s'impliquer personnellement.

Pré-requis

Aucun.

Présentation du module

Pour l'apprentissage d'une langue, le théâtre est d'une grande richesse : en apportant avec lui un véritable contenu culturel et artistique, il stimule le désir d'apprendre la langue et donne l'occasion de la pratiquer dans une démarche originale. Un enseignant ne peut mettre ses élèves en situation de jeu sans éprouver lui-même cette situation. Ce module vise donc à :

- découvrir et appréhender les techniques théâtrales fondamentales qui permettent de développer les dimensions vocales, corporelles ou émotionnelles nécessaires à toute interprétation.
- analyser, après expérimentation, ces pratiques théâtrales pour construire des séquences pédagogiques structurées visant l'animation d'un atelier théâtre en classe (niveau secondaire et universitaire).

Attention : il n'abordera pas l'étude « littéraire » ni l'analyse de pièces ou de scènes de théâtre.

Objectif général

A l'issue de ce module, les stagiaires auront expérimenté la diversité des exercices et des techniques d'animation. Ils seront en mesure d'animer un atelier théâtre en classe.

Modalités de travail

La formation est conçue selon une démarche active, centrée sur l'action et l'expérimentation.
Les séances se décomposent en deux temps :

- une séquence d'expérimentation : les stagiaires sont invités à faire eux-mêmes les exercices proposés ;
- une séquence d'analyse et de construction didactique : les effets attendus et produits des exercices proposés, les vertus et pièges identifiés.

Compétences visées

Cette formation vise l'acquisition de connaissances, la maîtrise des compétences et des techniques nécessaires pour animer un atelier théâtre en classe.

Remarques et conseils

Prévoir une tenue de travail pour les exercices physiques (tenue souple).
Le nombre de participants est limité à 15.

Séance 1 : Expérimenter et analyser des activités pour l'entraînement corporel et vocal.
La présentation de soi, la mise en confiance, les conseils organisationnels.
Séance 2 : Expérimenter et analyser des activités pour le « réapprentissage » du jeu : imiter, simuler, inventer, s'essayer.
Séance 3 : Expérimenter et analyser des activités pour collaborer, échanger, établir des relations, travailler l'écoute et la cohésion du groupe.
Séance 4 : Expérimenter et analyser des activités pour travailler sur la représentation de soi, le rapport à autrui, à l'espace, à son propre corps.
Séance 5 : Prendre en compte les éléments de présence scénique.
Séance 6 : Adopter des techniques d'improvisation.
Séance 7 : Interpréter des situations.
Séance 8 : Appréhender un texte et la construction du personnage.
Séance 9 : Construire des séquences d'animation.
Séance 10 : Faire une synthèse des contenus de la formation.

A 5.07 Prendre la parole en public

FERNANDEZ, Raphaël

Comédien, animateur d'ateliers de théâtre

Métiers de l'enseignement.

Domaine d'activité

Didactique du FLE. Méthodologie.

Public

Ce module s'adresse à tout public disposé à s'impliquer personnellement.

Pré-requis

Aucun.

Présentation du module

Prendre la parole en public implique d'affronter le regard des autres et de ne pas se laisser envahir par le trac ni le stress.
Le théâtre étant par nature une prise de parole publique, nous utiliserons les exercices et techniques du jeu d'acteur pour favoriser l'acceptation du regard des autres, la gestion du stress et l'expression en public.
Nous ferons alterner exercices de respiration, de concentration et d'écoute, avec des mises en situation de prise de parole.

Objectif général

A l'issue de ce module, les stagiaires auront expérimenté des techniques pour développer leur confiance en eux. Ils seront en mesure de prendre la parole en public avec davantage d'aisance.

Modalités de travail

La formation est conçue selon une démarche fondée sur les techniques théâtrales, le travail sur le corps (exercices de gestion de l'espace, de tenue corporelle) et la voix (respiration, projection de la voix).

Compétences visées

Cette formation vise la maîtrise de techniques et l'acquisition de stratégies nécessaires pour favoriser la confiance en soi et mieux gérer le stress et les émotions lors d'une prise de parole en public.

Remarques et conseils

Prévoir une tenue de travail pour les exercices physiques (tenue souple).
Le nombre de participants est limité à 25.

Séance 1 : Prendre contact : présentation de l'atelier, formation du groupe, jeux de présentation.
Séance 2 : Maîtriser son corps (1).
Ce que notre corps raconte malgré nous (attitudes physiques), la communication non verbale.
Séance 3 : Maîtriser son corps (2)
Atelier physique, aisance corporelle, gestion de l'espace.
Séance 4 : Développer la confiance en soi.
Jeux théâtraux (écoute, improvisations).
Séance 5 : Placer son regard, accepter le regard des autres.
Séance 6 : Contrôler sa respiration : travail sur le souffle, la gestion du stress, exercices de décontraction, relaxation.
Séance 7 : La voix.
Poser sa voix : travail sur la voix chantée et parlée.
Séance 8 : Dominer sa gestuelle : les mouvements qui peuvent trahir nos émotions (gestes parasites, tics).
Séance 9 : Simuler des prises de parole en public (1).
Prise de parole "décalée" (langage imaginaire, personnages caricaturaux...).
Séance 10 : Simuler des prises de parole en public (2)
Prise de parole "réaliste" (jeux de rôle, simulations).
Faire une synthèse des contenus de formation.

A 5.08 Concevoir et animer un centre d'auto-apprentissage pour les langues étrangères : l'exemple du FLE

BATAS, ANNABELLE

Conseillère pédagogique à l'Alliance française de Paris

Métiers de l'enseignement, métiers de l'encadrement.

Domaine d'activité

Ingénierie des TICE.

Public

Ce module s'adresse à des professeurs de français qui enseignent à des adultes scolarisés ainsi qu'à des formateurs d'enseignants ou de formateurs, ingénieurs pédagogiques, responsables pédagogiques qui s'intéressent à l'apprentissage autodirigé.

Pré-requis

Ce module est ouvert à ceux qui ont une compétence de base en informatique.

Présentation du module

Ce module vise à donner aux stagiaires, au moyen d'études de cas, des outils pour la mise en projet d'un tel centre, tout en les faisant réfléchir sur le contexte. La médiation humaine et ses diverses déclinaisons pratiques constitueront un élément central de la formation.

Objectif général

A l'issue de ce module, les stagiaires seront en mesure de concevoir et d'animer un centre d'auto-apprentissage.

Modalités de travail

La formation est conçue selon une approche où alternent les moments de travail en sous-groupes et les synthèses en grand groupe. Cette alternance permettra aux participants de contextualiser la formation par rapport au type de centre d'auto-apprentissages à animer ou à concevoir dans les pays d'origine. Le programme comprend de nombreux outils pratiques.

A 5

Compétences visées

Cette formation vise l'acquisition de connaissances et la maîtrise des compétences nécessaires pour analyser la pertinence d'un dispositif par rapport à un contexte donné, formaliser la mise en projet d'un tel centre (analyse des publics et de leurs besoins, ressources humaines, matériel didactique, etc.), piloter le projet en articulant le travail des équipes.

Remarques et conseils

Il serait intéressant que les stagiaires puissent exposer les projets qui s'annoncent dans leur pays d'origine, afin de pouvoir contextualiser la formation au maximum.
Le nombre de participants est limité à 16.

Séance 1 : Définir les concepts d'autonomie et d'autodidaxie.
Séance 2 : Définir les profils des auto-apprenants.
Séance 3 : Former l'apprenant à apprendre dans un CAA.
Séances 4 et 5 : Sélectionner le matériel didactique.
Séance 6 : Gérer un centre d'AAG dans sa déclinaison pédagogique.
Séance 7 : Gérer un centre d'AAG dans sa déclinaison logistique.
Séance 8 : Définir les rôles du conseiller.
Séance 9 : Concevoir les grands axes de la structure d'un centre d'auto-apprentissages à partir d'études de cas.
Séance 10 : Adapter à son propre contexte le cadre défini en séance 9.

A 5.09 Animer des séquences de phonétique et adopter des techniques de communication : conceptions et pratiques nouvelles

LEDRU-MENOT, Odile

Responsable pédagogique, Filière communication et formation interculturelles, INALCO

Métiers de l'enseignement.

Domaine d'activité

Didactique du français. Phonétique.

Public

Professeurs de français, professeurs de DNL, formateurs d'enseignants ou de formateurs.

Pré-requis

Aucun.

Présentation du module

Ce module est recommandé aux professeurs et formateurs/responsables de professeurs qui n'ont pas ou peu de formation en phonétique (ou qui ne lui attribuent qu'une importance limitée).
Il propose une approche modernisée et ludique de la phonétique, qui permet de dépasser quelques idées reçues pour améliorer les compétences orales et écrites des apprenants de tous âges, en France et dans d'autres pays.

Objectif général

A l'issue de ce module, les stagiaires auront dépassé les obstacles et se seront approprié des outils pour développer la confiance, la participation active et la motivation des apprenants. Ils seront en mesure de mettre en oeuvre une pédagogie efficace pour animer des séquences de phonétique.

Modalités de travail

La formation est conçue selon une approche fondée sur une participation active de tous, les échanges et les témoignages où alternent les séances d'activités pratiques et d'apports théoriques, les étude de cas et les mises en situation. Elle s'appuiera sur des supports diversifiés – papier, Internet, audio et vidéo. Les exemples seront choisis pour des publics d'âges différents.

Compétences visées

Cette formation vise l'acquisition de connaissances concernant quelques aspects fondamentaux du fonctionnement de l'oralité en français, la maîtrise de techniques pour intégrer les réalisations phoniques dans l'écoute, la compréhension et la (re)production du sens. Elle permet de se construire une réelle compétence d'observation diagnostique et d'intervention formative, pour améliorer la « prononciation », d'identifier les différentes conceptions de la phonétique présentes dans les matériels didactiques (livres et Internet) et de mettre en œuvre les techniques d'aide appropriées à la situation.

Remarques et conseils

Les contenus indiqués pourront être modifiés en fonction du groupe. Les professeurs sont invités à apporter un enregistrement de leurs apprenants. **Le nombre de participants est limité à 25.**

Séance 1 : Identifier les attitudes et les représentations.
Séance 2 : Analyser le vécu des apprenants : oral, oralité et relations oral-écrit. Dimensions auditives, visuelles, corporelles, affectives, relationnelles, interculturelles – et identitaires – du contact avec une langue seconde et étrangère, en situations de vie scolaire, privée et professionnelle.
Séance 3 : Analyser le vécu des apprenants : impact du type d'interaction et de relation pédagogiques sur la participation, la motivation et les apprentissages.
Séance 4 : Identifier les courants et les évolutions de la phonétique, dans le contexte technologique et interdisciplinaire actuel. Le poids de l'héritage dans la didactique des langues. Questions de « prononciation » dans la perspective des connaissances actuelles.
Séance 5 : Identifier les composantes verbales et non verbales de l'oralité et des relations oral-écrit. Dimensions communicatives de la langue réellement parlée. Renouveler l'approche du rythme, de l'intonation, de la gestualité quotidienne culturelle et des mouvements d'apprentissage : des clés qui conditionnent les savoir écouter, comprendre, prononcer, lire, dire, écrire – interagir.
Séance 6 : S'entraîner à écouter, à regarder et à mettre des oraux diversifiés authentiques en écrit. Choisir et utiliser un système de codage pertinent. Créer des montages de référence.
Séance 7 : S'entraîner à écouter, à regarder et à mettre des productions d'apprenants en écrit. Utiliser un système de codage pertinent.
Séance 8 : Analyser des productions d'apprenants dans une visée d'évaluation diagnostique et de conseil, à la rencontre de LC1-LC2.
Séance 9 : Choisir des techniques gestuelles/corporelles appropriées. Aperçu des mouvements facilitateurs développés par la formatrice.
Séance 10 : Analyser et recadrer méthodes et recueils d'exercices. La phonétique « corrective » dans le vaste ensemble des usages de la phonétique. Dépasser les paradoxes de la didactique des dernières années.

A
5

A 5.10 Eduquer aux médias : analyse et production de reportages télévisés

VALETTE, MARC
Formateur au CLEMI

Métiers de l'enseignement.

Domaine d'activité

Didactique du français. Médias.

Public

Ce module s'adresse à des professeurs de français qui enseignent à des adolescents et/ou à des adultes scolarisés et qui s'intéressent au média télévisuel, ainsi qu'à des professeurs de DNL, des formateurs d'enseignants ou de formateurs, et à des responsables.

Pré-requis

Il est n'est pas nécessaire d'avoir des notions techniques.

Présentation du module

Les stagiaires seront amenés à analyser et à produire des reportages télévisés. Ils travailleront sur l'écriture télévisuelle et sur la spécificité du message TV : sons, images, information. Ils réaliseront des reportages télévisés en participant à toutes les étapes de la construction : définition des sujets, des angles, tournage, montage (utilisation de caméscopes numériques, de logiciels de montage). Pour finir, une réflexion sera menée sur le réinvestissement possible de ce travail dans les pratiques de classe.

Objectif général

A l'issue de ce module, les stagiaires maîtriseront les langages télévisuels et seront en mesure de produire un journal télévisé et de mettre en œuvre une éducation aux médias.

Modalités de travail

La formation est conçue selon une démarche où alternent les séquences d'apports théoriques et les mises en situation pratiques qui permettront aux stagiaires d'être actifs et de pouvoir disposer, à l'issue du module, d'outils immédiatement réutilisables en classe.

Compétences visées

Cette formation vise à aiguiser ou à faire naître le désir de travailler à partir de reportage TV, l'acquisition de connaissances, la maîtrise de compétences et de techniques nécessaires pour réinvestir ou adapter les acquis dans le domaine, en mettant en place dans leurs classes des pratiques pédagogiques diverses en fonction du public visé, apprenants ou formateurs.

Remarques et conseils

Les stagiaires qui ont déjà travaillé avec des élèves dans ce domaine sont invités à amener les productions vidéos réalisées.
Le nombre de participants est limité à 25.

Séance 1 : Analyser et comparer différents reportages de journaux télévisés : le traitement et la mise en scène de l'information dans les JT.
Séance 2 : Analyser l'écriture spécifique du reportage : construction images, sons.
Notion d'angle d'un sujet.
Séance 3 : Mettre en place le projet de réalisation du journal télévisé du BELC : définition des sujets, des angles.
Séance 4 : Utiliser et manipuler le matériel de tournage (caméscope, micro) et de montage (logiciel *Pinacle studio*).
Assister à une conférence de rédaction avec constitution des équipes : choix des sujets, des angles. Pré-écriture des reportages.
Séance 5 : Mettre en place des situations de production de vidéo avec les apprenants : les différentes étapes pédagogiques du projet au produit fini.
Séance 6 : Faire des recherches d'informations, documentations, tournages des différents reportages, prise de sons.
Séances 7 et 8 : Tourner et monter des reportages.
Séance 9 : Finaliser les montages et enregistrer les voix *off*.
Séance 10 : Construire le conducteur du journal télévisé qui sera présenté aux autres stagiaires.
Faire une analyse critique du produit réalisé.
Consulter des ressources en ligne, constituer une banque de données et d'outils.

Modules
de la seconde partie

(20-31 juillet)

B1

B2

B3

B4

B5

Modules de 8 h 30 à 10 h 00 ou, pour ceux avec astérisque, de 9 h 00 à 10 h 30

CODE	INTITULÉ
B 1.01	Identifier des repères et établir des passerelles didactiques : FLM/FLE/FLS
B 1.02	Stimuler l'expression et la relation en classe de FLE
B 1.03	Mener une mission de coordonnateur ou de conseiller pédagogiques à l'A.E.F.E
B 1.04*	Intervenir dans le dispositif d'évaluation PRO FLE : habilitation de tuteurs (1)
B 1.05	Répondre à une demande de formation en FOS : de l'analyse des besoins à l'action de formation
B 1.06	Faciliter l'accès au sens de textes de disciplines non linguistiques
B 1.07	Décrire les théories de l'apprentissage et les courants méthodologiques en FLE/FLS/FOS
B 1.08	Apprendre et enseigner avec TV5MONDE : le document télévisuel comme support de classe
B 1.09	Conduire un projet multimédia
B 1.10	Développer une démarche qualité dans un centre de langues en France ou à l'étranger
B 1.11*	Accompagner les politiques sectorielles et conduire les projets en éducation : contexte, stratégies, et outils (1)
B 1.12	Évaluer les premiers acquis en français langue étrangère
B 1.13	Gérer les conflits
B 1.14	Déterminer les caractéristiques de la France d'aujourd'hui : permanences et tensions

B 1.01 Identifier des repères et établir des passerelles didactiques : FLM/FLE/FLS

DAVIN, Fatima

Professeure et formatrice à l'IUFM d'Aix-Marseille

Métiers de l'enseignement.

Domaine d'activité

Didactique du français langue d'enseignement. Secondaire.

Public

Ce module s'adresse à des professeurs de français qui enseignent à des adolescents ainsi qu'à des formateurs d'enseignants ou à des responsables pédagogiques.

Pré-requis

Ce module est ouvert à des enseignants ayant ou non quelques notions en didactique des langues, plus particulièrement en didactique du FLE, FLM et du FLS.

Présentation du module

Après un éclairage théorique et pratique permettant de délimiter les champs didactiques du FLM, du FLE et du FLS, les stagiaires seront amenés à réfléchir sur : les rapports à la langue française selon son statut dans les différents contextes ; les représentations et les difficultés linguistiques qui peuvent freiner l'enseignement/apprentissage. Enfin, il s'agira de répondre à la question concernant les passerelles entre le FLM, le FLE et le FLS : continuité ou rupture dans l'enseignement/apprentissage du français ici et ailleurs ?

Objectif général

A l'issue de ce module les stagiaires seront en mesure de situer et d'analyser leur pratique professionnelle, d'articuler les trois didactiques du français afin d'élaborer un dispositif adapté à leur contexte d'enseignement/apprentissage du français comme langue seconde/langue de scolarisation.

Modalités de travail

Cette formation est conçue selon une approche où alternent les exposés, le travail collectif et le travail en groupe.

Compétences visées

Cette formation vise l'acquisition de connaissances et de compétences permettant de : s'approprier les concepts propres aux trois domaines de la didactique du français ; comprendre comment articuler la théorie et la pratique ; analyser sa pratique professionnelle ; différencier les trois domaines de la didactique du français ; situer sa pratique dans l'un des domaines de la didactique du français et être capable d'emprunter aux autres domaines pour enrichir son dispositif didactique.

Remarques et conseils

Se munir de ses documents de travail (Instructions officielles, manuel scolaire, recommandations pédagogiques). Pour toutes les séances des documents d'appui et d'approfondissement seront fournis. **Le nombre de participants est limité à 25.**

Séance 1 : Définir les concepts : didactique du français langue étrangère (FLE), du français langue seconde (FLS) et du français langue maternelle (FLM) ; déterminer les divergences et convergences entre les trois didactiques (approche comparative).

Séance 2 : Mener une analyse comparative des outils didactiques du FLE, du FLM et du FLS (Cadre européen commun de références pour les langues, I.O., manuels, recommandations officielles).

Séance 3 : Mener une analyse comparative de pratique de classe : visionnement de séances de classe et réflexion sur la pratique en classe de FLE, de FLM et de FLS (nature, objectifs, compétences, supports, méthodes, méthodologies). Déterminer les convergences et divergences du métier d'enseignant de FLE, de FLS et de FLM et des gestes professionnels.

Séance 4 : Mener une réflexion sur les relations FLS / FLE et langue maternelle (LM) : les langues d'origine des élèves et le français, quelles convergences ? quelles divergences ? Etude du DVD *Comparons nos langues*. Pour ou contre l'approche convergente ?

Séance 5 : Analyser des extraits de manuels et d'oeuvres à présenter. FLE/FLS/FLM et l'interculturalité en classe ; du culturel à l'interculturel ici et ailleurs : la culture anthropologique ; la culture cultivée.

Séance 6 : Mener une réflexion sur FLE/FLS/FLM et interdisciplinarité : le français objet et outil d'enseignement-apprentissage. Analyser un enregistrement vidéo et des documents de manuels FLE, FLS, FLM : l'énoncé, la consigne ; le discours pédagogique des disciplines ; la langue pour parler et pour écrire dans une discipline.

Séance 7 : Elaborer et présenter des séquences didactiques articulant FLE, FLS et FLM selon les contextes : apprentissage linguistique (recherche dans manuels FLE, FLS, FLM pour construire un dispositif didactique).

Séance 8 : Elaborer et présenter des séquences didactiques articulant FLE, FLS et FLM selon les contextes : entrée dans le culturel/interculturel (recherche dans manuels FLE, FLS, FLM et extraits d'oeuvres pour construire un dispositif didactique).

Séance 9 : Elaborer et présenter des séquences didactiques articulant FLE, FLS et FLM selon les contextes : du discours de l'enseignant aux pratiques de l'élève (l'apport du FLE, du FLS, du FLM pour construire un dispositif didactique).

Séance 10 : Contextualiser l'enseignement-apprentissage. Repérer les passerelles entre FLE, FLS, FLM et savoir articuler les apports de chacune des didactiques du français selon les besoins langagiers des apprenants en tenant compte du statut du français dans le contexte.

B 1.02 Stimuler l'expression et la relation en classe de FLE

DUFEU, Bernard

Professeur et formateur à l'université de Mayence, Allemagne

Métiers de l'enseignement.

Domaine d'activité

Didactique du français. Techniques d'animation.

Public

Professeurs de français, formateurs d'enseignants ou de formateurs.

Pré-requis

Ce module s'adresse à tous les enseignants désireux d'élargir leur pratique professionnelle et disposant d'une certaine liberté d'action pour atteindre leurs objectifs pédagogiques.

Présentation du module

Les stagiaires expérimenteront et analyseront :

- des activités qui développent la réceptivité, l'écoute et la capacité d'expression des participants ;
- des activités orales et écrites fondées sur des techniques projectives, sur des principes d'association ou de polarité, sur des situations, des structures ou des thèmes qui stimulent le désir de s'exprimer chez les participants sans entrer dans leur sphère personnelle ;
- des techniques d'élargissement et d'approfondissement des connaissances en partant de connaissances, mêmes succinctes, des participants ;
- les fondements théoriques d'une pédagogie de la relation.

Objectif général

A l'issue de ce module, les stagiaires auront acquis des techniques qui stimulent l'expression des participants. Ils seront en mesure de faciliter la communication et de développer à travers la langue étrangère la relation entre apprenants.

Modalités de travail

La formation est conçue selon une approche essentiellement pratique avec toutefois une présentation des fondements théoriques des exercices et de leurs principes de construction pour permettre aux participants de créer eux-mêmes des exercices adaptés à leurs participants et à leur contexte de travail.

Compétences visées

Ce module vise la maîtrise de techniques d'animation.

Remarques et conseils

Le nombre de participants est limité à 25.

Séance 1 : Expérimenter et analyser des exercices de présentation fondés sur le réel et l'imaginaire. Entraînement à une technique de soutien et d'élargissement des connaissances : le double.
Séance 2 : Expérimenter et analyser des exercices qui développent une des conditions de base de l'apprentissage : l'écoute. Techniques de miroir.
Séance 3 : Expérimenter et analyser des activités fondées sur le principe de polarité. Son importance dans le choix de textes.
Séance 4 : Expérimenter et analyser des exercices de projection qui stimulent l'imaginaire et le désir d'expression des participants et techniques de "reprise" qui permettent un réemploi du nouveau matériau linguistique.
Séance 5 : Mettre en œuvre des techniques d'identification qui renforcent l'unité entre le locuteur et sa parole.
Séance 6 : Expérimenter et analyser des exercices fondés sur le principe d'association, qui permet d'élargir les possibilités d'expression des participants.
Séance 7 : Expérimenter et analyser des activités pédagogiques à partir de proverbes et de fables. Critères de choix de textes qui stimulent l'expression et techniques d'exploitation de ces textes.
Séance 8 : Mettre en œuvre la technique de croisement comme outil de stimulation de l'imaginaire.
Séance 9 : Faciliter l'approche de la grammaire en recourant à une optique intentionnelle. Illustration, entre autres, à partir de l'exemple du subjonctif et des temps du passé.
Séance 10 : Mettre en œuvre des techniques d'exploitation du conte en classe de langue.

B 1

B 1.03 Mener une mission de coordonnateur ou de conseiller pédagogiques à l'A.E.F.E

MENRATH, Marilyn

Professeure coordonnatrice de Lettres, conseillère pédagogique de Lettres pour les lycées français du Sénégal (AEFE), formatrice en didactique

Métiers de l'encadrement.

Domaine d'activité

Pilotage/encadrement.

Public

Ce module s'adresse à des formateurs d'enseignants ou de formateurs, à des ingénieurs pédagogiques ou à des responsables pédagogiques.

Pré-requis

Ce module est ouvert à ceux qui ont une expérience du travail en équipe et de la formation.

Présentation du module

Ce module s'attachera, dans un premier temps, à cerner et à définir les fonctions de conseil et de coordination à l'occasion d'échanges entre les participants, puis des études de cas seront proposées sur la gestion d'une équipe disciplinaire, la gestion de projets (projets pédagogiques, plan de formation), au sein d'un ou de plusieurs établissements.

Objectif général

A l'issue de ce module, les stagiaires seront en mesure d'organiser les enseignements dans un établissement français de l'A.E.F.E. et d'élaborer un plan de formation pour un ou plusieurs établissements.

Modalités de travail

La formation est conçue selon une approche où alternent les échanges d'expérience, les exposés et les études de cas.

Compétences visées

Cette formation vise l'acquisition de connaissances et la maîtrise des compétences nécessaires pour définir un projet pour le (les) établissement(s), et, pour une équipe, le mettre en place, en assurer le suivi, l'évaluer.

Remarques et conseils

Ce module pourra constituer un complément au module B 203 : « Manager et piloter une équipe disciplinaire dans un contexte institutionnel ». Chaque participant est invité à apporter les documents sur lesquels il désire travailler (programmes officiels, projets, résultats et analyses d'évaluations).
Le nombre de participants est limité à 25.

Séance 1 : Présenter les objectifs et attentes.
Présenter le Réseau culturel français à l'étranger.
Qu'est-ce que l'A.E.F.E. ?
Le Réseau de coopération : S.C.A.C., C.C.F., Alliances et établissements français de l'étranger.
Séance 2 : (Re)définir les fonctions du coordonnateur/conseiller pédagogique. Diversité des situations.
Séance 3 : Faire une étude de cas : le projet d'établissement (partenaires, personnes ressources, interdisciplinarité).
Séance 4 : Faire une étude de cas : mise en œuvre des évaluations de projets.
Séance 5 : Faire une étude de cas : gestion de l'équipe disciplinaire, concertation, conseil et délégation.
Séance 6 : Faire une étude de cas : organisation du travail didactique et projets pédagogiques.
Séance 7 : Etude de cas : recueillir et analyser les besoins en formation d'une équipe.
Séance 8 : Monter un plan de formation et/ou une formation.
Séance 9 : Former des formateurs en interne.
Séance 10 : Rendre compte : bilans, comptes rendus, rapports.

B 1.04* Intervenir dans le dispositif d'évaluation PRO FLE : habilitation de tuteurs (1)

FOYER, Agnès

Chargée de programmes au Département langue française du CIEP

Métiers de la formation d'enseignants.

Domaine d'activité

Ingénierie pédagogique.

Public

Ce parcours s'adresse prioritairement à des formateurs d'enseignants ou de formateurs identifiés par les postes.

Pré-requis

Ce parcours est ouvert à des enseignants/formateurs expérimentés ayant acquis, par la formation initiale ou continue ou par l'expérience, les compétences attendues à l'issue d'un master 2 en didactique du FLE ou des langues étrangères (ou équivalent). Les candidats doivent avoir le niveau C1 de compétences en français, une compétence de base en informatique (niveau du brevet informatique et internet B2i français), ainsi qu'une bonne pratique du CECRL. Une expérience préalable en formation de formateurs sera particulièrement appréciée.

Présentation du module

La formation s'articule autour de deux problématiques : la didactique et l'ingénierie pédagogique en FLE (CIEP), d'une part, et l'ingénierie de la formation ouverte et à distance (Cned), de l'autre. Les stagiaires seront habilités s'ils répondent à tous les critères dont ils prendront connaissance pendant la formation.

Objectif général

A l'issue de ce parcours, constitué de deux modules (B 104 et B 204), les stagiaires auront acquis des compétences en ingénierie pédagogique et en ingénierie de la formation ouverte et à distance. Ils seront en mesure d'intervenir dans le dispositif de formation à distance PRO FLE pour orienter, conseiller et évaluer les stagiaires.

Modalités de travail

La formation est conçue selon une approche de formation/action, participative et interactive, où alternent les séances d'analyse pratique, de réflexion théorique et les ateliers d'application.

Compétences visées

Le volet de la formation assuré par le CIEP visera à renforcer la fiabilité du dispositif en harmonisant le discours et les exigences pédagogiques des stagiaires-tuteurs afin qu'ils soient en mesure de conseiller les stagiaires dans l'organisation de leurs parcours ; justifier les principes méthodologiques retenus dans la formation ; donner des explications sur les contenus didactiques de la formation ; évaluer les productions et les pratiques pédagogiques des stagiaires. Le volet de la formation assuré par le Cned visera à accompagner les stagiaires-tuteurs dans l'appropriation des spécificités d'un enseignement à distance ; le transfert du dispositif existant, ainsi que son adaptation à des modalités locales de tutorat, substitutives ou complémentaires des services proposés en ligne (tels que regroupements en présence, entretiens téléphoniques...). Ce module aidera notamment à définir des fonctions et des modalités de mise en œuvre de chaque service substitué ou complémentaire, ainsi qu'à élaborer des programmations, cahiers des charges ou outils de suivi afférents et appropriés aux spécificités locales.

Remarques et conseils

A l'issue de la formation, une attestation d'habilitation de tuteur « PRO FLE » sera délivrée par le CIEP. La délivrance de cette attestation est soumise à la participation à l'ensemble de la formation et au résultat obtenu lors d'une étude de cas finale.
Le nombre de participants est limité à 18.

Séance 1 : Identifier les objectifs généraux du dispositif de formation à distance PRO FLE : formuler ses représentations sur PRO FLE, identifier les besoins du public visé et les fonction d'un tuteur.
Séance 2 : Orienter les stagiaires : identifier l'architecture de la formation à distance PRO FLE : repérer les contenus des 3 modules PRO FLE, associer les compétences visées et les objectifs fixés, identifier la structure d'une séquence.
Séance 3 : Aider les stagiaires à comprendre le cours et les consignes : proposer des éléments de réponses aux questions de stagiaires.
Séance 4 : Aider les stagiaires à comprendre le cours et les consignes : adopter une attitude adaptée à la situation, repérer les écueils à éviter.
Séance 5 : Lancer une animation en ligne : identifier les fonctions de l'animation, faire une typologie d'activités pour une animation en ligne.
Séance 6 : Lancer une animation en ligne : rédiger le texte pour lancer l'animation.
Séance 7 : Faire une synthèse d'animation : déterminer les objectifs de la synthèse d'animation et la rédiger.
Séance 8 : Evaluer le dossier à correction personnalisée : identifier la structure du dossier à correction personnalisée, hiérarchiser des critères et repérer des indices de perfomance.
Séance 9 : Evaluer le dossier à correction personnalisée : établir un verdict.
Séance 10 : Evaluer le dossier à correction personnalisée : rédiger un verdict. Faire une synthèse des contenus de la formation.

B 1.05 Répondre à une demande de formation en FOS : de l'analyse des besoins à l'action de formation

MENRATH, Eric

Formateur et consultant, OIF

Métier de l'enseignement, métiers de la formation d'enseignants.

Domaine d'activité

Ingénierie pédagogique en FOS.

Public

Ce module s'adresse à des professeurs de français qui enseignent à des professionnels, ainsi qu'à des formateurs de formateurs.

Pré-requis

Ce module est ouvert à ceux qui ont une expérience de l'enseignement du français langue étrangère ou d'une autre langue.

Présentation du module

Les champs d'application du FOS sont larges et multiples et concernent un public varié : professionnels, non-professionnels, apprenants en formation initiale. Répondre à une demande de formation en FOS appelle des réponses pédagogiques adaptées dans un laps de temps limité pour un public ayant des besoins linguistiques professionnels spécifiques. Ce module permettra aux stagiaires de mettre en œuvre une procédure claire pour répondre à la variété des demandes et des besoins.

Objectif général

A l'issue de la formation, les stagiaires seront en mesure d'élaborer des programmes de français sur objectifs spécifiques.

Modalités de travail

La formation est conçue selon une approche où alternent les exposés du formateur et le travail en ateliers. Au terme du stage, les documents de travail et les travaux d'ateliers seront remis aux participants et constitueront une banque d'outils immédiatement exploitables.

Compétences visées

Cette formation vise l'acquisition de connaissances et la maîtrise des compétences nécessaires pour :

- élaborer un programme de FOS ;
- didactiser des documents authentiques ;
- élaborer une séquence pédagogique.

Remarques et conseils

Les stagiaires sont invités à apporter des demandes de formations auxquelles ils sont ou seront confrontés et tout support jugé utile. En ateliers seront élaborées des fiches pédagogiques qui pourront assurer les premières heures d'une formation.

Le nombre de participants est limité à 25.

Séance 1 : Se présenter.
Faire une mise au point : historique, public, contraintes, analyse des besoins.
Présenter les objectifs d'apprentissage.

Séance 2 : Entrer dans la langue de spécialité : acquérir un minimum de connaissances dans le(s) domaines(s) de spécialité de l'apprenant.

Séance 3 : Etablir un référentiel de compétences linguistiques.

Séance 4 : Construire des référentiels.

Séance 5 : Identifier, organiser, classer une banque d'outils (inventorier des activités pédagogiques).

Séance 6 : Sélectionner, exploiter des documents authentiques.

Séance 7 : Construire une séquence pédagogique à partir de documents authentiques.

Séances 8 et 9 : Elaborer des séquences pédagogiques à partir des référentiels réalisés en atelier.

Séance 10 : Mutualiser et analyser les productions.
Evaluer en FOS.

B
1

B 1.06 Faciliter l'accès au sens de textes de disciplines non linguistiques

TERTRE, Olivier

Professeur des écoles, maître formateur attaché à l'IUFM de Paris

Métiers de l'enseignement.

Domaine d'activité

Didactique du français langue d'enseignement. Primaire.

Public

Ce module s'adresse aux professeurs de DNL qui enseignent à des enfants et/ou des adolescents.

Pré-requis

Aucun.

Présentation du module

Comprendre un texte écrit n'est pas une activité simple pour un apprenant, a fortiori lorsque ce texte n'est pas un texte narratif. Ce module doit permettre aux enseignants des DNL d'identifier les difficultés que rencontre un apprenant face à un texte issu des DNL, et de proposer des activités pour en permettre une meilleure compréhension.

Objectif général

A l'issue de ce module, les stagiaires seront en mesure d'utiliser des outils méthodologiques pour répondre aux difficultés des apprenants quant à la compréhension de différents types de textes.

Modalités de travail

La formation est conçue selon une approche où alternent exposés et moments de réflexion commune.

Compétences visées

Cette formation vise l'acquisition de connaissances et la maîtrise des compétences nécessaires pour identifier les obstacles que rencontrent les apprenants face à des textes issus des disciplines non linguistiques et pour mieux orienter l'étude de ces documents.

Remarques et conseils

Vos documents seront des éléments précieux pour notre travail.
Le nombre de participants est limité à 25.

Séance 1 : Adopter un modèle théorique pour favoriser la compréhension des textes.
Séances 2 et 3 : Explorer des pistes didactiques pour favoriser la compréhension des textes.
Séance 4 : Identifier les limites de l'approche développée pour les textes narratifs adaptée aux textes documentaires.
Séance 5 : Mettre en place des activités de classe pour favoriser la compréhension des textes documentaires.
Séance 6 : Mettre en œuvre des moyens pour favoriser la compréhension des énoncés mathématiques.
Séance 7 : Mettre en œuvre des moyens pour favoriser la compréhension des consignes.
Séance 8 : Explorer des pistes didactiques pour favoriser la compréhension de textes historiques.
Séance 9 : Mettre en œuvre des moyens pour aider les élèves à apprendre le vocabulaire.
Séance 10 : Evaluer : la place de l'évaluation dans le travail de compréhension.

B 1.07 Décrire les théories de l'apprentissage et les courants méthodologiques en FLE/FLS/FOS

TELLIER, Marion

Maître de conférences à l'université de Provence

Métiers de l'enseignement.

Domaine d'activité

Didactique des langues étrangères. Méthodologie.

Public

Ce module s'adresse aux professeurs de français et de DNL désireux de découvrir l'histoire des méthodologies et de connaître les principales notions de la didactique des langues.

Pré-requis

Aucun.

Présentation du module

Les stagiaires seront amenés à découvrir les enjeux actuels de la didactique. Pour ce faire, ils s'interrogeront sur l'évolution de cette discipline et sur les étapes majeures de sa construction. Ce module permettra aux participants, pour chaque méthodologie, de mettre au jour les théories linguistiques et psychologiques sous-jacentes, de découvrir une leçon type, d'étudier des extraits de manuels et de faire des observations critiques. L'étude de l'histoire des méthodologies permet de mettre en valeur les apports et les faiblesses de chaque courant méthodologique. Cette connaissance est essentielle pour qui veut réfléchir sur l'enseignement des langues en général et du FLE en particulier.

Objectif général

A l'issue de ce module, les stagiaires auront acquis une connaissance de l'histoire des méthodologies, des théories d'apprentissage et des notions fondamentales de la didactique. Ils seront en mesure de déterminer le courant méthodologique auquel appartient un manuel, et de formuler des observations critiques sur les méthodologies et les méthodes.

Modalités de travail

La formation est conçue selon une approche où alternent les apports théoriques et les mises en application pratiques.

Compétences visées

Cette formation vise l'acquisition de connaissances de base sur l'histoire des méthodologies et la maîtrise de compétences pour déterminer l'appartenance d'un manuel à un courant méthodologique et pour formuler des observations critiques sur les méthodologies.

B 1

Remarques et conseils

Le nombre de participants est limité à 25.

Séance 1 : Définir les notions de bases en didactique. Qu'est-ce que la didactique des langues ? Pourquoi la connaissance de l'histoire des méthodologies est-elle pertinente pour se former en didactique des langues ? Quelle est la différence entre méthode et méthodologie ?

Séance 2 : Présenter la méthodologie grammaire-traduction. Conception de la langue et de l'apprentissage. Exercices typiques de cette méthodologie. Leçon type. Analyse de manuels.

Séance 3 : Présenter la méthode directe. Conception de la langue et de l'apprentissage. Exercices typiques de cette méthodologie. Leçon type. Analyse de manuels.

Séance 4 : Présenter la méthodologie audio-orale. Conception de la langue et de l'apprentissage. Exercices typiques de cette méthodologie. Leçon type. Analyse de manuels.

Séance 5 : Présenter la méthodologie structuro-globale audio-visuelle. Conception de la langue et de l'apprentissage. Exercices typiques de cette méthodologie. Leçon type. Analyse de manuels.

Séance 6 : Présenter l'approche communicative (1). Les grands concepts autour de la communication. Le Niveau-Seuil.

Séance 7 : Présenter l'approche communicative (2). Conception de l'apprentissage. Exercices typiques de cette méthodologie. Leçon type. Analyse de manuels.

Séance 8 : Présenter la perspective actionnelle. Maîtrise du CECRL. Analyse de manuels.

Séance 9 : Présenter les approches non conventionnelles : *Silent way*. Conception de la langue et de l'apprentissage. Exercices typiques de cette méthodologie. Leçon type.

Séance 10 : Présenter les approches non conventionnelles : *Total Physical Response*. Conception de la langue et de l'apprentissage. Exercices typiques de cette méthodologie. Leçon type.

B 1.08 Apprendre et enseigner avec TV5MONDE : le document télévisuel comme support de classe

ANHOURY, Denise

Formatrice TV5MONDE, enseignante

Métiers de l'enseignement, métiers de la formation d'enseignants.

Domaine d'activité

Didactique du français. Médias.

Public

Ce parcours s'adresse à des professeurs de français qui enseignent à des adolescents ou à des adultes scolarisés ainsi qu'à des formateurs d'enseignants ou de formateurs.

Pré-requis

Aucun. ***Attention*** : pour les enseignants ou formateurs qui souhaitent poser leur candidature à l'habilitation des formateurs TV5MONDE, ce module est jumelé avec le module B 208 : « Le cinéma comme support de cours ».

Présentation du module

Les stagiaires seront amenés à introduire le support audiovisuel en classe. Ils s'approprieront une méthodologie de didactisation adaptable à tous types d'émissions. Au cours de cet atelier, les participants pourront découvrir, analyser et expérimenter une méthodologie de travail à partir d'un éventail d'émissions de TV5MONDE (météo, reportages, journaux télévisés, débats, émissions sur l'art, bandes autopromotionnelles, etc.). Les émissions seront didactisées à des niveaux différents (de A1 à B2/C1). La présentation des outils didactiques se fera par le biais d'une simulation de classe suivie d'une phase de recul analytique. Au cours du module, les séances plénières alterneront avec les travaux de groupes. Les candidats à l'habilitation TV5MONDE devront présenter un scénario ou une fiche pédagogique argumentés et passer en simulation de classe. Ils seront habilités s'ils répondent aux critères qui leur seront communiqués le premier jour de formation.

Objectif général

A l'issue du module, les stagiaires auront découvert les ressources pédagogiques du site TV5MONDE pour les utiliser en classe. Ils auront acquis des savoir-faire pour didactiser tous types de documents télévisuels en fonction du public visé et de l'objectif à atteindre. Ils seront en mesure de diversifier les pratiques de classe et les supports de cours.

Modalités de travail

La formation est conçue selon une approche où alternent diverses techniques qui seront présentées en simulations de classe, analysées et expérimentées par les participants en séances plénières puis en travaux de groupes autour de documents choisis par chaque groupe.

Compétences visées

Cette formation vise l'acquisition de compétences et la maîtrise d'une méthodologie permettant de sélectionner un document audiovisuel, d'en repérer les contenus à didactiser et de le didactiser.

Remarques et conseils

En fonction du rythme de travail du groupe, le découpage des séquences peut être modifié.
Le nombre de participants est limité à 25.

Séance 1 : Mener une réflexion sur l'exploitation pédagogique du document audiovisuel : pourquoi utiliser le document audiovisuel comme support de cours ? ; présentation de la démarche "Apprendre et Enseigner avec TV5MONDE". Quels outils ? Quelles consignes ? Pour quoi faire ? Pour quels niveaux ? Faire une simulation de classe (niveau A1) et analyser le scénario pédagogique présenté.

Séance 2 : Mener une réflexion sur l'exploitation pédagogique du document audiovisuel : le support audiovisuel dépourvu de canal linguisitique, comme facteur déclencheur de parole ; des propositions pour passer du support audiovisuel aux exercices ludiques. Faire une simulation de classe, niveau A2 et analyser un scénario pédagogique.

Séance 3 : Mettre en application la démarche présentée pour didactiser les reportages courts. Déterminer des critères de choix d'un document audiovisuel. Faire une synthèse pour amorcer les travaux de groupes en autonomie. Faire une simulation de classe niveaux A2 et B1. Analyser un scénario pédagogique.

Séance 4 : Adopter la méthodologie présentée lors des séances précédentes : élaborer en autonomie des scénarios pédagogiques à partir de documents audiovisuels différents.

Séance 5 : Présenter les travaux de groupes en simulation de classe. Discussion critique.

Séance 6 : Présenter les derniers travaux de groupes. Didactiser des journaux télévisés de courte durée : un scénario adaptable à tous les JT courts. Mener une réflexion autour des émissions présentant du vocabulaire de spécialité.

Séance 7 : Exploiter des émissions courtes autour de l'art, de la littérature et de la musique. Repérer rapidement les contenus et proposer pistes de scénarios pédagogiques.

Séance 8 : Didactiser une émission "plateau" / débat ? : le débat télévisé. Présenter un scénario pédagogique adaptable à tous les débats télévisés.

Séances 9 et 10 : Naviguer sur le site TV5MONDE en autonomie.

B 1.09 Conduire un projet multimédia

ODDOU, Marc

Formateur et auteur-développeur

Tout métier.

Domaine d'activité

Ingénierie des TICE.

Public

Ce module s'adresse à tout public sensible au monde du multimédia en langues avec l'idée d'entreprendre un projet dans ce domaine d'activité.

Pré-requis

Ce module est ouvert à ceux qui ont une maîtrise de l'ordinateur, une bonne connaissance du système *Windows XP*, une pratique de la navigation sur Internet.

Présentation du module

Ce module propose de faire comprendre et de décrire les étapes de conduite d'un projet multimédia en langues *on-line* (site Internet) et *off-line* (cédérom) afin que chaque participant soit capable de formuler par écrit et oralement un avant-projet (sous la forme d'un cahier des charges didactique).

Objectif général

A l'issue de ce module, les stagiaires auront acquis une méthode de travail et des outils de conduite de projet. Ils seront en mesure de concevoir un produit pédagogique multimédia pour l'enseignement des langues.

Modalités de travail

La formation est conçue selon une approche où alternent les séances d'apports théoriques, d'analyse de projets et d'outils multimédia. Les participants seront aussi amenés à formuler par écrit et oralement une idée de projet intégrant les éléments nouveaux acquis durant la formation.

Compétences visées

Cette formation vise l'acquisition de connaissances et la maîtrise des compétences nécessaires pour adopter les démarches de conception d'un projet multimédia pour les langues *on-line* et *off-line* :
- identifier les étapes de la conception du projet ;
- s'inspirer des principaux courants pédagogiques pouvant être utiles au projet ;
- définir la notion de scénario pédagogique ;
- sélectionner et trouver les outils multimédias nécessaires à la conception du projet ;
- reformuler le contenu du cahier des charges.

Remarques et conseils

Pour un projet multimédia *on-line* de gestion de contenus, ce module constitue un complément du module B 209 : « Réalisation d'un projet multimédia ».
Le nombre de participants est limité à 16.

Séance 1 : Définir le terme multimédia.
Qu'est-ce qu'un projet multimédia ? De la conception à la réalisation.
Séance 2 : Définir le cadre pédagogique du projet multimédia.
Séance 3 : Définir la notion de scénario pédagogique.
Organiser la progression en fonction du cadre pédagogique et des possibilités techniques.
Séance 4 : Concevoir le cahier des charges et le rédiger.
Analyser le cahier des charges de quelques projets multimédias éducatifs.
Séance 5 : Etudier le dossier des spécifications techniques et fonctionnelles.
Faire une analyse technique et fonctionnelle d'un cédérom pour l'enseignement du français.
Séance 6 : Découvrir les outils de la création multimédia pour des produits *on-line* et *off-line*.
Analyser et utiliser quelques outils gratuits et payants.
Séance 7 : Analyser et utiliser quelques outils (suite).
Séance 8 : Identifier les différents types de ressources pour un projet multimédia.
Les fichiers et leurs formats (avantages et inconvénients de leurs utilisations).
Séance 9 : Mener une réflexion sur l'enseignement à distance ou le grand défi du projet multimédia.
Séance 10 : Analyser et commenter quelques projets multimédias *on-line* pour les langues.
Faire une synthèse des contenus de la formation.

B 1.10 Développer une démarche qualité dans un centre de langues en France ou à l'étranger

MORIEUX, Isabelle

Chargée de programmes au Département langue française du CIEP

Métiers de l'encadrement.

Domaine d'activité

Pilotage/encadrement.

Public

Ce module s'adresse à des ingénieurs pédagogiques, des responsables pédagogiques, des auteurs, des ingénieurs de formation, des attachés de coopération pour le français, des ingénieurs éducatifs, des attachés de coopération éducative, des inspecteurs, des directeurs des cours, des directeurs de centres, des chefs de projet, des assistants techniques.

Pré-requis

Ce module est ouvert à ceux qui ont une vision globale de l'organisation d'un centre de langues (aspects pédagogique, logistique, administratif, commercial et gestion des ressources humaines) qui sont en mesure de présenter l'organisation de leur centre, et qui acceptent la confidentialité des échanges lors des travaux d'études de cas.

Présentation du module

Ce module a pour objectif de faire repérer les processus, l'organisation, les acteurs et les moyens à mettre en place pour engager une démarche qualité dans son centre de langues. Il permet d'aborder les modifications de l'environnement qui amènent à mettre en place une démarche qualité. Il conduit à identifier les différents secteurs de l'organisation du centre à mettre sous assurance qualité, ainsi que des outils pour chaque secteur. Il intègre les aspects d'accompagnement ou de motivation du personnel nécessaires dans un projet de mise sous assurance qualité.

Objectif général

A l'issue de ce module, les stagiaires auront acquis de nouveaux savoirs et savoir-faire permettant de définir une politique de mise sous assurance qualité et un plan d'action pour la mettre en oeuvre.

Modalités de travail

La formation est conçue selon une approche où alternent les séquences de mises en situation, d'analyse, d'études de cas.

Compétences visées

Cette formation vise l'acquisition de connaissances et la maîtrise des compétences nécessaires pour piloter et organiser un projet impactant l'ensemble d'un centre de langues et en motiver les acteurs.

Remarques et conseils

Confidentialité des échanges lors des travaux de simulation.
Le nombre de participants est limité à 16.

Séance 1 : Mettre en commun ses pratiques : organisation des centres, positionnement des efforts qualité actuels.
Séance 2 : Faire une analyse du contexte des centres de langues au regard de la qualité : opportunités et menaces, concurrence nationale et internationale.
Séance 3 : Déterminer l'impact sur un centre de la mise en place d'une démarche qualité.
Séance 4 : Identifier les processus les plus importants à mettre sous assurance qualité dans son centre, critères incontournables.
Séance 5 : Analyser la démarche dans sa globalité : processus, étapes, phases, acteurs concernés, résultats attendus.
Séance 6 : Déterminer les impacts sur l'organisation du centre : une gestion projet qualité, l'organigramme, les outils de pilotage, les tableaux de bord.
Séance 7 : Accompagner la politique qualité : acteurs, mesures, outils.
Séance 8 : Encourager l'adhésion et le développement du personnel : formation, objectifs de qualité.
Séance 9 : Sélectionner des actions qualité à mettre en œuvre en priorité dans un centre.
Séance 10 : Élaborer un plan d'action pour la mise sous assurance qualité d'un centre.

B 1

B 1.11* Accompagner les politiques sectorielles et conduire les projets en éducation : contexte, stratégies, et outils (1)

WALTZER, Marie
Consultante spécialisée en éducation
SFEIR, Youmna
Chargée de programmes au Département enseignement général du CIEP
OBIN, Jean-Pierre
Expert associé du CIEP

Métiers de la coopération.

Domaine d'activité

Ingénierie éducative.

Public

Ce parcours s'adresse à des formateurs d'enseignants ou de formateurs, des ingénieurs de formation, des attachés de coopération pour le français, des ingénieurs éducatifs, des attachés de coopération éducative, des inspecteurs, des directeurs des cours, des directeurs de centre, des chefs de projet et des assistants techniques.

Pré-requis

Ce parcours est ouvert à des chargés de projets ainsi qu'à des professionnels intervenant ou souhaitant intervenir dans des projets de développement de l'éducation financés par des bailleurs bilatéraux ou multilatéraux.

Présentation du module

Une politique sectorielle en éducation résulte d'un processus complexe, que reflète sa mise en œuvre. Après l'analyse de ce processus, pour faciliter la lecture des politiques visant le développement de l'éducation, seront proposés des outils aptes à renforcer les compétences en matière de management de projet, y compris procédures de bailleurs ; et des outils relatifs à l'accompagnement des acteurs/porteurs/bénéficiaires du changement.

Objectif général

A l'issue de ce parcours, constitué de trois modules (B 111, B 211, B 311), les stagiaires auront acquis une démarche systémique pour établir les liens existants entre ministère de l'éducation, bailleurs, parties prenantes, et prestataires, tout en assurant un management et un accompagnement réussis des projets. Ils seront en mesure d'accompagner les politiques sectorielles et de conduire les projets en éducation.

Modalités de travail

La formation est conçue selon une approche permettant au stagiaire de passer de la dimension macro (politique sectorielle) à la dimension micro (le projet). Des études de cas et des jeux de rôles seront proposés dans le cadre de travaux de groupes.

Compétences visées

Cette formation vise l'acquisition de connaissances et de compétences pour analyser les projets en lien avec les politiques sectorielles, y compris le rôle des bailleurs de fonds, coordonner et gérer des projets, communiquer avec les acteurs du changement, identifier et appréhender les contraintes et défis des projets en éducation.

Remarques et conseils

Le nombre de participants est limité à 25.

Séance 1 : Définir le concept. Qu'est-ce qu'une politique sectorielle en éducation? Qui est-ce qui l'élabore ? Comment une politique sectorielle en éducation est-elle élaborée ?

Séance 2 : (a) Identifier les acteurs en questions : les parties prenantes et leur rôle/participation ; le rôle des bailleurs de fonds. (b) Participer à l'élaboration d'une politique sectorielle en éducation en tant qu'intervenant extérieur.

Séance 3 : (a) Elaborer des programmes et projets sectoriels : contraintes, défis, enjeux, leviers d'une politique sectorielle. (b) Les éléments institutionnels et les dispositifs de mise en œuvre.

Séance 4 : (a) Conceptualiser et élaborer un projet. (b) Décrypter les procédures des bailleurs de fonds.

Séance 5 : Elaborer un appel d'offre (ou appel à proposition), préparer une offre/proposition, évaluer des offres/propositions.

Séance 6 : Concevoir et analyser les modalités de mise en œuvre d'un projet ; entreprendre le suivi d'exécution, les bilans et les évaluations.

Séance 7 : Identifier les différentes dimensions du management : gestion de contrat, gestion de projet, gestion financière, et gestion des risques.

Séance 8 : Mener une réflexion sur le changement et l'accompagnement au changement : la résistance, les impacts, et les étapes de la conduite sociologique du changement ; les exigences d'une démarche organisationnelle ; et la mise en scène de l'accompagnement au changement.

Séance 9 : Déterminer les enjeux, modes et outils de la communication : persuader ou convaincre, 4 niveaux d'objectifs dans la communication de changement ; quelques axes de communication au fil du temps ; équilibrer « challenge » et « soutien » ; laisser le temps à l'adaptation de se faire.

Séance 10 : Analyser et gérer des situations de négociation. Après une présentation de situations de négociation, mise en scène de la négociation au consensus : entre conflit et négociation (le dialogue), les relais du désaccord au conflit, et les signes à chaque phase.

B
1

B 1.12 Évaluer les premiers acquis en français langue étrangère

LAUNAY, MAUD

Chargée de programmes au Département évaluation et certifications du CIEP

Métiers de l'enseignement.

Domaine d'activité

Didactique du français. Evaluation

Public

Ce module s'adresse à des professeurs de français qui enseignent à des adultes, scolarisés ou non.

Pré-requis

Ce module est ouvert à des enseignants/formateurs ayant une connaissance du Cadre européen commun de référence pour les langues et une expérience d'enseignement en français langue étrangère/seconde.

Présentation du module

Les participants seront amenés à créer et à mettre en place des évaluations continues et des évaluations finales de niveau débutant. Les participants auront approfondi leurs connaissances des niveaux A1.1 et A1 du Cadre européen commun de référence pour les langues (niveaux débutants). Ils pourront concevoir des activités d'évaluation des premiers apprentissages dans les quatre compétences (compréhension et production orales et écrites), pour des publics variés (enfants, adolescents et adultes).

Objectif général

A l'issue de ce module, les stagiaires seront en mesure de concevoir des activités permettant d'évaluer les premiers apprentissages d'apprenants en français langue étrangère.

Modalités de travail

La formation est conçue selon une approche participative et interactive où alternent les séances de réflexion théorique et les ateliers pratiques.

Compétences visées

Cette formation vise l'acquisition de connaissances et la maîtrise des compétences nécessaires pour concevoir des activités d'évaluation pour des niveaux débutants.

Remarques et conseils

Les stagiaires peuvent apporter le Cadre européen commun de référence pour les langues et les référentiels des niveaux A1.1 et A1, s'ils les possèdent.
Le nombre de participants est limité à 25.

Séance 1 : Présenter les principes généraux de l'évaluation : les grands types d'évaluation. Réflexions autour de la problématique de l'évaluation formative et de l'évaluation finale.
La démarche d'évaluation : pourquoi, quoi, quand et comment évaluer ?

Séance 2 : Se familiariser avec le Cadre européen commun de référence pour les langues (définitions, tâches, composantes, domaines) et les niveaux A1.1 et A1 (caractéristiques et spécificités des deux niveaux) pour enfants/adultes.

Séance 3 : Evaluer les niveaux A1.1 et A1. Démarche pour passer d'un descripteur de compétence à une activité d'évaluation : la table de spécification (présentation et utilisation).

Séance 4 : Évaluer des compétences : outils d'évaluation, typologie d'activités et d'exercices, règles de rédaction.

Séance 5 : Élaborer un instrument sur mesure en fonction du public enfants/adultes de niveau débutant : définir des objectifs d'évaluation correspondant aux objectifs d'enseignement.

Séance 6 : Évaluer la compréhension orale : concevoir des activités de niveau A1.1 et A1 pour les enfants/adultes (exemples, sélection des supports, rédaction des consignes, conception d'un questionnaire, élaboration d'un barème).

Séance 7 : Évaluer la production orale : concevoir des activités de niveau A1.1 et A1 enfants/adultes (exemples, sélection des supports, rédaction des consignes, élaboration d'une grille d'évaluation).

Séance 8 : Évaluer la compréhension écrite : concevoir des activités de niveau A1.1 et A1 enfants/adultes (exemples, sélection des supports, rédaction des consignes, conception d'un questionnaire, élaboration d'une grille de correction).

Séance 9 : Évaluer la production écrite : concevoir des activités de niveau A1.1 et A1 enfants/adultes (exemples, sélection des supports, rédaction des consignes, élaboration d'une grille d'évaluation).

Séance 10 : Faire une synthèse des contenus de la formation : étapes et feuilles de route.

B 1.13 Gérer les conflits

BRAY, Florence

Chargée de programmes au Département langue française du CIEP

Métiers de l'enseignement.

Domaine d'activité

Stratégies d'enseignement/apprentissage. Techniques d'animation.

Public

Ce module s'adresse à des professeurs de français qui enseignent ou souhaitent enseigner à un public d'adolescents ou de pré-adolescents, et qui sont intéressés par les publics en difficulté.

Pré-requis

Aucun.

Présentation du module

Sur la base de cas réels et grâce à un échange de pratiques entre stagiaires, on envisagera les solutions possibles devant les tensions qui se présentent le plus fréquemment dans le cadre scolaire, en fonction des différents contextes professionnels, institutionnels et nationaux.

Objectif général

A l'issue de ce module, les stagiaires seront mieux en mesure de désamorcer une tension dans le groupe classe ou dans l'espace scolaire, et de favoriser le « vivre ensemble » dans la communauté éducative.

Modalités de travail

La formation est conçue selon une approche où alternent les études de cas, les échanges de pratiques, la formalisation et les synthèses collectives.

Compétences visées

Cette formation vise à l'acquisition de compétences et à l'adoption d'attitudes afin de :
- ne pas être déstabilisé (identifier les situations susceptibles de créer du conflit dans le milieu scolaire, en classe comme hors de la classe ; reconnaître les situations à risques ; disposer d'une gamme de réponses) ;
- choisir ses gestes professionnels pour désamorcer un conflit (adapter sa communication, verbale et non verbale ; adapter sa gestion du groupe ; prendre la main) ;
- résoudre les conflits (expliciter les malentendus ; construire une médiation élève ou adulte ; construire une médiation pédagogique).

Remarques et conseils

Il est important que chaque participant vienne avec des cas de situations conflictuelles résolues ou non, l'objectif du module étant la mutualisation des expériences et des réponses disponibles.
Le nombre de participants est limité à 25.

Séance 1 : Prendre contact : présentations mutuelles, conceptions et représentations sur le thème.
Séance 2 : Déterminer les contextes.
Le conflit inhérent à l'organisation en général, et à l'organisation scolaire en particulier : rappel des termes de la situation, typologie des autorités à l'oeuvre et des tensions qui leur sont liées.
Séance 3 : Identifier les déclencheurs de conflit.
L'évolution contextuelle de l'Ecole et ses nouvelles tensions : questions d'identité d'éléve et d'identité de professeur, identification des crispations.
Séance 4 : Identifier les situations susceptibles de produire du conflit.
Séance 5 : Gérer le conflit dans la classe : quels remèdes quand l'élève conteste la légitimité du professeur ?
Séance 6 : Gérer le conflit dans la classe : quelle lecture d'un conflit entre élèves, et quel positionnement pour le professeur ?
Séance 7 : Gérer le conflit dans la cour entre élèves : contruire une médiation élève.
Séance 8 : Gérer le conflit entre autorités dans l'établissement (parents, professeurs, administration, conseiller principal d'éducation, élèves, agents) : contruire une médiation adulte.
Séance 9 : Gérer le conflit professionnel dans l'équipe pédagogique ou disciplinaire : construire du lien.
Séance 10 : Faire une synthèse des contenus de la formation.

B
1

B 1.14 Déterminer les caractéristiques de la France d'aujourd'hui : permanences et tensions

POULOUIN, Gérard

PRAG, Civilisation et études européennes au CEFE de l'université de Caen

Métier de l'enseignement, métiers de la formation d'enseignants.

Domaine d'activité

Didactique du français. Langue/culture/société.

Public

Ce module s'adresse aux professeurs de français et aux formateurs d'enseignants ou de formateurs qui ont une curiosité pour les questions de société.

Pré-requis

Ce module est ouvert à ceux qui ont des connaissances générales sur l'histoire de la France.

Présentation du module

Après avoir proposé un tableau de la société française confrontée à la mondialisation, on abordera des problèmes plus directement politiques à propos des institutions, nationales et locales, et des procédures d'expression utilisées par la société civile. On évoquera les tensions que connaît la France, les discriminations qui survivent dans la société, les conflits idéologiques qui perdurent.

Objectif général

A l'issue de ce module, les stagiaires auront acquis une certaine familiarité avec des faits sociaux et politiques. Ils seront en mesure de comprendre quelques-uns des débats dont les médias se font l'écho.

Modalités de travail

La formation est conçue selon une approche favorisant l'émergence d'interrogations sur la France d'aujourd'hui, l'appropriation des documents fournis, la discussion entre stagiaires.

Compétences visées

Cette formation vise l'acquisition de connaissances et la maîtrise de compétences pour :
- réaliser une lecture analytique d'un texte ou d'un document ;
- s'approprier des informations diversifiées ;
- inscrire les problèmes contemporains dans le temps long.

B 1

Remarques et conseils

Il est souhaitable, préalablement au stage, que chacun songe à sélectionner telle ou telle information en rapport avec la France à propos de laquelle il souhaite en savoir davantage, ainsi qu'à noter ce qui pour chacun importe à propos de la France dans les circonstances actuelles.
Le nombre de participants est limité à 25.

Séance 1 : Dresser un portrait de la France : une société confrontée à la mondialisation.
Séance 2 : Mener une réflexion sur les paradoxes de la crise.
Séance 3 : Analyser la situation des femmes, emplois et discriminations.
Séance 4 : Analyser la situation des jeunes confrontés à la précarité.
Séance 5 : Mener une réflexion sur la question de l'immigration, intégration et communautarisme.
Séance 6 : Mener une réflexion sur la décentralisation, les collectivités territoriales.
Séance 7 : Distinguer les partis politiques et les institutions nationales.
Séance 8 : Caractériser les divers lieux d'enseignement, du primaire au supérieur.
Séance 9 : Caractériser les syndicats et les coordinations face à la question sociale, à des évolutions structurelles.
Séance 10 : Mener une réflexion sur la France et l'Union européenne.

Modules de 10 h 30 à 12 h 00 ou, pour ceux avec astérisque, de 11 h 00 à 12 h 30

Code	Intitulé
B 2.01	Adopter un cadre méthodologique pour l'enseignement/apprentissage du français langue seconde/de scolarisation
B 2.02	Enseigner la prononciation française autrement
B 2.03	Manager et piloter une équipe pédagogique dans un contexte institutionnel
B 2.04*	Intervenir dans le dispositif d'évaluation PRO FLE : habilitation de tuteurs (2)
B 2.05	Créer des outils didactiques et des supports pédagogiques pour l'enseignement du français du tourisme et de l'hôtellerie
B 2.06	Favoriser l'apprentissage de la lecture/écriture en Français Langue Seconde
B 2.07	Animer des séquences pédagogiques pour un public d'enfants et préadolescents
B 2.08	Apprendre et enseigner avec TV5MONDE : le cinéma comme support de classe
B 2.09	Réaliser un projet multimédia
B 2.10	Construire un test d'évaluation diagnostique contextualisé en FLE/FLS/FOS
B 2.11*	Accompagner les politiques sectorielles et conduire les projets en éducation : contexte, stratégies, et outils (2)
B 2.12	Favoriser la motivation d'un public d'adolescents
B 2.13	Remédier au décrochage scolaire
B 2.14	Concevoir des scénarios pédagogiques pour l'enseignement/apprentissage du français langue étrangère/seconde ou des disciplines non linguistiques

B 2.01 Adopter un cadre méthodologique pour l'enseignement/apprentissage du français langue seconde/de scolarisation

DAVIN, Fatima

Professeure et formatrice à l'IUFM d'Aix-Marseille

Métiers de l'enseignement.

Domaine d'activité

Didactique du français langue d'enseignement. Secondaire.

Public

Ce module s'adresse à des professeurs de français qui enseignent à des adolescents ainsi qu'à des formateurs d'enseignants ou à des responsables pédagogiques.

Pré-requis

Aucun.

Présentation du module

Les axes directeurs d'une méthodologie du français langue seconde, langue de scolarisation seront présentés. Ces axes seront à étudier et à adapter en fonction du contexte (pays francophones, classes bilingues, classes d'accueil, sections internationales, etc.). Les stagiaires seront amenés à travailler sur des séquences didactiques et des séances filmées. L'analyse qui en sera faite permettra d'observer et de décrire concrètement des pratiques de classe pour développer chez les élèves les compétences nécessaires à la réalisation des quatre activités langagières fondamentales ; de construire des séances de cours adaptées au contexte d'enseignement/apprentissage et d'en faire une analyse professionnelle.

Objectif général

A l'issue de ce module, les stagiaires seront en mesure d'adopter des principes et un cadre méthodologiques pour acquérir les compétences nécessaires à la réalisation des quatre activités langagières fondamentales (compréhension et production de l'oral/ compréhension et production de l'écrit). Ils seront également en mesure d'adapter ces principes et ce cadre à leur contexte d'enseignement/apprentissage du français langue seconde et/ou langue de scolarisation.

Modalités de travail

La formation est conçue selon une approche où alternent les séquences d'exposés, de travail collectif et de travail en groupe.

Compétences visées

Cette formation vise l'acquisition de connaissances et des compétences nécessaires pour analyser et faire évoluer ses pratiques de classe de FLS ; déterminer les besoins langagiers (transversaux, disciplinaires et culturels) des élèves ; élaborer des grilles de compétences pour suivre la progression des élèves ; créer des séances à dominante (oral et/ou écrit) pour développer les compétences fondamentales.

Remarques et conseils

Se munir de ses documents de travail (Instructions officielles, manuel scolaire, guide pédagogique, recommandations pédagogiques). **Le nombre de participants est limité à 25.**

Séance 1 : Mener une réflexion sur le français langue seconde et de scolarisation : quelle méthodologie pour quel contexte ? Faire un travail d'analyse des référentiels de compétences (FLS référentiel général, le Cadre européen ; le FLS au collège et à l'école).

Séance 2 : Élaborer des référentiels contextualisés selon les besoins et les cultures scolaires d'origine des stagiaires. Mutualiser les référentiels élaborés : échanges, analyse critique et régulation.

Séance 3 : Définir et illustrer par des exemples l'activité langagière de compréhension orale. Observer et analyser des séances de classe filmées. Elaborer des fiches pratiques. Mutualiser.

Séance 4 : Définir et illustrer par des exemples l'activité langagière de compréhension de l'écrit. Observer et analyser des séances de classe filmées. Elaborer des fiches pratiques. Mutualiser.

Séance 5 : Définir l'activité langagière de production orale : l'acquisition de la langue parlée et les interactions en langue seconde. Observer et analyser des séances de classe filmées. Elaborer des fiches pratiques. Mutualiser.

Séance 6 : Définir l'activité langagière de production écrite : l'articulation des activités de lecture et d'écriture et le transfert de compétences (exemples les textes sources pour produire de nouveaux textes, de l'acrostiche au texte, ateliers d'écriture). Observer et analyser des séances d'atelier d'écriture filmées. Elaborer des fiches pratiques. Mutualiser.

Séance 7 : Développer les compétences de base en FLS à travers le projet de classe : proposer une démarche plurielle ; la simulation globale en FLS (pistes de réflexion) ; mettre en œuvre ; organisation, canevas, planning, élaboration.

Séance 8 : Élaborer des référentiels de compétences adaptés à chaque public à partir de différents documents.

Séance 9 : Construire des séquences didactiques pour développer les compétences de base nécessaires pour réaliser les différentes activités langagières : mettre en œuvre les grilles élaborées à partir des supports proposés (manuels FLS et autres). Mutualiser.

Séance 10 : Analyser des documents extraits de manuels et déterminer leur lisibilité par les élèves. Adopter des pratiques pédagogiques différenciées et adaptées aux besoins particuliers des élèves en situation de FLS. Prendre en charge des élèves en difficulté linguistique.

B 2.02 Enseigner la prononciation française autrement

DUFEU, Bernard
Professeur et formateur à l'université de Mayence, Allemagne

Métiers de l'enseignement.

Domaine d'activité

Didactique du français. Phonétique.

Public

Ce module s'adresse aux professeurs de français quel que soit le public auquel ils enseignent.

Pré-requis

Ce module est ouvert à des enseignants ayant une bonne maîtrise de la langue française sans obligatoirement disposer d'une bonne prononciation.

Présentation du module

Après avoir défini les particularités rythmiques, mélodiques et segmentales (sons) de la langue française, les stagiaires expérimenteront et analyseront :

- des exercices qui favorisent la perception et la production des caractéristiques de la prononciation française ;
- des techniques de correction, mouvements corporels qui "traduisent" physiquement les caractéristiques de la prononciation française et en facilitent l'apprentissage ;
- l'utilisation de courts poèmes qui illustrent ces caractéristiques et sensibilisent en même temps à la dimension poétique de la langue.

Ces activités facilitent une approche sensible, poétique et individualisée de la langue française.

Objectif général

A l'issue de ce module, les stagiaires auront acquis des techniques et des démarches pour favoriser l'apprentissage de la prononciation française.

Modalités de travail

La formation est conçue selon un approche où alternent le travail pratique et les apports théoriques. La fin de chaque séance est consacrée à la correction de la prononciation de participants qui le désirent, afin d'illustrer dans la pratique les techniques proposées.

Compétences visées

Ce module vise à l'acquisition de fondements théoriques et à la maîtrise de techniques pour corriger les participants en cours de FLE.

Remarques et conseils

Ce module s'adresse essentiellement aux professeurs étrangers à la recherche de techniques qui facilitent l'apprentissage de la prononciation française, mais il est aussi ouvert aux francophones.
Le nombre de participants est limité à 20.

Séance 1 : Identifier les caractéristiques principales de la prononciation française. Expérimenter des exercices de rythme.
Séance 2 : Exploiter des poèmes qui favorisent la maîtrise du rythme français. Expérimenter des exercices de perception et d'écoute.
Séance 3 : Utiliser le mouvement corporel pour faciliter la perception des particularités de la prononciation française et la correction des erreurs (typologie gestuelle).
Séance 4 : Mettre en application des principes de correction de la méthode verbo-tonale.
Séance 5 : Déterminer l'importance de la prononciation dans l'acquisition d'une langue étrangère. Expérimenter des exercices autour de la perception et de la correction des sons spécifiques du français.
Séances 6 et 7 : Identifier les caractéristiques mélodiques du français. Expérimenter des exercices et utiliser des poèmes qui en facilitent la maîtrise.
Séances 8 et 9 : Identifier les caractéristiques de l'intonation expressive. Expérimenter des exercices et utiliser des poèmes qui illustrent ces caractéristiques.
Séance 10 : Utiliser des exercices de prononciation pour rendre les textes des manuels plus vivants.

B 2.03 Manager et piloter une équipe pédagogique dans un contexte institutionnel

MENRATH, Marilyn

Professeure coordonnatrice de Lettres, conseillère pédagogique de Lettres pour les lycées français du Sénégal (AEFE), formatrice en didactique

Métiers de l'encadrement.

Domaine d'activité

Pilotage/encadrement.

Public

Ce module s'adresse à des ingénieurs pédagogiques, responsables pédagogiques, ingénieurs éducatifs, attachés de coopération éducative, inspecteurs, directeurs des cours, directeurs de centre, chefs de projet, assistants techniques.

Pré-requis

Ce module est ouvert à ceux qui ont une expérience du travail en équipe et de la formation.

Présentation du module

Ce module s'attachera, dans un premier temps, à faire acquérir des techniques dans la communication et la gestion d'une équipe disciplinaire. Il sera l'occasion d'échanges entre les participants, puis des études de cas et/ou des exercices seront proposés sur l'élaboration, le pilotage, le suivi et l'évaluation de projets.

Objectif général

A l'issue de ce module, les stagiaires auront acquis des outils de communication et de management afin de mettre en place des projets d'équipe, de les suivre et de les évaluer. Ils seront en mesure de mettre en oeuvre une politique de formation.

Modalités de travail

La formation est conçue selon une approche où alternent les échanges d'expérience, les exposés des participants et les mises en situation.

Compétences visées

Cette formation vise l'acquisition de connaissances et la maîtrise des compétences nécessaires pour définir une politique de projets pour une équipe disciplinaire, la mettre en place, en assurer le suivi et l'évaluer.

Remarques et conseils

Les contenus de la formation pourront évoluer en fonction des attentes des participants. Ce module pourra constituer un complément au module B 103 : « Mener une mission de coordonnateur ou de conseiller pédagogique à l'AEFE ». Chaque participant est invité à apporter les documents sur lesquels il désire travailler (lettre de mission, projets).
Le nombre de participants est limité à 25.

Séance 1 : Présenter les objectifs et les attentes.
Faire le point sur les définitions et les représentations.
Séance 2 : Adopter des techniques de communication et de management.
Séance 3 : Faire une étude de cas : gestion de l'équipe disciplinaire, état des lieux et répartition des rôles.
Séance 4 : Faire une mise en situation : élaborer un projet, remue-méninges et procédures.
Séance 5 : Faire une mise en situation : conduire une réunion.
Séance 6 : Identifier et gérer les problèmes : comprendre, analyser et gérer les comportements.
Séance 7 : Gérer les problèmes : « gestion de crise ».
Séance 8 : Assurer un suivi et un recadrage.
Séance 9 : Elaborer un plan de formation.
Séance 10 : Communiquer : démultiplication des formations ; analyses, comptes rendus, rapports d'activités.
Faire une synthèse des contenus de la formation.

B 2.04* Intervenir dans le dispositif d'évaluation PRO FLE : habilitation de tuteurs (2)

FOYER, Agnès

Chargée de programmes au Département langue française du CIEP

Métiers de l'enseignement.

Domaine d'activité

Ingénierie pédagogique.

Public

Ce parcours s'adresse prioritairement à des formateurs d'enseignants ou de formateurs identifiés par les postes.

Pré-requis

Ce parcours est ouvert à des enseignants/formateurs expérimentés ayant acquis, par la formation initiale ou continue ou par l'expérience, les compétences attendues à l'issue d'un master 2 en didactique du FLE ou des langues étrangères (ou équivalent). Les candidats doivent avoir le niveau C1 de compétences en français, une compétence de base en informatique (niveau du brevet informatique et internet B2i français), ainsi qu'une bonne pratique du CECRL. Une expérience préalable en formation de formateurs sera particulièrement appréciée.

Présentation du module

La formation s'articule autour de deux problématiques : la didactique et l'ingénierie pédagogique en FLE (CIEP), d'une part, et l'ingénierie de la formation ouverte et à distance (Cned), de l'autre.

Objectif général

A l'issue de ce parcours, constitué de deux modules (B 104 et B 204), les stagiaires auront acquis des compétences en ingénierie pédagogique et en ingénierie de la formation ouverte et à distance. Ils seront en mesure d'intervenir dans le dispositif de formation à distance PRO FLE pour orienter, conseiller et évaluer les stagiaires.

Modalités de travail

La formation est conçue selon une approche de formation/action, participative et interactive, où alternent les séances d'analyse pratique, de réflexion théorique et les ateliers d'application.

Compétences visées

Le volet de la formation assuré par le CIEP visera à renforcer la fiabilité du dispositif en harmonisant le discours et les exigences pédagogiques des stagiaires-tuteurs afin qu'ils soient en mesure de conseiller les stagiaires dans l'organisation de leurs parcours ; justifier les principes méthodologiques retenus dans la formation ; donner des explications sur les contenus didactiques de la formation ; évaluer les productions et les pratiques pédagogiques des stagiaires.
Le volet de la formation assuré par le Cned visera à accompagner les stagiaires-tuteurs dans l'appropriation des spécificités d'un enseignement à distance ; le transfert du dispositif existant, ainsi que son adaptation à des modalités locales de tutorat, substitutives ou complémentaires des services proposés en ligne (tels que regroupements en présence, entretiens téléphoniques...).
Ce module aidera notamment à la définition des fonctions et des modalités de mise en œuvre de chaque service substitué ou complémentaire, ainsi qu'à l'élaboration des programmations, cahiers des charges ou outils de suivi afférents et appropriés aux spécificités locales.

Remarques et conseils

A l'issue de la formation, une attestation d'habilitation de tuteur « PRO FLE » sera délivrée par le CIEP. La délivrance de cette attestation est soumise à la participation à l'ensemble de la formation et au résultat obtenu lors d'une étude de cas finale.
Le nombre de participants est limité à 18.

Séances 1 et 2 : Maîtriser la complexité d'un dispositif de formation à distance : activités d'analyse.
Séances 3 et 4 : Maîtriser la complexité d'un dispositif de formation à distance : application dans le dispositif PRO FLE.
Séances 5 et 6 : Accompagner dans un dispositif de formation à distance : activités d'analyse.
Séances 7 et 8 : Accompagner dans un dispositif de formation à distance : application dans le dispositif PRO FLE.
Séance 9 : Appliquer le dispositif PRO FLE aux nécessités de la réalité locale.
Séance 10 : Appliquer le dispositif PRO FLE aux nécessités de la réalité locale.
Faire la synthèse des contenus du module.

B 2.05 Créer des outils didactiques et des supports pédagogiques pour l'enseignement du français du tourisme et de l'hôtellerie

MENRATH, Eric

Formateur et consultant, OIF

Métiers de l'enseignement, métiers de l'édition.

Domaine d'activité

Didactique du français langue de communication professionnelle.

Public

Ce module s'adresse aux professeurs de français qui enseignent ou qui souhaitent enseigner à des professionnels de l'hôtellerie et du tourisme ainsi qu'à des formateurs de formateurs ou des concepteurs de manuel.

Pré-requis

Ce module est ouvert à ceux qui ont une expérience de l'enseignement du français langue étrangère ou d'une langue vivante, mais qui ne connaissent pas nécessairement l'hôtellerie et le tourisme.

Présentation du module

Ce module permettra de mettre en œuvre une procédure claire pour répondre à la variété des demandes et des besoins rencontrés dans le secteur de l'hôtellerie et du tourisme. Il aura pour objectif la réalisation de référentiels, de supports adaptés et l'élaboration d'outils pédagogiques.
Les séances feront alterner les exposés du formateur et des ateliers permettant aux participants de s'approprier des démarches et de partager des expériences à l'intérieur des groupes.

Objectif général

A l'issue de la formation, les stagiaires seront en mesure de concevoir des référentiels, de didactiser des documents authentiques et d'élaborer des fiches pédagogiques en français dans le domaine d'activité de l'hôtellerie et du tourisme.

Modalités de travail

La formation est conçue selon une approche où alternent les mises en application pratiques et les apports théoriques. Les travaux pratiques permettront aux participants d'être actifs, de s'approprier des démarches et de partager des expériences à l'intérieur des groupes.

Compétences visées

Cette formation vise l'acquisition de connaissances et la maîtrise des compétences nécessaires pour :
- analyser les besoins des apprenants ;
- didactiser des documents authentiques ;
- élaborer des supports pédagogiques.

Remarques et conseils

Ce module constitue un complément au module B 105 : « Répondre à une demande de formation en FOS : de l'analyse des besoins à l'action de formation ».
Le nombre de participants est limité à 25.

Séance 1 : Identifier les besoins des apprenants.
Séance 2 : Définir des besoins : collecter et sélectionner des données linguistiques.
Séance 3 : Sélectionner des documents authentiques.
Séance 4 : Didactiser des documents authentiques.
Séance 5 : Faire une étude de cas : du corpus des données au référentiel.
Séance 6 : Créer une banque d'outils.
Séance 7 : Lister les activités pédagogiques.
Séances 8 et 9 : Elaborer des fiches pédagogiques.
Séance 10 : Mutualiser et analyser les outils produits.

B 2.06 Favoriser l'apprentissage de la lecture/écriture en Français Langue Seconde

TERTRE, Olivier

Professeur des écoles, maître formateur attaché à l'IUFM de Paris

Métiers de l'enseignement.

Domaine d'activité

Didactique du français langue d'enseignement. Primaire.

Public

Ce module s'adresse à des professeurs de français qui enseignent ou souhaitent enseigner à des enfants et/ou à des adolescents.

Pré-requis

Aucun.

Présentation du module

Les supports d'apprentissage du FLS sont multiples et variés, allant du manuel unique aux ouvrages utilisés en français langue maternelle. L'utilisation de ces supports nécessite un regard distancié et critique. Nous travaillerons à resituer l'apprentissage de la lecture/écriture en FLS et à donner à chaque enseignant la possibilité d'utiliser un manuel malgré d'éventuelles carences.

Objectif général

A l'issue de ce module, les stagiaires auront une vision actualisée de l'enseignement de la lecture/écriture en FLS et seront en mesure d'exploiter au mieux leur manuel.

Modalités de travail

La formation est conçue selon une approche où alternent les exposés, les échanges, et le travail en groupes.

Compétences visées

Cette formation vise l'acquisition de connaissances et des compétences nécessaires pour renouveler ses pratiques de classes en fonction des dernières théories de l'apprentissage de la lecture/écriture, avoir un regard neuf sur le manuel de lecture et concevoir des activités complémentaires.

Remarques et conseils

Vos documents (manuels, programmes, documents d'élèves) seront un apport appréciable à notre travail.
Le nombre de participants est limité à 25.

Séance 1 : Définir le concept de Français Langue Seconde (FLS).
Déterminer les composantes de l'apprentissage de la lecture/écriture et identifier les besoins spécifiques des élèves en situation de FLS.
Séances 2 et 3 : Adopter des techniques pour faciliter la reconnaissance des mots.
Séances 4 et 5 : Adopter une démarche pour favoriser la compréhension des textes écrits.
Séance 6 : Analyser des activités pour favoriser la production écrite et l'apprentissage de l'écriture.
Séance 7 : Guider les premiers apprentissages de l'orthographe et de la grammaire.
Séance 8 : Exploiter la littérature de jeunesse en classe.
Séance 9 : Construire des séquences de classe à partir d'extraits de différents manuels.
Séance 10 : Evaluer : rôle et place de l'évaluation dans l'apprentissage de la lecture et de l'écriture.

B 2.07 Animer des séquences pédagogiques pour un public d'enfants et préadolescents

TELLIER, Marion

Maître de conférences à l'université de Provence

Métiers de l'enseignement.

Domaine d'activité

Didactique du FLE et du français langue d'enseignement. Précoce.

Public

Ce module s'adresse à des professeurs de français qui enseignent à des enfants, ainsi qu'à des formateurs d'enseignants et à des responsables pédagogiques.

Pré-requis

Ce module est ouvert prioritairement à ceux qui ont déjà une expérience pédagogique.

Présentation du module

Définition du public enfant et préadolescent : son développement cognitif et langagier, ses besoins, sa façon d'apprendre, etc. Principes à respecter pour une séance réussie : type d'activité, gestion des apprenants, gestion du temps, maintien de l'attention, etc.

Objectif général

A l'issue de ce module, les stagiaires auront découvert les principes et les spécificités de l'animation d'un cours pour un jeune public. Ils seront en mesure de créer des séquences de cours adaptées à ce public.

Modalités de travail

La formation est conçue selon une approche où alternent les séquences d'apports théoriques et de réflexion individuelle ou collective.

Compétences visées

Cette formation vise à l'appropriation de principes théoriques et à la maîtrise de techniques propres à l'enseignement précoce des langues étrangères (EPLE) pour sélectionner et utiliser des supports tels que la chanson, le conte, la saynète et le jeu afin de transmettre la langue aux jeunes apprenants tout en respectant l'évolution cognitive et langagière de ce public.

Remarques et conseils

Il est vivement conseillé de suivre le module B 407 : « Concevoir des activités ludiques pour publics enfants et pré-adolescents » qui constitue un complément pratique au présent module.

Le nombre de participants est limité à 25.

Séance 1 : Définir l'enseignement des langues aux enfants. Définition et caractéristiques du public. Quels sont les objectifs langagiers en EPLE ?

Séance 2 : Respecter les rituels et principes de base en EPLE. Quels rituels adopter et pourquoi ? Varier les rituels en fonction de l'âge. Quels principes respecter pour une séance réussie en EPLE ?

Séance 3 : Mettre en scène la langue (techniques et accessoires). Comment rendre la langue vivante ? Quelles techniques ? Quels accessoires ? Où trouver des ressources ?

Séance 4 : Faire visualiser et ressentir la langue. Faire appel aux sens pour comprendre, vivre et mémoriser la langue. Utiliser l'image et le geste.

Séance 5 : Utiliser le conte en classe précoce : méthodes et techniques. Sélectionner un conte et définir des objectifs pédagogiques appropriés. Mettre en scène le conte : images, marionnettes, figurines. Faire participer les enfants au récit.

Séance 6 : Utiliser la chanson en classe précoce : méthodes et techniques. Sélectionner une chanson et définir des objectifs pédagogiques appropriés. Mettre en scène la chanson : images, gestes, chorégraphie. Comment faire chanter les enfants ?

Séance 7 : Utiliser la saynète en classe précoce : méthodes et techniques. Mettre en scène la langue : jouer. De la saynète à la pièce de théâtre : comment évoluer avec l'enfant-adolescent ?

Séance 8 : Déterminer la place de l'écrit et de la réflexion métalinguistique. Quand introduire l'écrit ? Quelles activités proposer et à quel moment de la séance ?

Séance 9 : Enseigner la culture-cible en EPLE. Comment enseigner la culture aux apprenants en fonction de leur âge ? Activités et supports pour découvrir la culture-cible.

Séance 10 : Faire face à l'hétérogénéité des apprenants et des effectifs. Comment gérer un groupe hétérogène ? (niveau, âge, développement cognitif ?). Du groupe de 6 au groupe de 30, comment s'adapter ?

B
2

B 2.08 Apprendre et enseigner avec TV5MONDE : le cinéma comme support de classe.

ANHOURY, Denise

Formatrice TV5MONDE, enseignante

Métiers de l'enseignement, métiers de la formation d'enseignants.

Domaine d'activité

Didactique du français. Médias

Public

Ce parcours s'adresse à des professeurs de français qui enseignent à des adolescents ou à des adultes scolarisés ainsi qu'à des formateurs d'enseignants ou de formateurs.

Pré-requis

Aucun. ***Attention*** : pour les enseignants ou formateurs qui souhaitent poser leur candidature à l'habilitation de formateurs TV5MONDE, ce module est couplé avec le module B 108 : « Apprendre et enseigner avec TV5MONDE ».

Présentation du module

Les stagiaires seront amenés à utiliser des extraits de films comme supports de cours. Ils s'approprieront une méthodologie de didactisation de ces extraits. Au cours de cet atelier, les participants pourront découvrir, analyser et expérimenter une méthodologie qui permet de didactiser différents types d'extraits de films, une bande annonce, une interview et une affiche de film. La majeure partie des extraits concernent les publics d'apprenants FLE (A1 à B2). Quelques exemples d'extraits contenant du français de spécialité seront donnés. Le travail se fera en alternance de travaux de groupes et de séances plénières. La présentation de certains travaux de groupes se fera en simulation de classe par les participants.
Les candidats à l'habilitation TV5MONDE devront présenter un scénario ou une fiche pédagogique argumentés et passer en simulation de classe. Ils seront habilités s'ils répondent à tous les critères dont ils prendront connaissance le premier jour de formation.

Objectif général

A l'issue de ce module, les stagiaires auront découvert l'offre pédagogique de la rubrique "cinéma" du site de TV5MONDE pour l'utiliser en classe. Ils seront en mesure de didactiser des extraits de films en fonction de l'offre audiovisuelle et du public d'apprenants et d'utiliser l'affiche, la bande annonce et l'interview comme support de cours.

Modalités de travail

La formation est conçue selon une approche où alternent séances pleinières, travaux de groupes et simulations.

Compétences visées

Cette formation vise l'acquisition de connaissances et la maîtrise des compétences nécessaires pour sélectionner des extraits de film à des fins pédagogiques et les didactiser.

Remarques et conseils

En fonction du rythme des travaux de groupes, ce programme peut subir quelques modifications relatives au découpage de séances.
Le nombre de participants est limité à 25.

Séance 1 : Simuler une séquence de classe :
- découverte de différents types d'extraits de films et les compétences visées ;
- critères de choix d'un extrait de film.

Séance 2 : Simuler une séance de classe :
- l'extrait de film en lien avec le texte littéraire ;
- grille d'analyse des contenus.

Séance 3 : Faire des travaux de groupes autour d'extraits différents.
Séance 4 : Faire une présentation des travaux de groupes suivie d'une discussion critique.
Séance 5 : Exploiter l'affiche comme support de cours et entrée en matière dans un film.
Didactiser plusieurs extraits d'un même film.
Séance 6 : Faire des travaux de groupes : élaborer des activités pédagogiques autour de la bande annonce, de l'interview, du générique.
Séance 7 : Faire des travaux de groupes : élaborer une suite d'activités pédagogiques autour d'extraits utiles pour le français sur objectifs spécifiques.
Pour les candidats à la labellisation : mener une réflexion autour de la conception d'un programme de sensibilisation ou de formation TV5MONDE.
Séance 8 : Faire une présentation des travaux de groupes suivie d'une discussion critique.
Séance 9 : Faire une présentation de ses travaux (pour les candidats à la labellisation).
Séance 10 : Naviguer sur le site TV5.org.
Faire une synthèse des contenus de la formation.

B
2

B 2.09 Réaliser un projet multimédia

ODDOU, Marc
Formateur et auteur-développeur

Tout métier.

Domaine d'activité

Ingénierie des TICE.

Public

Ce module s'adresse à tout public sensible au monde du multimédia en langues avec l'idée d'entreprendre un projet dans ce domaine d'activité.

Pré-requis

Ce module est ouvert à ceux qui ont préalablement réfléchi à la conception d'un projet multimédia, maîtrisent l'ordinateur et le système *Windows XP* et sont familiers de la navigation sur Internet.

Présentation du module

Dans un premier temps, ce module permettra aux participants de choisir le SGC (système de gestion de contenu) le mieux adapté à leur projet multimédia (Blog, plate-forme pédagogique, Wiki). Ils pourront ensuite le tester, y ajouter des ressources (audio, images,vidéos, exercices), et en modifier la forme.

Objectif général

A l'issue de ce module, les stagiaire seront en mesure de créer un site Web à partir d'un SGC tel que le Blog, la plate-forme pédagogique, le Wiki, et de programmes gratuits en fonction de leur projet pédagogique.

Modalités de travail

La formation est conçue selon une approche où alternent les explications techniques ou théoriques et le travail individuel devant l'ordinateur.

Compétences visées

Cette formation vise l'acquisition de connaissances et la maîtrise des compétences nécessaires pour mettre en place un site Web sur la base d'un SGC (Système de Gestion de Contenu tel que le Blog, le Wiki, la plate-forme pédagogique) en fonction d'un projet multimédia, pour insérer de la vidéo, du son, des images et des exercices interactifs à partir de l'utilisation de programmes gratuits et utiliser les feuilles de style et le code HTML.

Remarques et conseils

Ce module peut constituer un complément au module B 109 : « Conduire un projet multimédia ».

Remarques et conseils

Le nombre de participants est limité à 16.

Séance 1 : Définir ce qu'est un outil de gestion de contenus ou SGC (Système de Gestion de Contenu) : les possibilités et les fonctions.
Séance 2 : Sélectionner un outil adapté au projet multimédia.
Séance 3 : Expérimenter des outils.
Séance 4 : Expérimenter un outil pour le traitement de l'image et de la vidéo.
Séance 5 : Expérimenter un outil pour le traitement audio.
Séance 6 : Expérimenter un outil pour la réalisation d'exercices et de tests.
Séance 7 : Utiliser le code HTML pour insérer de l'image, du son, de la vidéo et des exercices interactifs.
Séance 8 : Définir la charte graphique du site, introduction aux feuilles de style.
Séance 9 : Prendre des décisions relatives au mode d'hébergement du site : opter pour l'hébergement mutualisé ou le serveur dédié en fonction du projet, choisir le nom de domaine.
Séance 10 : Mutualiser les différents projets définis lors de la formation.

B 2.10 Construire un test d'évaluation diagnostique contextualisé en FLE/FLS/FOS

GIRARDEAU, Bruno

Chargé de programmes au Département évaluation et certifications du CIEP

Métiers de l'enseignement, métiers de l'encadrement.

Domaine d'activité

Ingénierie pédagogique. Evaluation.

Public

Ce module s'adresse à des professeurs de français qui enseignent à des adolescents et/ou des adultes, ainsi qu'à des formateurs d'enseignants ou de formateurs et à des responsables pédagogiques.

Pré-requis

Ce parcours s'adresse aux responsables pédagogiques, aux enseignants/formateurs et aux formateurs de formateurs ayant une expérience dans l'enseignement du FLE.

Présentation du module

Les participants approfondiront leurs connaissances des tests d'évaluation et s'approprieront les outils d'évaluation diagnostique existants. Ils seront capables d'analyser les compétences langagières de leurs nouveaux apprenants et d'élaborer un test initial en fonction des besoins d'apprentissage et des objectifs d'enseignement. Ce parcours débouche sur la conception de tests d'évaluation diagnostique répondant aux exigences du terrain.

Objectif général

A l'issue de ce module, les participants seront en mesure d'élaborer des tests d'évaluation diagnostique dans le cadre de leurs activités pédagogiques.

Modalités de travail

La formation est conçue selon une approche participative et interactive privilégiant les séances en petits groupes. Les travaux déboucheront sur des produits contextualisés et rapidement utilisables sur le terrain.

Compétences visées

Cette formation vise l'acquisition de connaissances et la maîtrise des compétences nécessaires pour construire un outil d'évaluation initiale adapté au contexte d'enseignement/apprentissage.

Remarques et conseils

Ce parcours s'adresse aux responsables pédagogiques, aux enseignants/formateurs et formateurs de formateurs ayant une expérience dans l'enseignement du français langue étrangère et dans l'élaboration des tests.
Le nombre de participants est limité à 25.

Séance 1 : Présenter les principes généraux de l'évaluation : les grands types d'évaluation.
Réflexions autour de la problématique de l'évaluation formative.
La démarche d'évaluation : pourquoi, quoi, quand et comment évaluer ?

Séance 2 : Se familiariser avec le Cadre européen commun de référence pour les langues (définitions, tâches, composantes, domaines).
Démarche pour passer d'un descripteur de compétences à une activité d'évaluation : la table de spécification (présentation et utilisation).

Séance 3 : Définir des objectifs à réaliser et des paramètres à prendre en considération.
Présentation des outils de référence et des supports de conception.

Séance 4 : Evaluer la compréhension des écrits : exemple, choix d'un document support, rédaction d'items.
Conception d'un questionnaire. Validation des productions.

Séance 5 : Evaluer la production et l'interaction écrites : exemple, choix d'un document, rédaction d'une consigne.
Conception d'un sujet. Validation des productions.

Séance 6 : Evaluer la production et l'interaction écrites : élaboration de grilles de correction, construction d'un barème.
Bilan sur l'évaluation de l'écrit (compréhension, production, interaction) : critères d'évaluation, nature des épreuves, modalités de passation.

Séance 7 : Evaluer la production et l'interaction orales : exemple, choix d'un document support.
Rédaction de consignes. Conception d'un sujet.

Séance 8 : Evaluer la production et l'interaction orales : élaboration de grilles de correction, construction d'un barème.
Validation des productions.

Séance 9 : Evaluer la compréhension orale : exemple, choix d'un document support audio.
Conception d'un questionnaire. Validation des productions.

Séance 10 : Identifier les liens à établir entre production et compréhension (orales et écrites).
Faire une synthèse des contenus de la formation : étapes et feuille de route.

B
2

B 2.11* Accompagner les politiques sectorielles et conduire les projets en éducation : contexte, stratégies, et outils (2)

WALTZER, Marie
Consultante spécialisée en éducation
SFEIR, Youmna
Chargée de programmes au Département enseignement général du CIEP
OBIN, Jean-Pierre
Expert associé du CIEP

Métiers de la coopération.

Domaine d'activité

Ingénierie éducative.

Public

Ce parcours s'adresse à des formateurs d'enseignants ou de formateurs, des ingénieurs de formation, des attachés de coopération pour le français, des ingénieurs éducatifs, des attachés de coopération éducative, des inspecteurs, des directeurs des cours, des directeurs de centre, des chefs de projet et des assistants techniques.

Pré-requis

Ce parcours est ouvert à des chargés de projets ainsi qu'à des professionnels intervenant ou souhaitant intervenir dans des projets de développement de l'éducation financés par des bailleurs bilatéraux ou multilatéraux.

Présentation du module

Une politique sectorielle en éducation résulte d'un processus complexe, que reflète sa mise en œuvre. Après l'analyse de ce processus, pour faciliter la lecture des politiques visant le développement de l'éducation, seront proposés des outils aptes à renforcer les compétences en matière de management de projet, y compris procédures de bailleurs ; et des outils relatifs à l'accompagnement des acteurs/porteurs/bénéficiaires du changement.

Objectif général

A l'issue de ce parcours, constitué de trois modules (B 111, B 211, B 311), les stagiaires auront acquis une démarche systémique pour établir les liens existants entre ministère de l'éducation, bailleurs, parties prenantes, et prestataires, tout en assurant un management et un accompagnement réussis des projets. Ils seront en mesure d'accompagner les politiques sectorielles et de conduire les projets en éducation.

Modalités de travail

La formation est conçue selon une approche permettant au stagiaire de passer de la dimension macro (politique sectorielle) à la dimension micro (le projet). Des études de cas et des jeux de rôles seront proposés dans le cadre de travaux de groupes.

Compétences visées

Cette formation vise l'acquisition de connaissances et de compétences pour analyser les projets en lien avec les politiques sectorielles, y compris le rôle des bailleurs de fonds, coordonner et gérer des projets, communiquer avec les acteurs du changement, identifier et appréhender les contraintes et défis des projets en éducation.

B 2

Remarques et conseils

Le nombre de participants est limité à 25.

Séance 1 : Définir le concept. Qu'est-ce qu'une politique sectorielle en éducation? Qui est-ce qui l'élabore ? Comment une politique sectorielle en éducation est-elle élaborée ?

Séance 2 : (a) Identifier les acteurs en questions : les parties prenantes et leur rôle/participation ; le rôle des bailleurs de fonds.
(b) Participer à l'élaboration d'une politique sectorielle en éducation en tant qu'intervenant extérieur.

Séance 3 : (a) Elaborer des programmes et projets sectoriels : contraintes, défis, enjeux, leviers d'une politique sectorielle.
(b) Les éléments institutionnels et les dispositifs de mise en œuvre.

Séance 4 : (a) Conceptualiser et élaborer un projet. (b) Décrypter les procédures des bailleurs de fonds.

Séance 5 : Elaborer un appel d'offre (ou appel à proposition), préparer une offre/proposition, évaluer des offres/propositions.

Séance 6 : Concevoir et analyser les modalités de mise en œuvre d'un projet ; entreprendre le suivi d'exécution, les bilans et les évaluations.

Séance 7 : Identifier les différentes dimensions du management : gestion de contrat, gestion de projet, gestion financière, et gestion des risques.

Séance 8 : Mener une réflexion sur le changement et l'accompagnement au changement : la résistance, les impacts, et les étapes de la conduite sociologique du changement ; les exigences d'une démarche organisationnelle ; et la mise en scène de l'accompagnement au changement.

Séance 9 : Déterminer les enjeux, modes et outils de la communication : persuader ou convaincre, 4 niveaux d'objectifs dans la communication de changement ; quelques axes de communication au fil du temps ; équilibrer « challenge » et « soutien » ; laisser le temps à l'adaptation de se faire.

Séance 10 : Analyser et gérer des situations de négociation. Après une présentation de situations de négociation, mise en scène de la négociation au consensus : entre conflit et négociation (le dialogue), les relais du désaccord au conflit, et les signes à chaque phase.

B 2.12 Favoriser la motivation d'un public d'adolescents

AUDEBRAND, Jacques
Consultant indépendant

Métiers de l'enseignement.

Domaine d'activité

Didactique du français. Techniques d'animation.

Public

Professeurs de français.

Pré-requis

Ce module est ouvert à ceux qui ont une expérience de l'animation de classe.

Présentation du module

En prenant en compte différentes entrées et à partir d'études de cas, nous ferons émerger des éléments de réflexion permettant de mieux comprendre le fonctionnement et les enjeux de la motivation (ou de la non motivation) chez l'adolecent. Nous pourrons alors envisager des postures appropriées et des techniques pédagogiques diversifiées suscitant intérêt et implication.

Objectif général

A l'issue de ce module, les stagiaires seront en mesure d'adopter des postures et de diversifier les ressources et techniques pédagogiques afin de favoriser la motivation des adolescents en tant qu'apprenants.

Modalités de travail

La formation est conçue selon une approche interactive basée sur l'étude de cas et l'analyse de pratiques et faisant alterner les séances d'apports théoriques et d'expérimentation de techniques ludiques.

Compétences visées

Cette formation vise l'acquisition de connaissances et la maîtrise des compétences nécessaires pour diversifier ses démarches d'enseignement et favoriser la motivation d'un public d'adolescents.

Remarques et conseils

Les participants à ce module peuvent avoir ou non une expérience de l'enseignement à des adolescents.
Ce module peut constituer un complément au module B 507 : « Concevoir et adapter des activités créatives et ludiques pour un public d'adolescents ».
Le nombre de participants est limité à 25.

Séance 1 : Mutualiser les expériences pédagogiques et analyser les pratiques pédagogiques existantes : repérer et mettre en place les conditions nécessaires pour apprendre.
Séance 2 : Définir les bases et origines de la motivation : identifier les facteurs intrinsèques et extrinsèques de démotivation et (re)motivation.
Séance 3 : Adopter des postures adéquates dans les situations de communication perturbée.
Séance 4 : Prendre en compte différentes entrées : sens, interactivité, groupe apprenant.
Séance 5 : Diversifier les ressources et techniques pédagogiques à partir d'une typologie des situations d'apprentissage.
Séance 6 : S'appuyer sur la psychologie de l'adolescent dans son rapport au savoir et à l'école – expérimenter une situation particulière d'expression-communication.
Séances 7 et 8 : Sélectionner et expérimenter des activités spécifiques : définir la place du ludique pour des adolescents.
Séance 9 : Expérimenter des activités spécifiques : activités basées sur la coopération et la démarche de projet.
Séance 10 : Faire une synthèse des contenus de la formation et mettre en perspective des réinvestissements.

B 2.13 Remédier au décrochage scolaire

BRAY, Florence

Chargée de programmes au Département langue française du CIEP

Métiers de l'enseignement.

Domaine d'activité

Didactique du français langue d'enseignement. Stratégies d'enseignement/apprentissage.

Public

Ce module s'adresse à des professeurs de français qui enseignent à des adolescents ou à des adultes peu ou pas scolarisés, confrontés à l'échec scolaire, notamment en français.

Pré-requis

Ce module est ouvert en particulier à ceux qui travaillent ou sont susceptibles de travailler avec les publics en difficulté.

Présentation du module

Définition indicative des différentes modalités du "décrochage scolaire" à partir des représentations et des études disponibles.
Etudes de cas réels présentant ces différentes expressions de la démotivation.
Echange de pratiques.
Etude et adaptation de plusieurs "détours pédagogiques" propres à relancer la motivation puis la réussite. Présentation et adaptation de dispositifs de tutorat, scolaire et éducatif.

Objectif général

A l'issue de ce module, les stagiaires seront en mesure de prévenir les conduites à risques, de détecter les difficultés non explicites, de favoriser l'émulation et la progression collective, afin d'éviter l'abandon en cours de scolarité, en particulier entre les cycles.

Modalités de travail

La formation est conçue selon une approche où alternent les études de cas, les échanges de pratiques et les débats.

Compétences visées

Cette formation vise l'acquisition de compétences et la maîtrise d'attitudes pour :

- identifier les situations de décrochage (repérer les facteurs déclencheurs, internes ou externes à l'Ecole ; reconnaître les différents signaux annonciateurs ; construire une communication) ;
- faire face aux situations de décrochage (éviter les malentendus aggravants, particulièrement fréquents en cours de langue ; mobiliser l'établissement ; exploiter les ressources extérieures) ;
- mettre en oeuvre une pédagogie du détour (construire une approche individualisée en atelier pédagogique ; construire un dispositif de tutorat à l'échelle de l'établissement ; construire un projet d'élève(s) en équipe).

Remarques et conseils

Il sera utile de se munir de travaux d'élèves évalués, et/ou de bulletins, si possible, et d'avoir en tête des cas de décrochage, résolus ou non, le module visant un échange de pratiques et une aide à la résolution de problèmes.
Le nombre de participants est limité à 25.

Séance 1 : Prendre contact. Mettre en commun ses conceptions et représentations du décrochage scolaire.
Séance 2 : Identifier les manifestations les plus récurrentes du décrochage : essai de typologie.
Séance 3 : Analyser les facteurs explicatifs contextuels : scolarisation de la société, mutations socio-économiques, nouvelles approches du savoir et de l'enseignement.
Séance 4 : Analyser les facteurs déclencheurs dans l'Ecole : moments critiques, modalités d'évaluation, modalités d'intégration.
Séance 5 : Analyser les facteurs liés à la discipline.
Les langues, matières sensibles : clivantes, affectives, compliquées d'un métalangage.
Séance 6 : Mettre en œuvre un remède contre le sentiment d'échec : le détour pédagogique, en atelier TICE/langue par exemple.
Etude de cas et échanges.
Séance 7 : Mettre en œuvre un remède contre la "présence absente" : l'atelier collectif d'orientation individualisée.
Etude de cas et échanges.
Séance 8 : Mettre en œuvre un remède contre la démotivation : le projet de classe interdisciplinaire sur le mode "concours".
Etude de cas et échanges.
Séance 9 : Mettre en œuvre un remède contre le sentiment d'exclusion : le tutorat scolaire éducatif et social, à l'échelle de l'établissement.
Etude de cas et échanges.
Séance 10 : Faire une synthèse des contenus de formation.

B 2

B 2.14 Concevoir des scénarios pédagogiques pour l'enseignement/apprentissage du français langue étrangère/seconde ou des disciplines non linguistiques

JALLERAT, PASCALE

Professeure et formatrice

Métiers de l'enseignement.

Domaine d'activité

Didactique du français langue d'enseignement. Secondaire.

Public

Formateurs, inspecteurs et enseignants FLE et DNL dans les sections bilingues hors de France et dans les classes d'accueil en France.

Pré-requis

Ce module est ouvert à ceux qui ont une connaissance de base de l'outil informatique, savent accéder à un site et créer un document *Word*. S'intéresser aux TICE, à leur importance dans la pédagogie des langues et avoir une petite pratique de l'informatique.

Présentation du module

Dans un premier temps, on prendra conscience de l'importance d'Internet dans la découverte d'un pays et de ses pratiques culturelles.
On commencera donc par étudier et analyser des scénarios de tâches successives, des feuilles de route FLE/FLS/DNL-Internet, puis on les adaptera pour les classes. Enfin, ce sera aussi l'occasion pour les stagiaires de créer, grâce à l'outil informatique, des parcours à la fois linguistiques, culturels et communicatifs.

Objectif général

A l'issue de ce module, les stagiaires seront en mesure de créer des scénarios pédagogiques interdisciplinaires qui feront naviguer les apprenants sur Internet, sortes de simulations virtuelles et numériques.

Modalités de travail

La formation est conçue selon une approche où alternent les séances de recherche et de découverte et les séances de production à partir de l'outil informatique et de sites Internet. Il s'agit donc de travailler sur poste informatique tout en développant un savoir et un savoir-faire didactiques FLE-Internet.

Compétences visées

Cette formation vise à l'acquisition de connaissances et de compétences permettant avant tout de créer des séquences d'enseignement du français essentiellement virtuelles et numériques.
Ce module tend à développer chez les formateurs une prise de conscience de la multiplicité des offres de cet outil tant comme ressource que comme instrument de communication essentiel à la classe de langue.
Enfin, il s'agit d'ouvrir les élèves sur le monde francophone de la Toile et de les faire accéder à la langue, la culture et la communication françaises.

Remarques et conseils

Le nombre de participants est limité à 16.

Séance 1 : Identifier les principaux sites FLE/FLS.
Présentation/référencement des principaux sites FLE/FLS : quelle utilisation en cours ? Pour l'élève ? Pour l'enseignant ?
Séance 2 : Définir les deux grandes fonctions de l'outil Internet : informer et communiquer.
D'autres perspectives pour les classes de langue : première synthèse des apports du multimédia et du numérique en cours de langue.
Séance 3 : Analyser des séquences FLE/FLS/DNL-Internet conçues dans une perspective de type actionnel : le scénario *Voyage à Troyes* et le scénario *Le repas de Noël*.
Séance 4 : Réaliser des scénarios pédagogiques, exploiter des feuilles de route et envisager des modifications possibles en fonction des objectifs langagiers à atteindre.
Séance 5 : Vérifier l'intérêt d'un tel travail et sa faisabilité dans le cadre d'un cours de langue. Déterminer le cas échéant des axes d'amélioration.
Séance 6 : Créer un nouveau scénario, à partir des dernières remarques, accompagné d'une nouvelle feuille de route (présentation du livre *Internet et la classe de langue*).
Séance 7 : Créer un nouveau scénario, à partir des dernières remarques, accompagné d'une nouvelle feuille de route (suite).
Séance 8 : Evaluer les scénarios proposés : échanges entre scénaristes.
Séance 9 : Faire une synthèse des travaux.
Faire une synthèse de l'intérêt didactique et pédagogique d'un tel travail.
Séance 10 : Mutualiser les éléments bibliographiques, sitographiques et autres pistes Internet découverts.

Modules de 13 h 30 à 15 h 00 et/ou de 20 h 30 à 22 h 00, selon les jours

Code	Intitulé
AB 3.01	Participer à une pièce de théâtre
AB 3.02	Découvrir le fonctionnement et les politiques des collectivités territoriales françaises : l'exemple des Pays de la Loire
B 3.03	Participer à un atelier d'improvisation et d'écriture théâtrale
B 3.04	Assister à un ciné-club

B
3

AB 3.01 Participer à une pièce de théâtre

FERNANDEZ, David
Comédien, animateur d'ateliers de théâtre
JEHAN, Pascal
Comédien, animateur d'ateliers de théâtre

Tout métier.

Domaine d'activité

Communication.

Public

Cet atelier s'adresse à tout public disposé à s'impliquer personnellement.

Pré-requis

Aucun.

Présentation de l'atelier

Les objectifs spécifiques de l'atelier théâtre sont :
- de réaliser un spectacle à partir d'un montage de textes de théâtre, choisis par les intervenants et les stagiaires, autour d'une thématique donnée ;
- de développer à travers ce travail le goût de la langue française et du jeu théâtral ;
- d'initier à la pratique théâtrale (ou d'améliorer cette pratique pour ceux qui en ont déjà l'expérience).

Le travail en atelier s'articulera autour de trois parties.

1/ Technique théâtrale :
- relaxation corporelle et exercices de respiration, de mémoire…
- travail de la voix, exercices de diction…
- jeux corporels : concentration, tension…

2/ Improvisations : introduction au travail sur les textes choisis.

3/ Travail des textes : mise en espace, interprétation.

Objectif général

A l'issue de cet atelier de 30 heures réparties sur les deux quinzaines, les stagiaires auront acquis ou approfondi, par la pratique, les compétences nécessaires à l'interprétation et au montage d'un spectacle de théâtre.

Calendrier

Afin que les stagiaires inscrits à cet atelier puissent participer aux activités qui sont proposées certains jours en soirée, les horaires ont été aménagés :

l'atelier aura lieu de 13 h 30 à 15 h 00 les 7, 9, 11, 13, 16, 20, 22, 24, 28, 29 juillet,
l'atelier aura lieu de 20 h 30 à 22 h 00 les 7, 8, 11, 13, 16, 21, 22, 23, 27, 30 juillet (spectacle).

Modalités de travail

Cet atelier est conçu selon une approche qui privilégie le « jeu », la recherche du plaisir de la scène, le goût du don au public. Le travail s'appuiera sur la diversité culturelle du groupe.

Compétences visées

Cet atelier vise l'acquisition de connaissances et la maîtrise des techniques théâtrales nécessaires pour monter un spectalce.

Remarques et conseils

Prévoir une tenue de travail permettant les exercices physiques (tenue souple et confortable).
Le nombre de participants est limité à 15.

Séance 1 : Participer à des activités (exercices, jeux) de présentation et de mise en confiance.
Séance 2 : Participer à des activités (exercices, jeux) axées sur le travail corporel.
Séance 3 : Participer à des activités (exercices, jeux) axées sur le travail de la voix.
Séance 4 : Participer à des activités (exercices, jeux) de dynamisation, de rythme et de mise en espace.
Séance 5 : Participer à des activités (exercices, jeux) d'entraînement corporel et vocal.
Séance 6 : Participer à des activités (exercices, jeux) de travail de chœur et d'improvisation.
Séances 7 à 14 : Mémoriser, préparer et répéter les scènes.
Séance 15 à 17 : Faire la mise en espace des scènes.
Séances 18 à 19 : Faire une répétition générale.
Séance 20 : Présenter le spectacle au public.

B 3

AB 3.02 Découvrir le fonctionnement et les politiques des collectivités territoriales françaises : l'exemple des Pays de la Loire

JAUNET, Lucette

Ingénieur d'université en Environnement et aménagement régional, professeur associé à temps partiel à l'Institut d'aménagement et de géographie régional de l'Université de Nantes (IGARUN)

GUÉRIVE, Michel

Directeur des politiques de l'enseignement et de l'emploi à la Chambre de commerce et d'industrie de Nantes St-Nazaire

Collectivités territoriales des Pays de la Loire

Tout métier.

Domaine d'activité

Culture et société française.

Public

Ce module s'adresse à tout public désireux de découvrir le fonctionnement et les politiques des collectivités territoriales des Pays de la Loire.

Pré-requis

Aucun.

Présentation du module

Après une introduction générale et des éclairages sur le système des collectivités territoriales françaises par une spécialiste, différents représentants des collectivités territoriales interviendront pour présenter leurs rôles et leurs missions : ville de Nantes, conseil régional, conseil général, chambre de commerce et d'industrie et université de Nantes.

Objectif général

A l'issue de ce module d'une durée de 15 heures réparties sur le mois, les stagiaires auront découvert le fonctionnement des collectivités territoriales françaises à travers l'exemple des Pays de la Loire.

Calendrier

Afin que les stagiaires inscrits à cet atelier puissent participer aux activités qui sont proposées certains jours en soirée, les horaires ont été aménagés : le module aura lieu de 13 h 30 à 15 h 00 les 7, 9, 11, 13, 16, 20, 22, 24, 28, 29 juillet.

Modalités de travail

La formation est conçue selon une approche conjuguant exposé général et récits d'expérience.

Compétences visées

Cette formation vise l'acquisition de connaissances nécessaires pour comprendre les particularités des collectivités locales françaises, les enjeux des politiques locales, les marges de manœuvre ainsi que le rayon d'action des collectivités, et pour réactualiser les contenus des cours de culture générale française ou de civilisation.

Remarques et conseils

Le nombre de participants est limité à 30.

B 3

Séance 1 : animée par Lucette JAUNET (IGARUN). Le mille-feuilles français : quelques repères historiques ; grandes caractéristiques du paysage institutionnel français ; l'Etat et les collectivités : qui fait quoi ?
Séance 2 : animée par Lucette JAUNET (IGARUN). Une France en mouvement : la montée en puissance des intercommunalités ; la notion de projet de développement territorial durable.
Séance 3 : animée par Lucette JAUNET (IGARUN). Une France en mouvement : la montée en puissance des intercommunalités ; la notion de projet de développement territorial durable.
Séance 4 : animée par Lucette JAUNET (IGARUN). Une complexité qui suppose des réformes : la réforme de l'État ; les propositions du comité Balladur.
Séance 5 : Intervention animée par un représentant du Conseil général de Loire-Atlantique.
Séance 6 : Intervention animée par un représentant de la Mairie de Nantes.
Séance 7 : Intervention animée par Michel GUÉRIVE (CCI de Nantes St-Nazaire).
Séance 8 : Intervention animée par un représentant du Conseil régional des Pays de la Loire.
Séance 9 : Découverte des archives départementales de Loire-Atlantique.
Séance 10 : Découverte de l'Institut de recherche thérapeutique.

B 3.03 Participer à un atelier d'improvisation et d'écriture théâtrale

FERNANDEZ, Raphaël

Comédien, animateur d'ateliers de théâtre

Tout métier.

Domaine d'activité

Communication.

Public

Cet atelier s'adresse à tout public disposé à s'impliquer personnellement.

Pré-requis

Aucun.

Présentation de l'atelier

L'improvisation est une base importante de la pratique théâtrale, une sorte de "gymnastique" de l'esprit qui favorise l'invention et la disponibilité.
Dans un premier temps plusieurs exercices nous permettront d'entraîner notre corps et notre esprit à cette "gymnastique" : jeux d'écoute et travail sur l'imaginaire.
Puis nous construirons des improvisations à partir de contraintes précises : nombre de répliques, déplacements, lieux.
Pour finalement aboutir à une écriture théâtrale : un texte, une situation et des personnages.

Objectif général

A l'issue de cet atelier, les stagiaires auront, par la pratique, développé leur imaginaire et leur spontanéité pour construire une situation théâtrale à partir d'improvisations.

Calendrier

Afin que les stagiaires inscrits à cet atelier puissent participer aux activités qui sont proposées certains jours en soirée, les horaires ont été aménagés : les 20, 22, 24, 28, 29, et 31 juillet, l'atelier aura lieu de 13 h 30 à 15 h 00 ; il aura lieu de 20 h 30 à 22 h 00 les 21, 22, 23, et 27 juillet.

Modalités de travail

Cet atelier est conçu selon une approche où alternent les séances de découverte de techniques d'improvisations théâtrales et celles de création de situations de jeu à partir de thèmes ou de supports imposés.

Compétences visées

Cet atelier vise l'acquisition de techniques pour développer l'imaginaire (du corps et de l'esprit), accroître l'écoute et la disponibilité.

Remarques et conseils

Prévoir une tenue de travail permettant les exercices physiques (tenue souple et confortable).
Le nombre de participants est limité à 20.

Séance 1 : Prendre contact : présentation de l'atelier, découverte du groupe, jeux d'écoute.
Séance 2 : Répertorier les facteurs favorisant l'improvisation : disponibilité du corps et de l'esprit, éveil de l'imaginaire, travail sur la spontanéité.
Séance 3 : Improviser à partir d'éléments corporels et vocaux : engagement physique.
Séance 4 : Improviser une situation dramatique : notions d'état, de personnages, d'enjeux.
Séance 5 : Improviser les prémices d'un dialogue : exercices sur le langage, l'importance des "répliques".
Séance 6 : Développer l'imaginaire par la contrainte (1) : improviser à partir d'un objet, d'un lieu concret, d'une image.
Séance 7 : Développer l'imaginaire par la contraintes (2) : improviser à partir d'un thème, d'un mythe, d'une fable.
Séance 8 : Construire une improvisation à partir de contraintes textuelles précises.
Séance 9 : Elaborer une improvisation en plusieurs étapes : préparation, présentation, re-travail.
Séance 10 : Faire une synthèse des contenus de l'atelier.

B 3.04 Assister à un ciné-club

Intervenants de l'Université d'été des métiers du FLE - BELC

Tout métier.

Domaine d'activité

Communication.

Public

Ce module s'adresse à tout public.

Pré-requis

Aucun.

Présentation du module

Les stagiaires pourront visionner des films présentés par différents intervenants. Après la projection, les participants pourront échanger leurs opinions et leurs impressions sur le film.

Objectif général

A l'issue de ce module, les participants auront enrichi leur culture cinématographique à travers la projection de films représentatifs du cinéma français actuel.

Calendrier

Afin que les stagiaires inscrits à cet atelier puissent participer aux activités qui sont proposées certains jours en soirée, les horaires ont été aménagés : les 20, 22, 24, 28, et 29 juillet, l'atelier aura lieu de 13 h 30 à 15 h 00 ; les 21, 22, 23, 27 et 30 juillet, il aura lieu de 20 h 30 à 22 h 00.

Modalités de travail

L'atelier est constitué de séances de projection des œuvres cinématographiques suivies d'échanges de point de vue sur les oeuvres.

Compétences visées

Cette formation vise l'acquisition de connaissances favorisant une réflexion sur les caractéristiques du cinéma français d'aujourd'hui.

Remarques et conseils

Le nombre de participants est limité à 50.

Séance 1 : Faire connaissance. Exposer ses attentes concernant cet atelier.
Relever les éléments nécessaires pour renseigner la fiche de présentation de *Le petit lieutenant* de Xavier Beauvois (2005), projection de la première partie du film.
Séance 2 : Relever les éléments nécessaires pour échanger des points de vue sur le film : projection de la seconde partie.
Séance 3 : Relever les éléments nécessaires pour renseigner la fiche de présentation de *Je vais bien, t'en fais pas* de Philippe Lioret (2006), projection de la première partie du film.
Séance 4 : Relever les éléments nécessaires pour échanger des points de vue sur le film : projection de la seconde partie.
Séance 5 : Relever les éléments nécessaires pour renseigner la fiche de présentation de *Deux jours à tuer* de Jean Becker (2008), projection de la première partie du film.
Séance 6 : Relever les éléments nécessaires pour échanger des points de vue sur le film : projection de la seconde partie.
Séance 7 : Relever les éléments nécessaires pour renseigner la fiche de présentation de *Un long dimanche de fiançailles* de Jean-Pierre Jeunet (2004), projection de la première partie du film.
Séance 8 : Relever les éléments nécessaires pour échanger des points de vue sur le film : projection de la seconde partie.
Séance 9 : Relever les éléments nécessaires pour renseigner la fiche de présentation de *Parlez-moi de la pluie* d'Agnès Jaoui (2008), projection de la première partie du film.
Séance 10 : Relever les éléments nécessaires pour échanger des points de vue sur le film : projection de la seconde partie.

Modules de 15 h 30 à 17 h 00

Code	Intitulé
B 4.01	Etre enseignant en classe bilingue : la pédagogie de l'erreur dans l'articulation FLE/DNL
B 4.02	Intervenir dans le dispositif d'évaluation DELF-DALF : habilitation des examinateurs-correcteurs (1)
B 4.03	Intervenir dans le dispositif d'évaluation DELF-DALF : habilitation formateurs d'examinateurs-correcteurs (1)
B 4.04	Adopter des techniques d'animation de classe : pédagogie de l'oral
B 4.05	Construire une unité didactique développant la compétence interculturelle
B 4.06	Didactiser les supports de l'entreprise
B 4.07	Elaborer des activités ludiques pour les publics enfants et pré-adolescents
B 4.08	Développer l'expression et la compréhension orales avec la radio francophone
B 4.09	Mettre en place un projet d'écriture collaborative sur Internet
B 4.10	Construire la compétence professionnelle des enseignants de FLE (1)
B 4.11	Accompagner les politiques sectorielles et conduire les projets en éducation : contexte, stratégies, et outils (3)
B 4.12	Développer la dynamique de groupe pour favoriser la motivation des apprenants
B 4.13	Concevoir une unité didactique dans une perspective de type actionnel
B 4.14	Proposer des activités permettant l'acquisition de techniques de communication

B 4.01 Etre enseignant en classe bilingue : la pédagogie de l'erreur dans l'articulation FLE/DNL

JALLERAT, Pascale

Professeure et formatrice

Métiers de l'enseignement.

Domaine d'activité

Didactique du français langue d'enseignement. Stratégies d'enseignement/apprentissage.

Public

Ce module s'adresse à des professeurs de français, à des professeurs de DNL qui enseignent à des adolescents ainsi qu'à des formateurs d'enseignants.

Pré-requis

Ce module est ouvert à ceux qui ont une connaissance des *portfolio*s, du Cadre européen commun de référence pour les langues et des stratégies d'apprentissage, et qui s'intéressent aux différents modes de l'évaluation et d'auto-évaluation.

Présentation du module

Ce module vise à réunir les compétences des pédagogues en FLE afin de mettre en place une pédagogie de l'erreur ainsi que différents outils d'évaluation en classe.

Objectif général

A l'issue de ce module, les stagiaires auront développé une réflexion sur l'évaluation et sur la création d'un *portfolio* adapté à la progression d'apprentissage. Ils seront en mesure de prendre en compte le traitement de l'erreur dans les stratégies d'apprentissage/enseignement du français des disciplines linguistiques.

Modalités de travail

La formation est conçue selon une approche où alternent les séances d'apports théoriques didactiques et d'applications pratiques pédagogiques. Nous observerons et créerons des outils d'évaluation et d'auto évaluation utilisables ensuite dans nos classes de langue.

Compétences visées

Cette formation vise à l'acquisition de compétences pédagogiques en FLE permettant la mise en place d'une pédagogie de l'erreur interdisciplinaire. Ce module vise à faire prendre conscience que l'erreur est enjeu pédagogique fondamental en langue. Il s'agit donc de développer une réflexion sur l'évaluation afin de prendre en compte le traitement de l'erreur dans les stratégies d'apprentissage/enseignement du français.

Remarques et conseils

Une petite pratique de l'informatique sera appréciée.
Le nombre de participants est limité à 25.

Séance 1 : Définir le concept d'erreur.
Faire le point sur ses pratiques pédagogiques à partir d'un groupement de textes dits "erronés".

Séance 2 : Evaluer l'écrit :
- analyser une copie d'élève ;
- analyser des types d'erreurs dans l'apprentissage/enseignement d'une langue ou d'une discipline dans une langue seconde.

Séance 3 : Adopter une grille de remédiation, une grille d'auto-évaluation, en fonction des remarques apparues lors de la correction.

Séance 4 : Adopter une démarche formative :
- la pédagogie de l'erreur ;
- les stratégies d'apprentissage ;
- les différents types d'évaluation.

Séance 5 : Evaluer l'oral.
Où, quoi, quand et comment corriger une production orale ? Quels critères retenir ?
Quelles grilles proposer en amont et en aval de l'évaluation de la compétence de production orale ?

Séance 6 : Concevoir un bulletin d'acquis langagiers : quels paramètres pour une classe de langue ?

Séance 7 : Adopter un outil d'auto-évaluation : le *portfolio.*
La nécessité d'un *portfolio* en classe de langue afin de suivre au mieux les acquis langagiers des élèves tout en l'adaptant à la classe.
Observation du CECRL et adaptation pour sa propre classe de langue

Séance 8 : Créer un *portfolio* numérique de la classe : découverte d'un didacticiel.

Séance 9 : Créer la structure d'un *portfolio* avec des activités permettant l'auto évaluation en groupes.

Séance 10 : Mutualiser les travaux de groupe.
Synthèse du module.

B 4.02 Intervenir dans le dispositif d'évaluation DELF-DALF : habilitation des examinateurs-correcteurs (1)

LAUNAY, Maud

Chargée de programmes au Département évaluation et certifications du CIEP

Métiers de l'enseignement.

Domaine d'activité

Didactique du français. Evaluation.

Public

Ce parcours s'adresse à des professeurs de français qui enseignent à des adolescents ou à des adultes scolarisés amenés à assurer des fonctions de correcteurs-examinateurs dans le dispositif d'évaluation du DELF-DALF.

Pré-requis

Ce parcours est ouvert à des enseignants/formateurs ayant une connaissance du Cadre européen commun de référence pour les langues et une expérience d'enseignement en français langue étrangère/seconde.

Présentation du module

Ce parcours permettra aux stagiaires de devenir officiellement correcteurs et examinateurs DELF-DALF.
Présentation des fondements théoriques de la certification et harmonisation avec le CECRL. Sensibilisation aux nouvelles certifications du DELF : DELF Prim et DELF version professionnelle.
Niveaux A1-C2 : analyse des descripteurs des niveaux de A1 à C2 et étude des épreuves DELF-DALF. Evaluation de productions écrite et orale.
Etude de cas et évaluation individuelle.

Objectif général

A l'issue de ce parcours, constitué de deux modules (B 402 et B 502), les stagiaires auront renforcé leurs connaissances des niveaux du Cadre européen commun de référence pour les langues et acquis des pratiques évaluatives en conformité avec le CECRL. Ils seront en mesure d'intervenir dans le dispositif DELF-DALF pour évaluer les candidats, dans le cadre réglementaire. Ce parcours débouche sur la délivrance d'une attestation d'habilitation valable trois ans.

Modalités de travail

La formation est conçue selon une approche participative et interactive où alternent les séances de réflexion théorique et les ateliers pratiques.

Compétences visées

Cette formation vise au renforcement des connaissances des niveaux du Cadre européen commun de référence pour les langues et à la maîtrise des compétences nécessaires pour corriger et examiner les épreuves du DELF et du DALF.

Remarques et conseils

Les stagiaires peuvent apporter le Cadre européen commun de référence pour les langues, s'ils le possèdent.
A l'issue de la formation, en fonction de la participation et des résultats obtenus lors des études de cas et de l'évaluation individuelle finale, une attestation d'habilitation de correcteur examinateur sera délivrée.
Le nombre de participants est limité à 25.

Séance 1 : Présenter le DELF-DALF et les nouveaux produits (DELF Prim, DELF Pro). Réactualiser ses connaissances relatives au CECRL et aux échelles de niveaux. Définir les notions de niveaux, consignes et tâches.
Séance 2 : Présenter les épreuves DELF-DALF. Identifier les contenus et les modalités des épreuves.
Évaluer le DELF A1 Scolaire/Junior et Tous Publics. Analyser les descripteurs du niveau. Évaluer des productions écrites. Comparer et harmoniser les notations.
Séance 3 : Évaluer le DELF A1 et A2 Scolaire/Junior et Tous Publics.
Analyser les descripteurs. Évaluer des productions orales. Comparer et harmoniser les notations.
Séance 4 : Évaluer le DELF A2 Scolaire/Junior et Tous Publics.
Évaluer des productions écrites. Comparer et harmoniser les notations.
Séance 5 : Évaluer le DELF B1 Scolaire/Junior et Tous Publics.
Analyser les descripteurs. Évaluer des productions écrites et orales. Comparer et harmoniser les notations.
Séance 6 : Évaluer le DELF B2 Scolaire/Junior et Tous Publics. Analyser les descripteurs. Analyser la compréhension écrite et évaluer des productions écrites. Comparer et harmoniser les notations.
Séance 7 : Évaluer le DELF B2 Scolaire/Junior et Tous Publics et le DALF C1.
Analyser les descripteurs du DALF. Évaluer des productions orales. Comparer et harmoniser les notations.
Séance 8 : Évaluer le DALF C1.
Évaluer des productions écrites. Comparer et harmoniser les notations.
Séance 9 : Évaluer le DALF C2. Évaluer des productions écrites et orales. Comparer et harmoniser les notations
Séance 10 : Évaluer individuellement des productions de candidats.
Noter une copie de chaque niveau. Co-évaluer la formation.

B 4.03 Intervenir dans le dispositif d'évaluation DELF-DALF : habilitation formateurs d'examinateurs-correcteurs (1)

GIRARDEAU, Bruno

Chargé de programmes au Département évaluation et certifications du CIEP

Métiers de la formation d'enseignants.

Domaine d'activité

Didactique du français. Evaluation.

Public

Ce parcours s'adresse à des formateurs d'enseignants/de formateurs, à des responsables pédagogiques, à des attachés de coopération pour le français susceptibles d'intervenir dans le dispositif d'évaluation DELF-DALF.

Pré-requis

Ce parcours est ouvert à des formateurs de formateurs ayant une bonne connaissance du Cadre européen commun de référence pour les langues et une expérience significative en évaluation.

Présentation du module

Ce parcours permettra aux stagiaires de devenir officiellement correcteurs et examinateurs DELF-DALF.
Présentation des fondements théoriques de la certification et harmonisation avec le CECRL. Sensibilisation aux nouvelles certifications du DELF : DELF Prim et DELF version professionnelle.
Niveaux A1-C2 : analyse des descripteurs des niveaux de A1 à C2 et étude des épreuves DELF-DALF. Evaluation de productions écrite et orale.
Etude de cas et évaluation individuelle.

Objectif général

A l'issue de ce parcours, constitué de deux modules (B 403 et B 503),les stagiaires auront renforcé leurs connaissances des niveaux du Cadre européen commun de référence pour les langues et acquis des pratiques évaluatives en conformité avec le CECRL. Ils seront en mesure d'intervenir dans le dispositif DELF-DALF pour évaluer les candidats et pour former des correcteurs-examinateurs, dans le cadre réglementaire. Ce parcours débouche sur la délivrance d'une attestation d'habilitation valable trois ans.

Modalités de travail

La formation est conçue selon une approche participative et interactive où alternent les séances de réflexion théorique et les ateliers pratiques.

Compétences visées

Cette formation vise au renforcement des connaissances des niveaux du Cadre européen commun de référence pour les langues et à la maîtrise des compétences nécessaires pour corriger et examiner les épreuves du DELF et du DALF.

Remarques et conseils

Les stagiaires peuvent apporter le Cadre européen commun de référence pour les langues, s'ils le possèdent.
A l'issue de la formation, en fonction de la participation et des résultats obtenus lors des études de cas et de l'évaluation individuelle finale, une attestation d'habilitation de formateur ou de examinateur-correcteur sera délivrée.
Le nombre de participants est limité à 25.

Séance 1 : Présenter le DELF-DALF et les nouveaux produits (DELF Prim, DELF Pro). Réactualiser ses connaissances relatives au CECRL et aux échelles de niveaux. Définir les notions de niveaux, consignes et tâches.
Séance 2 : Présenter les épreuves DELF-DALF. Identifier les contenus et les modalités des épreuves. Évaluer le DELF A1 Scolaire/Junior et Tous Publics. Analyser les descripteurs du niveau. Évaluer des productions écrites. Comparer et harmoniser les notations.
Séance 3 : Évaluer le DELF A1 et A2 Scolaire/Junior et Tous Publics. Analyser les descripteurs. Évaluer des productions orales. Comparer et harmoniser les notations.
Séance 4 : Évaluer le DELF A2 Scolaire/Junior et Tous Publics. Évaluer des productions écrites. Comparer et harmoniser les notations.
Séance 5 : Évaluer le DELF B1 Scolaire/Junior et Tous Publics. Analyser les descripteurs. Évaluer des productions écrites et orales. Comparer et harmoniser les notations.
Séance 6 : Évaluer le DELF B2 Scolaire/Junior et Tous Publics. Analyser les descripteurs. Analyser la compréhension écrite et évaluer des productions écrites. Comparer et harmoniser les notations.
Séance 7 : Évaluer le DELF B2 Scolaire/Junior et Tous Publics et le DALF C1. Analyser les descripteurs du DALF. Évaluer des productions orales. Comparer et harmoniser les notations.
Séance 8 : Évaluer le DALF C1. Évaluer des productions écrites. Comparer et harmoniser les notations.
Séance 9 : Évaluer le DALF C2. Évaluer des productions écrites et orales. Comparer et harmoniser les notations.
Séance 10 : Évaluer individuellement des productions de candidats. Noter une copie de chaque niveau. Co-évaluer la formation.

B
4

B 4.04 Adopter des techniques d'animation de classe : pédagogie de l'oral

MORIEUX, Isabelle

Chargée de programmes au Département langue française du CIEP

Métiers de l'enseignement.

Domaine d'activité

Didactique du français. Techniques d'animation.

Public

Ce module s'adresse à des professeurs de français qui enseignent à des enfants, à des adolescents et/ou à des adultes scolarisés.

Pré-requis

Ce module est ouvert à ceux qui souhaitent participer activement pendant leur formation.

Présentation du module

Ce module permet d'expérimenter et de s'approprier des techniques et des supports visant à motiver et à développer l'expression orale chez les apprenants.

Objectif général

A l'issue de ce module, les stagiaires auront expérimenté des techniques d'animation de classe, essentiellement à partir de supports audio-visuels.

Modalités de travail

La formation est conçue selon une approche où alternent les séances de simulation de classe et d'analyse des activités expérimentées.

Compétences visées

Cette formation vise l'acquisition de connaissances et la maîtrise des compétences nécessaires pour acquérir une meilleure pratique des techniques d'animation de classe et pour optimiser l'utilisation de supports audio-visuels dans la classe de langue.

Remarques et conseils

Le nombre de participants est limité à 25.

Séance 1 : Dynamiser la prise de parole en classe : principes et techniques simples.
Séance 2 : Exploiter le support publicitaire télévisuel.
Présentation d'activités orales en simulation de classe.
Séance 3 : Exploiter le support publicitaire dans la presse écrite : expérimentation d'activités et discussion.
Séance 4 : Exploiter le reportage télévisé, apport de connaissances et déclencheur d'expression.
Séance 5 : Exploiter les journaux télévisés, s'exprimer en apprenant : comment travailler avec les informations dès les premiers niveaux de l'apprentissage.
Séance 6 : Exploiter des extraits de films dès les premiers niveaux de l'apprentissage : expérimentation d'activités à partir de séquences courtes.
Séance 7 : Exploiter les courts métrages en travaillant les compétences orales.
Séance 8 : Exploiter les clips vidéo pour chanter, pour parler : expérimentation de pistes d'exploitation pédagogiques pour motiver l'expression orale.
Séance 9 : S'exprimer en faisant de la grammaire : expérimentations d'activités.
Séance 10 : Créer et expérimenter des activités réalisées à partir d'un support sélectionné en commun.

B
4

B 4.05 Construire une unité didactique développant la compétence interculturelle

DE FERRARI, Mariela

Consultante indépendante

Métiers de l'enseignement.

Domaine d'activité

Didactique du français. Méthodologie.

Public

Ce module s'adresse aux professeurs de français qui enseignent à des adolescents et/ou à des adultes scolarisés ou non, et aux responsables pédagogiques qui s'interrogent sur la cohérence interne des unités didactiques et le développement de la compétence.

Pré-requis

Ce module est ouvert à ceux qui ont une expérience de l'enseignement/apprentissage du FLE.

Présentation du module

Les participants de ce module seront invités à analyser des unités didactiques présentées par des manuels intéressant leur contexte d'intervention en termes de cohérence et d'approche interculturelle.
Des supports authentiques variés seront présentés et analysés afin de trouver des critères de croisement au sein des unités didactiques.

Objectif général

A l'issue de ce module, les stagiaires seront en mesure de faire des choix critériés et organisés - supports, activités, démarches d'animation - pour construire des unités didactiques, en vue d'objectifs pluridimensionnels.

Modalités de travail

La formation est conçue selon une approche où alternent les séquences d'apports théoriques, d'analyse d'activités et d'expérimentation, afin de construire une méthodologie qui favorise le développement de l'interculturalité au sein des unités didactiques.

Compétences visées

Cette formation vise l'acquisition de connaissances et la maîtrise des compétences nécessaires pour analyser de façon objectivée des activités visant « l'interculturel » et faire des choix critériés et organisés - supports, activités, démarches d'animation - afin de construire des unités didactiques, en vue d'objectifs pluridimensionnels.
Le nombre de participants est limité à 25.

Séance 1 : Définir les concepts. De la notion de civilisation et de culture à la communication interculturelle : quel impact dans les regards et dans les pratiques ? De la catégorisation au préjugé, impact des représentations sociales.
Séance 2 : Définir les concepts. La notion d'unité didactique en approche actionnelle : les objectifs et les compétences visés.
Séance 3 : Analyser la cohérence interne d'unités didactiques. Et la compétence interculturelle ? Quel traitement ?
Séance 4 : Analyser la cohérence interne d'unités didactiques. Pour une didactique intégrée : la création ou l'adaptation d'activités.
Séances 5 et 6 : Exploiter les documents authentiques : quels usages pour quels objectifs ? Quelles logiques de progression ?
Séance 7 : Construire les compétences langagières et interculturelles simultanément.
L'observation de l'environnement : des activités ponctuelles et récurrentes.
Séance 8 : Développer la créativité.
De l'observation de l'environnement à la méthodologie de projet : la créativité du pédagogue, la créativité de l'apprenant.
Séance 9 : Présenter, analyser les productions effectuées lors de la séance 8.
Séance 10 : Répondre aux questions en suspens. Relecture de certaines productions, si nécessaire.
Faire un point sur les acquis de la formation.

B 4.06 Didactiser les supports de l'entreprise

DESLOGIS, Isabelle
Consultante indépendante

Métiers de l'enseignement, métiers de l'édition.

Domaine d'activité

Didactique du français langue de communication professionnelle.

Public

Ce module s'adresse à des professeurs de français qui enseignent à des professionnels ainsi qu'à des formateurs de formateurs ou à des concepteurs de manuel.

Pré-requis

Ce module est ouvert à ceux qui ont une expérience de l'enseignement/apprentissage du FLE, une bonne connaissance du Cadre européen commun de référence pour les langues, et qui doivent concevoir des supports de formation et maîtriser les compétences nécessaires à l'organisation d'une unité didactique.

Présentation du module

Dans un premier temps, les stagiaires seront amenés à déterminer des critères pour sélectionner des documents de l'entreprise à des fins pédagogiques. Les documents feront ensuite l'objet d'une analyse prépédagogique afin de déterminer des axes d'orientation pour l'exploitation pédagogique. A partir d'un même document, on réalisera des activités pour différents niveaux et pour différentes étapes de l'unité didactique.

Objectif général

A l'issue de ce module, les stagiaires seront en mesure de sélectionner et de didactiser des documents de l'entreprise.

Modalités de travail

La formation est conçue selon une approche où alternent les apports théoriques et méthodologiques du formateur et les ateliers pratiques à partir de supports de l'entreprise. Des activités en petits groupes permettront aux participants de mettre en œuvre les démarches proposées, d'échanger et de prendre du recul sur leurs pratiques, puis de produire des supports pédagogiques directement exploitables.

Compétences visées

Cette formation vise l'acquisition de connaissances et la maîtrise des compétences nécessaires pour sélectionner, analyser et exploiter des documents de l'entreprise.

Remarques et conseils

Le nombre de participants est limité à 20.

Séance 1 : Prendre contact.
Formuler ses représentations sur les contenus de la formation.
Séance 2 : Sélectionner des documents de l'entreprise.
Séance 3 : Analyser des documents de l'entreprise en vue de les didactiser.
Séances 4 et 5 : Valider des propositions d'exploitation pédagogique de documents de l'entreprise :
- expérimenter des activités prenant en compte la dimension interculturelle ;
- expérimenter des activités visant différents niveaux de compétences langagières ;
- expérimenter des activités visant différents objectifs langagiers ;
- expérimenter des activités visant différentes activités langagières.

Séances 6 et 7 : Didactiser un document de l'entreprise :
- élaborer des activités prenant en compte la dimension interculturelle ;
- élaborer des activités visant différents niveaux de compétences langagières ;
- élaborer des activités visant différents objectifs langagiers à partir d'un même document ;
- élaborer des activités visant différentes activités langagières à partir d'un même document.

Séance 8 : Mutualiser les travaux réalisés lors des séances précédentes.
Séance 9 : Mutualiser les travaux réalisés lors des séances précédentes (suite).
Concevoir un scénario pédagogique à partir de divers documents de l'entreprise.
Séance 10 : Concevoir un scénario pédagogique à partir de divers documents de l'entreprise (suite).
Faire une synthèse des contenus de la formation.

B 4.07 Elaborer des activités ludiques pour les publics enfants et pré-adolescents

TELLIER, Marion

Maître de conférences à l'université de Provence

Métiers de l'enseignement, métiers de l'édition.

Domaine d'activité

Didactique du FLE et du français langue d'enseignement. Précoce.

Public

Ce module s'adresse à des professeurs de français qui enseignent à des enfants ainsi qu'à des formateurs d'enseignants, à des responsables pédagogiques, ou à des concepteurs de manuels.

Pré-requis

Ce module est ouvert à ceux qui ont une expérience pédagogique et des connaissances de base sur l'enseignement précoce. Dans le cas contraire, il est recommandé de suivre également le module B 207 : « Animer des séquences pédagogiques pour un public d'enfants et préadolescents ».

Présentation du module

Ce module reposera sur une participation active des stagiaires. Après avoir déterminé les principes théoriques de base, il s'agira d'expérimenter des activités et de fabriquer du matériel pour la classe.

Objectif général

A l'issue de ce module, les stagiaires seront en mesure de déterminer des objectifs pédagogiques pertinents pour un public enfant et préadolescent, de sélectionner des activités adaptées à ce public, d'élaborer et mettre en place des activités ludiques, de concevoir et de fabriquer du matériel pédagogique.

Modalités de travail

La formation est conçue selon une approche où alternent les séquences d'expérimentation, d'analyse et de conception.

Compétences visées

Cette formation vise l'acquisition de compétences pour sélectionner et concevoir des activités pour différents jeunes publics (du très jeune enfant à l'adolescent) et les associer à des objectifs langagiers pertinents pour ce public.

Remarques et conseils

Il est vivement conseillé de suivre le module B 207 : « Animer des séquences pédagogiques pour un public d'enfants et préadolescents » qui constitue un complément théorique au présent module.
Le nombre de participants est limité à 25.

Séance 1 : Analyser des jeux pour mémoriser les prénoms et développer la dynamique de groupe.
Comment organiser la première séance ? Comment instaurer et développer une dynamique de groupe ?
Séance 2 : Analyser des jeux non verbaux pour mettre en scène le corps des apprenants.
Faire bouger, prendre conscience de son corps, entrer en contact avec les autres…
L'importance du corps dans la classe.
Séance 3 : Analyser des jeux pour mémoriser le lexique.
Travailler le lexique : acquisitions nouvelles et réemploi.
Trames de base et variations ludiques.
Séance 4 : Analyser des jeux grammaticaux.
Jouer avec les structures syntaxiques. Jouer avec la conjugaison.
Séance 5 : Analyser des jeux pour se détendre et se re-concentrer.
Comment gérer un groupe dont l'attention faiblit ? Comment détendre les apprenants entre deux séquences d'apprentissage ? Comment se re-concentrer ?
Séance 6 : Analyser des jeux pour pré-adolescents (jeux de stratégie, énigmes, etc.).
Comment motiver le public adolescent ? Comment susciter son intérêt et stimuler sa créativité ?
Séance 7 : Elaborer un projet avec des adolescents.
Pédagogie de projet avec les adolescents et pré-adolescents.
Création d'un magazine.
Écriture et mise en scène d'un spectacle.
Séance 8 : Créer des histoires et des chansons pour l'enseignement précoce.
Technique d'invention de supports visant des objectifs langagiers précis.
Séance 9 : Fabriquer du matériel : créer des cartes et des jeux de plateau.
Comment fabriquer du matériel pour activités ludiques ?
Bons plans sur la Toile. Quel matériel de base ? Concevoir du matériel à moindre frais.
Séance 10 : Créer des activités ludiques. Partir d'un objectif langagier et élaborer une activité ludique.
Règles et consignes de l'activité : comment les expliquer ? Comment les faire respecter ?

B 4.08 Développer l'expression et la compréhension orales avec la radio francophone

RESSOUCHES, Elodie

Rédactrice pour le site Franc-parler.org, formatrice et consultante indépendante

Métiers de l'enseignement.

Domaine d'activité

Ingénierie des TICE.

Public

Ce module s'adresse à des professeurs de français et de DNL, quel que soit le public auquel ils enseignent, ainsi qu'à des responsables pédagogiques, directeurs des cours, directeurs de centre.

Pré-requis

Ce module est ouvert à ceux qui ont une bonne pratique de l'outil informatique, savent naviguer sur Internet et télécharger des fichiers en ligne.

Présentation du module

De nombreuses émissions radiophoniques francophones peuvent être téléchargées sur Internet : ce module propose aux enseignants intéressés par les nouvelles technologies d'en découvrir la variété et d'analyser, puis de produire des activités de compréhension orale. Nous verrons ensuite comment réaliser avec des apprenants des *podcasts* (contenus audio diffusés en ligne) au moyen d'un ordinateur et d'un logiciel gratuit.

Objectif général

A l'issue de ce module, les stagiaires seront en mesure de construire et d'animer un projet pédagogique autour de la radio visant le développement des compétences orales, l'entraînement au travail collaboratif, l'ouverture sur le monde francophone et l'enrichissement de la culture générale et technique de l'apprenant.

Modalités de travail

La formation est conçue selon une approche où alternent les phases de travail collectif, en petits groupes ou individuel. En fonction de l'objectif visé, les séances prendront la forme de présentations, de découvertes et analyses de projets ou d'ateliers pratiques guidés.
Chaque stagiaire disposera d'un ordinateur.

Compétences visées

Cette formation vise l'acquisition de connaissances et la maîtrise des compétences nécessaires pour créer des activités de compréhension basées sur des émissions radiophoniques, développer un projet de classe autour de la création d'émissions de type radiophonique, maîtriser les aspects techniques du travail du son, gérer un projet collaboratif, éventuellement interdisciplinaire, au sein de l'établissement ou en dehors.

Remarques et conseils

Le nombre de participants est limité à 16.

Séance 1 : Répertorier les radios et les *podcasts* francophones en ligne.
Séance 2 : Caractériser des formats radiophoniques.
Séance 3 : Utiliser des émissions de radio pour enseigner le/en français.
Séance 4 : Répertorier des radios scolaires francophones.
Séance 5 : Utiliser le logiciel de montage sonore *Audacity*.
Séance 6 : Initier les apprenants à l'expression radiophonique.
Séance 7 : Concevoir un projet de radio scolaire dans son établissement.
Séance 8 : Elaborer un projet d'émission.
Séance 9 : Mettre en œuvre le projet élaboré lors de la séance 8.
Séance 10 : Présenter les projets réalisés lors de la séance 9.

B 4

B 4.09 Mettre en place un projet d'écriture collaborative sur Internet

BATAS, Annabelle

Conseillère pédagogique à l'Alliance française de Paris

Métiers de l'enseignement.

Domaine d'activité

Ingénierie des TICE.

Public

Ce module s'adresse à des professeurs de français qui enseignent à des adolescents et/ou à des adultes scolarisés, ainsi qu'à des formateurs d'enseignants ou de formateurs.

Pré-requis

Ce module est ouvert à ceux qui ont une pratique régulière des outils informatiques et de la navigation Internet.

Présentation du module

Ce module a pour but de donner des outils théoriques, méthodologiques et techniques nécessaires à la mise en place d'un projet développant les compétences écrites des apprenants en classe de langue.
Les stagiaires choisiront et adapteront un système de gestion de contenu (CMS) pour élaborer leur projet.

Objectif général

A l'issue de ce module, les stagiaires seront en mesure de conduire un projet d'écriture collaborative en classe de langue utilisant différents outils multimédias (forum, chat, messagerie, système de gestion de contenu).

Modalités de travail

La formation est conçue selon une approche où alternent les séquences d'apports théoriques, d'études de cas et de travaux pratiques.

Compétences visées

Cette formation vise l'acquisition de connaissances et la maîtrise des compétences nécessaires pour :
- utiliser et administrer un système de gestion de contenu ;
- concevoir et gérer un projet d'écriture collaborative en FLE avec les TICE.

Remarques et conseils

Le nombre de participants est limité à 16.

Séance 1 : Définir les principales caractéristiques de l'apprentissage collaboratif.
Séance 2 : Déterminer les fonctionnalités des différents outils en ligne (CMS, forum, chat, messagerie).
Séance 3 : Distinguer les différents projets d'écriture collaborative.
Séance 4 : Utiliser les différents outils collaboratifs.
Séance 5 : Sélectionner des outils collaboratifs en fonction de leurs usages pédagogiques.
Séance 6 : Sélectionner des ressources.
Séance 7 : Elaborer un projet d'écriture collaborative (1).
Séance 8 : Définir les rôles du tuteur.
Séance 9 : Elaborer un projet d'écriture collaborative (2).
Séance 10 : Mettre en commun les projets élaborés.

B 4

B 4.10 Construire la compétence professionnelle des enseignants de FLE (1)

LAURENS, Véronique

Conseillère pédagogique au Pôle Formation Insertion, Cimade

Métiers de la formation d'enseignants.

Domaine d'activité

Ingénierie pédagogique.

Public

Ce parcours s'adresse à des formateurs de formateurs, des ingénieurs pédagogiques ou de formation, ainsi qu'à des responsables pédagogiques.

Pré-requis

Ce parcours est ouvert à des formateurs de formateurs ou à des formateurs chevronnés maîtrisant les compétences nécessaires à l'enseignement du FLE, ayant une bonne expérience dans ce domaine d'activité, et une bonne pratique du Cadre européen commun de référence pour les langues.

Présentation du module

Les stagiaires seront amenés à identifier les grandes orientations de la politique linguistique européenne décrite dans le Cadre européen commun de référence pour les langues.
A la lumière de ces données, les stagiaires détermineront les grands axes d'une offre de formation adaptée au contexte actuel pour les enseignants de FLE, et ils détermineront les tâches qu'un enseignant doit nécessairement réaliser pour mener à bien sa mission. Ils définiront les compétences nécessaires à la réalisation de ces tâches et les déclineront en objectifs opérationnels afin d'élaborer les programmes des différentes actions de formation. Ils s'approprieront des outils pour conduire des actions de formation et élaboreront les supports de formation.

Objectif général

A l'issue de ce parcours, constitué de deux modules (B 410 et B 510), les stagiaires seront en mesure de concevoir une offre de formation continue adaptée au contexte actuel pour les enseignants de FLE.

Modalités de travail

La formation est conçue selon une approche formation/action où alternent les séquences d'apports théoriques, d'analyse et de mise en application.

Compétences visées

Cette formation vise l'acquisition de connaissances et la maîtrise des compétences nécessaires pour former des enseignants ou des formateurs en FLE en fonction des principes pédagogiques décrits dans le Cadre commun de références pour les langues.

Remarques et conseils

Le nombre de participants est limité à 20.

Séance 1 : Prendre contact.
Formuler ses attentes et ses représentations sur ce parcours.
Identifier les enjeux de la formation des enseignants de langues aujourd'hui.
Séance 2 : Identifier les orientations de la politique linguistique européenne à croiser avec les instructions ministérielles.
Déterminer les grands axes d'une offre de formation adaptée au contexte actuel.
Séance 3 : Déterminer les tâches qu'un enseignant doit réaliser dans la cadre de ses fonctions.
Identifier les compétences professionnelles nécessaires pour réaliser ces tâches.
Séance 4 : Identifier les besoins de formation.
Structurer un dispositif de formation visant à favoriser la mise en application des principes pédagogiques décrits dans le CECRL.
Séances 5 et 6 : Déterminer les contenus des modules de formation visant l'acquisition des compétences professionnelles nécessaires pour adopter les principes pédagogiques décrits dans le CECRL.
Séance 7 : Mutualiser les travaux réalisés lors des séances 5 et 6.
Séances 8, 9 et 10 : Analyser des supports de formation.
Renseigner le cahier pédagogique du formateur.

B 4.11 Accompagner les politiques sectorielles et conduire les projets en éducation : contexte, stratégies, et outils (3)

WALTZER, Marie
Consultante spécialisée en éducation
SFEIR, Youmna
Chargée de programmes au Département enseignement général du CIEP
OBIN, Jean-Pierre
Expert associé du CIEP

Métiers de la coopération.

Domaine d'activité

Ingénierie éducative.

Public

Ce parcours s'adresse à des formateurs d'enseignants ou de formateurs, des ingénieurs de formation, des attachés de coopération pour le français, des ingénieurs éducatifs, des attachés de coopération éducative, des inspecteurs, des directeurs des cours, des directeurs de centre, des chefs de projet et des assistants techniques.

Pré-requis

Ce parcours est ouvert à des chargés de projets ainsi qu'à des professionnels intervenant ou souhaitant intervenir dans des projets de développement de l'éducation financés par des bailleurs bilatéraux ou multilatéraux.

Présentation du module

Une politique sectorielle en éducation résulte d'un processus complexe, que reflète sa mise en œuvre. Après l'analyse de ce processus, pour faciliter la lecture des politiques visant le développement de l'éducation, seront proposés des outils aptes à renforcer les compétences en matière de management de projet, y compris procédures de bailleurs ; et des outils relatifs à l'accompagnement des acteurs/porteurs/bénéficiaires du changement.

Objectif général

A l'issue de ce parcours, constitué de trois modules (B 111, B 211, B 311), les stagiaires auront acquis une démarche systémique pour établir les liens existants entre ministère de l'éducation, bailleurs, parties prenantes, et prestataires, tout en assurant un management et un accompagnement réussis des projets. Ils seront en mesure d'accompagner les politiques sectorielles et de conduire les projets en éducation.

Modalités de travail

La formation est conçue selon une approche permettant au stagiaire de passer de la dimension macro (politique sectorielle) à la dimension micro (le projet). Des études de cas et des jeux de rôles seront proposés dans le cadre de travaux de groupes.

Compétences visées

Cette formation vise l'acquisition de connaissances et de compétences pour : analyser les projets en lien avec les politiques sectorielles, y compris le rôle des bailleurs de fonds, coordonner et gérer des projets, communiquer avec les acteurs du changement, identifier et appréhender les contraintes et défis des projets en éducation.

Remarques et conseils

Le nombre de participants est limité à 25.

Séance 1 : Définir le concept. Qu'est-ce qu'une politique sectorielle en éducation ? Qui est-ce qui l'élabore ? Comment une politique sectorielle en éducation est-elle élaborée ?
Séance 2 : (a) Identifier les acteurs en questions : les parties prenantes et leur rôle/participation ; le rôle des bailleurs de fonds. (b) Participer à l'élaboration d'une politique sectorielle en éducation en tant qu'intervenant extérieur.
Séance 3 : (a) Elaborer des programmes et projets sectoriels : contraintes, défis, enjeux, leviers d'une politique sectorielle. (b) Les éléments institutionnels et les dispositifs de mise en œuvre.
Séance 4 : (a) Conceptualiser et élaborer un projet. (b) Décrypter les procédures des bailleurs de fonds.
Séance 5 : Elaborer un appel d'offre (ou appel à proposition), préparer une offre/proposition, évaluer des offres/propositions.
Séance 6 : Concevoir et analyser les modalités de mise en œuvre d'un projet ; entreprendre le suivi d'exécution, les bilans et les évaluations.
Séance 7 : Identifier les différentes dimensions du management : gestion de contrat, gestion de projet, gestion financière, et gestion des risques.
Séance 8 : Mener une réflexion sur le changement et l'accompagnement au changement : la résistance, les impacts, et les étapes de la conduite sociologique du changement ; les exigences d'une démarche organisationnelle ; et la mise en scène de l'accompagnement au changement.
Séance 9 : Déterminer les enjeux, modes et outils de la communication : persuader ou convaincre, 4 niveaux d'objectifs dans la communication de changement ; quelques axes de communication au fil du temps ; équilibrer « challenge » et « soutien » ; laisser le temps à l'adaptation de se faire.
Séance 10 : Analyser et gérer des situations de négociation.Après une présentation de situations de négociation, mise en scène de la négociation au consensus : entre conflit et négociation (le dialogue), les relais du désaccord au conflit, et les signes à chaque phase.

B 4.12 Développer la dynamique de groupe pour favoriser la motivation des apprenants

FERNANDEZ, Raphael

Comédien, animateur d'ateliers de théâtre

LEMEUNIER, Valérie

Coordinatrice des actions de formation au Département langue française du CIEP

Métiers de l'enseignement, métiers de la formation d'enseignants.

Domaine d'activité

Didactique du français. Techniques d'animation.

Public

Ce module s'adresse à des professeurs de français, à des professeurs de DNL et à des formateurs d'enseignants ou de formateurs soucieux de motiver les apprenants.

Pré-requis

Ce module est ouvert à des enseignants/formateurs ayant ou non une expérience de l'enseignement d'une langue étrangère, une connaissance du Cadre européen commun de référence pour les langues et maîtrisant les compétences nécessaires à l'organisation d'une unité didactique.

Présentation du module

Dans un premier temps, les stagiaires expérimenteront des activités qui favorisent la constitution du groupe afin d'en faire une unité de travail efficace. Dans un second temps, les stagiaires analyseront ces activités afin d'en déterminer les caractéristiques et de les adapter à différents contextes d'enseignement/apprentissage.

Objectif général

A l'issue de ce module, les stagiaires seront en mesure de proposer des activités pour développer la dynamique de groupe.

Modalités de travail

La formation est conçue selon une approche où alternent les séances d'expérimentation de réflexion et d'analyse.

Compétences visées

Cette formation vise l'adoption de techniques d'animation et la maîtrise des compétences nécessaires pour développer la dynamique de groupe, renforcer la motivation, alimenter la créativité des apprenants et susciter le plaisir d'apprendre.

Remarques et conseils

Prévoir une tenue de travail pour les exercices physiques (tenue souple).
Le nombre de participants est limité à 20.

Séance 1 : Formuler ses représentations sur les contenus de la formation. Identifier les principes pédagogiques à retenir pour développer la dynamique de groupe.
Séance 2 : Favoriser la naissance du groupe : expérimenter des activités qui contribuent à la mémorisation des prénoms ; identifier les caractéristiques des activités expérimentées ; analyser et sélectionner des activités favorisant la naissance du groupe.
Séance 3 : Favoriser la découverte du groupe : expérimenter des activités qui permettent de faire connaissance ; identifier les caractéristiques des activités expérimentées ; analyser et sélectionner des activités favorisant la découverte du groupe.
Séance 4 : Favoriser la naissance de la confiance dans le groupe : expérimenter des activités qui réduisent l'insécurité et créer la confiance ; identifier les caractéristiques des activités expérimentées.
Séance 5 : Favoriser la naissance de la confiance dans le groupe (suite) : expérimenter des activités qui réduisent l'insécurité et créer la confiance ; identifier les caractéristiques des activités expérimentées ; analyser et sélectionner des activités favorisant la naissance de la confiance dans le groupe.
Séance 6 : Favoriser l'union du groupe : expérimenter des activités qui impliquent la collaboration ; identifier les caractéristiques des activités expérimentées.
Séance 7 : Favoriser l'union du groupe (suite) : expérimenter des activités qui valorisent la complémentarité ; identifier les caractéristiques des activités expérimentées ; analyser et sélectionner des activités favorisant l'union du groupe.
Séance 8 : Renforcer l'efficacité du groupe : expérimenter des activités qui développent la créativité ; identifier les caractéristiques des activités expérimentées.
Séance 9 : Renforcer l'efficacité du groupe (suite) : expérimenter des activités qui développent la créativité ; identifier les caractéristiques des activités expérimentées ; analyser et sélectionner des activités renforçant l'efficacité du groupe.
Séance 10 : Faire une synthèse des contenus de la formation.

B 4.13 Concevoir une unité didactique dans une perspective de type actionnel

FOYER, Agnès

Chargée de programmes au Département langue française du CIEP

Métiers de l'enseignement, métiers de l'édition.

Domaine d'activité

Didactique du FLE. Méthodologie.

Public

Ce module s'adresse aux professeurs de français qui enseignent à des adolescents et/ou à des adultes scolarisés, ainsi qu'à des formateurs de formateurs/d'enseignants et à des concepteurs de manuels.

Pré-requis

Ce module est ouvert à ceux qui ont une bonne expérience de l'enseignement du français langue étrangère ou d'une autre langue étrangère, une pratique du Cadre européen commun de référence pour les langues, et qui maîtrisent les compétences nécessaires à l'organisation d'une unité didactique.

Présentation du module

Les stagiaires seront amenés à mettre en application les principes pédagogiques décrits dans le Cadre européen commun de référence pour les langues et à adopter des principes méthodologiques et des techniques pour élaborer des supports pédagogiques.
A la lumière de ces données, les stagiaires analyseront des documents authentiques afin de les didactiser efficacement. Ils élaboreront des activités de classe pour les différentes étapes de l'unité didactique.

Objectif général

A l'issue de la formation, les stagiaires seront en mesure de concevoir du matériel pédagogique dans une perspective de type actionnel.

Modalités de travail

La formation est conçue selon une approche de formation/action, participative et interactive, où alternent les séances d'apports théoriques et les ateliers pratiques guidés.

Compétences visées

Les stagiaires seront capables, à l'issue de la formation, d'adopter une démarche de type actionnel, de construire une unité didactique à partir d'un document authentique, d'élaborer des exercices et des activités pour chaque étape de l'unité didactique et de sélectionner des documents authentiques pertinents.

Remarques et conseils

Ce parcours s'adresse à des enseignants ayant déjà une connaissance des principes pédagogiques de l'approche actionnelle retenue par le Cadre européen commun de référence pour les langues.
Le nombre de participants est limité à 25.

Séance 1 : Adopter une démarche de type actionnel.
Identifier les principes pédagogiques de l'approche actionnelle retenue par le CECRL (rappel).
Lister les compétences nécessaires à la réalisation d'une action sociale et les documents inhérents à la réalisation de la tâche.

Séance 2 : Structurer une unité didactique.
L'analyse du document déclencheur : faire une analyse pré-pédagogique.

Séance 3 : Structurer une unité didactique.
Le cadre méthodologique : renseigner une fiche pédagogique.

Séance 4 : Faciliter l'accès au sens.
Analyser et concevoir des activités d'accès au sens.

Séance 5 : Faciliter la découverte du fonctionnement de la langue.
Constituer un corpus de repérage et guider la conceptualisation.

Séance 6 : Faciliter l'acquisition des outils langagiers.
Analyser et concevoir des exercices et des activités de systématisation.

Séance 7 : Faciliter l'acquisition des outils langagiers.
Analyser et concevoir des exercices et des activités de systématisation.

Séance 8 : Faciliter la production.
Analyser et concevoir des activités de production.

Séance 9 : Faciliter la production.
Analyser et concevoir des activités de production.

Séance 10 : Introduire l'authentique.
Déterminer des critères de sélection de documents authentiques.

B 4.14 Proposer des activités permettant l'acquisition de techniques de communication

POULOUIN, Gérard

PRAG, Civilisation et études européennes au CEFE de l'université de Caen

Métiers de l'enseignement.

Domaine d'activité

Didactique du français langue d'enseignement. Universitaire.

Public

Ce module s'adresse à des professeurs de français qui enseignent à des apprenants devant rédiger des écrits universitaires et faire des interventions en public.

Pré-requis

Ce module est ouvert à ceux qui ont une curiosité pour la distribution des informations, le déploiement d'une pensée dans un texte, la portée d'une image... Goût pour la prise de parole dans des contextes divers.

Présentation du module

Après avoir présenté ce que recouvre l'expression "techniques de communication", en particulier "au niveau universitaire", on abordera des exercices proposés à l'écrit (résumé, compte rendu, synthèse) dans divers lieux d'enseignement, dans le cadre de divers examens (exemple : le DALF); on mettra ensuite en oeuvre des techniques d'expression orale dans des situations variées.

Objectif général

A l'issue de ce module, les stagiaires seront en mesure de développer le sens de la concision, la capacité de reformulation, la gestion d'informations diversifiées dans un texte élaboré dans un cadre conventionnel, à partir d'une documentation spécifique (textes, images, tableaux statistiques).

Modalités de travail

La formation est conçue selon une approche privilégiant une rencontre directe avec les techniques à mettre en oeuvre pour les différents types d'exercices abordés (compte rendu, résumé, etc.) par le biais d'exemples.

Compétences visées

Cette formation vise l'acquisition de compétences pour :

- faire une lecture analytique d'un texte, d'un document, d'un groupement de textes et documents ; perception globale après une telle lecture ;
- reformuler des informations rencontrées dans un texte ;
- présenter oralement des informations sur un sujet déterminé ;
- évaluer des réalisations respectueuses des critères inhérents aux exercices considérés.

Remarques et conseils

Il serait souhaitable, préalablement au stage, que chacun songe à sélectionner quelques exercices, et à noter les difficultés rencontrées tant dans la prise en charge des exercices écrits qui retiendront notre attention que dans les pratiques orales.

Le nombre de participants est limité à 25.

Séance 1 : Faire une mise au point.
Présentation des exercices abordés dans le module. Précisions sur cette expresion : "au niveau universitaire".

Séance 2 : Préparer un résumé et un compte rendu.
Objectifs visés, procédures à considérer afin de rendre les divers moments d'un texte, l'organisation qui le sous-tend, le déploiement d'une pensée.

Séance 3 : Rédiger un résumé et un compte rendu.

Séance 4 : Evaluer un résumé et un compte rendu.

Séance 5 : Préparer une synthèse de documents.
Objectifs visés, procédures à considérer afin de relever les informations proposées, les regrouper, les inscrire dans un texte à construire.

Séance 6 : Rédiger une synthèse de documents.

Séance 7 : Evaluer une synthèse de documents.

Séance 8 : Faire un exposé oral.
Avec un appui écrit ou sans notes. Procédures pour exposer une réflexion et distribuer les informations.

Séance 9 : Prendre des notes.
Contraintes : compréhension, synthétisation, vitesse d'écriture.

Séance 10 : Utiliser des techniques de communication dans un contexte social. Argumenter, exposer des idées personnelles dans un courrier des lecteurs, etc.

Modules de 17 h 30 à 19 h 00

CODE	INTITULÉ
B 5.01	**Etre enseignant en classe bilingue : du disciplinaire à l'interdisciplinaire**
B 5.02	**Intervenir dans le dispositif d'évaluation DELF-DALF : habilitation des examinateurs-correcteurs (2)**
B 5.03	**Intervenir dans le dispositif d'évaluation DELF-DALF : habilitation formateurs d'examinateurs-correcteurs (2)**
B 5.04	Intégrer l'approche marketing à la gestion d'un centre de langues : module annulé
B 5.05	**Faire évoluer ses pratiques grammaticales**
B 5.06	**Didactiser des documents authentiques**
B 5.07	**Concevoir et adapter des activités créatives et ludiques pour un public d'adolescents**
B 5.08	**Créer des activités pédagogiques à partir de ressources multimédia**
B 5.09	**Animer une cellule d'auto-apprentissage guidé : rôles et outils du conseiller**
B 5.10	**Construire la compétence professionnelle des enseignants de FLE (2)**

B 5.01 Etre enseignant en classe bilingue : du disciplinaire à l'interdisciplinaire

JALLERAT, Pascale

Professeure et formatrice

Métiers de l'enseignement.

Domaine d'activité

Didactique du français langue d'enseignement. Secondaire.

Public

Ce module s'adresse à des professeurs de français, des professeurs de DNL enseignant à des adolescents, ainsi qu'à des formateurs d'enseignants.

Pré-requis

Ce module est ouvert à ceux qui ont une petite expérience en pédagogie de projet et sont motivés par le travail en équipe interdisciplinaire.

Présentation du module

Ce module s'adresse à ceux qui souhaitent s'initier à la conduite de projet.

Objectif général

A l'issue de ce module, les stagiaires auront développé une réflexion sur l'interdisciplinarité et pris conscience de la multiplicité des stratégies d'apprentissage du français des disciplines non linguistiques. Ils seront en mesure de mettre en œuvre une pédagogie interdisciplinaire.

Modalités de travail

La formation est conçue selon une approche alliant observations, réflexions et mises en place de pistes pédagogiques interdisciplinaires : de l'approche disciplinaire vers l'approche interdisciplinaire.

Compétences visées

Cette formation vise l'acquisition de compétences pédagogiques en FLE et en DNL. Elle favorise la prise de conscience de la multiplicité des stratégies d'apprentissage du français dans plusieurs disciplines et permet de faire prendre conscience aux élèves de l'importance des transferts de savoirs et de savoir-faire dans plusieurs disciplines. Elle met ainsi en lumière la notion d'interdidacticité en classe de langue et la nécessité du travail collaboratif entre enseignants de FLE et enseignants de DNL.

Remarques et conseils

Le nombre de participants est limité à 25.

Séance 1 : Faire une mise au point sur les pratiques pédagogiques disciplinaires et interdisciplinaires des stagiaires. Exemple de pédagogie de l'interdisciplinarité à partir de textes littéraires.

Séance 2 : Analyser différents manuels de différentes disciplines. Premiers repérages de la notion du « français des disciplines ».

Séance 3 : Mettre en place des passerelles possibles entre différentes disciplines et première définition de l'interdisciplinarité (de projet, d'objet d'études, d'idée générale, de méthode et de méthode de travail.

Séance 4 : Articuler DNL/FLE : analyse de textes disciplinaires, et mise en lumière des difficultés dues à la langue des disciplines et nécessité d'une première approche interdisciplinaire et d'un travail commun entre les deux didactiques.

Séance 5 : Proposer des pistes pédagogiques pour la maîtrise de la langue dans les DNL avec l'aide des professeurs de FLE : quels exercices pour quel français des disciplines ?

Séance 6 : Faire une synthèse des différentes approches pédagogiques FLE/DNL et DNL/FLE : mise en commun des exercices proposés.

Séance 7 : Analyser et faire des propositions de travail sur les consignes dans les différentes disciplines avec un retour sur les manuels. Relevé, analyse, décontextualisation et recontextualisation des consignes : exemple d'une séquence commune à plusieurs disciplines sur les consignes.

Séance 8 : Aider à la production écrite en DNL : quelles passerelles possibles avec le FLE ? Quelle interdidacticité possible?

Séance 9 : Mener une réflexion sur l'évaluation du français dans les DNL : observation de fiches d'évaluation et création de nouvelles fiches adaptées à sa propre classe.

Séance 10 : Concevoir des grilles de réussite DNL/FLE ou d'exercices de remédiation. Bilan du stage.

B
5

B 5.02 Intervenir dans le dispositif d'évaluation DELF-DALF : habilitations des examinateurs-correcteurs (2)

LAUNAY, Maud

Chargée de programmes au Département évaluation et certifications du CIEP

Métiers de l'enseignement.

Domaine d'activité

Didactique du français. Evaluation.

Public

Ce parcours s'adresse à des professeurs de français qui enseignent à des adolescents ou à des adultes scolarisés amenés à assurer des fonctions de correcteurs-examinateurs dans le dispositif d'évaluation du DELF-DALF.

Pré-requis

Ce parcours est ouvert à des enseignants/formateurs ayant une connaissance du Cadre européen commun de référence pour les langues et une expérience d'enseignement en français langue étrangère/seconde.

Présentation du module

Ce parcours permettra aux stagiaires de devenir officiellement correcteurs et examinateurs DELF-DALF.
Présentation des fondements théoriques de la certification et harmonisation avec le CECRL. Sensibilisation aux nouvelles certifications du DELF : DELF Prim et DELF version professionnelle.
Niveaux A1-C2 : analyse des descripteurs des niveaux de A1 à C2 et étude des épreuves DELF-DALF. Evaluation de productions écrite et orale.
Etude de cas et évaluation individuelle.

Objectif général

A l'issue de ce parcours, constitué de deux modules (B 402 et B 502), les stagiaires auront renforcé leurs connaissances des niveaux du Cadre européen commun de référence pour les langues et acquis des pratiques évaluatives en conformité avec le CECRL. Ils seront en mesure d'intervenir dans le dispositif DELF-DALF pour évaluer les candidats, dans le cadre réglementaire. Ce parcours débouche sur la délivrance d'une attestation d'habilitation valable trois ans.

Modalités de travail

La formation est conçue selon une approche participative et interactive où alternent les séances de réflexion théorique et les ateliers pratiques.

Compétences visées

Cette formation vise au renforcement des connaissances des niveaux du Cadre européen commun de référence pour les langues et à la maîtrise des compétences nécessaires pour corriger et examiner les épreuves du DELF et du DALF.

Remarques et conseils

Les stagiaires peuvent apporter le Cadre européen commun de référence pour les langues, s'ils le possèdent.
A l'issue de la formation, en fonction de la participation et des résultats obtenus lors des études de cas et de l'évaluation individuelle finale, une attestation d'habilitation de correcteur examinateur sera délivrée.
Le nombre de participants est limité à 25.

Séance 1 : Présenter le DELF-DALF et les nouveaux produits (DELF Prim, DELF Pro). Réactualiser ses connaissances relatives au CECRL et aux échelles de niveaux. Définir les notions de niveaux, consignes et tâches.
Séance 2 : Présenter les épreuves DELF-DALF. Identifier les contenus et les modalités des épreuves.
Évaluer le DELF A1 Scolaire/Junior et Tous Publics.
Analyser les descripteurs du niveau. Évaluer des productions écrites. Comparer et harmoniser les notations.
Séance 3 : Évaluer le DELF A1 et A2 Scolaire/Junior et Tous Publics.
Analyser les descripteurs. Évaluer des productions orales. Comparer et harmoniser les notations.
Séance 4 : Évaluer le DELF A2 Scolaire/Junior et Tous Publics.
Évaluer des productions écrites. Comparer et harmoniser les notations.
Séance 5 : Évaluer le DELF B1 Scolaire/Junior et Tous Publics.
Analyser les descripteurs. Évaluer des productions écrites et orales. Comparer et harmoniser les notations.
Séance 6 : Évaluer le DELF B2 Scolaire/Junior et Tous Publics.
Analyser les descripteurs. Analyser la compréhension écrite et évaluer des productions écrites. Comparer et harmoniser les notations.
Séance 7 : Évaluer le DELF B2 Scolaire/Junior et Tous Publics et le DALF C1.
Analyser les descripteurs du DALF. Évaluer des productions orales. Comparer et harmoniser les notations.
Séance 8 : Évaluer le DALF C1.
Évaluer des productions écrites. Comparer et harmoniser les notations.
Séance 9 : Évaluer le DALF C2. Évaluer des productions écrites et orales. Comparer et harmoniser les notations.
Séance 10 : Évaluer individuellement des productions de candidats. Noter une copie de chaque niveau. Co-évaluer la formation.

B
5

B 5.03 Intervenir dans le dispositif d'évaluation DELF-DALF : habilitation formateurs d'examinateurs-correcteurs (2)

GIRARDEAU, BRUNO

Chargé de programmes au Département évaluation et certifications du CIEP

Métiers de la formation d'enseignants.

Domaine d'activité

Didactique du français. Evaluation.

Public

Ce parcours s'adresse à des formateurs d'enseignants/de formateurs, à des responsables pédagogiques, à des attachés de coopération pour le français susceptibles d'intervenir dans le dispositif d'évaluation DELF-DALF.

Pré-requis

Ce parcours est ouvert à des formateurs de formateurs ayant une bonne connaissance du Cadre européen commun de référence pour les langues et une expérience significative en évaluation.

Présentation du module

Ce parcours permettra aux stagiaires de devenir officiellement correcteurs et examinateurs DELF-DALF.
Présentation des fondements théoriques de la certification et harmonisation avec le CECRL. Sensibilisation aux nouvelles certifications du DELF : DELF Prim et DELF version professionnelle.
Niveaux A1-C2 : analyse des descripteurs des niveaux de A1 à C2 et étude des épreuves DELF-DALF. Evaluation de productions écrite et orale.
Etude de cas et évaluation individuelle.

Objectif général

A l'issue de ce parcours, constitué de deux modules (B 403 et B 503),les stagiaires auront renforcé leurs connaissances des niveaux du Cadre européen commun de référence pour les langues et acquis des pratiques évaluatives en conformité avec le CECRL. Ils seront en mesure d'intervenir dans le dispositif DELF-DALF pour évaluer les candidats et pour former des correcteurs-examinateurs, dans le cadre réglementaire. Ce parcours débouche sur la délivrance d'une attestation d'habilitation valable trois ans.

Modalités de travail

La formation est conçue selon une approche participative et interactive où alternent les séances de réflexion théorique et les ateliers pratiques.

Compétences visées

Cette formation vise au renforcement des connaissances des niveaux du Cadre européen commun de référence pour les langues et à la maîtrise des compétences nécessaires pour corriger et examiner les épreuves du DELF et du DALF.

Remarques et conseils

Les stagiaires peuvent apporter le Cadre européen commun de référence pour les langues s'ils le possèdent.
A l'issue de la formation, en fonction de la participation et des résultats obtenus lors des études de cas et de l'évaluation individuelle finale, une attestation d'habilitation de formateur ou de correcteur examinateur sera délivrée.
Le nombre de participants est limité à 25.

Séance 1 : Présenter le DELF-DALF et les nouveaux produits (DELF Prim, DELF Pro). Réactualiser ses connaissances relatives au CECRL et aux échelles de niveaux. Définir les notions de niveaux, consignes et tâches.
Séance 2 : Présenter les épreuves DELF-DALF. Identifier les contenus et les modalités des épreuves. Évaluer le DELF A1 Scolaire/Junior et Tous Publics. Analyser les descripteurs du niveau. Évaluer des productions écrites. Comparer et harmoniser les notations.
Séance 3 : Évaluer le DELF A1 et A2 Scolaire/Junior et Tous Publics.
Analyser les descripteurs. Évaluer des productions orales. Comparer et harmoniser les notations.
Séance 4 : Évaluer le DELF A2 Scolaire/Junior et Tous Publics.
Évaluer des productions écrites. Comparer et harmoniser les notations.
Séance 5 : Évaluer le DELF B1 Scolaire/Junior et Tous Publics.
Analyser les descripteurs. Évaluer des productions écrites et orales. Comparer et harmoniser les notations.
Séance 6 : Évaluer le DELF B2 Scolaire/Junior et Tous Publics. Analyser les descripteurs. Analyser la compréhension écrite et évaluer des productions écrites. Comparer et harmoniser les notations.
Séance 7 : Évaluer le DELF B2 Scolaire/Junior et Tous Publics et le DALF C1.
Analyser les descripteurs du DALF. Évaluer des productions orales. Comparer et harmoniser les notations.
Séance 8 : Évaluer le DALF C1.
Évaluer des productions écrites. Comparer et harmoniser les notations.
Séance 9 : Évaluer le DALF C2. Évaluer des productions écrites et orales. Comparer et harmoniser les notations.
Séance 10 : Évaluer individuellement des productions de candidats. Noter une copie de chaque niveau. Co-évaluer la formation.

B 5.04 Intégrer l'approche marketing à la gestion d'un centre de langues - Module annulé

B
5

B 5.05 Faire évoluer ses pratiques grammaticales

DE FERRARI, Mariela
Consultant indépendante

Métiers de l'enseignement.

Domaine d'activité

Didactique du français. Méthodologie.

Public

Ce module s'adresse aux professeurs de français qui enseignent à des adolescents et/ou des adultes, scolarisés ou non, et aux responsables pédagogiques qui s'interrogent sur leurs pratiques grammaticales et le rapport de ces pratiques avec des objectifs communicatifs et discursifs – à l'oral et à l'écrit.

Pré-requis

Ce module est ouvert à ceux qui ont une expérience de l'enseignement/apprentissage du FLE.

Présentation du module

Nous réfléchirons à la cohérence entre les pratiques visant l'appropriation des outils de la langue et le développement des compétences communicatives et discursives au service d'un projet d'apprentissage. Cette cohérence deviendra le fil rouge qui permettra de construire des activités pertinentes et adaptées aux différentes phases de l'apprentissage.

Objectif général

A l'issue de ce module, les stagiaires seront en mesure de situer, d'analyser et de faire évoluer leurs pratiques grammaticales à partir d'une définition claire de l'objet des apprentissages et de la place de l'apprenant dans les processus d'enseignement/apprentissage.

Modalités de travail

La formation est conçue selon une approche où alternent les séquences de réflexions, d'apports théoriques et de mises en application. Les participants seront invités à interroger leurs pratiques grammaticales au regard de la cohérence avec la mise en œuvre d'une approche actionnelle et le degré de maîtrise linguistique des apprenants – niveaux élémentaires, indépendants, expérimentés.

Compétences visées

Cette formation vise l'acquisition de connaissances et la maîtrise des compétences nécessaires pour sélectionner et organiser des activités visant l'appropriation du langage en action, en particulier pour ce qui relève des formes – orales et écrites – et pour mettre en cohérence les activités proposées par les manuels avec les objectifs annoncés.

Remarques et conseils

Réfléchir aux activités les plus pertinentes et les plus efficaces en termes de pratiques grammaticales.
Le nombre de participants est limité à 25.

Séance 1 : Faire émerger ses représentations de la grammaire et des grammaires.
Définitions, évolution au sein des courants didactiques.

Séance 2 : Adopter l'approche actionnelle et interactionnelle. Enseignement, apprentissage, acquisition. Du langage à la langue : quelle langue pour quels actes discursifs ?

Séance 3 : Déterminer les compétences grammaticales pouvant être visées : de l'énonciation à l'énoncé ; de l'énoncé à l'énonciation : quelles constructions et quelles différences selon les degrés de maîtrise de la langue ?

Séance 4 : Définir la place et le rôle des activités centrées sur les formes.
Du sens aux formes et des formes au sens : quelle cohérence et quelle articulation entre les choix de progression (logique horizontale) et les choix des activités au sein d'une séance pédagogique (logique verticale) ?

Séance 5 : Analyser des outils didactiques : les manuels et la cohérence interne des unités didactiques.

Séance 6 : Analyser des activités « grammaticales » proposées par les outils périphériques.

Séance 7 : Concevoir des activités.
De l'observation à la conceptualisation ; de la systématisation à l'appropriation.

Séance 8 : Analyser le rapport à l'erreur : les pratiques personnelles des participants.

Séance 9 : Mettre en lien le rapport à l'erreur et le système d'erreurs de l'apprenant : quelle gestion pédagogique. Quelles activités et quels processus de remédiation et d'auto-évaluation ?

Séance 10 : Considérer la place de l'apprenant dans l'appropriation du système linguistique.
Quelle implication progressive pour un état de « veille » et d'appropriation continu ?
Faire le point sur les acquis de la formation.

B 5.06 Didactiser des documents authentiques

DESLOGIS, Isabelle
Consultante indépendante

Métiers de l'enseignement, métiers de l'édition.

Domaine d'activité

Didactique du FLE. Méthodologie.

Public

Ce module s'adresse à des professeurs de français qui enseignent à des adolescents et/ou des adultes scolarisés, ainsi qu' à des concepteurs de manuels.

Pré-requis

Ce module est ouvert à ceux qui ont une bonne expérience de l'enseignement du français langue étrangère ou d'une autre langue étrangère, une pratique du Cadre européen commun de référence pour les langues, et qui maîtrisent les compétences nécessaires à l'organisation d'une unité didactique.

Présentation du module

Dans un premier temps, les stagiaires seront amenés à déterminer des critères pour sélectionner des documents authentiques à des fins pédagogiques. Les documents feront ensuite l'objet d'une analyse prépédagogique afin de déterminer des axes d'orientation pour l'exploitation pédagogique. A partir d'un même document, on réalisera des activités pour différents niveaux et pour différentes étapes de l'unité didactique.

Objectif général

A l'issue de ce module, les stagiaires seront en mesure de sélectionner et de didactiser des documents authentiques en fonction du contexte d'enseignement/apprentissage.

Modalités de travail

La formation est conçue selon une approche formation/action où alternent les séquences d'apports théoriques, d'analyse et de mise en application.

Compétences visées

Cette formation vise l'acquisition de connaissances et la maîtrise de compétences nécessaires pour sélectionner, analyser et exploiter des documents authentiques en classe de FLE.

Remarques et conseils

Le nombre de participants est limité à 20.

Séance 1 : Prendre contact.
Formuler ses représentations sur les contenus de la formation.
Séance 2 : Sélectionner des documents authentiques.
Séance 3 : Analyser des documents en vue de les didactiser.
Séances 4 et 5 : Valider des propositions d'exploitation pédagogique de documents authentiques :
- expérimenter des activités prenant en compte la dimension interculturelle ;
- expérimenter des activités visant différents niveaux de compétences langagières ;
- expérimenter des activités visant différents objectifs langagiers ;
- expérimenter des activités visant différentes activités langagières.

Séances 6 et 7 : Didactiser un document authentique :
- élaborer des activités prenant en compte la dimension interculturelle ;
- élaborer des activités visant différents niveaux de compétences langagières ;
- élaborer des activités visant différents objectifs langagiers à partir d'un même document ;
- élaborer des activités visant différentes activités langagières à partir d'un même document.

Séance 8 : Mutualiser les travaux réalisés lors des séances précédentes.
Séance 9 : Mutualiser les travaux réalisés lors des séances précédentes (suite).
Concevoir un scénario pédagogique à partir de divers documents authentiques.
Séance 10 : Concevoir un scénario pédagogique à partir de divers documents authentiques.
Faire une synthèse des contenus de la formation.

B 5.07 Concevoir et adapter des activités créatives et ludiques pour un public d'adolescents

AUDEBRAND, Jacques

Consultant indépendant

Métiers de l'enseignement.

Domaine d'activité

Ingénierie pédagogique.

Public

Ce module s'adresse à des professeurs de français qui enseignent à des adolescents ainsi qu'à des formateurs d'enseignants.

Pré-requis

Ce module est ouvert à des formateurs et à des formateurs d'enseignants débutants ou expérimentés.

Présentation du module

Pour que les adolescents trouvent de l'intérêt à leur apprentissage, pour maintenir et développer leur motivation, l'un des moyens consiste à leur proposer des activités variées et valorisantes, en sollicitant une forte implication de leur part.
Ce module est conçu comme un atelier de création et de mutualisation d'activités à dynamique créative et ludique à partir d'exemples et d'adaptations au contexte culturel.

Objectif général

A l'issue de ce module, les stagiaires auront acquis une méthodologie de conception et d'élaboration d'outils de formation basés sur l'action et à caractère ludique pour un public d'adolescents.

Modalités de travail

La formation est conçue selon une approche où alternent le travail en sous-groupe en vue de créer et de mutualiser des projets d'activités.

Compétences visées

Cette formation vise l'acquisition de connaissances et la maîtrise des compétences nécessaires pour diversifier et adapter des activités d'enseignement pour un public d'adolescents.

Remarques et conseils

Ce module peut constituer un complément au module B 212 : « Favoriser la motivation d'un public d'adolescents ».
Le nombre de participants est limité à 25.

Séance 1 : Repérer les préalables aux démarches pédagogiques basées sur l'action.
Séance 2 : Identifier les ressorts de dynamiques ludiques appropriées à un public d'adolescents.
Séances 3 et 4 : Accueillir : constituer le « groupe apprenant ». Concevoir et adapter des activités d'accueil, d'intégration et de redynamisation.
Séances 5 et 6 : Renforcer l'émulation : concevoir et adapter des activités basées sur la coopération/compétition.
Séances 7 et 8 : Développer l'imagination : concevoir et adapter des activités basées sur la créativité.
Séances 9 et 10 : Vérifier et renforcer les acquis : concevoir et adapter des activités basées sur la mémorisation.

B
5

B 5.08 Créer des activités pédagogiques à partir de ressources multimédia

RESSOUCHES, Elodie

Rédactrice pour le site Franc-parler.org, formatrice et consultante indépendante

Métiers de l'enseignement.

Domaine d'activité

Ingénierie des TICE.

Public

Ce module s'adresse à des professeurs de français et de DNL ainsi qu'à des ingénieurs pédagogiques et à des responsables pédagogiques.

Pré-requis

Ce module est ouvert à ceux qui ont des connaissances de bases en informatique et savent naviguer sur Internet.

Présentation du module

L'essor du web francophone démultiplie le nombre et la diversité des ressources libres de droits. Internet constitue donc une médiathèque de premier choix pour l'enseignant connecté... qui s'y retrouve ! Destiné aux enseignants qui souhaitent s'initier aux "nouvelles technologies", ce module propose une méthodologie de la recherche en ligne et du téléchargement de supports authentiques variés, l'analyse et la création de fiches d'activités pour la classe et de parcours pédagogiques publiés sur Internet.

Objectif général

A l'issue de ce module, les stagiaires seront en mesure de trouver, enregistrer et pédagogiser des ressources authentiques numériques (textes, images, séquences audio, vidéos) et de les associer en parcours d'apprentissage pour faire cours en classe et/ou en ligne.

Modalités de travail

La formation est conçue selon une approche où alternent les séquences de présentation, de découverte, d'analyse et d'ateliers pratiques guidés. Selon les cas, les phases de travail seront réalisés collectivement, en petits groupes ou individuellement. Chaque stagiaire disposera d'un ordinateur.

Compétences visées

Cette formation vise l'acquisition de connaissances et des compétences nécessaires pour mener une recherche documentaire efficace sur Internet, récupérer des fichiers numériques libres de droits, bâtir des activités pédagogiques sur des documents authentiques, publier son propre contenu sur Internet.

Remarques et conseils

Le nombre de participants est limité à 16.

Séance 1 : Déterminer les caractéristiques d'Internet, des sites web, des blogs, des moteurs de recherche et des fichiers numériques.
Créer un blog.
Séance 2 : Conduire une recherche efficace sur Internet et enregistrer des ressources libres de droits (textes, images, sons, chansons, vidéos).
Séance 3 : Faire du traitement d'images et de son avec des logiciels libres gratuits.
Séance 4 : Consulter et analyser des parcours pédagogiques en ligne destinés à l'enseignement du français.
Séance 5 : Créer des projets de parcours pédagogiques.
Séance 6 : Elaborer des activités pédagogiques à partir de ressources authentiques.
Séance 7 : Publier des images, des vidéos et des séquences sonores sur un blog.
Séance 8 : Publier des quizz autocorrectifs et des diaporamas sur un blog.
Séance 9 : Mettre en forme les parcours pédagogiques et les publier sur les blogs.
Séance 10 : Présenter les parcours réalisés lors de la séance 9.

B 5.09 Animer une cellule d'auto-apprentissage guidé : rôles et outils du conseiller

BATAS, Annabelle

Conseillère pédagogique à l'Alliance française de Paris

Métiers de l'enseignement.

Domaine d'activité

Ingénierie des TICE.

Public

Ce module s'adresse à des professeurs de français qui enseignent à des adultes scolarisés et qui souhaitent mettre en œuvre des pratiques pédagogiques favorisant l'autonomie de l'apprenant, ainsi qu'à des formateurs d'enseignants ou de formateurs.

Pré-requis

Ce module est ouvert à ceux qui ont des connaissances de base en informatique.

Présentation du module

Ce module est un complément du module A 409 : « Concevoir et animer un centre d'auto-apprentissage pour les langues étrangères : l'exemple du FLE ». Il concerne plus particulièrement les pratiques pédagogiques.

Objectif général

A l'issue de ce module, les stagiaires seront en mesure de donner des conseils et des outils à l'apprenant afin que celui-ci prenne progressivement en charge son apprentissage du FLE dans le cadre d'une cellule d'auto-apprentissage guidé.

Modalités de travail

La formation est conçue selon une approche où alternent les séquences d'apports théoriques, d'études de cas et de travaux pratiques.

Compétences visées

Cette formation vise l'acquisition de connaissances et la maîtrise des compétences nécessaires pour :

- animer une cellule d'auto-apprentissage guidé ;
- analyser les besoins d'un apprenant ;
- conseiller des ressources (multimédia et papier) et de proposer des activités en autonomie, tout en veillant à la cohérence du parcours pédagogique ;
- créer des outils qui aideront l'apprenant à être plus autonome dans ses choix d'apprentissage.

Remarques et conseils

Ce module peut s'adresser également à des enseignants qui dispensent des cours particuliers de FLE à des adultes.
Le nombre de participants est limité à 16.

Séance 1 : Définir le concept d'apprentissage en autonomie.
Séance 2 : Concevoir des outils d'évaluation et d'auto-évaluation.
Séance 3 : Analyser les besoins de l'apprenant.
Séance 4 : Définir les objectifs d'apprentissage.
Séance 5 : Accompagner l'apprenant (définir les rôles du conseiller).
Séance 6 : Identifier les stratégies d'apprentissage des apprenants.
Séances 7 et 8 : Sélectionner des ressources.
Séance 9 : Concevoir des tâches pour un dispositif d'apprentissage guidé.
Séance 10 : Elaborer un parcours d'apprentissage.

B 5.10 Construire la compétence professionnelle des enseignants de FLE (2)

LAURENS, Véronique

Conseillère pédagogique au Pôle Formation Insertion, Cimade

Métiers de la formation d'enseignants.

Domaine d'activité

Ingénierie pédagogique.

Public

Ce parcours s'adresse à des formateurs de formateurs, des ingénieurs pédagogiques ou de formation, ainsi qu'à des responsables pédagogiques.

Pré-requis

Ce parcours est ouvert à des formateurs de formateurs ou à des formateurs chevronnés maîtrisant les compétences nécessaires à l'enseignement du FLE, ayant une bonne expérience de l'enseignement du français langue étrangère et une bonne pratique du Cadre européen commun de référence pour les langues.

Présentation du module

Les stagiaires seront amenés à identifier les grandes orientations de la politique linguistique européenne décrite dans le Cadre européen commun de référence pour les langues.
A la lumière de ces données, les stagiaires détermineront les grands axes d'une offre de formation adaptée au contexte actuel pour les enseignants de FLE, et ils détermineront les tâches qu'un enseignant doit nécessairement réaliser pour mener à bien sa mission. Ils définiront les compétences nécessaires à la réalisation de ces tâches et les déclineront en objectifs opérationnels afin d'élaborer les programmes des différentes actions de formation. Ils s'approprieront des outils et élaboreront des supports de formation.

Objectif général

A l'issue de ce parcours, constitué de deux modules (B 410 et B 510), les stagiaires seront en mesure de concevoir une offre de formation continue adaptée au contexte actuel pour les enseignants de FLE.

Modalités de travail

La formation est conçue selon une approche formation/action où alternent les séquences d'apports théoriques, d'analyse et de mise en application.

Compétences visées

Cette formation vise l'acquisition de connaissances et la maîtrise des compétences nécessaires pour former des enseignants ou des formateurs en FLE en fonction des principes pédagogiques décrits dans le Cadre commun de références pour les langues.

Remarques et conseils

Le nombre de participants est limité à 20 personnes.

Séances 1 et 2 : Expérimenter et analyser des techniques d'animation.
Séance 3 : Elaborer un cahier pédagogique correspondant à un des modules visant l'acquisition des compétences professionnelles nécessaires pour adopter les principes pédagogiques décrits dans le CECRL.
Séances 4 et 5 : Elaborer les supports de formation : les activités.
Séance 6 : Elaborer les supports de formation : les corrigés des activités.
Séance 7 : Elaborer les supports de formation : les documents annexes (bibliographie, fiche-ressources, glossaire).
Séances 8 et 9 : Mutualiser les travaux des séances précédentes.
Séance 10 : Faire une synthèse des contenus de la formation.

B
5

Conférences, tables rondes et présentations

Ouverture de l'Université d'été des métiers du français langue étrangère - BELC 2009

Lundi 6 juillet 2009 de 13h30 à 14h15
Amphithéâtre de la faculté de droit

En présence de :

M. Tristan LECOQ, directeur du Centre international d'études pédagogiques

M. Jacques AUXIETTE, président du Conseil régional des Pays de la Loire

M. Patrick MARESCHAL, président du Conseil général de Loire-Atlantique

M. Jean-Marc AYRAULT, maire de la ville de Nantes

M. Yves LECOINTE, président de l'Université de Nantes

M. Gérald CHAIX, recteur de l'Académie de Nantes

M. Jean-Pierre HELFER, directeur général de l'École Audencia

M. Jean-Marie FALIP, directeur du CROUS de Nantes

Conférence de M. Antoine COMPAGNON

Professeur au Collège de France, chaire de « Littérature française moderne et contemporaine : histoire, critique, théorie »

« L'avenir de la culture française »

Lundi 6 juillet 2009 de 14h15 à 15h30
Amphithéâtre de la faculté de droit

Antoine Compagnon est docteur d'Etat ès lettres, titulaire de la chaire de "Littérature française moderne et contemporaine : histoire, critique et théorie" depuis 2006.
Ancien élève de l'École polytechnique, où il est entré en 1970, et ingénieur des Ponts et Chaussées, il a préparé, à la fondation Thiers, une thèse de troisième cycle de lettres publiée sous le titre *La Seconde Main ou le travail de la citation* (1979).
Durant sa carrière Antoine Compagnon a assumé entre autres les fonctions de maître de conférences à l'École polytechnique (1978-1985) et de professeur à l'Université de Paris-Sorbonne (1994-2006).
Depuis 1991, il est professeur de littérature comparée à l'Université Columbia de New-York où il enseignait le français dès 1985.
Secrétaire général de l'Association internationale des études françaises (AIEF), il a été nommé en 2006, par le président de la République, au Haut-conseil de l'éducation et au Haut-conseil de la science et de la technologie.

Principales publications :

La Seconde Main ou le travail de la citation, Seuil, 1979.
Nous, Michel de Montaigne, Seuil, 1980.
La Troisième République des Lettres, Seuil, 1983.
Proust entre deux siècles, Seuil, 1989.
Les Cinq Paradoxes de la modernité, Seuil, 1990.
L'Esprit de l'Europe, en collaboration, Flammarion, 1993
Chat en poche : Montaigne et l'allégorie, Seuil, 1993.
Connaissez-vous Brunetière ?, Seuil, 1997.
Le Démon de la théorie, Seuil, 1998.
Baudelaire devant l'innombrable, PUPS, 2003.
Les Antimodernes, de Joseph de Maistre à Roland Barthes, Gallimard, 2005, prix Pierre-Georges Castex de l'Académie des sciences morales et politiques, prix de la critique de l'Académie française.

Table ronde
« Des réseaux au service de l'enseignement du français et de la coopération éducative »

Mercredi 8 juillet 2009 de 13h30 à 15h

Amphithéâtre du Centre international des langues

Invités :

Jean-Paul REBAUD, sous-directeur de la diversité linguistique et du français du ministère des Affaires étrangères et européennes - MAEE

Paul COUSTÈRE, Chef de la division éducation et formation professionnelle de l'Agence française de développement - AFD

Anne-Marie DESCÔTES, directrice de l'Agence pour l'enseignement français à l'étranger - AEFE

Modérateur :

Roger PILHION, directeur adjoint du Centre international d'études pédagogiques

Programme sous réserve de modifications

Conférence de M. Tristan LECOQ
« La France et son école : enjeux, impasses, réformes »

Jeudi 9 juillet 2009 de 20h30 à 22h

Amphithéâtre de la faculté de droit

Tristan Lecoq est directeur du Centre international d'études pédagogiques (CIEP) et président du conseil d'administration de l'École normale supérieure Lettres et Sciences humaines (LSH) de Lyon.
Ancien élève de l'École normale supérieure et de l'Institut d'études politiques de Paris, Tristan Lecoq débute sa carrière dans le secondaire comme professeur agrégé d'histoire-géographie au Havre, ville dont il est originaire. Professeur au groupe ESC-Normandie (1988-1993), il est parallèlement chargé de mission auprès de Jean-François Poncet, président de la commission des affaires économiques et du plan du Sénat. Il donne également des cours à l'IEP de Paris et à la Faculté des affaires internationales du Havre. De 1993 à 1995, il est conseiller, chargé des études générales de défense, au cabinet du ministre d'État, ministre de la Défense, François Léotard. En 1995, il est élu maire adjoint du Havre et est nommé conseiller aux études au cabinet du ministre de la Culture, Jacques Toubon, ce, jusqu'à la dissolution. Chargé de mission auprès du commissaire au Plan et chargé de mission auprès du secrétaire général de la défense nationale, il devient à partir de 2001 et jusqu'en 2005 directeur de séminaire au Collège interarmées de défense (il est par ailleurs capitaine de vaisseau de réserve). A partir de 2003, il devient inspecteur général de l'Education nationale. De 2005 à 2007, il est conseiller du Premier ministre, Dominique de Villepin, pour l'Éducation nationale, l'enseignement supérieur et la recherche. Tristan Lecoq est depuis septembre 2007 professeur associé à l'Université Paris 4.

Présentation d'éditeurs

Vendredi 10 juillet 2009 de 13h30 à 15h

Amphithéâtre du Centre international des langues

Interventions :

« Des ressources pédagogiques pour la classe, les nouveautés Hachette FLE 2009 », par Christine BUTTIN, déléguée pédagogique export des éditions Hachette FLE

« Quoi de neuf en 2009 ? » par Anne-Laure VINCENT, déléguée pédagogique des éditions CLE International

Exposition d'Hachette FLE et CLE International

Vendredi 10 juillet de 12h à 19h
Hall du Centre international des langues

Table ronde
« Les étrangers en France, insertion par le français »

Mercredi 15 juillet 2009 de 13h30 à 15h
Amphithéâtre du Centre international des langues

Invitées :

Françoise TAUZER-SABATELLI, chargée de mission pour le français langue étrangère et seconde des Services culture, éditions, ressources pour l'Éducation nationale - SCÉRÉN

Dorothée DUPLEIX, responsable du bureau Diplôme initial de langue française au Département évaluation et certifications du Centre international d'études pédagogiques (CIEP)

Youmna TOHME, chargée de programmes au Département langue française du Centre international d'études pédagogiques, responsable des dossiers français langue de scolarisation et de sociabilisation

Modératrice :

Mariela DE FERRARI, consultante

Exposition du SCÉRÉN
et des Presses universitaires de Grenoble (PUG)

Mercredi 15 juillet de 12h à 19h
Hall du Centre international des langues

Programme sous réserve de modifications

Table ronde
« Le français, une clé pour les études et l'emploi »

Vendredi 17 juillet 2009 de 13h30 à 15h
Amphithéâtre du Centre international des langues

Invités :

Michel GUERIVE, directeur des politiques pour l'enseignement et l'emploi de la Chambre du commerce et de l'industrie de Nantes St-Nazaire

Jean CHARROIN, directeur du Programme Grande École de l'école AUDENCIA

Bernard CERQUIGLINI, recteur de l'Agence universitaire de la Francophonie - AUF

Jean-Paul REBAUD, sous-directeur de la diversité linguistique et du français du ministère des Affaires étrangères et européennes - MAEE

Modératrice :

Manuela FERREIRA PINTO, responsable du Département langue française au Centre international d'études pédagogiques

Programme sous réserve de modifications

Table ronde
« Apprendre et parler le français dans le monde »

Mardi 21 juillet 2009 de 13h30 à 15h
Amphithéâtre du Centre international des langues

Invités :

Jean-Pierre CUQ, président de la Fédération internationale des professeurs de français (FIPF)

Jean-Claude JACQ, secrétaire général de la Fondation Alliance française

Anne-Marie DESCÔTES, directrice de l'Agence pour l'enseignement français à l'étranger (AEFE)

Jean-Paul REBAUD, sous-directeur de la diversité linguistique et du français du ministère des Affaires étrangères et européennes - MAEE

Modérateur :

Tristan LECOQ, directeur du Centre international d'études pédagogiques

Programme sous réserve de modifications.

Présentation d'éditeurs

Jeudi 23 juillet 2009 de 13h30 à 15h
Amphithéâtre du Centre international des langues

Interventions :

« Mise en oeuvre de l'approche actionnelle et objectifs de communication dans deux nouvelles méthodes : Latitudes 2 (niveaux A2/B1) et Alors ? 3 (niveau B1) » par un représentant des éditions Didier

« Pour un apprentissage en action », par Katia Coppola, directrice du département FLE, Difusión - Editions Maison des langues

Exposition de Didier et Difusión -
Éditions Maison des langues

Jeudi 23 juillet de 12h à 19h
Hall du Centre international des langues

Conférence de M. Frédéric CALAS
« Langue française ou pluralité des français ?
Quels possibles ? »

Mercredi 29 juillet 2009 de 20h30 à 22h
Amphithéâtre du Centre international des langues

Frédéric Calas est maître de conférences en langue française à l'Université de Paris-Sorbonne depuis septembre 2000. Il est spécialiste de la langue française des siècles classiques et son travail d'habilitation a porté sur le dialogisme dans les oeuvres de Rousseau, Diderot, Montesquieu et Laclos. Il a enseigné le français langue étrangère en Allemagne à l'Université Humboldt (1991-1993) et à l'université de Kiel (1989-1991), le français langue seconde à l'université Saint-Joseph de Beyrouth (1996-1998), le français classique et la question de la norme à l'université El Manar de Tunis (2004-2007). Il est actuellement détaché au CIEP, où il conduit des projets de coopération dans l'enseignement supérieur sur des questions de formation du haut encadrement et d'assurance qualité.

Table ronde
« La langue française dans l'espace francophone : promotion et diffusion »

Lundi 27 juillet 2009 de 13h30 à 15h
Amphithéâtre du Centre international des langues

Invités :

Evelyne PÂQUIER, responsable promotion et enseignement du français de TV5Monde

Mathilde LANDIER, responsable pédagogique au service langue française de Radio France internationale

Isabelle MORIN, co-rédactrice en chef du Français dans le monde

Haydée MAGA, rédactrice du site Franc-parler.org au Centre international d'études pédagogiques

Modérateur :

Tristan LECOQ, directeur du Centre international d'études pédagogiques

Programme sous réserve de modifications.

Présentations
« Des outils au service de la diffusion du français »

Jeudi 30 juillet 2009 de 13h30 à 15h
Amphithéâtre du Centre international des langues

Intervenants :

Bruno MÈGRE, responsable du bureau Test de connaissance du français au Département évaluation et certifications du Centre international d'études pédagogiques, présentera l'offre de certifications du CIEP.

Valérie LEMEUNIER, coordinatrice des actions de formation au Département langue française du Centre international d'études pédagogiques, présentera le dispositif de formation à distance PRO FLE.

Les certifications du Centre international d'études pédagogiques

Les ministères français de l'Éducation nationale et de l'Enseignement supérieur et de la recherche proposent une large gamme de certifications en français langue étrangère (diplômes et tests) pour valider les compétences en français, depuis les premiers apprentissages jusqu'aux niveaux les plus avancés. L'offre est adaptée à tous les publics et harmonisée sur l'échelle à 6 niveaux du Cadre européen commun de référence pour les langues. Les diplômes (DILF,DELF, DALF) sont indépendants et sanctionnent la maîtrise des quatre compétences langagières. Ils sont valables sans limitation de durée.
Le Test de connaissance du français (TCF), et ses adaptations à des publics spécifiques, sont standardisés et calibrés. Le TCF situe le candidat, pour chaque compétence langagière, sur l'un des six niveaux du Cadre, lui fournissant ainsi un profil linguistique détaillé. Le TCF dispose, depuis 2003, d'une norme ISO 9001 : 2000 qui garantit la qualité de ses processus de conception et de gestion.
L'attestation délivrée est valable 2 ans.
Présentes dans plus de 1 000 centres d'examen répartis dans 164 pays, ces certifications sont internationalement reconnues et fréquemment utilisées par les ministères étrangers en charge de l'éducation.

PRO FLE

« PRO FLE, professionnalisation en FLE » s'adresse aux enseignants de français langue étrangère et seconde qui souhaitent renforcer leurs compétences dans le cadre d'une formation continue à distance.
Cette formation, élaborée en partenariat entre le CIEP (conception en ingénierie pédagogique), le CNED (conception en ingénierie de la formation à distance) et le ministère des Affaires étrangères et européennes a été validée par un Comité scientifique en didactique du FLE et en formation à distance.

Elle se compose de 3 modules :
PRO FLE / Construire une unité didactique
PRO FLE / Piloter une séquence pédagogique
PRO FLE / Évaluer

Clôture de l'Université d'été des métiers du français langue étrangère - BELC 2009

Vendredi 31 juillet 2009 de 19h30 à 20h
Amphithéâtre de la faculté de droit

En présence de :

M. Tristan LECOQ, directeur du Centre international d'études pédagogiques

M. Jean-Marc AYRAULT, maire de la ville de Nantes

M. Yves LECOINTE, président de l'Université de Nantes

M. Jean-Marie FALIP, directeur du CROUS de Nantes

Ministère des Affaires étrangères et européennes - Direction générale de la mondialisation, du développement et des partenariats - Sous-direction de la diversité linguistique et du français



La direction de la politique culturelle et du français contribue à renforcer la présence française dans les grands débats mondiaux, à définir les stratégies françaises de promotion de la langue française et à développer les vecteurs français d'influence dans les domaines audiovisuels, éducatifs et culturels. Elle anime les activités de diffusion culturelle, de coopération artistique et d'enseignement du français du réseau à l'étranger. Elle assure la tutelle de l'AEFE et de CulturesFrance et assure le suivi des relations avec l'Alliance française de Paris.

La sous-direction de la diversité linguistique et du français est chargée de coordonner les actions en faveur du développement de la langue française à l'étranger dans toutes ses dimensions (enseignement, relations internationales, médias audiovisuels, entreprises, ...), en particulier au sein de nos établissements culturels. Elle coordonne nos actions internationales dans les domaines du sport et des échanges de jeunes. Elle assure également, en liaison avec le service des affaires francophones, le suivi de la coopération multilatérale francophone dans le domaine de la langue française, de la jeunesse et du sport.

Site Internet : **www.diplomatie.gouv.fr**

Agence française de développement - AFD



L'AFD est au cœur du dispositif français de l'aide publique en faveur des pays pauvres.
Sa mission : participer au financement du développement.
Elle intervient ainsi dans cinq continents et dans les collectivités d'Outre-mer.
Ses actions en faveur de la croissance économique et de la préservation de l'environnement s'inscrivent directement dans le cadre des Objectifs du Millénaire (OMD). Ces objectifs de développement prioritaires ont été définis en 2000 par les Nations unies, visant à réduire de moitié la pauvreté dans le monde d'ici à 2015.
L'AFD contribue également à la préservation des biens publics mondiaux et peut répondre à des situations de crise. Elle développe aussi des partenariats financiers et intellectuels avec d'autres bailleurs de fonds et s'attache à défendre l'influence française dans la sphère du développement.
Au plus près du terrain en Afrique, en Asie, dans le pourtour méditerranéen, au Moyen-Orient, en Europe de l'Est et dans l'Outre-mer, l'AFD intervient avec efficacité et réactivité grâce à son réseau d'agences et à ses différentes filiales.

Site Internet : **www.afd.fr/jahia/Jahia**

Agence pour l'enseignement français à l'étranger - AEFE



Créée en 1990, l'agence pour l'enseignement français à l'étranger (AEFE), établissement public placé sous la tutelle du ministère des Affaires étrangères et européennes, est chargée du suivi et de l'animation d'un réseau de 253 établissements à programme français (73 en gestion directe et 180 conventionnés) répartis dans près de 135 pays à travers le monde sur les 440 établissements actuellement homologués par le ministère de l'éducation nationale français.

Elle a pour missions principales d'assurer la continuité du service public d'éducation pour les enfants français (46% de l'effectif total), de contribuer à la diffusion de la langue et de la culture françaises auprès des élèves étrangers et de participer au renforcement des relations entre les systèmes éducatifs français et étrangers.
L'agence pour l'enseignement français à l'étranger met à la disposition des établissements en gestion directe et des établissements conventionnés des personnels (enseignants et d'encadrement) titulaires de l'éducation nationale dont elle est l'employeur. Ce sont ainsi plus de 6200 agents qui exercent leurs fonctions dans l'un des établissements du réseau.

Site Internet : **www.aefe.diplomatie.fr**

CLE International



« CLE International est une maison d'édition qui publie et diffuse depuis plus de 30 ans des ouvrages d'apprentissage du français pour les non francophones. C'est ce que l'on appelle le français langue étrangère ou FLE. Notre mission est d'offrir des outils aux élèves et aux professeurs de français du monde entier. Présents dans plus de 100 pays, nous éditons des ouvrages destinés à tous les types d'âges et sur tous les supports (livres, cédéroms, vidéos,…).
Nous avons progressivement structuré notre offre éditoriale et segmenté nos propositions pour nous adresser autant au professeur asiatique, soucieux d'une progression linguistique adaptée à sa propre langue, qu'à l'universitaire américain, féru de civilisation francophone contemporaine. Nos partenaires sont autant la petite librairie française que les plus grands de l'édition européenne ou américaine.
D'uniques dans leur conception, nos ouvrages se sont progressivement adaptés dans leurs contenus, aux contraintes locales de plus en plus contraignantes, de plus en plus diversifiées : qu'il s'agisse de respecter les minutieuses exigences des programmes d'autorités éducatives de plus en plus décentralisées, qu'il s'agisse de tenir compte d'univers culturels très différenciés dans lesquels se pratique l'enseignement du français, qu'il s'agisse enfin de traductions et habitudes d'apprentissages (l'on n'enseigne pas de la même façon en Amérique du Nord et au Japon).
Nos équipes d'auteurs se sont élargies. Elles sont riches de leurs talents multiples, fortes de leur ancrage local, de leur pratique de classe et de leur créativité jamais démentie. Nos productions sont aujourd'hui utilisées tant par les cadets de West Point que par les élèves des lycées égyptiens, des écoles démotiques grecques ou bien encore par les apprenants des écoles officielles espagnoles ».
Site internet : **www. cle-inter.com**

Hachette FLE



« Hachette Français Langue Etrangère, dont le catalogue rassemble aujourd'hui 450 ouvrages, a pour vocation d'éditer des méthodes, du matériel pédagogique et des ouvrages destinés à l'enseignement de la langue française aux étrangers. Ces différents supports, qui couvrent tous les niveaux et tous les âges, sont devenus une référence auprès des enseignants et remportent un succès unanime avec des publications telles que *Alter Ego, Taxi ! / Le Nouveau Taxi ! ; Le Mag*' et *Le Kiosque*.
Aujourd'hui, Hachette FLE travaille seul ou en partenariat avec des institutions ou avec des éditeurs locaux pour créer et adapter des ouvrages aux besoins de ces marchés et, ce faisant, prendre pied sur de nouveaux marchés comme, par exemple, la Chine. Cette action a fait de Hachette FLE le premier éditeur français de FLE ».

Site internet : **www.fle.hachette-livre.fr**

Service culture, éditions, ressources pour l'Éducation nationale - SCÉRÉN



Le réseau national, composé du Centre national de documentation pédagogique, des 31 centres régionaux de documentation pédagogique et de leurs centres départementaux et locaux, a pris en 2002 l'appellation de SCÉRÉN : Services Culture, Éditions, Ressources pour l'Éducation Nationale. Il a entamé également une politique de rénovation de son image, de ses missions comme de son fonctionnement.
Ce réseau national affirme son identité de service public, en éditant les produits et services correspondant aux grandes orientations de la politique éducative, en mettant à la disposition des professionnels des ressources pédagogiques de toute nature, en accompagnant les arts et la culture à l'école.
Cette mission d'édition et de documentation se développe également dans le domaine des TICE.
Dans le cadre de la politique de relance et de généralisation des technologies de l'information et de la communication à l'école, le CNDP est chargé par le ministre de l'Éducation nationale de créer deux nouvelles structures en son sein : un pôle national des contenus numériques pour l'enseignement scolaire, une agence pour la promotion des usages éducatifs et du travail collaboratif.
Établissement public sous la tutelle du ministère de l'Éducation nationale, le SCÉRÉN s'articule autour de trois priorités ministérielles : la maîtrise de la langue, l'essor des technologies de l'information et de la communication et les publics en difficultés.

Site Internet : www.cndp.fr

Chambre du commerce et de l'industrie de Nantes St-Nazaire



Les membres élus des CCI représentent et défendent les intérêts collectifs des commerçants, des industriels et prestataires de services auprès des pouvoirs publics. Ils s'attachent également à définir les orientations de la politique générale des CCI.

La CCI de Nantes St-Nazaire travaille dans deux directions :
- l'action sur l'environnement des entreprises par l'aménagement du territoire en faisant de la Loire-Atlantique un territoire qui favorise le développement des entreprises ;
- l'appui des entreprises par des services directs visant à développer leur compétitivité.

Site internet : http://nantesstnazaire.cci.fr

Agence universitaire de la Francophonie - AUF



L'Agence universitaire de la Francophonie (AUF) est présente sur tous les continents, avec plus de 434 agents répartis dans 64 implantations rattachées à neuf bureaux.
Depuis 1989, cette association d'universités est un opérateur de la Francophonie institutionnelle. Partenaire des établissements d'enseignement supérieur et de recherche qui ont choisi le français comme langue d'enseignement, elle propose plusieurs programmes de coopération visant notamment à soutenir la recherche et l'enseignement en français.
Chaque année, elle distribue plus de 2 000 bourses dans le cadre de son programme de mobilités. Son budget, de plus de 40

millions d'euros, provient essentiellement du gouvernement français et, dans une moindre mesure, du Canada, du Canada-Québec, de la Communauté Wallonie-Bruxelles, de la Suisse et du Cameroun.
Depuis 2000, l'Agence a connu une période de développement sans précédent, marquée par une consolidation de son budget et une progression de 50 % du nombre d'établissements membres. L'AUF fédère aujourd'hui un réseau de 686 établissements répartis sur tous les continents, dans 81 pays, dont 53 sont membres de l'Organisation internationale de la Francophonie. La France, le Vietnam, l'Algérie et le Canada sont respectivement les pays dans lesquels l'Agence compte le plus grand nombre de membres.
Le développement de l'AUF témoigne de sa notoriété au sein des milieux universitaires, mais aussi de l'attrait du français, comme langue de formation et de culture, sur la scène internationale.
L'Agence, dont le siège est établi sur le campus de l'Université de Montréal (Canada-Québec), a vocation à contribuer à la construction et à la consolidation d'un espace scientifique en français en :
- favorisant la coopération scientifique ;
- formant des futurs acteurs du développement ;
- soutenant la recherche et l'excellence ;
- partageant l'expertise.

Site Internet : **www.auf.org**

Audencia



Audencia est une école européenne de management de premier plan, reconnue comme telle avec l'obtention des accréditations EQUIS-efmd puis AASCB et enfin AMBA.
Fidèle à son histoire et à son identité territoriale, ouverte sur le monde et les cultures, Audencia est une école dans la société, qui a pour mission de former des femmes et des hommes sélectionnés pour leur fort potentiel, de toute origine et de toute provenance.
Ses étudiants s'appuient sur les théories et les savoir-faire fondamentaux en management pour se préparer à être des entrepreneurs et des dirigeants dotés de qualités humaines et de compétences techniques et scientifiques de haut niveau, capables de faire des choix tout au long de leur vie.

L'école se situe parmi les premières Grandes Ecoles de Management françaises et européennes. Elle accueille chaque année plus de 2 000 étudiants dans ses programmes de formation initiale, complémentaire ou continue.

Audencia est membre de nombreuses associations académiques et professionnelles, lieux privilégiés pour la réflexion académique, pour les échanges de pratiques et pour le partage d'expériences.

Site Internet : **www.audencia.com**

Fédération internationale des professeurs de français - FIPF



Partenaire des ministères français, canadiens, québécois, et belge, la FIPF a le statut d'OING et contribue par ses actions à la diffusion du français et des cultures francophones, elle rassemble plus de 70 000 enseignants, regroupés dans 165 associations, dont quelques fédérations nationales.
Nous voulons non seulement nous faire l'écho des préoccupations des enseignants et de leurs actions mais aussi leur apporter un soutien constant dans leur travail quotidien.
Tous les quatre ans, la FIPF organise un congrès mondial auquel sont invités les professeurs de français et les partenaires institutionnels qui soutiennent son action. C'est un des moments forts pour l'affirmation linguistique et politique de la francophonie dans le monde. Le conseil d'administration a choisi la ville de Québec pour tenir son douzième congrès mondial en 2008.
Chaque année, la FIPF met en place un colloque international, qui réunit ses délégués mais aussi des enseignants et des stagiaires des centres de langue. C'est un moment d'échanges et de confrontation d'expériences engagées dans différents pays du monde.

Site internet : **www.fipf.org**

Alliance française - AF



Depuis plus d'un siècle, un nombre sans cesse croissant d'étudiants de toutes origines fréquentent les Alliances françaises. Cette longévité et cette vitalité tiennent aux liens tissés avec les citoyens et les mécènes des pays d'accueil.
La Fondation Alliance française est la référence morale et juridique des Alliances françaises. Lorsqu'une Alliance se crée, elle demande à la Fondation de la reconnaître, à travers une approbation de ses statuts. Lorsqu'elle souhaite s'étendre, la Fondation la conseille. Lorsqu'elle a besoin de former son personnel, la Fondation l'accompagne. En définitive, ses objectifs sont de coordonner, de conseiller et de développer une gestion de projets auprès des Alliances françaises à l'étranger mais aussi en France.
Douze collaborateurs permanents travaillent à la Fondation. Son conseil d'administration rassemble des personnalités de renom, Hélène Carrère d'Encausse, secrétaire perpétuel de l'Académie française, l'écrivain Erik Orsenna, le journaliste Bernard Pivot. Ses mécènes, le CIC-Banque Transatlantique, les Laboratoires Pierre Fabre, le Cordon Bleu, Total, constituent un collège actif. Ses principaux donateurs dont Pierre Moussa, fondateur de Paribas, y siègent également.
A travers son cycle « Alliances en résonance », la Fondation Alliance française promeut les cultures étrangères en France. Régulièrement, un éclairage est porté sur les artistes d'un pays, dans la galerie, le théâtre ou l'auditorium du boulevard Raspail, à Paris. La Fondation encourage les Alliances à valoriser la culture des pays qui les accueillent.

Site internet : **www.fondation-alliancefr.org**

Didier



« Fondée à la fin du 19ème siècle, la librairie Didier se spécialise très vite dans les langues. Après l'allemand et l'anglais en France et l'introduction des premières méthodes SGAV (Structuro-Global Audio-Visuelle), les Editions Didier proposent au public, dans les années 50, des publications de Français Langue Etrangère en partenariat privilégié avec le CREDIF de l'ENS St-Cloud. En 1978, la maison rejoint le Groupe Alexandre Hatier qui lui-même s'intègrera dans le groupe Hachette à la fin des années 90.
Petite structure dans un grand groupe, les Editions Didier sont un acteur engagé dans l'enseignement des langues. Pour diversifier son activité dans les années 80, la maison a ajouté à son catalogue les mathématiques et les sciences. La dimension des Editions Didier lui a permis d'avoir une politique très réactive et de faire des choix éditoriaux qui permettent de réelles avancées pédagogiques ».

Site internet : **www.didierfle.com**

Difusión - Editions Maison des langues



« Difusión est une maison d'édition spécialisée dans l'élaboration de matériel didactique pour l'apprentissage de l'espagnol, du français et de l'allemand, ainsi que d'autres langues étrangères.
Elle est née à Madrid en 1988 avec pour but d'être un centre de recherche méthodologique dans le domaine de l'Espagnol langue étrangère (ELE). En 1993, Difusión transfère ses bureaux à Barcelone et poursuit son travail de recherche méthodologique, plus particulièrement en ELE. Aujourd'hui, notre maison d'édition occupe une place de leader dans l'enseignement de la langue de Cervantès.
Profitant de cette large expérience, Difusión commence en 2003 à développer du matériel didactique en Français langue étrangère (FLE). Fruit de ses premiers pas en FLE, naît la méthode Rond-Point qui a rapidement reçu un excellent accueil auprès

des professeurs et didacticiens de FLE, qui souvent la situent comme marquant un avant et un après dans la mise en place de la perspective actionnelle dans la classe.
Présente dans le monde entier, et toujours soucieuse de répondre au mieux aux attentes de chaque public, Difusión propose de nombreuses adaptations de ses ouvrages ELE et FLE. C'est dans cette optique qu'est née en 2007, la filiale Éditions Maison des Langues dont le siège est à Paris. Les Éditions Maison des langues se proposent de poursuivre le travail de recherche de Difusión afin d'apporter aux professeurs de langues vivantes un matériel répondant à leurs besoins dans le contexte français ».

Site internet : **www.difusion.com**

TV5Monde

TV5MONDE

Première chaîne mondiale de télévision en français, TV5MONDE est un espace d'expression plurielle. Cette chaîne généraliste propose une vision originale du monde à travers une information et une programmation soucieuses de faire connaître et partager la diversité des cultures et des points de vue.
Avec une programmation construite autour de l'information, TV5MONDE a su adapter sa diffusion mondiale par la déclinaison de 7 signaux spécifiques à chaque continent, tenant compte des décalages horaires et des sensibilités des publics.
TV5MONDE enrichit ses programmes par une politique de cinéma, de fictions, de sports, de documentaires et de productions propres, tant en matière d'information, qu'en émissions originales et inédites.
Plus de 180 millions de foyers pouvant recevoir TV5MONDE par câble ou satellite, 24 heures sur 24, dans plus de 200 pays et territoires et 54 millions de téléspectateurs chaque semaine (audience cumulée) font de TV5MONDE l'un des 3 plus grands réseaux mondiaux de télévision, aux côtés de MTV et de CNN.

Site Internet : **www.tv5.org**

Radio France internationale - RFI



RFI, radio de service public, a pour mission de contribuer à la diffusion de la culture française par la conception et la programmation d'émissions de radiodiffusion sonore en français ou en langue étrangère, destinée à des auditoires étrangers, ainsi qu'aux français résidant à l'étranger.
C'est la première radio française d'information internationale en continu.
Certains programmes sont plus spécialement dédiés à l'enseignement et à l'apprentissage du français. Les professeurs trouveront sur le site de RFI des fiches pédagogiques, des dossiers et des émissions à télécharger.
En 2007, RFI touchait 46 millions d'auditeurs dans le monde, dont 27,5 millions en Afrique ; 10,5 au Proche-Orient, Moyen-Orient et Maghreb ; 4,2 en Amériques ; 2,2 millions en Europe (dont près d'un million en Ile-de-France) ; 1,7 millions en Asie et Océanie.
Rfi compte 32 millions de visites sur rfi.fr

Site Internet : **www.rfi.fr**

Le français dans le monde



Née en 1961, la revue *Le français dans le monde* a été conçue pour être un outil d'information, d'échanges et de formation au service des enseignants de français dans le monde.
Revue de la Fédération internationale des professeurs de français (FIPF), éditée par CLE International, ce magazine présente l'actualité pédagogique et culturelle du français et de la Francophonie.

Destiné à tous ceux qui ont pour tâche de faire connaitre la langue française dans le monde, qu'ils soient français ou non, qu'ils exercent dans les universités, les établissements primaires, secondaires et techniques de chacun des pays, dans les écoles, lycées et collèges français à l'étranger ou encore dans les centres culturels et les instituts de français, *Le français dans le monde*, reste fidèle à son statut originel "d'instrument privilégié de la diffusion du français".
Cette revue est bimestrielle : 6 numéros par an.

Site Internet : **www.fdlm.org**

Franc-parler



Dédié à la communauté mondiale des professeurs de français, le site Franc-parler.org accompagne les enseignants dans leur pratique professionnelle. Ayant à la fois une vocation de formation, d'information et de documentation, il a pour ambition de rendre compte de l'actualité de la langue française et de son enseignement et d'offrir aux enseignants des ressources pédagogiques et pratiques régulièrement actualisées.
Le cœur du site est constitué par les dossiers thématiques qui abordent des sujets très divers : la chanson, la phonétique, le français langue professionnelle, l'art, l'environnement, la bande-dessinée, les blogs ou encore les jeux. Chacun de ces dossiers comporte un parcours pédagogique, des fiches pratiques, des articles théoriques, des témoignages et des entretiens. La diversité de ces ressources permet d'aborder le thème du dossier sous divers angles : la réflexion, les pratiques de classe, l'expérience de collègues, etc.
Convivial et ouvert à tous, Franc-parler.org s'attache également à favoriser les échanges entre professeurs de tous les continents, à travers un forum de discussion, des chroniques de professionnels et un service de petites annonces.
Lancé en 2000, ce site de l'Organisation international de la Francophonie (OIF), réalisé par le Centre international d'études pédagogiques (CIEP) et la Fédération internationale des professeurs de français (FIPF) accueille près de 130 000 visiteurs chaque mois.

Site Internet : **www.francparler.org**

Liste des sigles et acronymes

ADPF	Association pour la diffusion de la pensée française
AEFE	Agence pour l'enseignement français à l'étranger
AFD	Agence française de développement
ALTE	Association of Language testers in Europe
API	Alphabet phonétique international
ARH	Agence régionale d'hospitalisation
AUF	Agence universitaire de la Francophonie
BD	Bande dessinée
C2i	Certificat informatique et Internet
CASNAV	Centre académique pour la scolarisation des nouveaux arrivants et des enfants du voyage
CCF	Centre culturel français
CCI	Chambre de commerce et d'industrie
CCIP	Chambre de commerce et d'industrie de Paris
CDDP	Centre Départemental de documentation
CECRL	Cadre européen commun de référence pour les langues
CEFE	Centre d'enseignement du français pour étrangers
CHU	Centre hospitalier universitaire
CIEF	Centre international d'études françaises
CIEP	Centre international d'études pédagogiques
CIL	Centre international de langues
Cimade	Service oecuménique d'entraide (Comité Inter-mouvements Auprès Des Evacués, fondé en 1939)
CLA	Classe d'adaptation
CLEMI	Centre de liaison et des médias d'information
CLIN	Classe d'intégration
CNFPT	Centre national de la fonction publique territoriale
CNOUS	Centre national des oeuvres universitaires et scolaires
CO	Compréhension orale
CRDP	Centre régional de documentation pédagogique
CROUS	Centre régional des oeuvres universitaires et scolaires
DALF	Diplôme approfondi de langue française
DELF	Diplôme d'études en langue française
DGCID	Direction générale de la coopération internationale et du développement
DGLFLF	Délégation générale à la langue française et aux langues de France
DILF	Diplôme initial en langue française
DILTEC	Didactique des langues, des textes et des cultures
DNL	Disciplines non linguistiques
DOM-TOM	Départements d'outre-mer / Territoires d'outre-mer
DRAC	Direction régionale des affaires culturelles
DRASS	Direction régionale des affaires sociales et sanitaires
DREIC	Direction des relations européennes et internationales et de la coopération
EGIDE	Organisme de gestion des programmes de mobilité internationale de l'Etat français
FIPF	Fédération internationale des professeurs de français
FLE	Français langue étrangère
FLM	Français langue maternelle
FLS	Français langue seconde
FOAD	Formation ouverte et à distance
FOS	Français sur objectifs spécifiques
GRETA	Groupement d'établissements publics locaux d'enseignement (formation continue pour adultes)
IF puissance	Ingénierie formation puissance
INALCO	Institut national des langues et civilisations orientales
IRFFLE	Institut de Recherche et de Formation en Français Langue Etrangère
IUFM	Institut universitaire de formation des maîtres
JT	Journal télévisé
L1	Langue 1 (langue maternelle ou langue de base)
MAEE	Ministère des Affaires étrangères et européennes
MEN	Ministère de l'éducation nationale
MLF	Mission laïque française
OCDE	Organisation de coopération et de développement économiques
OPAC	Office public d'aménagement et de construction
PRAG	Professeur agrégé enseignant dans une université
PRO FLE	Professionnalisation en FLE
RESEN	Rapport d'état d'un système éducatif national
RFI	Radio France international
RI	Relations internationales
SCAC	Service de coopération et d'action culturelle
TCF	Test de connaissance du français

TCF DAP	TCF pour la demande d'admission préalable
TD	Travaux dirigés
TICE	Technologies d'information et de communication dans l'enseignement
TP	Travaux pratiques
UE	Union européenne
UFR	Unité de formation et de recherche

Index des modules par intervenant

LEDRU-MENOT, Odile - Responsable pédagogique, Filière communication et formation interculturelles, INALCO
A 109 : Etre formateur de professeurs et/ou de conseillers pédagogiques, en France et ailleurs, aujourd'hui p. 25
A 209 : Mettre en oeuvre une pédagogie interactive : de l'oral à l'écrit p. 39
A 509 : Animer des séquences de phonétique et adopter des techniques de communication : conceptions et pratiques nouvelles p. 73

LEMEUNIER, Valérie - Coordinatrice des actions de formation au Département langue française du CIEP
A 411 : Animer des activités favorisant l'acquisition d'automatismes langagiers p. 62
B 412 : Développer la dynamique de groupe pour favoriser la motivation des apprenants p. 128

LIBERT, Chantal - Consultante indépendante
A 108 : Elaborer et mettre en œuvre des dispositifs de formation linguistique et pédagogique (1) p. 24
A 208 : Elaborer et mettre en œuvre des dispositifs de formation linguistique et pédagogique (2) p. 38

MÉGEVAND, Martin - Maître de conférences à l'université Paris VIII
A 403 : Utiliser le texte de littérature contemporaine comme support pédagogique pour l'enseignement du FLE et du français langue d'enseignement p. 53
A 503 : Enseigner le FLE par la littérature théâtrale p. 67

MENRATH, Eric - Formateur et consultant, OIF
B 105 : Répondre à une demande de formation en FOS : de l'analyse des besoins à l'action de formation p. 83
B 205 : Créer des outils didactiques et des supports pédagogiques pour l'enseignement du français du tourisme et de l'hôtellerie p. 99

MENRATH, Marilyn - Professeure coordonnatrice de Lettres, conseillère pédagogique de Lettres pour les lycées français du Sénégal (AEFE), formatrice en didactique
B 103 : Mener une mission de coordonnateur ou de conseiller pédagogiques à l'A.E.F.E p. 81
B 203 : Manager et piloter une équipe pédagogique dans un contexte institutionnel p. 97

MONIER, Mélanie - Chargée de programmes au Département évaluation et certifications du CIEP
A 212 : Adopter une démarche formative dans ses pratiques d'évaluation en classe : pédagogie de la réussite, pédagogie de l'erreur p. 43
A 402 : Intervenir dans le dispositif d’évaluation DELF-DALF : habilitation des examinateurs-correcteurs (1) p. 52
A 502 : Intervenir dans le dispositif d’évaluation DELF-DALF : habilitation des examinateurs-correcteurs (2) p. 66

MORIEUX, Isabelle - Chargée de programmes au Département langue française du CIEP
B 110 : Développer une démarche qualité dans un centre de langues en France ou à l'étranger p. 88
B 404 : Adopter des techniques d'animation de classe : pédagogie de l'oral p. 120

OBIN, Jean-Pierre - Expert associé du CIEP
B 111 : Accompagner les politiques sectorielles et conduire les projets en éducation : contexte, stratégies, et outils (1) p. 89
B 211 : Accompagner les politiques sectorielles et conduire les projets en éducation : contexte, stratégies, et outils (2) p. 105
B 411 : Accompagner les politiques sectorielles et conduire les projets en éducation : contexte, stratégies, et outils (3) p. 127

ODDOU, Marc - Formateur et auteur-développeur
B 109 : Conduire un projet multimédia p. 87
B 209 : Réaliser un projet multimédia p. 103

POTTIER, Patricia - Chef d'établissement
A 205 : S'initier à la méthodologie de conduite de projets p. 35
A 405 : Adopter des stratégies d'enseignement et faire adopter des stratégies d'apprentissage (pédagogie différenciée) p. 55
A 505 : Enseigner en classe bilingue : principes pédagogiques et méthodologiques, conception de matériel p. 69

POULOUIN, Gérard - PRAG, Civilisation et études européennes au CEFE de l'université de Caen
B 114 : Déterminer les caractéristiques de la France d'aujourd'hui : permanences et tensions p. 92
B 414 : Proposer des activités permettant l'acquisition de techniques de communication p. 130

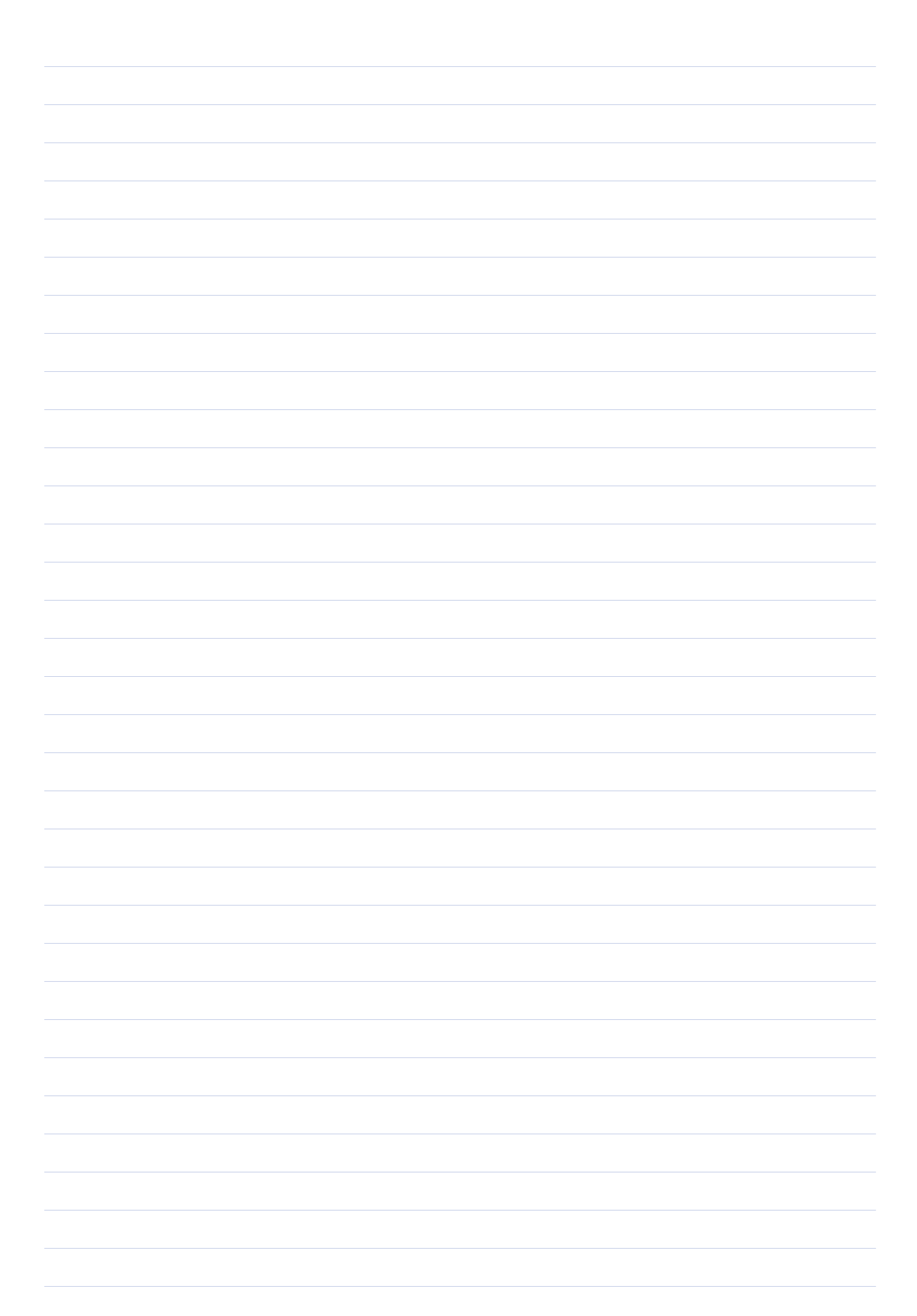
RESSOUCHES, Elodie - Rédactrice pour le site Franc-parler.org, formatrice et consultante indépendante
B 408 : Développer l'expression et la compréhension orales avec la radio francophone p. 124
B 508 : Créer des activités pédagogiques à partir de ressources multimédia p. 140

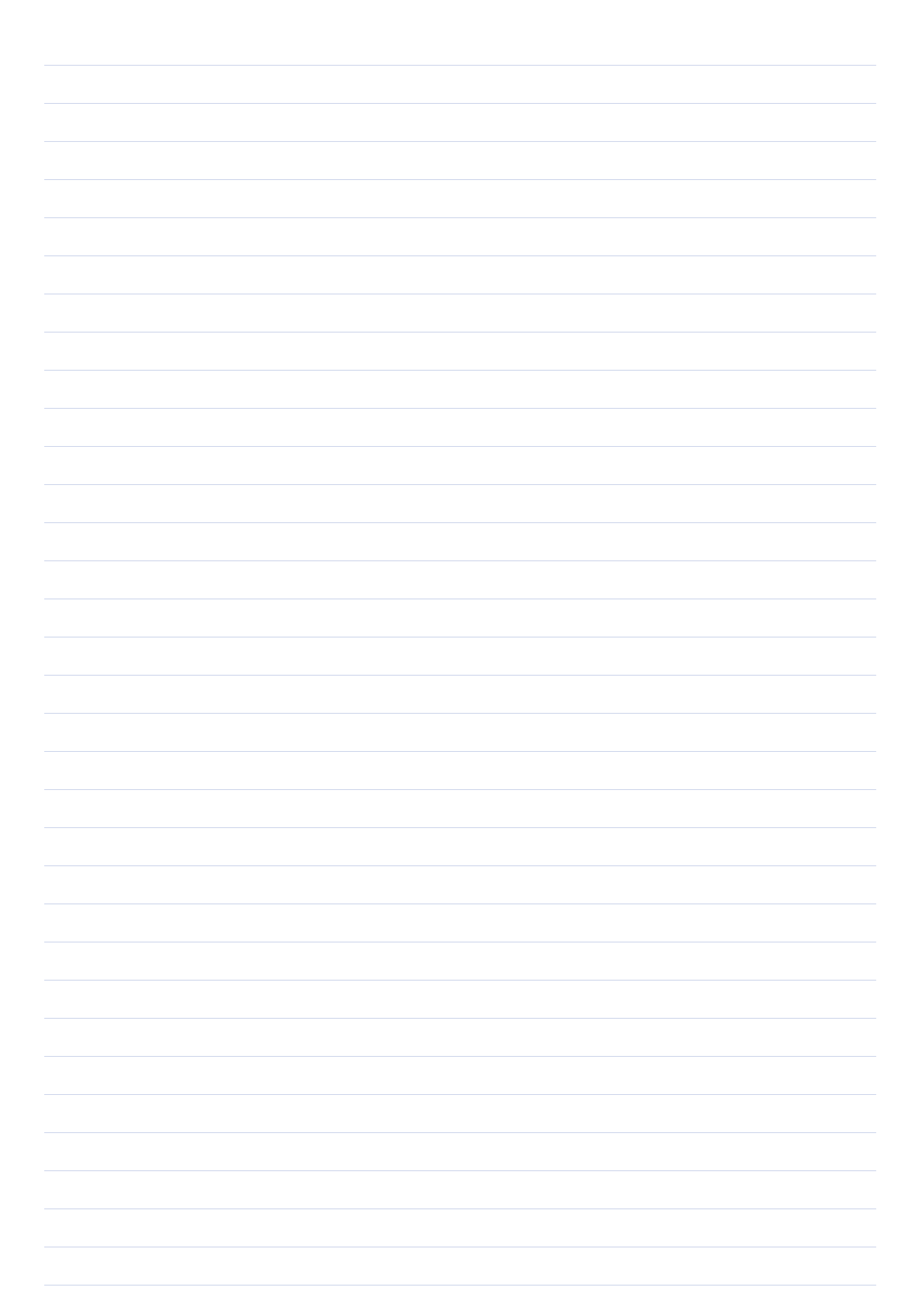
SFEIR, Youmna - Chargée de programmes au Département enseignement général du CIEP
B 111 : Accompagner les politiques sectorielles et conduire les projets en éducation : contexte, stratégies, et outils (1) p. 89
B 211 : Accompagner les politiques sectorielles et conduire les projets en éducation : contexte, stratégies, et outils (2) p. 105
B 411 : Accompagner les politiques sectorielles et conduire les projets en éducation : contexte, stratégies, et outils (3) p. 127

SIGAL, Michèle - Ecrivain, comédienne
A 107 : Utiliser le conte et l'image comme support d'apprentissage du FLE chez les enfants de 9 à 12 ans p. 23
A 201 : Proposer des activités d'écriture créative en classe de langue p. 31

Index des modules par titre

Notes personnelles





Le CIEP – Centre international d'études pédagogiques

Un établissement public national

Créé en 1945, établissement public national depuis 1987, le Centre international d'études pédagogiques est aujourd'hui l'opérateur public de référence de la coopération internationale en éducation (enseignement secondaire, professionnel et supérieur). Il est reconnu en France et à l'étranger pour ses compétences en matière d'expertise, de formation et d'évaluation. Ses activités sont structurées autour de trois grandes missions :

- une mission de **coopération éducative** inscrite dans le champ international de l'éducation et de la formation ;
- une mission de **service public**, comme opérateur des ministères chargés de l'Education nationale et de l'Enseignement supérieur et de la recherche ;
- une mission de **rayonnement**, au travers des séminaires, des colloques et des publications.

Un réseau d'experts et de partenaires nationaux et internationaux, publics et privés, et le savoir-faire d'une équipe de 240 personnes.

Deux pôles d'activités : les langues et la mobilité, la coopération en éducation.

Un pôle langues :

- Le **Département langue française** inscrit ses actions dans les politiques publiques de promotion du français à l'étranger comme langue de communication internationale et de scolarisation (missions d'audit, formation de formateurs, élaboration d'outils de formation à distance, animation de sites internet, organisation de séminaires …).
- Le **Département langues étrangères** contribue à la politique d'enseignement des langues étrangères en France dans sa dimension internationale et à la mobilité (gestion de programmes de mobilité, animation de sites internet, réponse à des appels d'offres pour promouvoir le plurilinguisme…).
- Le **Département évaluation et certifications** assure la gestion pédagogique et administrative des diplômes nationaux pour étrangers non francophones (DELF, DALF et DILF) et du Test de connaissance du français (TCF). Il propose une expertise (audit, appui à l'élaboration de diplômes étrangers, formations et habilitations…).

Un pôle éducation :

- Le **Département enseignement général** intervient dans des opérations de coopération et de développement dans le domaine de l'enseignement scolaire (réformes curriculaires, formation des enseignants de l'école de base, pilotage et évaluation, éducation et cohésion sociale) et dans celui de l'enseignement supérieur (assurance qualité, appui à la mise en place du processus de Bologne, formation du haut encadrement).
- **Le Département enseignement professionnel** intervient dans le domaine de l'accompagnement des réformes éducatives, de la construction de curriculas, du développement d'une pédagogie de la professionnalisation, de la formation de l'encadrement de l'enseignement technique et professionnel…
- Le **Département reconnaissance des diplômes** (Centre ENIC-NARIC France) est chargé de la délivrance d'attestations de reconnaissance de niveau d'études pour les diplômes étrangers.

Des structures d'information et de réflexion :

- une **Cellule d'accueil des délégations étrangères** ;
- un **Centre de ressources documentaires** qui offre des ressources actualisées (didactique des langues et actualité des systèmes éducatifs) grâce à son fonds riche de 20 000 ouvrages et à une politique de publications en ligne (dossiers documentaires, *Courriel européen des langues*…) ;
- une revue, la ***Revue internationale d'éducation de Sèvres***, lieu de débats, de réflexion et d'information sur les grandes questions éducatives traitées dans leur dimension internationale.

Un lieu de séminaires internationaux, de colloques et de conférences sur des questions d'actualité éducative.

Pour rester en contact avec le CIEP : *www.ciep.fr*



Centre international d'études pédagogiques
1, avenue Léon-Journault - 92318 Sèvres - France
Téléphone : 33 (0)1 45 07 60 87 - Télécopie : 33 (0)1 45 07 60 55
Site internet : www.ciep.fr